J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★

No 29 (28 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Vendredi 4 février 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 13 :

En 1971, la route a fait en Suisse 1771 victimes et 36.800 blessés...

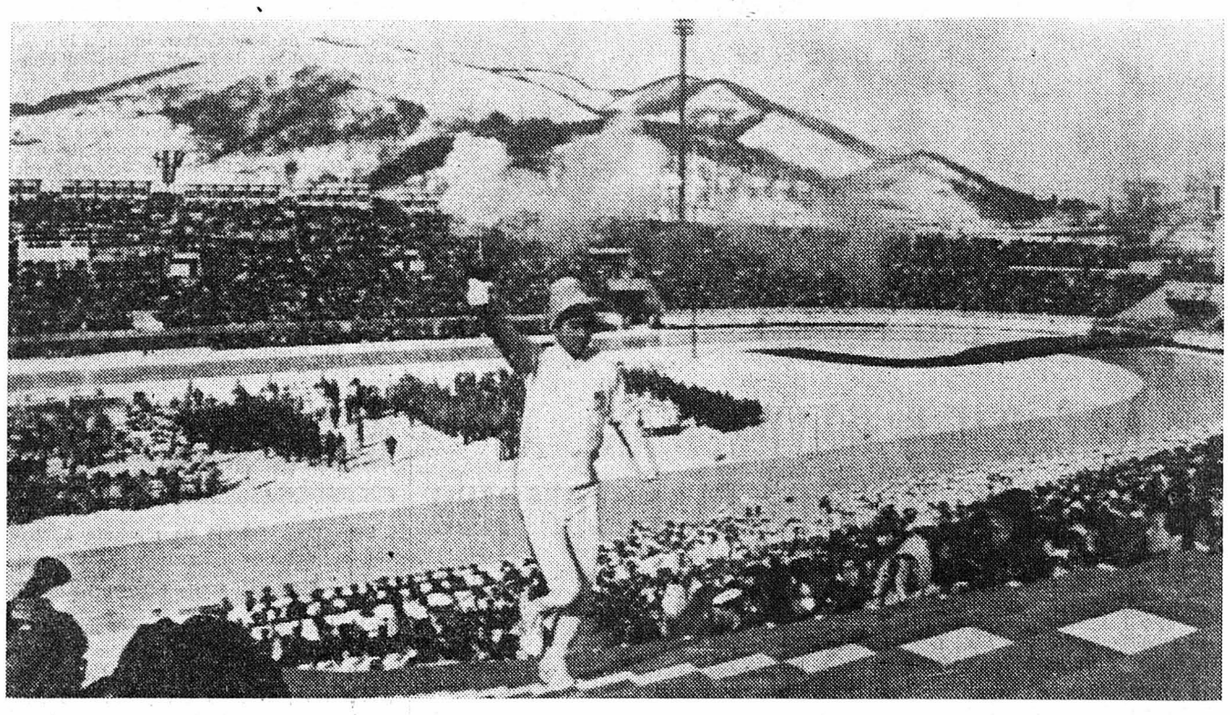

SAPPORO 72 C'EST PARTI

Plus de 50.000 personnes ont assisté, hier matin, au stade de glace de Makomanai, à Sapporo, à l'ouverture solennelle des XIes Jeux olympiques d'hiver. Bien que reflétant la grandeur et l'universalité des Jeux, cette cérémonie était plus empreinte de ferveur et de simplicité que de fastes inutiles.

Selon la tradition, c'est le chef de l'Etat accueillant les Jeux olympiques, en l'occurrence l'empereur Hiro-Hito, qui eut l'honneur, à l'invitation de M. Avery Brundage, président du Comité international olympique, de proclamer l'ouverture des Jeux. Puis, une jeune patineuse pénétra dans le stade, porteuse du flambeau olympique qu'elle remit à un athlète, Hideki Takada, lequel, après avoir gravi le long escalier conduisant à l'imposante vasque de bronze, enflamma celle-ci d'un geste rituel. Hymnes, trompettes, feux d'artifice et coups de canon soulignaient cet instant toujours prenant.

Moins de 4 heures plus tard, la compétition débutait par les matches qualificatifs de hockey sur glace. La Tchécoslovaquie ouvrait les feux face aux sujets du mikado. On trouvera de plus amples renseignements et des commentaires sur ces divers événements dans nos pages sportives 15 et 17.

(Téléphoto AP)

Les idées et les faits

L'«homme malade» du Moyen-Orient

Il ne faut jamais donner de date écrivait un jour Jacques Bainville. Pour avoir oublié cette vérité élémentaire, M. Sadate nage aujourd'hui en pleine contradiction. Il avait fixé au 31 décembre 1971 le jour où l'Egypte serait de nouveau en guerre avec Israël ou les pourparlers seraient assez avancés entre les deux adversaires pour qu'ils puissent déboucher sur des perspectives de paix. Le délai est maintenant largement écoulé et aucune des deux hypothèses ne s'est vérifiée. L'an 1971 n'a nullement été celui des grandes déterminations. Assez piteusement, Sadate s'en est expliqué en prétendant que la guerre indo-pakistanaise avait déjoué ses calculs. En quoi, grands dieux !, y avait-il rapport entre les deux conflits ?

L'opinion égyptienne, et plus généralement l'opinion arabe, ne s'y est pas méprise, qui ne considère qu'une chose : les atermoiements sempiternels du président de la république qui trahissent sa faiblesse, alors que son prédécesseur — Nasser — malgré les contradictions qui marquèrent aussi sa politique, savait tout de même s'imposer. Les manifestations d'étudiants qui ont éclaté au Caire, précisément parce que Sadate n'a pas déterminé son comportement à l'égard d'Israël, sont une des preuves de l'état de dégradation subi par le gouvernement.

Pourtant, celui-ci vient d'être remanié et M. Sedki a remplacé M. Fawzi comme premier ministre. Mais il n'est guère possible de distinguer en quoi consiste la ligne de démarcation qui sépare les deux hommes. Le premier, dit-on, est un technocrate. le second semblait être un modéré. Tous deux avaient ceci de commun qu'ils ne paraissaient pas avoir le goût d'une nouvelle aventure. Mais sous la pression de la rue et peut-être aussi sous celle de l'armée, dont une fraction brûle du désir de reprendre le combat, peut-être le gouvernement sera-t-il amené à reviser ses positions et même à céder à un coup de force militaire qui aurait pour conséquence de rétablir un état d'esprit ultra-nationaliste en Egypte.

En réalité, c'est le président Sadate qui est « partagé » et qui de ce fait, fait preuve d'une singulière incohérence. Se réclamant de Nasser, il a entrepris une certaine « dénassérisation » du pays, en ce sens que le socialisme tant vanté, quoique non réalisé par l'ancien raïs, a fait place à une certaine libéralisation économique. D'autre part, continuant à pratiquer l'anticommunisme sur le plan intérieur et ayant fait condamner Ali Sabri et ses compagnons pro-russes pour complot contre l'Etat, Sadate n'en a pas moins repris le bâton du pèlerin pour se rendre à Moscou afin d'y quémander de nouvelles armes.

La conséquence en a été le refroidissement des relations américano-égyptiennes qui avaient paru s'améliorer, ces dernières semaines. Le plan de négociations d'Israël relatif au canal de Suez est catégoriquement rejeté par le Caire et l'éventualité d'une nouvelle mission Jarring derechef compromise. Aujourd'hui, l'Egypte est « l'homme malade » du Proche et Moyen-Orient. Cela n'est pas fait pour faciliter une solution du conflit.

René BRAICHET

Dès ce matin et chaque jour, en fin de matinée, pendant la durée des « JEUX »

lisez notre

ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO

avec

— les tout derniers résultats de la nuit ;

— de nombreuses photos ;

— les commentaires de notre équipe rédactionnelle et de nos envoyés spéciaux (agences « Sportinformation » et « Associated Press »).

En vente à Neuchâtel et sur le Littoral, dans l'Entre-deux-Lacs, à Bienne, Moutier, Delémont, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Yverdon et aux kiosques des gares de Travers, Couvet et Fleurier.

L'ÉTRANGE AFFAIRE DE L'AVOIR FISCAL

VERS LA DÉMISSION DE CHABAN-DELMAS?

Que Chaban-Delmas ne paie pas d'impôt sur ses somptueuses indemnités de premier ministre, comme d'autres dignitaires de la Ve République, grâce au « Canard enchaîné » et à « Minute », tout le monde connaît maintenant ce secret de polichinelle.

C'est le résultat d'une décision du général De Gaulle, non de la loi qui est muette comme le code des impôts. Mais cette décision a force de loi. Un haut fonctionnaire des finances a même été désigné pour rédiger les déclarations d'impôt de ces « excellences ».

Notre téléphone de Paris

Qu'une loi, votée par la majorité gaulliste malgré l'opposition et en dépit des réticences des modérés ralliés, permette à ces personnalités politiques, comme à n'importe quel « capitaliste » français, de déduire lors de leurs déclarations d'impôts, cinquante pour cent des revenus provenant de leurs portefeuilles d'actions, c'est une autre histoire. Cette loi destinée à encourager les capitalistes à ne plus laisser dormir leur argent dans les banques suisses, à le rapatrier et investir dans des affaires françaises ou autres pour relancer le développement industriel et ressusciter la bourse de Paris a eu pour résultat qu'un nombre indéterminé de personnalités ne paient pas d'impôts ou moins d'impôts que la plupart des salariés ou même se voient « ristourner « de coquettes sommes par leur percepteur, c'est-à-dire l'Etat. Que M. Giscard d'Estaing, en tant que ministre des finances, soit l'auteur de cette loi dite d'« avoir fiscal » prouve en tout cas que ce n'est pas lui qui est à l'origine des « fuites », dont les auteurs sont activement recherchés par la police, qui ont permis au « Canard enchaîné » de publier la photocopie des déclarations d'impôts du premier ministre.

Jean DANÈS

(Lire la suite en dernière page.)

QUAND MARS A SES VAPEURS

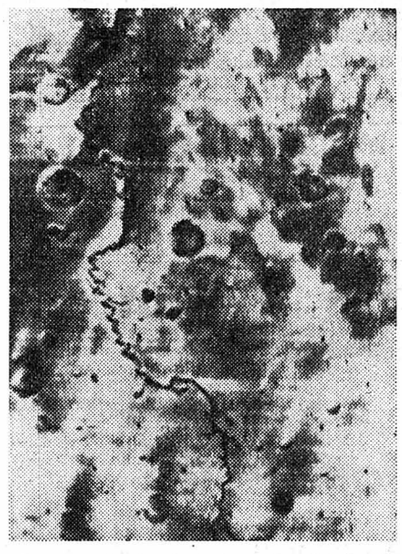

La plus récente photo transmise par l'engin américain. Le sillon représente la vallée Wandering. (Téléphoto AP)

WASHINGTON (AP). — De nouvelles informations transmises par « Mariner 9 » montrent que la planète Mars perd plus de 350.000 litres d'eau par jour, qui s'échappent de son atmosphère, ont affirmé les savants chargés du programme.

La vapeur d'eau peut être formée par les gaz émis par l'activité volcanique de la planète, ont dit aux journalistes les responsables du programme.

Grâce aux résultats fournis par « Mariner 9 », les savants peuvent choisir des sites volcaniques, sites dont l'érosion semble due plus à l'action de liquides qu'à celle des vents, comme lieux où se poseront les missions scientifiques de l'opération Viking, prévue pour 1975.

Des experts s'intéressent au mal dont souffre le dollar américain

(AP) L'énorme déficit du budget des Etats-Unis, la non-convertibilité maintenue du dollar accentuent l'incertitude. La spéculation reprend donc vigueur et les rumeurs circulent. Selon certaines hypothèses, des banques centrales s'efforceraient de résorber leurs avoirs considérables en dollars en achetant de l'or soit sur les marchés libres, soit directement à l'Afrique du Sud.

Cependant les ventes massives de dollars en Europe et la baisse record de la devise américaine qui en a résulté sont probablement les conséquences, qui n'auront qu'un effet fugace, des prévisions selon lesquelles le budget des Etats-Unis accusera un déficit considérable.

Les économistes américains pensent que la pression ne sera pas suffisante pour entraîner l'effondrement de l'accord sur les nouveaux taux de change conclu en décembre.

Tel est l'avis, notamment, de M. Saul. ancien secrétaire adjoint au Trésor, qui considère que les prévisions budgétaires ont été publiées à un mauvais moment et que de nombreux points demeurent dans le vague au sujet du déficit de la balance commerciale et de la nécessité de nouveaux impôts. Quant au déficit budgétaire prévu — 39 milliards de dollars — il estime qu'il est exagéré et qu'il sera de l'ordre de 34 milliards de dollars environ.

DIAGNOSTIC

Toutes ces incertitudes, dit-il, ont fait mauvais effet sur les marchés européens où l'on aime plus de précision concernant les prévisions budgétaires, et où les spéculateurs, anticipant sur une nouvelle dévaluation du dollar, ont fait monter le prix de l'or au niveau record de 49 dollars l'once.

Pour M. Saul. le dollar demeure fondamentalement solide. Les pressions qu'il subit sont d'ordre psychologique et ne cesseront que lorsque le Congrès aura modifié le prix de l'or.

Les incertitudes actuelles dans les questions monétaires internationales sont, dit-il notamment les suivantes : — les dollars américains en Europe ne sont pas rentrés aux Etats-Unis après la fixation des nouveaux taux de change ; — la mesure dans laquelle le volume des exportations américaines en Europe pourra être augmenté fait actuellement l'objet de négociations dont l'issue demeure incertaine.

Clifford Irving rendrait volontiers 500.000 dollars à condition que...

CHICAGO (AP). — Clifford Irving et sa femme ont affirmé qu'ils rendraient 500.000 dollars aux éditions Mcgraw-Hill en échange de l'abandon des poursuites engagées contre eux à propos de l'affaire des Mémoires du millionnaire Howard Hughes, écrit le « Chicago-Tribune ».

Mais, à New-York, Mcgraw-Hill, qui devait publier le livre, a démenti catégoriquement cette nouvelle.

Selon le journal, M. Nessen, défenseur des Irving, a fait cette proposition à M. Failes, conseiller de l'éditeur, dont la première réaction a été un refus.

Par la suite, au cours de nouvelles conversations avec MM. Failes et Mcgraw, président de la maison d'éditions, M. Nessen a souligné que la récupération immédiate de 500.000 dollars — somme que Mcgraw-Hill affirme avoir versée à M. Hughes — « vaut peut-être mieux que de ne rien obtenir après un long procès », précise le quotidien.

Plusieurs personnes ont été convoquées par le grand-jury de New-York pour être entendues à propos de cette affaire. Parmi elles, figurent M. Meier, conseiller scientifique de M. Hughes entre 1961 et 1967, et M. Tarpey, agent spécial du service postal, chargé de mener une enquête sur d'éventuelles fraudes postales.

Fernand Legros, le marchand de tableaux résidant actuellement en Suisse, et qui, comme nous l'avons annoncé dans notre édition de jeudi, a certaines choses à reprocher à l'écrivain. (Téléphoto AP)

LA RÉCLUSION À VIE POUR L'ASSASSIN DE C. PINGON

NYON (ATS). — Le Belge Constant Pellaers, 33 ans, qui avait assassiné le jeune étudiant savoyard Claude Pingon près de Crans-sur-Nyon, dans la nuit du 11 au 12 novembre 1970, a été condamné à la réclusion à vie par le tribunal criminel de Nyon.

Le jugement a été prononcé au terme d'un procès de trois jours. Pellaers a été reconnu coupable d'assassinat, brigandage qualifié, vol qualifié, dommages à la propriété et incendie intentionnel. Le tribunal a rejeté le rapport psychiatrique qui concluait à une responsabilité légèrement atténuée. Il a considéré le prévenu comme un délinquant d'habitude, particulièrement dangereux. Le condamné s'est laissé emmener sans aucune résistance.

Le canton de Vaud applique la libération conditionnelle, en cas de bonne conduite du détenu, après l'accomplissement des deux tiers de la peine. Dans ce cas ,la réclusion à vie se réduit pratiquement à une la peine. Dans ce cas, la réclusion te de la détention préventive subie par Pellaers (315 jours), ce dernier pourrait être libéré conditionnellement dans près de 14 ans.

Rappelons que le complice de Pellaers, Jacques Rompteau, 38 ans, Belge également, sera jugé dans son pays, où il est actuellement incarcéré.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11
L'actualité suisse : page 13
Les sports : pages 15 et 17
Le carnet du jour - les programmes radio-TV: page 23
L'économie : page 26
Dernière heure et bourses : page 27

Neuchâtel : deux incendies criminels sur la chaussée (Page 3)

Jura : Les Grottes de Réclère vendues aux enchères ! (Page 11)

Jugement au procès de la drogue à Lausanne : sévère mise en garde (Page 13)

RETOUR À LA VILLE

Autour de nous et dans le monde qui nous enveloppe se produisent sans cesse des mutations profondes, dont le plus souvent nous ne remarquons même pas la trace. Et même lorsque nous parlons à tout moment d'un phénomène qui nous préoccupe, nous sommes incapables d'en discerner les conséquences à moyen terme.

Ainsi, nous nous plaignons intarissablement d'être les esclaves de l'automobile, sans nous rendre compte que ce merveilleux instrument de progrès finira par nous détruire, si nous n'adaptons pas notre mode de vie à l'indispensable moteur à explosion.

La question, d'importance, qui se pose, est celle-ci : allons-nous vers la fin de la civilisation urbaine, du fait que l'automobile va tuer la ville ? Et la crise actuelle des grandes villes américaines marque-t-elle le début de ce déclin ? L'encombrement par les autos, et la pollution dont elles sont responsables, rendront-ils la vie impossible dans nos cités ? L'automobile a-t-elle donc à ce point déjà envahi, occupé, asservi la ville que les problèmes urbains sont devenus insolubles ?

En répondant « non » à ces questions, un architecte parisien de trente-huit ans, Bernard Oudin, prend position dans son livre, qui vient de paraître **(chez Robert Laffont, éditeur)**, sous le titre « Plaidoyer pour la ville », contre les politiques qui sacrifient le centre des villes au culte de l'automobile, et contre les urbanistes responsables du « désurbanisme ».

Tant aux citadins et à leurs visiteurs, qu'aux édiles, aux commeréants et aux industriels qui y exploitent leurs entreprises, l'auteur propose des thèmes de réflexion et quelques solutions. Il montre qu'il est tout à fait possible de mener dans les villes une existence supportable, et même agréable, à condition de la libérer de la tyrannie de l'automobile. Encore faut-il renoncer à l'ambition de construire la ville à l'échelle de l'automobile.

Car le développement gigantesque de l'automobile est incompatible avec la survie de la ville. Mais Bernard Oudin propose un urbanisme acceptant les concentrations et même certaines contraintes de la ville. Il rend aux citadins la conscience des avantages de la vie urbaine, en montrant que son épanouissement et son enrichissement sont inséparables de l'avenir de l'humanité le sort des civilisations ayant toujours été lié à celui des villes.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 janvier. Nick, Christoph, fils de Konrad-Helmut, mécanicien à Gals, et de Maria, née Ott. 1er février. Divorne, Cédric-Yvan, fils d'Yvan-Bernard-Pascal, électricien sur autos à Hauterive, et de Josiane-Yvonne, née Carrel. 2. Leuba, Marie, fille de Daniel-Roger, bibliothécaire à Neuchâtel, et d'Hélène-Marie, née Bauer. 3. Paccolat, Muriel, fille de Jacquis-Lucien, employé de commerce à Neuchâtel, et de Marie-Lyse, née Zwyssig.

DÉCÈS. — 1er février Michel, André, né en 1919, retraité de police à Maidières, par Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle, France), époux de Marguerite-Marie-Elisabeth-Monique, née Sevrain ; Schaldenbrand, Vincent-Jean-Pierre, né en 1970, fils de Jean-Gilbert-Marius et de Marie-Louise-Blandine, née Fragnière, à Neuchâtel ; Schäublin, Arthur, né en 1895, retraité à Lignières, époux de Marthe-Irène, née Droz.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

MESDAMES ! PROFITEZ.

Nous mettons en vente vendredi 4 et samedi 5 février des robes et deux-pièces en jersey à des prix modiques. Venez fouiller à la Boutique Jersey-Tricot, Seyon 5c, Neuchâtel.

coop-ol **Pommes** Golden I le sac de 3 kg **4.60**

Jonquilles le bouquet **1.40**

avec timbres Coop

BUFFET DU TRAM Colombier

Vendredi et samedi

CIVET DE LAPIN

Tél. (038) 41 11 98.

Ce soir, dès 20 h 15

Halle de gymnastique de Cernier

Grand MATCH AU LOTO

des Fribourgeois du Val-de-Ruz.
3 porcs fumés - sac de sucre - meule de fromage, etc.
Pas de quine en dessous de 5 fr.
Abonnements : 20 fr. et 10 fr.
Se recommande : la société.

VENDREDI SOIR

DANSE au Bellevue Les Hauts-Geneveys

avec le TRIO DADDY

NOTRE ATELIER

de couture accepte toutes réparations de vêtements achetés à nos rayons de confection dames, girls et tout pour l'enfant, dès ce jour et jusqu'au 25 février 1972.

Savoie-Petitpierre s.a. Rue du Seyon NEUCHATEL

Ce soir, dès 19 h 30,

Match au loto

des radicaux

Restaurant de la Métropole, Peseux, centre du village

Parking

Pour répondre à la demande générale, nous informons notre clientèle que notre magasin sera à nouveau

ouvert le dimanche

dès le 6 février.

JEAN MASSON

Parcs 129, NEUCHATEL.

Buffet de la Gare, BEVAIX

Ce soir dès 21 heures :

DANSE

Prolongation d'ouverture autorisée.

ATTENTION !

Association des carabiniers du Vignoble neuchâtelois.
L'assemblée annuelle, suivie du

souper tripes

traditionnel, aura lieu cette année le

samedi 19 février à 18 heures

au château de **COLOMBIER**

Convocation détaillée suivra.

NEUCHATEL FXC

Stade de la Maladière — Samedi 5 février à 16 h

REÇOIT

SERVETTE

Cartes de membres valables

EN DESSOUS DE 18 ANS ENTRÉE GRATUITE

(pièces d'identité)

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

L'annonce reflet vivant du marché

Les amis du vrai jazz ont été comblés

Présenté vendredi dernier à plus de 450 spectateurs, le film de Louis et Claudine Panassié a enchanté un auditoire particulièrement réceptif à la salle des conférences. Connaisseurs ou néophytes ont trouvé tout au long des deux heures et demi de projection de quoi apprendre, voir, et entendre de prestigieux musiciens. L'auteur se défend avec raison de présenter une « histoire du jazz ». Le film se découpe en trois parties : la première, d'initiation où de nombreux musiciens noirs présentent Hugues Panassié, père du cinéaste et le plus autorisé des critiques de jazz. Il est remarquable que, de nos jours, un fils consacre une partie d'un film à la gloire de son père, alors que nous parlons de conflits de générations ! Didactique au plus haut point, cette première partie se termine par une étourdissante démonstration des danseurs et danseuses de Lou Park, bien épaulés par la batterie de Joe Marshall.

Le deuxième volet propose le blues, les spirituals. Quelle merveilleuse musique, entièrement décontractée, où nous trouvons Sister Rosetta Tharpe, John Lee Hooker, et Memphis Slim, tous trois excellents dans des genres très différents (trois musiciens qui se sont produits avec grand succès dans notre ville). L'orchestre de Dick Vance et le trompettiste, hélas disparu depuis, Charlie Shavers, complètent cette partie pour le blues orchestral.

La dernière partie du film est un « concert filmé » où passent sur l'écran le batteur Zutty Singleton, Milton Buckner à l'orgue et Jo Jones à la batterie, l'orchestre de Buddy Tate, Lionel Hampton au vibraphone et à la batterie, le pianiste Willie The Lion Smith, les danseurs et les Panassié Stompers.

Et voyons pour la dernière fois le plus grand de tous : Louis Armstrong, qui parle et chante (sans aucun accompagnement mais avec quel swing !). Ces images sont bouleversantes.

Tout au long du film nous entendons et voyons pour la dernière fois le plus grand tous : Louis Armstrong, qui parle et chante (sans aucun accompagnement mais avec quel swing !). Ces images sont bouleversantes.

Du point de vue technique, le film est remarquablement bâti ; le son (sur bande séparée) est d'une qualité exceptionnelle, compte tenu du style reportage adopté par l'auteur. Félicitons le public neuchâtelois d'avoir toujours le bon goût d'aimer le vrai jazz et ceux qui le défendent. Laissons aux amateurs de hard bop, free, soul, pop, etc., le soin de se retrouver en chapelles confidentielles pour des auditions gratuites d'un gallimatias mathématique dépourvu d'émotion.

A.G.

CORTAILLOD

Rendez-vous des jeunes champions

(c) Samedi après-midi à la salle de gymnastique du nouveau collège, se déroulera la finale du championnat cantonal à l'artistique junior. Plus de 40 jeunes sélectionnés régionaux s'affronteront en concours intersections et individuels. L'Association cantonale des gymnastes à l'artistique organise ces joutes.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 3 février Température. moyenne. 0,2 ; min. : -1,2 ; max. : +1,4. Baromètre : moyenne : 714,6. Eau tombée : 0,6 mm. Vent dominant : direction : est jusqu'à 15 h 45, sud, sud-est, calme à faible. Etat du ciel : couvert par brouillard, pluie à partir de 16 h.

Niveau du lac du 3 février à 6 h 30 : 428.59

Température de l'eau : 4 ½ °

Prévisions météorologiques. — Ouest et nord-ouest de la Suisse : le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert et des précipitations intermittentes se produiront, avec de la neige au-dessus de 1600 à 2000 mètres.

La température en plaine restera comprise entre 2 et 8 degrés. Les vents du secteur sud seront modérés à forts en montagne.

Centre et est de la Suisse, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera partiellement ensoleillé avec une nébulosité changeante, passagèrement abondante.

La température en plaine sera comprise entre plus 1 et moins 4 degrés la nuit et entre 1 et 6 degrés l'après-midi. Dans les grandes vallées des Alpes, sous l'influence d'un foehn parfois violent, elle atteindra 10 à 15 degrés. En montagne, les vents du sud seront généralement forts.

Evolution pour samedi et dimanche. — Au nord des Alpes : en plaine couverture de brouillard ou de stratus se dissipant en majeure partie l'après-midi. Au-dessus et dans les autres régions, nébulosité variable, passagèrement très nuageux dans l'ouest.

COMMUNIQUÉ

Concert au temple des Valangines

Mady Bégert, organiste, et Alexandre Rydin, clarinettiste, convient le public mélomane de Neuchâtel et des environs à un récital au temple des Valangines di manche. Le programme comprend des œuvres d'A. Carreira, de B. de Olague, d'A. de Cabezon, de Zeredia, de Veracini, de F. Kuckuck, de Clérambault et de J.-S. Bach. Mentionnons encore deux œuvres de notre concitoyen Jean Nyder. Cet artiste qui, à ses activités de pianiste et de professeur, joint celle de compositeur nous fera entendre un poème pour clarinette et orgue : Sursis, et une page pour clarinette seule : Incantation.

Au volant la vue c'est la vie

La section neuchâteloise de l'ACS organise pendant deux semaines (jusqu'au 12 février) un contrôle de la vue. Le procédé est très simple et ne demande aucune préparation. L'appareil de contrôle, de marque Keystone, est installé au rez-de-chaussée du magasin « Aux Armourins S.A. » à Neuchâtel. Le test permet de déceler les éventuelles insuffisances visuelles. Les personnes dont la vue présente des lacunes sont invitées à consulter un occuliste. Cette campagne intéresse les automobilistes évidemment mais aussi tous les usagers des voies publiques qu'ils soient piétons, cyclistes ou motorisés. L'intérêt de ces tests ouverts à tous est évident car bien des personnes examinées sont reconnaissantes d'être informées de leurs déficiences. Signalons que le contrôle est gratuit et sans engagement ; un certificat est délivré à toutes les personnes qui se sont prêtées à l'examen.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Championnat scolaire de hockey sur glace

Le tournoi scolaire neuchâtelois s'est poursuivi à Monruz. Il a donné les résultats suivants :

GROUPE C

C 1. — HC Calbaros - HC Feutersoey 0-9. ACBB Paris - Estudiantes II 9-0. HC Calbaros - Estudiantes II 0-2. ACBB Pars - HC Feutersoey 6-2.

Classement : 1. ACBB Paris (qualifié pour finales de samedi matin) ; 2. Feutersoey ; 3. Estudiantes II ; 4. HC Calbaros.

C 2. — Saint-Louis Blues - Montréal 0-2. Estudiantes I - Toronto Mapleheaves 7-0. Saint-Louis Blues - Toronto Mapleheavers 0-2. Estudiantes I - Montréal 2-1.

Classement : 1. Estudiantes I (qualifié pour finales de samedi matin) ; 2. Montréal ; 3. Toronto Mapleheaves ; 4. Saint-Louis Blues.

B 3. — Classement 3me et 4me place gr. 3 : Chicago York bat Zurich 2-0.

HORAIRE DES FINALES

SAMEDI 5 FÉVRIER 1972 :

730 - 800 Cat. B. Rangers - New-York. **810 - 840 Cat. C** ACBB Paris - Estudiantes I. **900 - 930 Cat B.** Rangers - gagnant Serrières - Sapporo. **950 - 1010 Cat. C.** ACBB Paris - gagnant gr. C3. **1030 - 1050 Cat. B.** New-York - gagnant Serrières - Sapporo. **1110 - 1140 Cat. C.** Estudiantes I - gagnant gr. C3.

SERRIÈRES

Accident de travail

A 19 h 20 hier, l'ambulance de la police locale a transporté à Pourtalès un ouvrier de 38 ans, M. Félix Parzanese, domicilié à Boudry, qui s'était coupé un doigt en travaillant dans les Fabriques de tabacs, réunies à Serrières.

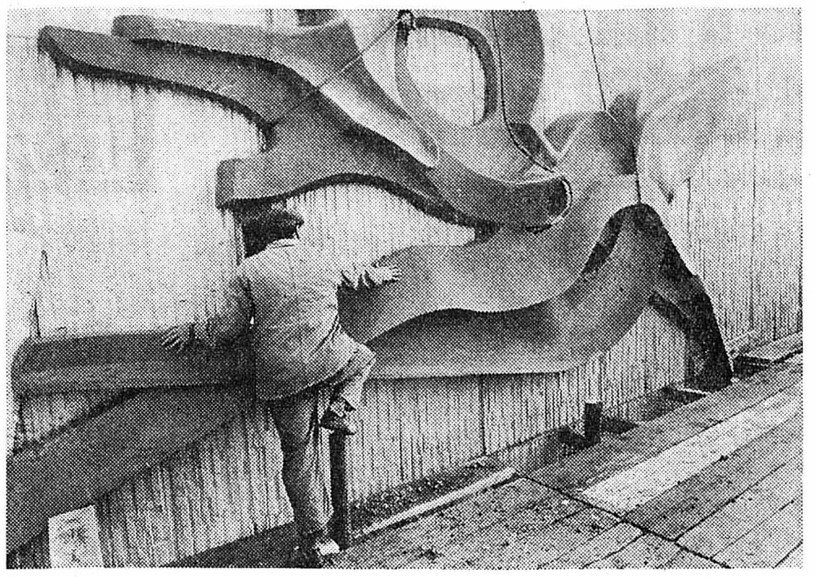

POSE D'UNE ŒUVRE D'ART AU CENTRE DES MÉTIERS DE COLOMBIER

Hier a eu lieu au Centre professionnel de Colombier la pose de l'œuvre d'art due à l'artiste Martin Hirschi. Pesant trois tonnes et mesurant sept mètres sur quatre, elle a été coulée en une seule fois par une entreprise du Locle. Elle est posée sur la façade nord-est du bâtiment, juste en bordure de route. Ainsi, tous les passants pourront admirer cette magnifique réalisation. L'artiste a assisté à cette mise en place pour laquelle une grue a dû être utilisée. (Photo J.-P. Baillod)

Crédits votés à Colombier

De notre correspondant :

Le Conseil général de Colombier siégeant hier soir sous la présidence de M. Jacques Romanens, a accepté plusieurs crédits. En début de séance, le président Romanens a salué la présence de M. Jean-Pierre Kohli, nouveau conseiller général. M. Jean Luy, représentant du parti radical, a été nommé membre de la commission pour l'aménagement des rives en remplacement de M. Marcel Robert, décédé.

Le législatif a ensuite voté un crédit de 150.000 fr. pour la construction d'un trottoir et l'élargissement de la chaussée de la route de Notre-Dame, dont à déduire la participation de l'Etat (37.500 fr.) et celle de la Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets (56.250 fr.). La dépense nette à la charge de la commune reste donc de 56.250 francs, montant qui sera couvert par voie d'emprunt.

Pour assurer à la route de Notre-Dame la largeur minimale de 7 m exigée par les ponts et chaussées, la commune doit acheter aux propriétaires-bordiers, les terrains utiles à son élargissement. En conséquence, le Conseil général avait également à se prononcer sur l'acquisition de terrains représentant 630 m2 pour un montant de 14.000 francs. C'est à l'unanimité que ce crédit a été accepté. D'autre part, le Conseil général a accepté un arrêté autorisant le Conseil communal à contracter un emprunt de 500.000 fr. servant à couvrir une partie des frais de travaux réalisés en 1971. La proposition de Mme D. Monnier de nommer une commission pour l'étude du problème des loyers des bâtiments communaux n'a pas été retenue.

Dans les divers, le Conseil général a voté une résolution demandant au comité-directeur de Cescole de réétudier la création d'un parc à vélos proche des services industriels, sur le terrain de l'Etat, ceci afin de préserver la sécurité des élèves. D'autres points d'un ordre mineur ont été soulevés.

CORNAUX

Vente de mimosa retardée

(sp) Comme les élèves ne seront pas encore de retour du camp de ski samedi, la vente de mimosa aura lieu, exceptionnellement, lundi à Cornaux. Les « préprof » passeront dans tous les ménages pendant la matinée.

A la STEP : emprunt ratifié

(c) Dans sa séance de mercredi, le conseil intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie de Colombier (STEP) présidé par M. Edmond Imfeld (Auvernier) a adopté, à l'unanimité, un arrêté concernant un emprunt de consolidation d'un million de francs. En outre, M. E. Singer, de Colombier, a été nommé membre de la commission du budget et des comptes du Syndicat, réunissant les communes d'Auvernier, Bôle, Colombier, Corcelles et Peseux.

Neuchâtelois à la radio

Samedi à 21 h 40 sur le premier programme de Sottens, au cours de la soirée musicale, Ph. Huttenlocher, baryton, chantera un ballet de Monteverdi. Dimanche à 22 h 40 sur le même programme, Pierre et Mousse Boulanger parleront de l'humour noir. Ce même jour, sur le second programme, à 15 h nous entendrons, dans la joie de chanter et de jouer, le septette Areusia, de Fleurier. A 16 h 35, June et Georges Pantillon joueront à deux pianos une sonate de René Gerber. Enfin, à 19 h 30, nous entendrons de jeunes artistes au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds.

Lundi, l'émission de la bonne tranche nous fera entendre les réponses des Verrières. Sur le escond programme, la rières. Sur le second programme, la pianiste Huguette Bolle jouera des pages de Debussy lors de l'émission de Midi musique. Mardi à 21 h, le pianiste Pascal Sigrist jouera des pages de Manuel de Falla, sur le second programme. Mercredi vers 13 h, sur le second programme, le flûtiste Aurèle Nicolet jouera, avec André Luy, une sonate de Mozart. Le journal romand de ce jour-là sera l'édition neuchâteloise, à 18 h. Jeudi, le baryton Ph. Huttenlocher chantera à 16 h un psaume de Colonna, sur le second programme.

La « Chaîne du troisième âge »

Dons reçus au compte de chèques postaux 20 - 1888 à Neuchâtel pour la « Chaîne du troisième âge ».

Report du 2 janvier : 14.762 fr. 30 ; anonyme, Colombier 20 fr. ; Bernerat, Neuchâtel 10 fr. ; anonyme, Neuchâtel 5 fr. ; I. Ischer, Neuchâtel 20 fr. ; A. Meylan, Cormondrèche 20 fr. ; anonyme, Neuchâtel 20 fr. ; M. Walther, Neuchâtel 15 fr. ; Ls. Thiébaud-Nicolet, Colombier 30 fr. ; anonyme, Neuchâtel 30 fr. ; anonyme, Couvet 50 fr. ; S.C. Neuchâtel 50 fr. ; V.F. Peseux 100 fr. ; groupe des Coopératrices Corcelles-Cormondrèche 150 fr. ; G. B. Hauterive 200 fr. ; total 15.482 fr. 30.

Vers la construction d'immeubles locatifs à caractère social au Plateau de Diesse

Une séance d'information réunissant les autorités communales du Plateau de Diesse s'est tenue à Nods. Organisée par une société immobilière de Moutier, cette réunion avait pour but d'examiner la possibilité de construire dans un bref avenir, un ou plusieurs immeubles locatifs à Prêles, Nods, Lamboing et éventuellement à Diesse. Assistaient à la séance MM. Jacques Perrenoud, maire de Lamboing, Albert Giauque, maire de Prêles, Fernand Rollier, député-maire de Nods accompagnés de membres des conseils communaux, Francis Erard, député, président du syndicat d'aménagement du Plateau de Diesse.

En ouvrant les débats, M. Etique, président de la société immobilière, définit les buts poursuivis : venir en aide, partout où les besoins se manifestent, à des communes ou des groupements, en leur mettant à disposition l'expérience et les prestations techniques et financières d'une société ayant pour vocation de construire des immeubles locatifs à caractère social. M. Jean-Jacques Wüthrich, architecte, exposa ensuite les diverses possibilités offertes en vue de financer les constructions envisagées. Après avoir rappelé les dispositions légales existant dans le canton de Berne et en Suisse, M. Wüthrich insista sur l'importance de l'arrêté fédéral qui sera soumis au peuple suisse le 5 mars et qui prévoit notamment l'accès à la propriété privée par des mesures financières inédites.

La discussion fit ressortir le besoin réel de logements pour tous les villages du Plateau. Les jeunes gens, en se mariant, trouvent difficilement un logement. Aussi, la plupart émigrent vers les villes voisines, ce qui explique le dépeuplement de la plupart des villages du Plateau. Dans un village, une pétition a même été lancée, réclamant de la part des autorités, des mesures immédiates afin de pallier la crise du logement. En conclusion, il a été décidé que chaque commune procéderait à un inventaire réel des besoins afin de connaître exactement l'ampleur des constructions envisagées. Certaines communes vont nommer à cet effet, une commission d'étude ad hoc.

La neige dans le Jura neuchâtelois

			PISTES	REMONTÉES
TETE-DE-RAN	35-40	POUDREUSE	BONNES	FONCTIONNENT
LA VUE-DES-ALPES	30-40	DURE	TRES BONNES	FONCTIONNENT
LA CORBATIERE/ LA ROCHE-AUX-CROCS	30-40	POUDREUSE	BONNES	FONCTIONNENT
LES BUGNENETS/ LES SAVAGNIERES	30-40	POUDREUSE	BONNES	FONCTIONNENT
LE PÂQUIER/ LE CRÊT-DU-PUY	30	POUDREUSE	BONNES	FONCTIONNENT
BUTTES-LA ROBELLA/ CHASSERON NORD	35-70	POUDREUSE	BONNES	FONCTIONNENT
LA CHAUX-DE-FONDS/ CHAPEAU RABLÉ	---	---	---	---
LE LOCLE/ SOMMARTEL	15-20	POUDREUSE	PRATICABLES	FONCTIONNENT
CHAUMONT	20-30	POUDREUSE	BONNES	---

PISTES BALISÉES PRATICABLES POUR SKI DE RANDONNÉES A TETE-DE-RAN, LA VUE-DES-ALPES, LA CHAUX-DE-FONDS, LA ROBELLA, LES CERNETS-VERRIERES.

La vie de nos sociétés

Chez les contemporains 1894 de Neuchâtel

Les contemporains de 1894 ont siégé lundi à Neuchâtel sous la présidence de M. Albert Amann. Le procès-verbal, le rapport du président et les comptes ont été approuvés. L'assemblée s'est levée pour honorer la mémoire de plusieurs collègues décédés.

Le comité, composé de MM. Albert Amann, président ; Joseph Bricola, secrétaire ; Camille Montandon, caissier ; Edmond André, chef de course, et Charles Robert a été réélu. Le projet de course en juin au Signal-de-Bougy et à Rolle en car et en bateau a été approuvé à l'unanimité. Il a été question de marquer les 80 ans par une sortie de trois jours en Champagne.

Avec « La Brévarde »

La société de chant « La Brévarde » a siégé à Neuchâtel et formé son comité comme suit : président : Hubert Badoux ; vice-président : Laurent Richard ; caissier : Roger Rochat ; secrétaire : Roger Gelin ; secrétaire aux verbaux : Marcel Burkhardt ; assesseur : Jean von Gunten ; archiviste : Daniel Toedli.

La société prépare sa soirée annuelle avec la Chanson du Pays de Neuchâtel. Elle aura lieu le 26 février à Serrières. La société participera également au 75me anniversaire de « L'Espérance » de Trapers en interprétant en commun la Messe de Gounod.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Mario LODOLO

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Peseux, janvier 1972.

Très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues,

Madame Philippe PROST

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, ou leurs dons ; elle leur exprime toute sa reconnaissance.

Neuchâtel, février 1972.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Hans LORENZ

exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours de cruelle épreuve.

La famille de

Madame Julie-Adèle PHILIPPIN-BONJOUR

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leurs messages de condoléances et leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance

La Neuveville, janvier 1972.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Ernest Bach-Hügli, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Charles Vaucher, à Corcelles ;
Madame Marie Bernet, à Lausanne ;
Madame Ida Dizerens, à Lausanne ;
Monsieur Henri Bach, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Albertine BACH

née HÜGLI

leur bien-aimée épouse, maman, tante et amie, enlevée à leur affection, dans sa 77me année, après une longue maladie.

Corcelles, le 3 février 1972.
(Les Chesaulx 6)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, vendredi 4 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hospice de la Côte, à Corcelles, c.c.p. 20 - 391

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Père, je remets mon esprit entre tes mains.

Luc 23 : 46.

Madame et Monsieur Jean Lechot-Rais, à Court, et leurs enfants ;
Madame Doris Rais, à Wallisellen, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur William Tännler, à Bienne ;
Monsieur et Madame Hans Kænzig-Sägesser, à Wiedlisbach ;
Madame E. Ebneuter-Kænzig, à Lugano,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Suzanne KAENZIG-RAIS

leur chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 71me année, après une longue et pénible maladie supportée avec vaillance.

Bienne, le 2 février 1972.
(Chemin Vert 2)

L'incinération aura lieu le samedi 5 février 1972.

Culte à 9 heures, au crématoire de Bienne, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

La fête de la Saint-Blaise: des propos aimables du vrai jazz et du vin qui coulait, coulait...

De notre correspondant :

Des projecteurs installés, depuis quelques jours, jetaient sur les murs du temple une lumière qui rendait la pierre jaune bleuâtre. Des particules humides de brume la filtraient. Dès que la nuit tomba, hier soir, Saint-Blaise était entouré d'un halo. C'est alors que la fête a commencé à prendre son rythme.

Au temple, à 18 h 30, où tous les bancs étaient occupés, la cérémonie officielle s'est déroulée en présence du conseiller d'Etat Jacques Béguin, président du gouvernement neuchâtelois. M. Lucien Robert, président de la commission du 3 février, lia les différentes parties qui composaient cette heure de réflexion empreinte de sérénité. Cette année, Mme Janine Robert-Challandes, député au Grand conseil, s'adressa aux jeunes de la commune, en passe d'atteindre, en 1972, leur majorité. En se référant d'abord aux coutumes tribales de l'Afrique, Mme J. Robert démontra que l'incorporation des jeunes à la société des adultes était, somme toute, un rite universel. Elle souligna qu'il était aussi nécessaire de se rappeler que la situation de vie facile d'aujourd'hui a pu être acquise gr-ce aux efforts des généra-était aussi nécessaire de se rappeler que la situation de vie facile d'aujourd'hui a pu être acquise grâce aux efforts des générations précédentes. Elle précisa que nos institutions politiques étaient menacées par un danger : l'indifférence des habitants des cités. Elle salua particulièrement la présence d'un certain nombre d'étrangers parmi les jeunes.

DES REMERCIEMENTS ET DES PRIX

Un souvenir fut ensuite remis à chacun par les autorités communales. Deux d'entre eux remercièrent la commune de son geste. Mlle Antoinette Zwahlen tint des propos élevés, au nom des jeunes filles et M. Jean-Michel Thomet en fit autant pour les jeunes gens. M. David-Louis Bardet, président de la commission scolaire, procéda à la remise des prix du concours scolaire annuel aux six jeunes lauréats d'une des classes de 5me année primaire. Ces écoliers avaient rédigé, avec une verve poétique certaine, quelques courtes définitions de plantes, d'arbres ou d'animaux.

Les participants à la manifestation écoutèrent aussi deux chants interprétés par le chœur d'hmmes « L'Avenir », placé sous la direction du professeur Roger Sommer, tandis que le pasteur Richard Ecklin, qui avait ouvert la cérémonie par une prière, la conclut par la bénédiction.

Peu après, le Conseil communal recevait ses invités dans les couloirs de l'école où de tous côtés s'échangèrent des propos aimables.

UN GRAND MOMENT DE JAZZ

Tandis que les invités se retiraient des corridors de l'école, dans la grande salle de ce même bâtiment, les orchestres « Swiss Dixie Stompers » et « Amis du jazz » enchaînaient avec des rythmes endiablés de jazz authentique. Dans la salle, l'atmosphère se chauffait graduellement. A tout moment des applaudissements retentissaient. A une cadence rapide, les notes se succédaient. L'ambiance étant grande. On vivait un grand moment de jazz.

Contraste : les rues, mieux éclairées que d'habitude, étaient peu animées parce que la pluie n'engageait pas les badauds à s'attarder. Cependant, dans des caves ouvertes pour la circonstance, dans les établissements publics, on jasait beaucoup. Et pour cause... On évoquait la parution impromptu d'un journal satirique « Le Jaseur du 3 février » sur le gril duquel avait passé le tout Saint-Blaise. Mais, les minutes passaient, plus vite que d'ordinaire.

Imperceptiblement, le 3 février basculait vers le 4. Ici et là, les derniers attardés joyeux, cramponnés aux bancs et chaises ainsi qu'aux comptoirs des estaminets, tentaient de retenir un peu ce jour qui s'en allait. Peu à peu, il leur échappa leur laissant le temps de prendre conscience — péniblement peut-être — que c'était déjà le lendemain, donc une autre réalité !

C. Z.

En haut, Mlle Zwahlen, porte-parole des jeunes entrant dans la vie civique pendant son allocution. En bas, les « Swiss Dixies Strompers »

Ecoles catholiques et école publique

En supplément à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel, figure cette motion déposée par MM. Auguste Locher et Marcel Wildhaber :

« Les écoles catholiques de Neuchâtel dispensent actuellement à 197 élèves dont 150 sont domiciliés sur notre territoire communal, un enseignement conforme au programme officiel. Organisés sous la surveillance de la commission scolaire, les examens de fin d'année sont reconnus par elle. Le matériel scolaire et d'enseignement utilisé est le même que celui mis à la disposition des écoles publiques.

» Il serait équitable que ce matériel soit fourni gratuitement aux élèves comme il l'est pour tous ceux qui fréquentent l'enseignement officiel. Sur la base des comptes de l'année 1970, il en résulterait une dépense moyenne de 43 fr. 67 par élève domicilié à Neuchâtel fréquentant les écoles catholiques.

» En raison des services rendus à la Ville par les écoles catholiques, les soussignés demandent au Conseil communal d'étudier la fourniture par la commune du matériel scolaire et d'enseignement officiel aux élèves de ces écoles domiciliés à Neuchâtel. »

Au tribunal de police de Neuchâtel

RIEN NE VA PLUS ! DES VOITURES SE TAMPONNENT ALORS QU'ELLES SONT À L'ARRÊT ET, TENEZ-VOUS BIEN, LES PERCHES RÉTRÉCISSENT EN MOURANT...

Le tribunal de police de Neuchâtel a. siégé hier sous les présidences successives de Mlle G. Fiala et de M. J. Ruedin, Mme M. Steininger assumait les fonctions de greffier.

Si les cas d'ivresse au volant sont malheureusement monnaie courante, il est plus rare que le prévenu soit une femme. B.R. passa une soirée qu'on imagine haute en couleur, au cours de laquelle elle but de 1 à 2 litres de vin blanc, et qu'elle décida de prolonger durant toute la nuit. Ce n'est en fait que vers 10 heures du matin qu'elle se disposa à rentrer en voiture. Mal lui en prit puisqu'elle ne tarda pas à s'endormir au volant. Son véhicule s'écrasa contre un mur à gauche de la route. La voiture rebondit et retraversa la route dans l'autre sens avant de s'immobiliser sur le bas-côté.

La prise de sang fatidique devait révéler un taux d'alcoolémie de 2 à 2,3 ‰. La prévenue, B.R., s'est vue infliger une peine de 5 jours d'emprisonnement avec sursis et 200 fr. d'amende. Elle paiera en outre 180 fr. de frais.

COLLISION : LES VOITURES ÉTAIENT A L'ARRET !

Au cours d'une manœuvre effectuée dans une rue de la ville, une légère collision s'est produite entre les voitures de G.M. et de V.R. Rien que de très banal, si ce n'est le fait que les deux véhicules se sont heurtés alors qu'ils étaient tous les deux à... l'arrêt ! C'est du moins ce qu'ont déclaré les deux conducteurs avec un bel ensemble et au mépris de toute logique...

L'un prétendait que la personne qui le suivait avait perdu la maîtrise de son véhicule, et l'autre affirmait au contraire que la voiture qui le précédait avait brusquement reculé. Faute de preuves les deux conducteurs ont été acquittés tous les deux, chacun d'eux prenant en charge ses propres dégâts.

Pour avoir violé les règlements en matière de pêche en ne rejetant pas à l'eau des perches qui n'atteignaient pas les 15 cm réglementaires, F.M. a été condamné à 40 fr. d'amende, bien qu'il ait allégué que les poissons « avaient rétréci en mourant »...

« L'ALIBI KEHOUADJI »

Il a été donné lecture du jugement concernant la cause D.R. Cette affaire a été relatée dans ces colonnes il y a une semaine sous le titre : « Toujours le mélange alcool plus tranquillisants ». Pour rappeler brièvement les faits, D.R. qui prenait régulièrement un puissant tranquillisant, de l'Insidon, s'est mis au volant de sa voiture après n'avoir consommé que deux verres de vin rouge. En chemin sa voiture a endommagé un véhicule qui roulait en sens inverse, puis D.R. a pris la fuite.

D.R. a déclaré n'avoir aucun souvenir de cet accident et a donc plaidé l'irresponsabilité due à un état second provoqué par le mélange « Insidon + alcool ».

Le compte-rendu de ces faits a certainement réveillé dans plusieurs esprits le souvenir de la levée de boucliers suscitée dans l'opinion publique par la célèbre affaire Kehouadji où le pévenu avait été acquitté bien qu'il y ait eu mort d'homme. Certaines personnes estimeront que D.R. a pu commettre une faute en prenant délibérément de l'Insidon avec de l'alcool alors que la posologie est généralement jointe à tout médicament. Il ressort du dossier deux points qu'il serait bon de préciser et qui éclaireront peut-être le cas qui nous occupe sous un jour différent.

POURQUOI UN FLACON NEUTRE ?

Les médicaments prescrits à D.R. lui ont été remis dans un flacon neutre qui ne comportait aucune indication. De plus, il a été établi que son médecin l'avait autorisé à boire du vin rouge en petite quantité, lui interdisant le vin blanc et les alcools forts. Prenant en considération ces éléments et tenant compte des circonstances particulières dans lesquelles cette affaire s'est déroulée, le tribunal n'a pas retenu l'ivresse au volant, mais il a maintenu le chef d'accusation de délit de fuite admettant qu'il n'était pas dû à l'intention de se soustraire à une prise de sang. Pour ces raisons, D.R. a été condamné à 250 fr. d'amende, les frais de la cause s'élevant à 230 fr. sont également à sa charge.

C. Fx

Les fidèles de la Maladière vont construire une salle de paroisse

La paroisse de la Maladière va bientôt réaliser un projet qui lui tient à cœur. Elle commencera, aux premiers jours du printemps, la construction d'une salle de paroisse dont elle a un urgent besoin, et dont les plans sont de l'architecte P.-A. Debrot. La construction prendra place entre la chapelle de la Maladière et l'immeuble au pied duquel se trouve le café de Gibraltar.

Dans un bâtiment de 25 mètres de longueur et de 9 mètres de largeur — la place disponible n'est pas immense — seront aménagés une salle de paroisse pouvant accueillir 120 personnes assises ou 80 autour des tables, et qui peut être divisée en deux, une cuisine très moderne, des salles de conférence et de réunion, et au sous-sol, un local de jeux pour la jeunesse. Il y aura projet de démolition et de reconstruction de l'immeuble Maladière 59.

En attendant sa réalisation, la paroisse va construire sa salle, en même temps qu'elle rénovera les trois façades est, ouest et nord et le hall d'entrée de la chapelle, l'intérieur ayant subi un rajeunissement il y a une quinzaine d'années. La façade principale, qui donne sur la rue de la Maladière, est, compte tenu de sa valeur architecturale, protégée, et elle avait été restaurée naguère grâce aux subventions cantonales et fédérales.

ENCORE 50.000 francs

Ces travaux sont estimés à environ 350.000 fr. y compris les rénovations. Les paroissiens ont déjà donné 100.000 fr. et les responsables, le pasteur Eugène Hotz et M. Marc Schläppy en tête, en attendent encore 50.000 francs ! L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise fournira un prêt de 40.000 fr. à faible intérêt et, pour le solde, la paroisse contractera un emprunt hypothécaire.

Jadis, ce fut une chapelle catholique, achetée par l'hôpital Pourtalès tout proche, qui la revendit finalement à la paroisse protestante de Neuchâtel.

Informations horlogères

Les «B. O.» se mettent à l'heure

En 1970, près de 470.000 pièces ont été déposées dans les sept bureaux suisses de contrôle officiel de la marche des chronomètres. On pense que ce chiffre a été dépassé en 1971 mais y en aura-t-il autant dans l'avenir ? Le règlement des « BO » étant en cours de revision et devant devenir beaucoup plus sévère, les chiffres de 1973, qui sera vraisemblablement la première année d'application des nouveaux critères, pourraient s'en ressentir. Aussi précise soit-elle, une montre ne peut plus avoir droit au titre de chronomètre si elle n'est pas parfaitement étanche, si elle ne résiste pas à un champ magnétique et au choc. La revision porte donc sur l'introduction de méthodes dynamiques correspondant, comme c'est le cas pour les épreuves de l'Observatoire de Neuchâtel, aux conditions réelles du porter.

Aux notions de fiabilité se sont greffés des problèmes financiers concernant principalement les émoluments dus pour le contrôle et les rabais. On devine pourquoi la négociation fut longue et ardue (ch.).

Le kilo de pain à Neuchâtel : encore 1 fr. 30, mais...

Nous avons annoncé dans notre édition d'hier que l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers a proposé aux différentes sections suisses d'augmenter le prix du pain.

Il est vraisemblable que cette mesure sera adoptée dans le canton de Neuchâtel. Les frais généraux des boulangers ont fait un bond ces derniers temps et les meuniers ont également annoncé une hausse de prix de leurs produits. En Engadine par exemple le kilo de pain est déjà vendu 1 fr. 40, soit dix centimes de plus que chez nous.

La décision d'augmenter le prix du pain se prend maintenant sur le plan cantonal, lors d'une assemblée générale. Une séance n'étant pas prévue avant la fin du mois ou le début de mars, les ménagères neuchâteloises continueront donc à payer, pendant quelques semaines encore, 1 fr. 30 pour un kilo de pain.

CORTAILLOD

Gymnastique et cinéma

(c) Après leur séance hebdomadaire de culture physique, dirigée par Mme Rieder, les personnes âgées ont eu le plaisir, jeudi, de vivre par le film un safari au Kenya et une randonnée algérienne, ceci grâce à l'amabilité d'un habitant du village, M. Marc Theubet.

Souvent méthode varie... dans les jardins d'enfants

Au numéro 8 du passage Maximilien-de-Meuron, deux classes de jardin d'enfants, deux classes d'enfants heureux... Le 31 janvier, une des deux jardinières a quitté son poste. L'autre matin, une vingtaine de gosses ont dû sortir de chez eux un peu inquiets. A six ans, quand on perd une maîtresse qu'on aime et qu'on va en retrouver une autre pour deux mois seulement, et qu'ensuite il faudra de nouveau la quitter, il y a de quoi être agité...

Le soir avant son départ, la jardinière, Mlle Berthoud, avait tenu à réunir les parents de « ses » enfants. Il y avait là, pourtant, plus qu'un simple « au revoir » à des personnes avec lesquelles elle avait eu d'excellents rapports. En effet, excepté un motif personnel important, la décision de cette jeune femme de quitter son poste aurait été quelque peu accélérée en raison de ses conceptions pédagogiques « modernes ». « Simple question de discipline et de désordre », dit-on du côté officiel. Mais il est clair que la « discipline », dans une méthode comme celle de reinet (appliquée dans les comme celle de Freinet (appliquée dans les deux classes du passage de-Meuron) est étroitement liée à la méthode...

DISCIPLINE PERSONNELLE

Ses méthodes, Mlle Berthoud les a justement exposées au début de la réunion des parents qu'elle avait convoqués mardi soir, et à laquelle avaient été invités le conseiller national Philippe Mayor et Mme Neuenschwander, conseillère surveillante pour les jardins d'enfants.

Il est clair qu'on ne peut inculquer au bambin de cinq ans, une notion de discipline au sens scolaire puisque, de toute façon, il entrera à l'école primaire dans une classe où les trois quarts des enfants (qui n'ont pas passé un an dans un « jardin ») ne l'auront pas acquise. D'autre part, il est beaucoup plus important pour l'enfant de trouver une discipline personnelle. Il ne doit pas faire ceci ou cela « parce que la maîtresse l'a dit », mais il faut qu'il saisisse pourquoi, à tel moment, la maîtresse peut lui demander de se taire, de s'asseoir, etc... Qu'il comprenne qu'il y a dans ces ordres des raisons plus précises qu'un simple acte d'autorité.

A cet âge, l'épanouissement de l'enfant est lié à plusieurs facteurs de liberté. Il est un bouillonnement constant d'imagination et de création. La règle devient donc de le suivre plutôt que de le guider, lui donner le sentiment qu'il fait ce qu'il veut.

D'autre part, chaque enfant a une « période sensible » d'assimilation de tel phénomène qui varie de celle de ses petits camarades. Il faut donc que la jardinière soit constamment aux aguets et disponible, pour ne pas rater ce moment d'adhérence...

Dans ces conditions, la jardinière ne peut absolument pas arriver le matin avec un programme précis dans la tête et l'appliquer. C'est l'enfant qui apporte à l'école le programme, par ses remarques, ses réactions, ses étonnements. Ce n'est pas pour autant « l'anarchie » dans les jardins d'enfants ! Il y a certes des « lignes directrices » générales. A la fin de l'année, on voit bien que les enfants n'ont pas fait mille heures de dessin et une de précalcul, et qu'ils n'ont pas travaillé uniquement individuellement, mais qu'au contraire, ils ont eu de nombreuses heures de travail collectif.

DES IDÉES, DES MÉTHODES...

Mais les jardinières, formées dans des écoles différentes, y acquièrent des méthodes différentes. Même à l'intérieur d'une seule méthode, on trouve des degrés d'application. Pourtant, toutes les classes, à Neuchâtel, ont pour base de respecter au maximum la liberté de l'enfant, de le laisser s'exprimer à « ses moments », que la maîtresse ait été nourrie de Freinet ou de Montessori...

La méthode de Mlle Berthoud (appliquée avec sept volées déjà) semble en tout cas convenir parfaitement à l'épanouissement de l'enfant, les témoignages de leurs parents le prouvent.

Une nouvelle jardinière va prendre la relève au mois d'avril. Va-t-elle appliquer les mêmes méthodes ? Et la maîtresse assurant l'intérim, dont on sait « qu'elle n'adhère pas à 100 % à la méthode Freinet » ? Les enfants auront-ils à souffrir de ces changements successifs, en devant s'adapter par deux fois à un nouveau système ?

Mlle Berthoud avait d'ailleurs elle-même proposé une remplaçante qu'elle savait travailler dans les mêmes directions qu'elle. Cela n'aurait-il pas été en tout cas pour l'enfant une garantie de ne pas devoir s'adapter à un autre système de « discipline » ? M. Mayor en a décidé autrement. Il a préféré confier le poste à une Neuchâteloise plutôt qu'à une Vaudoise. Il a pourtant assuré aux parents que les deux maîtresses succédant à Mlle Berthoud appliqueraient certainement les mêmes méthodes.

PARENTS, VOIX CONSULTÉE ?

Les parents voulaient surtout avoir la certitude, l'autre soir, que leurs enfants ne seraient pas trop troublés par ces changements. De plus, ils ont prouvé doublement combien la vie du jardin d'enfants et la situation de leurs gosses les intéressaient. D'une part, en venant tous au rendez-vous. D'autre part, en montrant dans la discussion qu'ils désireraient être associés beaucoup plus étroitement à la gestion du jardin d'enfants. Puisqu'ils paient chaque mois un écolage (les statuts de toutes ces classes sont en fait ceux d'écoles privées, quoique dépendantes de la commune du point de vue administratif), les parents se sentent alors en droit d'être consultés lors de la nomination des jardinières. Consultés, bien sûr, la nomination proprement dite étant du ressort du Conseil communal.

Les buts du jardin d'enfants ont également été discutés. Pour M. Mayor, il est une préparation à la vie scolaire ; il faut déjà y apprendre à l'enfant à accepter la discipline et les obligations que créera sa fonction d'écolier. Pour d'autres, le jardin est un but en soi : un but d'épanouissement, d'expression, de création, de stimulation de l'imagination et d'habileté manuelle. Il est le premier éclatement, éclaboussement même, de la personnalité de l'enfant.

Tous ces précieux éléments qui souvent, dès l'abord des classes primaires, vont être canalisés, compressés à heures fixes...

Et c'est aussi parfois difficile pour des parents qui ont vu chaque jour rentrer leur enfant du jardin d'enfants, enthousiasmé par ce qu'il a appris, bourré d'idées, difficile d'accepter de le voir revenir grincheux, déçu, au cours de sa première année scolaire parce que les systèmes exigent des institutrices qu'elles suivent un programme précis et rarement fantaisiste...

Parce que le passage du jardin d'enfants à l'école est souvent une grosse déception pour l'enfant, faut-il pour autant aligner les méthodes des classes enfantines sur le système scolaire ? Evidemment non ! Mais le contraire est malheureusement inconcevable pour l'instant dans une échelle où les notions les plus élémentaires semblent ne pas avoir changé depuis quinze ans...

DES GOSSES AU CŒUR GROS

Les parents, assis sur les tables et les petites chaises dans la classe ont voulu, mardi soir, se pencher un peu sur l'avenir scolaire de leurs « six ans ». Beaucoup de questions, peu de réponses, des constatations... Car il n'y avait pas seulement une jeune jardinière d'enfants qui cherchait à obtenir quelques témoignages sur son travail le jour de son départ. Il y avait sans doute l'expression d'un autre malaise, celui de parents légèrement désemparés en discutant de la grille éducative derrière laquelle leurs enfants devront s'aligner bientôt, après avoir connu cette totale « joie de l'école », le plaisir de s'exprimer et de s'épanouir parmi d'autres enfants.

En attendant, les petits du passage Max-de-Meuron ont quand même dû aller à l'école le cœur un peu gros, mercredi matin...

A.-L. G.

TOUR DE VILLE

Entre automobilistes...

● HIER à 14 h 20, Mme R. J., de Neuchâtel, roulait en voiture rue Léopold-Robert quand, à l'intersection J.-J. Lallemand en direction du quai de celui-ci elle n'accorda pas la priorité de droite à l'automobiliste J.-P. R. de Saint-Blaise. Collision et dégâts.

L'autre nuit, au centre de Neuchâtel

DEUX INCENDIES EN MOINS DE QUATRE HEURES SUR LA CHAUSSÉE

● LA soirée de mercredi n'a pas été de tout repos pour les premiers secours de Neuchâtel. Vers 22 heures, on sait qu'ils ont dû intervenir rue du Neubourg, où des déchets encombrants étaient en feu. Le sinistre a pu être maîtrisé au moyen de l'attaque rapide. Néanmoins, une caisse à sable des travaux publics a été en partie consumée. L'origine de cet incendie ? L'œuvre d'un très mauvais plaisant.

Les pompiers, une fois tout danger d'extension écarté, rentrèrent donc au « bercail » avec leur camion tonne-pompe. Hélas, à 1 h 20, tout était à recommencer ! En effet, un nouveau tas de déchets était en feu, passage des Boucheries. A leur arrivée, les premiers secours s'efforcèrent de maîtriser le sinistre au moyen de l'attaque rapide. Cependant, la façade de la brasserie Cardinal et le bassin de la fontaine, avaient eu le temps d'être noircis. Une vitre avait d'autre part éclaté sous l'effet de la chaleur. Ce nouvel incendie fut cependant éteint assez rapidement, mais un cyclomoteur, appuyé contre une façade, a été détruit par les flammes.

RECHERCHES VAINES

Origine du sinistre ? Comme pour la première fois, l'œuvre d'un passant. Les pompiers, craignant que celui-ci ne récidive à [illegible] avertirent les gendarmes qui, la nuit durant, surveillèrent les autres tas de déchets et patrouillèrent en ville afin de démasquer le coupable. En vain. Que ces recherches soient restées vaines s'explique aisément. Rue du Neubourg comme au passage des Boucheries, nombreux étaient les journaux et les vieilles paillasses à joncher le trottoir. Dans ces conditions, une allumette ou une cigarette encore allumée a suffi à bouter le feu. Un détail : trois vieilles cuisinières qui, depuis quelques jours, attendaient patiemment l'arrivée de la voirie n'ont pas été épargnées. Noircies, leur émail craquelé, elles n'en auront sans doute plus maintenant pour très longtemps à s'adosser frileusement les unes contre les autres...

J.N.

Neuchâtel a croqué la pomme !

● Hier matin, en guise d'apéritif, bien des Neuchâtelois se sont régalés d'une pomme ! Présentée dans un élégant cornet blanc, cette pomme était, en effet, gracieusement offerte aux passants par les producteurs de fruits du pays. Cette distribution qui avait lieu, place Pury, entre 10 h et midi, a pour but d'attirer, une fois de plus, l'attention du public sur les avantages que peut apporter à tout un chacun une consommation régulière de ce fruit.

Ainsi qu'on peut le voir, le poste de distribution ressemblait à une station à essence, ceci afin de rappeler combien la pomme, plus particulièrement en hiver, est source de santé et d'énergie. Les producteurs qui ont, cette année, à écouler une surproduction de « Golden » s'élevant à près de 20.000 tonnes espèrent bien ainsi relancer leur vente.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Lecteurs de Neuchâtel et environs !

Notre

ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO

sera en vente chaque matin entre 10 h 30 et midi

à NEUCHATEL-VILLE, SERRIÈRES, dans le VIGNOBLE, à la COTE et dans la BÉROCHE, à MARIN, CORNAUX, CRESSIER, le LANDERON et la NEUVEVILLE

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.40 le mm. — Réclames Fr. 1.60. Naissances, mortuaires 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse
(minimum une semaine)

la veille avant 8 h 15. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits
A l'étranger : frais de port en plus

L'EXPRESS

Nous offrons à vendre

IMMEUBLE LOCATIF HCM

(habitation classe moyenne)

situé à Genève

Très bon standing

+ DE 5 % DE RENDEMENT NET

+ DE 8 % D'AUGMENTATION

TOUS LES 2 ANS

Exonéré de tous impôts genevois, avec terrasses, balcons, garages, grands livings, confort, cuisines entièrement aménagées. Finitions soignées.

Ecrire sous chiffres C 60220-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

A vendre

magnifique chalet

en madriers, dans la région Vue-des-Alpes - la Chaux-de-Fonds, habitable toute l'année. Vue exceptionnelle, tranquillité, altitude 1200 m. Sports d'été et d'hiver, 5 à 6 pièces, grand confort, cheminée de salon, cuisine complètement agencée, 2 salles de bains, chauffage central, garages pour 2 voitures. Hypothèques à disposition.
Adresser offres écrites à DX 241 au bureau du journal.

A vendre

maison à une famille,

tout confort, dans le Jura, près de Moutier, à la campagne.
Faire offres sous chiffres 80-15291 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

Je cherche à acheter ou à louer

ferme avec terrain

offrant la possibilité d'abriter 8 chevaux.
Ecrire à case postale 13, 2016 Cortaillod

Terrain à bâtir

Particulier cherche 800 m2 pour maison familiale, région Saint-Martin - Fontainemelon.

Adresser offres écrites à GH 303 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A louer, pour le 24 février 1972, à la rue du Chasselas, Neuchâtel

chambres indépendantes non meublées

Loyer : Fr. 175.— par mois + charges.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer à Cortaillod, rue de la Fin 8-10, dès le 24 mai 1972, dans immeuble neuf,

appartements tout confort

cuisine agencée. Loyers mensuels, charges non comprises,
2 pièces 51 m2 dès Fr. 300.—
3 pièces 70 m2 dès Fr. 375.—
4 pièces 95 m2 Fr. 465.—
S'adresser à Pellegrini & Induni, tél. 42 11 56.

CERVIA ADRIATIQUE
MAISONS ET APPARTEMENTS DE VACANCES à louer.
Prix moderées. Avant le 8 juillet et après le 12 août prix d'après saison.
J.P. Trümpler, Eschenweg 10
6340 Baar, téléphone 042/31 52 45/31 52 44

A louer à Cortaillod, dans immeuble neuf,

appartements 3 1/2 pièces

loyer à partir de 440 fr. + charges ;

appartement 4 pièces

loyer 485 fr. + charges. Libres immédiatement.

S'adresser à P. Cretegny & Cie, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Téléphone 25 69 21.

Chalet

à louer, à Crésuz (Gruyère), avec un appartement de 3 pièces, 5 lits, et un appartement de 5 pièces, 9 lits, tous deux avec confort.
Chauffage central au mazout.
Places de parc privées.
Durée de location selon désir ou à l'année.
Nombreux buts d'excursions près de station de ski.
Vente pas exclue.
Tél. (037) 65 10 76.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Dem. à louer

On demande à louer

1 CHALET ou MAISON DE VACANCES

région : Chaumont, lacs de Neuchâtel, Léman, de Thoune ou de Brienz, pour les mois de juillet ou août.
Adresser offres écrites sous chiffres HZ 214 au bureau du journal.

Je cherche à louer, pour le mois d'août, à Neuchâtel

villa avec jardin,

2 chambres, salle de séjour, cuisine, salle de bains.
Ecrire à M. BLOSSIER, 73, rue Damrémont, Paris 18e (France).

Couple cherche

studio meublé

ou appartement de deux pièces meublées, pour avril 1972.

Faire offres sous chiffres KL 307 au bureau du journal.

Nous cherchons pour notre personnel

APPARTEMENTS DE :

2, 3 et 4 pièces, à Neuchâtel ou région ouest de la ville, jusqu'à Boudry. Loyers raisonnables.

Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 238.

Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel.

On cherche

dépôt

pour matériel de décoration entre 30 et 50 m2, pour le 24 mars.

Richard Diesing, Pralaz 15, Peseux. Tél. (038) 31 53 05.

MIGROS

Nous cherchons
pour nos employés

appartements de 2 et 3 pièces

dans la région de Neuchâtel - Marin - Peseux.

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de maçonnerie de Neuchâtel engagerait

technicien en bâtiment ou entrepreneur

Connaissances approfondies de la branche.
Prix de revient, devis, factures, métrés.
Horaire et salaire selon entente. Place stable.

Faire offres sous chiffres P 900021 N, à Publicitas, Neuchâtel.

ZENITH

Maison affiliée au groupement
MOVADO - ZENITH - MONDIA
Holding Horloger S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

collaborateur dynamique

pouvant s'occuper de la clientèle étrangère, en qualité d'adjoint d'un chef de marchés. Parfaite connaissance des langues française et anglaise indispensable. Eventuellement notions d'espagnol ;

jeune employée commerciale

sténodactylographe, pour correspondance et divers travaux de bureau.

Langue maternelle française. Eventuellement notions d'espagnol ou d'italien ;

secrétaire qualifiée

parfaite connaissance de la sténodactylographie et des langues française, anglaise et allemande.

— Horaire libre

— Chambre ou studio à disposition

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou demandes de renseignements à la Direction commerciale des Fabrique des Montres ZENITH S.A., 2400 le Locle, tél. (039) 31 44 22.

concierge

est demandé par entreprise importante de Neuchâtel pour coopérer à l'entretien de ses ateliers et bureaux. Ambiance agréable. Horaire de 44 heures. Equipement d'entretien moderne.

Place stable pour personne capable et ayant de l'initiative. Bon traitement. Après votre appel téléphonique ou offre écrite nous serions heureux de pouvoir vous convoquer pour un entretien.

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, SAINT-MAURICE 4, CHEF TECHNIQUE, TÉL. (038) 25 65 01 (interne (253)

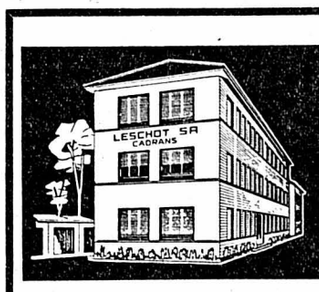

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 84 44

Engage tout de suite ou pour date à convenir

décalqueuses visiteuses

ainsi que des ouvrières pour ses départements de montage et facetage. Travaux propres et intéressants.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de se présenter.
Tél. 25 84 44.

AVIS OFFICIELS

Commune de Saint-Aubin-Sauges

Mise au concours

Le poste

d'employé

au bureau communal est mis au concours (possibilité d'être nommé administrateur adjoint après mise au courant).
Semaine de 5 jours.
Caisse de pension.
Entrée en fonctions à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges **jusqu'au 15 février 1972,** en indiquant sur l'enveloppe « Postulation ».
Saint-Aubin, le 26 janvier 1972

Le Conseil communal

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

IMMEUBLES

Villa familiale et dépôts

A Cronay (6 km au sud-est d'Yverdon).

M. Bernard Dupuis vendra en mises publiques et volontaires l'immeuble qu'il possède à Cronay comprenant :
au sous-sol, bureau, buanderie, chaufferie, caves et dépôts de 130 m2,
au rez-de-chaussée, cuisine, salle de bains, 4 pièces et séjour de 59 m2.
Valeur assurance incendie : Fr. 236.000.—.
Mise à prix : Fr. 215.000.—.
La mise aura lieu le vendredi 11 février 1972, à 15 heures, à l'auberge de Cronay.

Pour visiter l'immeuble, veuillez téléphoner au (024) 2 99 66. Conditions de mise auprès de l'étude du notaire P. B. Ravussin, à Yverdon.

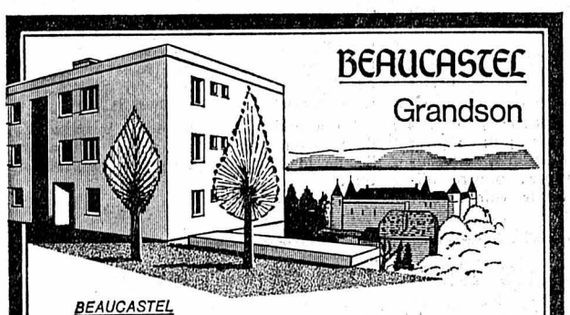

BEAUCASTEL
Grandson

BEAUCASTEL

Face au lac de Neuchâtel, sur un point dominant l'historique cité de Grandson, nous avons réalisé une construction de caractère résidentiel comportant sur 3 étages quelques appartements de

2 pièces avec jardinet dès Fr. 64 000.—
4 pièces avec terrasse dès Fr. 130 000.—

Entrée en jouissance au printemps 1972
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à :

tefico
1003 Lausanne
2, rue de la Paix
Tél. 021/235211

A ST-Blaise avec fr. 14.700.- déjà, devenez propriétaire d'un appartement PAT face au lac et aux Alpes.

PAT « ST-BLAISE »

chemin des Perrières ST-BLAISE (NE)
A dix minutes du centre de Neuchâtel.

1re étape A/B/C		2me étape D/E	
2 pièces dès Fr.	73.500.—	3 pièces dès	Fr. 103.000.—
3 pièces dès Fr.	85.000.—	4 pièces dès	Fr. 117.000.—
4 pièces dès Fr.	96.500.—	4/5 pièces dès	Fr. 134.000.—
5 pièces dès Fr.	118.000.—	5 pièces dès	Fr. 140.000.—

Parking souterrain Fr. 10.000.—
communications : Gare CFF, trolleybus

Renseignements auprès de :

Me François CARTIER
6, rue du Concert
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 25 12 55

Entreprise PIZZERA
Rochettes 19
2017 **BOUDRY**
Tél. (038) 42 17 17

C.-E. BERTHOUD
Transactions Immobilières et Gérances
9, Epancheurs
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 24 13 41

PAT
39, rue Peillonnex
1225 **CHÊNE-BOURG**
Tél. (022) 35 86 00

Me Bernard CARTIER
1, rue A.-Bachelin
2074 **MARIN**
Tél. (038) 33 35 15

Sur place :
APPARTEMENT PILOTE
36, chemin des Perrières
Tél. (038) 33 34 34

Permanence :
mercredi
jeudi
samedi

Demande d'informations
à retourner à l'agent PAT ci-dessus, ou à PAT, Chêne-Bourg/GE.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT « ST-BLAISE » FAN 015
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

A LOUER

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, au centre de Neuchâtel,

locaux commerciaux

Encore disponible un demi-étage (environ 115 m2).

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Pour répondre aux nombreuses demandes

d'appartements de vacances

qui nous parviennent, nous éditons une liste d'adresses que reçoivent tous nos correspondants. Toute personne disposée à mettre un appartement, une villa ou un pavillon à disposition des estivants peut demander une formule d'inscription au :
Bureau officiel de renseignements ADEN; Maison du Tourisme, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 42.

Editions Kister S.A. cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

représentants

pour un objet d'édition absolument inédit.
Renseignements : R. Hofer, agence générale des Editions Kister S.A., rue de la Gare 20, 2501 Bienne, tél. (032) 6 90 69.

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour enfants :

Overal Krutsch

rouge ou bleu
de 3 à 5 ans

15.-

Overal Tersuisse

F.E. plis cousus, rouge ou marine
de 9 mois à 3 ans à partir de

20.-

Manteau de pluie cité

avec chapeau, jaune ou rouge
de 2 à 5 ans à partir de

15.50

Chemisier nylon

longues manches, coloris nouveaux
de 6 à 14 ans à partir de

17.-

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

Location de cantines

Toutes dimensions.

Décosterd & Panchaud,
Carrouge (VD).

Tél. (021) 93 11 26.

Toujours notre grand succès
Un délice !
Dindonneau
frais du pays désossé
LEHNHERR frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil
RADIO TÉLÉVISION
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 Tél. 25 88 62

Attention ! aujourd'hui vendredi
dernier jour
Coup de balai final

à la Belette
SOUS LES ARCADES
10% de rabais sur les articles soldés
20% sur tous les articles non soldés
Mesdames, profitez !
Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel ✆ 25 20 18
Même maison, rue de la Gare à TRAVERS

Modèles
pour
permanente teinture mise en plis
sont cherchés.
Haute qualité.
Jeunesse-Coiffures.
Tél. 25 31 33.

BREVETS MOSER SA
Tél. 23 16 42
Trav. conseils
22 GRENIER
LA CHAUX-DE-FONDS

Les ascenseurs ECONOM-Standard !

une solution **Schlieren** avantageuse

pour vos problèmes d'ascenseurs

Ascenseurs et wagons SCHLIEREN
Av. Rasude 2, 1006 Lausanne - Tél. (021) 20 14 01

Service après-vente
M. Linder, Peseux - Tél. (038) 31 20 09

Du nouveau chez Meubles Meyer

Dès maintenant, exposition ouverte le samedi sans interruption de 8 heures à 17 heures

Ouvert également le lundi après-midi

Fiancés, amateurs de meubles!

Profitez des heures plus calmes de midi pour venir visiter notre grande exposition sur 6 étages Choisissez vos meubles en toute tranquillité. Sur désir, vous bénéficierez des conseils de nos spécialistes

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Vous remboursez un prêt comptant⊠ de fr. 4000.– en 30 versements mensuels de fr. 156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités. Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

4000.- prêt comptant⊠

Nom: 15 g
Adresse:
Je m'intéresse à un prêt comptant⊠ et désire recevoir la documentation par retour du courrier. 4

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la BPS, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23. En plus de la Centrale PrC, chacune de nos près de 100 succursales est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse

TV
couleur
noir et blanc
Vente
Location
Echanges
Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug
Neuchâtel
Radios - TV
Tél. 25 72 12.

Tresse au beurre

En fin de semaine, quel plaisir de se retrouver en famille autour d'un petit déjeuner ou d'un brunch sympathique! Rien ne vaut une tresse au beurre, faite uniquement avec du beurre et du lait frais, tressée à la main, badigeonnée d'œuf et dorée à point. Elle est fameuse, la tresse au beurre MIGROS!

Tresse de 650 g **Fr. 2.–** *(1 kg 3.07)*

Fraîcheur MIGROS
Vendredi Samedi

«Bon dimanche à tous»
– Votre
MIGROS

La propriété par étages peut résoudre votre problème de logement...

Devenir propriétaire de son «chez-soi», c'est aujourd'hui encore le rêve de bien des familles. Un rêve que de nombreux couples ne peuvent toutefois réaliser – lorsqu'ils le peuvent! – qu'après de longues années. Or, les familles jeunes apprécient beaucoup elles aussi les avantages que procure la propriété d'un appartement, parce que cela représente indépendance et sécurité. Mais également parce que le propriétaire d'un logement souffre beaucoup moins du renchérissement, puisque l'augmentation du coût de la vie entraîne en même temps celle de la valeur des appartements. Et parce que l'amortissement de la dette hypothécaire, qui remplace le loyer, ne signifie pas une perte d'argent, mais revient à constituer une fortune personnelle.

Toutefois l'accès à la propriété immobilière s'avère de plus en plus difficile – les terrains à bâtir aménagés devenant toujours plus rares alors que leur prix et le coût de la construction ne cessent d'augmenter.

Que peut-on faire pour y remédier?

En tant que grande banque, nous sommes parvenus à la conclusion que seul un nouveau système de financement peut apporter une aide efficace; en effet, le mode de financement traditionnel suppose des moyens financiers dépassant généralement ceux des familles jeunes qui, si elles disposent de revenus confortables, n'ont pas le capital initial nécessaire.

C'est pour ces raisons que nous avons créé un nouveau service intitulé *«La propriété par étages avec le concours du Crédit Suisse»*.

Notre nouveau mode de financement permet d'accéder à la propriété d'un appartement avec un acompte de 10% seulement. Notre concours financier peut en effet atteindre 90% lors de l'achat d'objets dont la valeur vénale peut aller jusqu'à fr. 300000.–. En outre, nous adaptons les amortissements à la situation financière et à l'évolution des revenus de l'acheteur.

Afin que vous puissiez étudier en toute tranquillité les avantages de notre nouveau service, nous tenons à votre disposition une brochure détaillée sur *«Le financement de la propriété par étages – du locataire au propriétaire: un service du Crédit Suisse»*. Nous nous ferons un plaisir de vous l'adresser gratuitement sur simple envoi du coupon ci-dessous.

le Crédit Suisse résout votre problème de financement - selon une formule nouvelle

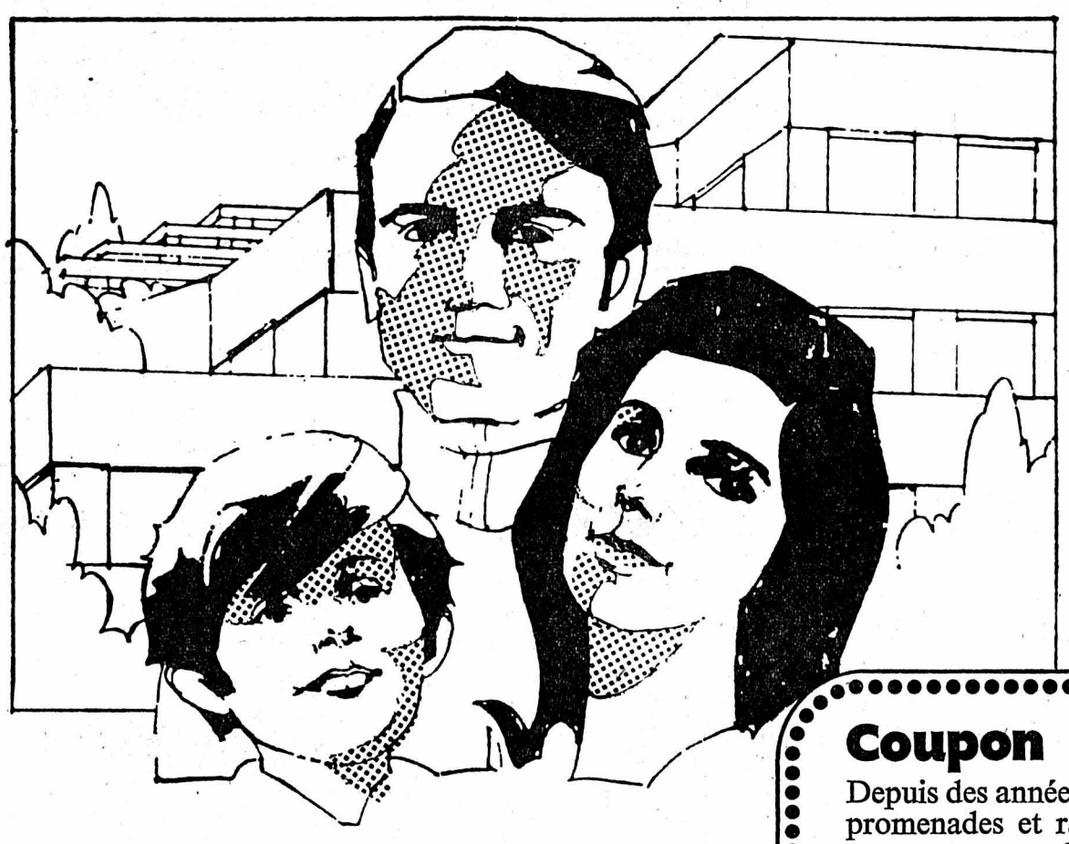

CRÉDIT SUISSE

la banque de votre choix

Coupon

Depuis des années, nous rêvons d'un appartement bien à nous. Au cours de nos promenades et randonnées dominicales, nous voyons sans cesse s'édifier de nouveaux ensembles résidentiels et avons maintes fois souhaité être à la place des futurs propriétaires. C'est pourquoi nous serions heureux de recevoir votre brochure *«Le financement de la propriété par étages»*. Peut-être notre rêve va-t-il enfin pouvoir se réaliser.

Prénom, nom: _____

Rue: _____

No postal, localité: _____ 14/1

A retourner à: Crédit Suisse, département Jpw, Case postale, 8021 Zurich

72.1 109.4.1f

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Une exposition à la bibliothèque

Le métier de parents s'apprend dans les livres

Dans les sous-sols rénovés de l'ancien gymnase, s'est ouverte une exposition organisée en collaboration par l'Ecole des parents et la bibliothèque de la ville : « Enfance, jeunesse, école ». Un thème assez large qui permet aux organisateurs de grouper dans une salle près de 200 ouvrages touchant à l'éducation de la petite enfance à l'adolescence, en s'étendant jusqu'à la formation continue.

Le besoin d'une telle exposition se faisait sentir autant du côté de l'Ecole des parents que de celui de la bibliothèque. A cette occasion, une bibliographie réunissant un échantillon de titres édités ces dix dernières années a été établie à l'intention des parents et du corps enseignant à qui elle a été distribuée. Il était utile d'informer le public de ce dont il peut disposer en matière d'éducation et de pédagogie pour qu'il sache où trouver de quoi résoudre quelques-uns des problèmes que lui pose l'enfant.

Cette nécessité de documentation se fait d'ailleurs sentir de plus en plus fort, puisqu'on a compris qu'être parent, c'est aussi un métier qui s'apprend, avec ses exigences, ses compétences, ses recyclages de plus en plus accélérés... C'était donc l'occasion pour la bibliothèque de faire l'inventaire de ce qu'on peut trouver sur ses rayons en ce domaine.

Quant à l'Ecole des parents (qui compte actuellement 900 membres), à côté des conférences organisées chaque saison et suivies avec un intérêt croissant, à côté de ses diverses activités (dont une garderie d'enfants ouverte tous les vendredis après-midi à la rue Jardinière pour permettre aux mères de faire leurs courses tranquillement pendant que leurs enfants jouent sous surveillance) elle désirait compléter ce programme par une liste de livres à recommander aux parents. Trois de ses membres ont d'ailleurs été chargés de dresser une liste d'ouvrages intéressants, parallèlement à la bibliographie de la bibliothèque. L'exposition a été divisée en secteurs : langage et écriture, jeux et loisirs de l'enfant, éducation sexuelle, psychologie, adolescence, etc., dont une partie plus technique réservée plus spécialement au corps enseignant.

Parmi les ouvrages « Enfants à problèmes », signalons le seul auteur chaux-de-fonnier, Thérèse Hirsch dont sont exposés deux travaux importants traitant de la psychothérapie par la musique, les sons et les rythmes se révélant d'une grande efficacité dans l'éveil de l'intelligence, en particulier chez les enfants infirmes moteurs-cérébraux.

Décorée de photographies et de dessins originaux de William Stauffer (qui les a légués à la bibliothèque de la ville), cette exposition peut être visitée jusqu'au 13 février.

A.-L. G.

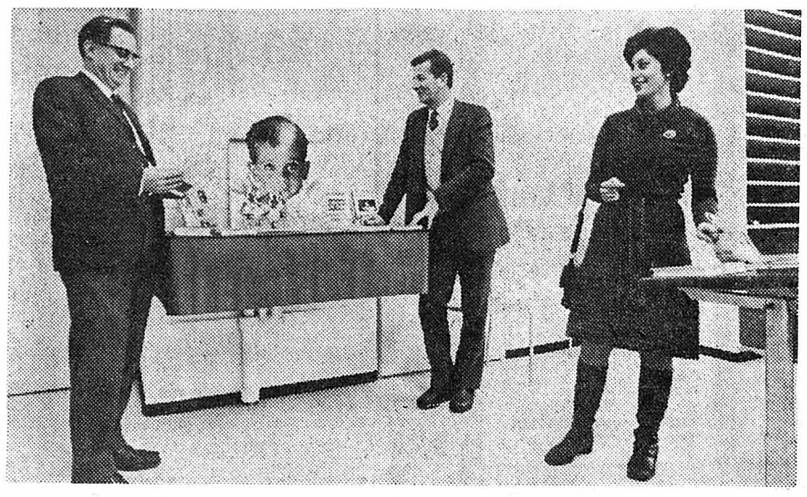

M. Henri Houlmann (à gauche), président de l'Ecole des parents, en compagnie de M. Fernand Donzé, bibliothécaire et de Mme C. Zuckermann, l'une des rédactrices de la bibliographie de l'Ecole des parents. (Avipress - Girardin)

La soirée des «Préprof's»

Beaucoup de couleurs, de musique et de joie

C'est comme d'habitude devant une salle comble que la section préprofessionnelle a donné mercredi soir la première de son spectacle annuel. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements devant ce déferlement de couleurs et de chants.

Le départ en musique donné par le « Préprof's Jazz band » et le « Hospital Surburb Jazz Band » mit tout de suite l'ambiance à la gaîté bien que certaines évocations de la première partie « Contrastes » nous aient rappelé que la tristesse côtoie souvent la joie, que l'ombre accompagne la lumière, que l'amour et la haine sont tous deux humains. Ces thèmes présentés en huit tableaux, très variés, sont les témoins d'une recherche soit dans le mime pur, la déclamation, la danse tant moderne que plus ancienne, la chanson illustrée, et bien d'autres genres que les élèves ont su très bien interpréter. On pourrait relever une note originale à chaque tableau et il est certain que le jeu d'échec accompagné de sons inattendus, fut du plus bel effet, que la construction éclair d'un immeuble-tour amusa beaucoup, que le départ en pic-nic entraîna le rire et que la nature sereine et harmonieuse avec une fort belle toile de fond signée Schmidlin, sentait bon la fraîcheur des sous-bois.

DEUX POÈTES

Après un entracte qui permit aux deux formations de jazz un très bon dialogue musical, La Fontaine et Trenet ont envahi la scène, bien servis par des voix juvéniles, des gestes gracieux et beaucoup d'imagination. Imbriquer l'une à l'autre la version du fabuliste et la poésie du fou chantant, c'était rendre au premier une actualité éternelle et reconnaître au second les mêmes sources d'inspiration toutes autant éternelles. Il semble que les jeunes comédiens se sont sentis à l'aise dans les chants en chœur ou en solo et dans les récits joués. Avec un plaisir visible qui a rapidement gagné toute la salle, ils auront permis aux spectateurs de se faire une nouvelle idée, haute en couleur, et farcie de gaîté de celui qu'on ne considère trop souvent que comme moraliste, en ignorant son humour. Quant à Trenet, la vitalité de la jeunesse suffisait à lui rendre son âme propre, et quelques interprètes ainsi que les chœurs des « Mignonnettes » ont révélé de belles voix et une bonne préparation. Ce long travail a également porté ses fruits dans les présentations dansées, souvent impeccables. Le décor, d'une belle et ingénieuse simplicité, a laissé place pour le déploiement des couleurs de ravissants costumes, souvent très originaux et d'une facture à relever : félicitons-en les petites mains, élèves des autres cours d'activités complémentaires.

Sans conteste, le spectacle des « Préprofs » mérite le déplacement — encore vendredi et samedi soir au théâtre — et l'expérience du théâtre à l'école vu sous cet angle de participation massive, permettant à chacun d'exercer son talent dans tel ou tel domaine, est à encourager.

if

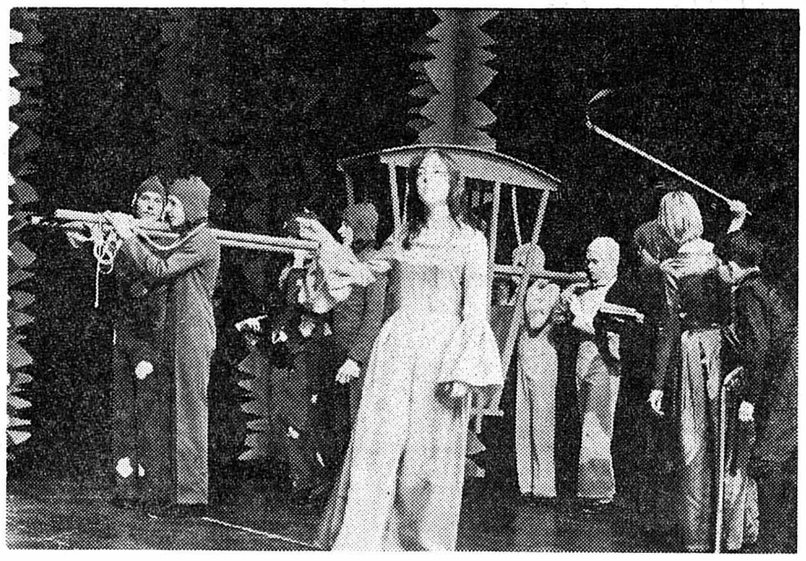

« Le coche et la mouche » : d'une actualité éternelle. (Avipress - If)

Etat civil (2 février)

Naissances. — Aellen, Stéphane-Frédéric, fils de Willy-Claudy, chauffeur, et de Magdalena, née Zwahlen ; Bonin, Christian, fils de Jean-Louis-Michel, organisateur et de Christa-Luise, née Dorschner.

Décès. — l'enfant Calanni, Robert-Henri, né le 30 novembre 1971, dom. Paix 41.

Des chiens d'avalanches pour marquer l'anniversaire d'un groupe du Club alpin suisse

Chaque société, lorsqu'elle désire marquer tel ou tel événement d'une pierre blanche, s'efforce d'allier prestige et curiosité. Dans ce domaine, sans conteste, le propos de la section chaux-de-fonnière du Club alpin suisse, revêt un intérêt grandissant. En effet, pour célébrer le 50me anniversaire de son groupe de skieurs, le CAS organise, dimanche, à son chalet du Mont-d'Amin, une démonstration de sauvetage par chiens d'avalanches. Une manière fort originale, on en conviendra, d'offrir une leçon vivante aux nombreux membres de la société et au public qui prendront la peine de se déranger. Mais également une mise en garde qui sera peut-être entendue, contre certains excès pratiqués sur les pentes des Alpes par des skieurs ou par des alpinistes non avertis.

Afin d'apporter quelques précisions au thème proposé, M. G.-L. Favre, président local, a convié la presse à une petite réunion. Elle lui permit tout d'abord de réaffirmer les valeurs essentielles du Club alpin, sa contribution constante à la protection de l'environnement par un développement du respect dû à la nature. Il y a 20 ans, dira M. Favre, le touriste n'était guère plus scrupuleux que celui d'aujourd'hui. Mais il formait une petite entité. Tandis que maintenant, on le rencontre partout. Les problèmes ont donc évolué. Et l'on n'a pas de trop de toutes les associations pour combattre cette dégradation constatée partout.

Il y a aussi, dans un tel club, cet esprit alpin fait de fraternité et que l'on rencontre dans l'effort. Le cinquantenaire du groupe de skieurs est une illustration d'une nécessité née au sein de la société, celle de développer parallèlement la connaissance de la nature. A la Chaux-de-Fonds, on rencontre également un groupe de photo, un autre de savants, etc... La section, partie dans l'enthousiasme, rencontra rapidement une concrétisation de ses forces avec l'achat d'un magnifique chalet, en pleine forêt, à une heure de marche de la Vue-des-Alpes. Une centaine de personnes peuvent y trouver le gîte. C'est là que se déroulera cette démonstration de chiens.

D'AUTRES ACTIVITÉS

Mais d'autres activités figurent au programme 1972 : cours théoriques, initiation à l'alpinisme, cours de glace au glacier du Trient. Sans oublier les traditionnels week-ends qui voient quantité de membres gagner les sommets.

Ensuite, M. Grisel, d'Auvernier, responsable romand de la formation de chiens d'avlanches, définit rapidement le thème de l'exercice. Pour ce faire, on aura recours à deux ou trois chiens amenés samedi dans la soirée sur place. Dimanche matin, quelques explications seront données et en début d'après-midi, quelques personnes seront enfouies sous la neige, dans un secteur à délimiter.

Il est intéressant de préciser qu'en Suisse, on compte 220 chiens formés spécialement en cas d'avalanches, et prêts à intervenir sur tout le territoire. Ce nombre élevé a nécessité la formation de trois centres de formation, dont un à Verbier. Y participent également beaucoup de propriétaires français, dont des CRS ou des militaires. En effet, il n'existe pas de cours appropriés de l'autre côté de la frontière.

Et l'animal ? Il doit disposer avant tout d'un solide apprentissage de base avant d'aborder, vers l'âge d'une année, un stage dirigé vers la découverte d'objets ou d'êtres humains sous la neige. Cette notion de recherche est essentielle et requiert un effort soutenu tant de la part du chien que de son maître. Le Club alpin suisse prend à sa charge, seul, le financement de ces cours. Coût par année : 50.000 francs.

Un dernier exemple et qui illustre bien le sérieux avec lequel les Suisses ont développé ce service de sauvetage. En France, il y a seulement 20 chiens pour couvrir les Alpes-Maritimes, le Massif central, les Pyrénées et les Alpes. En Italie, 5 ou 6.

Ph. N.

M. Favre, président de la section locale et, à sa droite, M. Grisel, responsable romand des chiens d'avalanches. (Avipress - Nydegger)

Comparaison n'est pas raison

Le rapprochement de quelques chiffres, publiés dernièrement dans un compte-rendu du rapport de la Maison des jeunes de la Chaux-de-Fonds, pouvant induire une fausse interprétation, il est nécessaire d'ajouter que les statistiques établies par le précédent directeur de l'institution quant au nombre des repas servis s'étaient révélées un peu optimistes.

Cela fausse partiellement les comparaisons et pourrait faire croire à une situation préoccupante alors qu'elle est normale et même satisfaisante.

A l'Ecole des parents

Après les deux premières soirées avec le Dr Ausloos et Mme Adhemar, qui furent un réel succès, l'Ecole des parents de la Chaux-de-Fonds a arrêté la suite de son programme qui comprend, le 15 février, à la petite Aula des Forges, une conférence de Mme Faessler, psychologue, sur « L'éducation commence au berceau ». Le 21 février, à l'Aula du pavillon des sciences, aux Forges, sera présenté un film remarquable sur « La découverte du milieu ambiant ». Comment un enfant découvre-t-il le monde qui l'entoure ? Comment réagit-il ? Que peut-on faire pour l'aider dans sa découverte ? Que faut-il faire ou ne pas faire pour qu'il prenne confiance ? Ce film sera suivi d'une discussion animée par Mme Feller. Nul doute que de nombreux parents désireront y prende pat.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Les Conférences du mardi
La médecine hospitalière

Organisé par la commission scolaire et la Société des conférences, le traditionnel rendez-vous du mardi soir a donné l'occasion au public chaux-de-fonnier d'approcher les problèmes relatifs à la médecine hospitalière et à ses progrès. Le conférencier, le Dr Luc Humair, jouit d'une notoriété certaine dans le monde médical.

Jurassien, docteur en médecine de l'Université de Genève, spécialiste FMH, le Dr Humair vient de se voir attribuer le poste de médecin chef de l'hôpital de la ville. Ayant à traiter un sujet nécessitant à lui seul une série de conférences, l'orateur s'est limité à quelques aspects du problème de la médecine hospitalière tels que ses buts et ses progrès.

M. Humair voit en la médecine hospitalière une étroite collaboration entre l'hôpital, le département de recherche et les médecins praticiens. L'hôpital, dont la fonction principale est de donner des soins aux malades, ne peut se priver de la recherche puisque, avant de commencer un traitement, il faut définir la cause du mal. Le médecin praticien à l'importante mission de dépister les cas et de suivre les malades de très près.

Après cette première partie, le Dr Humair parla de quelques maladies qu'il illustra de diapositives. On regretteran peut-être un vocabulaire par trop médical pour permettre une bonne compréhension de la part du public que, par ailleurs, a suivi en nombre cet exposé.

W.

LE LOCLE - LE LOCLE

Le sel dangereux?

ON CONNAÎTRA CE SOIR LE POINT DE VUE DE L'EXÉCUTIF

De notre correspondant :

Ce soir, le Conseil général du Locle tient une importante séance où il sera discuté notamment d'une demande de crédit pour poursuivre l'épuration des eaux. A l'ordre du jour vient s'ajouter une interpellation dont la réponse pourra être fort intéressante et deux motions. Il sera à nouveau d'ailleurs question du problème des frontaliers. Voici le texte de l'interpellation de M. Roger Droz :

« Tout le monde en parle, presse, radio, télévision. Le Conseil communal peut-il nous renseigner sur les effets du sel répandu sur les routes. Y a-t-il réellement des risques de pollution ? »

Une autre motion (Ch. Debieux) est ainsi libellée : « Au moment où l'activité économique connaît un ralentissement, les conseillers généraux soussignés demandent au Conseil communal de bien vouloir procéder à l'étude des perspectives du marché du travail au Locle et d'envisager, si les circonstances l'imposent, d'intervenir auprès des autorités cantonales et fédérales pour leur demander d'introduire la limitation à l'entrée de nouveaux frontaliers. »

Enfin, voici le texte de la motion déposée par M. Michel Emery et consorts :

« Les conseillers généraux soussignés demandent au Conseil communal de procéder à une étude de la situation du marché du logement au Locle, pourtant en particulier sur le nombre d'appartements disponibles, leur état et le montant de leur loyer. Une fois en possession de ces renseignements, le Conseil communal est invité à publier ceux-ci de manière à renseigner largement les locataires. Ces derniers pourront ainsi connaître les possibilités existantes et être en mesure de mieux résister aux augmentations de loyers. »

Une nouvelle étape pour le Club des loisirs : 800 membres

En ouvrant la traditionnelle réunion du jeudi, au Casino-Théâtre, hier après-midi, le président Henri Jaquet qui conduit depuis tant d'années les destinées du Club des loisirs, avait le sourire. Et pour cause, puisqu'il devait, quelques instants après, saluer le 800me membre de « sa » société en la personne de Mme Serge Guinand, Grand-Rue 20.

Le président apporta déjà une excellente nouvelle concernant les personnes du troisième âge. Une caisse de voyage a mis sur pied des possibilités de séjour, en Suisse, à des prix plus qu'intéressants. Cette offre, qui couvre la période printanière, fera d'ailleurs l'objet d'une communication ultérieure, écrite, adressée à chaque sociétaire. Puis, M. Jaquet pria Mme Guinand de prendre place au premier rang. Deux parrains furent désignés : Mme Jeanmairet qui va fêter prochainement ses 90 ans, et M. Edouard Seitz.

Ce fut alors l'occasion d'une rapide rétrospective qui s'ouvre le 1er novembre 1958 par la fondation de ce club, le premier du genre dans le canton. A la tête : M. Jaquet, alors conseiller communal et son collègue M. Tinguely.

Unique en son genre, ce Club des loisirs l'était puisque constitué en véritable société où chaque membre paie une cotisation. Avec une assemblée générale qui élit le comité, discute du programme ou vote les comptes. Cette forme de participation trouva très rapidement des échos. En 1966 déjà, on pouvait féliciter le 500me adhérent et en 1968 le 700me.

Actuellement, le cap des 800 personnes est déjà dépassé. C'est dire avec quel dynamisme le comité régit les affaires internes en proposant des réunions toutes plus attractives les unes que les autres.

Il y a trois ans environ, le président Jaquet rencontrait un groupe de Chaux-de-Fonnieés désireux de tenter la même expérience. Et c'est ainsi que naquit alors un club, créé grâce... au don d'un industriel loclois ! C'était l'une des premières formes actives de la coopération intercommunale. Elle fut plus que satisfaisante puisque l'on descendit ensuite au Val-de-Travers et enfin à Neuchâtel.

Aujourd'hui, celui de la Chaux-de-Fonds compte 900 membres, ceux du Locle 800, de Neuchâtel 500 et du Val-de-Travers 400. Sans oublier les sections réparties dans les autres communes plus petites, comme celle des Ponts-de-Martel. Au total, plus de 3000 personnes trouvent semaine après semaine un intérêt supplémentaire à l'existence grâce à un voyage aux Indes, la découverte de la faune neuchâteloise ou une représentation théâtrale.

Au Locle, hier, le pasteur Laederach, de Serrières, anciennement aux Brenets, a présenté « A travers le sud africain ». Un périple haut en couleur et plein d'enrichissement.

Ph.N.

Un nouveau président au Parti socialiste

Au cours de sa récente assemblée générale, le parti socialiste du Locle a pris acte avec de vifs remerciements de la démission de son président, M. Henri Eisenring, lequel a manifesté le désir de quitter cette lourde charge après neuf ans d'intense activité. Son successeur a été désigné en la personne de M. Michel Ducommun, instituteur, âgé de 30 ans. Le parti socialiste du Locle a profité de l'occasion pour modifier ses structures. Un comité de sept membres (dont les deux conseillers communaux) sera appuyé par divers groupes de travail politiques et administratifs. Par ailleurs, au cours de la même assemblée, une dizaine de nouvelles admissions (dont plusieurs de jeunes) ont été enregistrées.

Le nouveau comité s'est d'ores et déjà mis au travail et prépare activement les élections communales des 6 et 7 mai prochains.

LES PONTS-DE-MARTEL

Bienvenue aux délégués des musiques du canton

(c) La fanfare « Sainte-Cécile » des Ponts-de-Martel recevra, dimanche, les quelque 200 délégués de l'assemblée cantonale des musiques neuchâteloises. C'est en fait la première fois que le village accueillera en ses murs cette assemblée qui se déroulera à la salle de paroisse. Un vin d'honneur sera offert par les autorités communales, au collège, puis le banquet officiel sera servi dans les locaux de la maison de paroisse.

La fanfare « Sainte-Cécile » espère vivement satisfaire tous les participants à cette journée et leur souhaite d'ores et déjà une très cordiale bienvenue.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Avant la séance du législatif

(c) Le Conseil général est convoqué pour le 7 janvier à 20 h au collège. A l'ordre du jour de cette séance : appel, verbal, budgets home « Mon Foyer » et commune, demande de crédit pour le remplacement de la chaudière à bois du collège, modification de l'article 10 du règlement du service de défense contre l'incendie, rapport concernant le déneigement des chemins de montagne, divers.

Journées de sport

(c) Si le temps le permet les journées de sport pour les élèves du collège auront lieu les 5, 6 et 7 février.

Promotion

(c) M. Fritz Nussbaum, sergent du corps des sapeurs-pompiers de Dombresson, a été promu au grade de lieutenant-quartier-maître.

LA BRÉVINE

Nouvel administrateur

Suite à la démission honorable de l'ancien titulaire, M. J.-P. Borel, le Conseil communal de la Brévine a nommé M. A. Luthi, administrateur communal. M. Luthi a pris son poste au début de ce mois.

Collège des Vieux-Prés : on votera

(c) Le référendum lancé contre la décision du Conseil général de vendre le collège des Vieux-Prés a recueilli 167 voix, soit 72 aux montagnes et 95 au village (électeurs et électrices inscrits 673). Il fallait obtenir 20% du nombre des habitants ayant le droit de vote pour que le référendum aboutisse. La votation sur cet objet aura lieu au début de mars en même temps que les votations cantonales.

VALANGIN

Evangéliser, mais comment ?

)(c) Evangéliser aujourd'hui, comment ? Telles sont les questions posées à Valangin à ceux qui s'intéressent encore à la vie de l'Eglise, malgré la dispersion et les nombreux divertissements qui caractérisent notre époque. Désormais des séances sont régulièrement organisées le mercredi soir, sous la responsabilité de M. Marcel Clerc.

Pas de camp de ski

)(c) A la suite de divers examens et de la maladie de l'instituteur, le camp de ski des grands élèves a dû être supprimé. En remplacement, quelques journées de sport seront certainement organisées à fin février ou en mars.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :
Corso : 20 h 30, La Folie des grandeurs (16 ans - prolongations).
Eden : 20 h 30, Lucky Luke (dès 7 ans).
Plaza : 20 h 30, Taking off (18 ans).
Scala : 19 h et 21 h, Sacco et Vanzetti (16 ans).

TOURISME :
Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS :
Rodéo-Club Bar 72 : 21 h - 4 h.
La Boule d'Or : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS :
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Club 44 : Accrochage-vente d'artistes du club.
Musée des Beaux-Arts : ouvert.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Wildhaber, Léopold-Robert 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS :
Théâtre : 20 h 15, soirée de la section préprofessionnelle.
Théâtre ABC : 20 h 30, Arrabal, par le groupe « TAR ».

Le Locle

CINÉMAS. — Casino, 20 h 30 : Du soleil plein les yeux (18 ans).
Lux, 20 h 30 : Laissez aller... c'est une valse (16 ans).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

A LA CHAUX-DE-FONDS ET AU LOCLE
Notre
ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO
sera en vente chaque matin entre 10 h 30 et midi

RECETTE CONTRE LE SURMENAGE SCOLAIRE
Des tests effectués dans les écoles secondaires de Berne et de Hergiswil ont démontré que BIO-STRATH combat efficacement le surmenage scolaire, le défaillance intellectuelle et le manque de concentration, et engendre une nette augmentation de l'efficience.
Demandez la brochure gratuite et détaillée, intitulée «Accroissement de la capacité de concentration», à
BIO-STRATH
BON. Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement votre brochure détaillée, intitulée «Accroissement de la capacité de concentration».
Nom: 25.9
Rue:
NP et localité:
Prière de remplir en caractères d'imprimerie et d'adresser à:
BIO-STRATH SA Mühlebachstrasse 25 8032 Zurich

Meubles de bureau bon marché

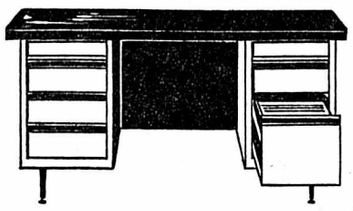

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 690.—**

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps **Fr. 168.—**

Actuellement : quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

CISEAUX
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHATEL

Arrivage de Thon frais
Lehnherr frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

Muebles rusticos españoles

161-72

Exécutés par des artisans, d'après des modèles anciens. Bouleau massif, teinté en brun antique et ciré. Achat en gros, directement en Espagne — sans intermédiaire — ça veut dire: **des prix extrêmement avantageux pour vous.** Prix reduit en emportant le meuble choisi. Ces exemples vous donnent seulement un petit aperçu de notre choix incomparable de meubles rustiques. Visitez notre **exposition spéciale EL RANCHO.** Romantique à souhait elle est un vrai régal pour les yeux de tous les amateurs de mobilier rustique.

Pfister ameublements sa

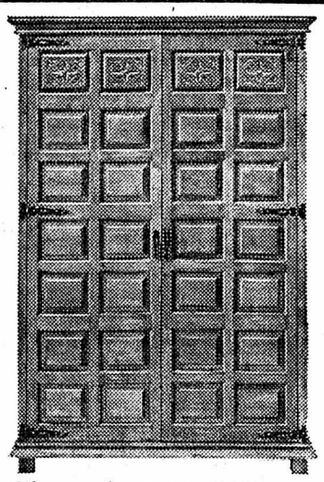

Armario (armoire 10.043) 123 cm. Un tiers pour le linge. Motifs sculptés à la main sur les caissons supérieurs. Franco domicile, seul. **1220.—**

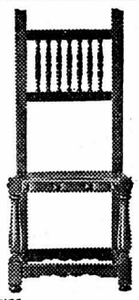

Silla (chaise 28.687) haut dossier, tourné. Siège en cuir naturel orné de clous en cuivre bruni. Franco domicile, seul. **185.—**

Cama (lit 10.354) Remarquez les montants de lits tournés à la main, enjoués et romantiques. Dimensions intérieures: 160 x 190 cm. Franco domicile, seul. **695.—** Existe aussi en lit à une place.

Mesita (guéridon 70.059) Ravissante petite table avec un tiroir. Franco dom. seul. **110.—**

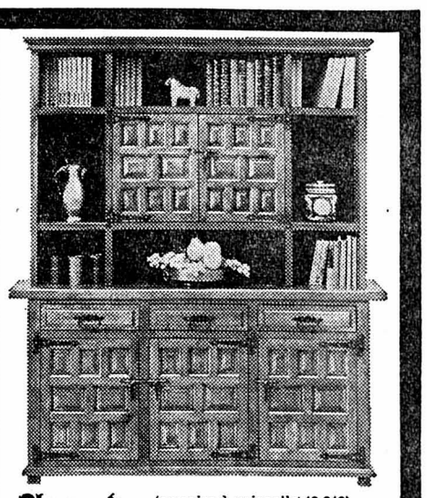

Aparador (armoire à vaisselle 19.913) 160 cm, en deux parties. Le meuble idéal pour la cuisine habitable, la salle à manger, la maison de vacances. En haut, au milieu, peut servir de bar. Franco domicile, seul. **1275.—**

Comoda (dressoir 17.696) 110 cm. Pour la salle à manger, l'entrée, le carnotzet. Le meuble idéal pour tous les usages. Franco domicile, seul. **398.—**

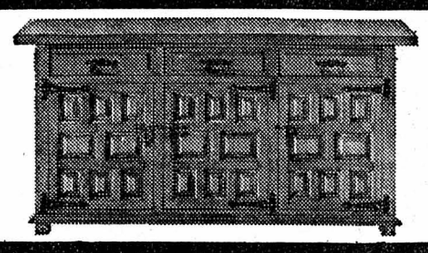

Taquillon (buffet anglais 17.695) 160 cm. La disposition raffinée des caissons sur les portes vous séduira. Franco domicile, seul. **695.—**

Tous ces modèles se trouvent uniquement chez Pfister

Mesita (guéridon 70.058) Tiroirs ornés de motifs sculptés. Franco domicile, seul. **195.—**

Mesa centro (table club 75.093) Un bijou pour votre salon. Cadre à caissons sculptés à la main, 134 x 45 cm. Franco domicile, seul. **580.—**

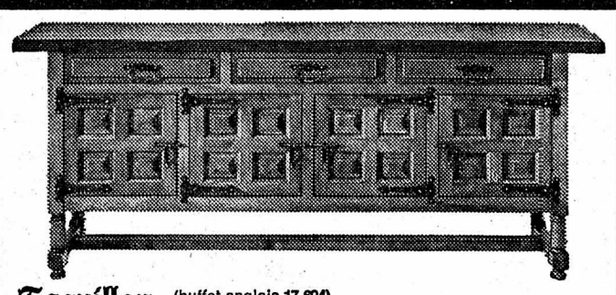

Taquillon (buffet anglais 17.694) 200 cm. Portes à caissons, serrures à pêne forgées à la main. Derrière, rayonnage pour la vaisselle. Tiroirs à couverts ornés de ravissantes poignées en fer forgé. Franco domicile, seul. **870.—**

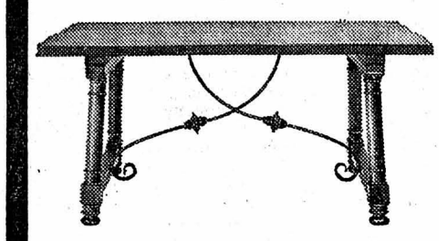

Mesa comedor (table de salle à manger 24.611) 149/79 cm. Le plateau est traité pour résister à l'eau. Barres croisées, très décoratives, en fer forgé. Franco domicile, seul. **550.—**

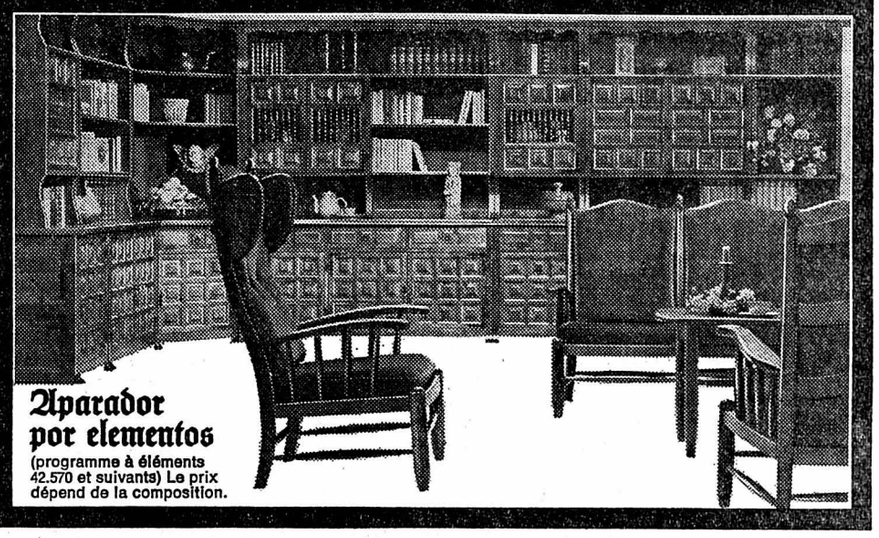

Aparador por elementos (programme à éléments 42.570 et suivants) Le prix dépend de la composition.

BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHATEL Terreaux 7

Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20 000.—

- **Pas de caution : Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express
Nom
Rue
Endroit

BLANC

RABAIS

10% TROUSSEAU

Couvertures de laine
Draps molletonnés
Tissus pour chemises et pyjamas
Lingerie
Mouchoirs

HANS GYGAX
S. A. Rue du Seyon Neuchâtel

Profitez !

Cette fin de semaine, nous vous offrons un repas avantageux: ragoût de volaille, le 1/2 kg Fr. 2.60 seulement; dans toutes nos succursales.

Davos, dans un lieu de villégiature renommé, BELL vient d'ouvrir une nouvelle succursale.

Bell

G

Celica — le pur-sang des virtuoses du volant

Une voiture de rêve pour les jeunes et les moins jeunes conducteurs qui ont la passion de l'automobile: Celica — l'élégant et fougueux coupé de sport de Toyota. De conception absolument nouvelle, sa construction soignée et raffinée a bénéficié de nombreux perfectionnements techniques.

Toyota Celica 1600 ST Coupé:
4 places, 2 portes, 1588 cm³, 4 cylindres, vilebrequin à cinq paliers, 105 CV (DIN) à 6000 t./min, accélération 0–100 km/h en 11,9 secondes, vitesse de pointe 180 km/h.

Boîte à 5 vitesses entièrement synchronisées et levier sport au plancher; freins assistés à double circuit, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière; régulateur de la puissance de freinage agissant sur le circuit arrière; colonne de direction télescopique de sécurité; habitacle résistant à la déformation; zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière; pneus ceinturés, etc.

Plus de 300 agences dans toute la Suisse.

Fr. 12 975.—

TOYOTA Celica 1600 ST Coupé

Avec la légendaire richesse de l'équipement intérieur de Toyota. Sans supplément de prix, bien entendu.

TOYOTA — Le plus grand constructeur d'automobiles du Japon.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Après la révolution culturelle de 1965-1968

La Chine de Mao, un pays en devenir

(sp) Avec ses quelque 800 millions d'habitants répartis sur un territoire de 9,5 millions de km2, la république populaire chinoise de l'octogénaire Mao Tsé-toung inquiète l'Occidental, généralement peu averti de ce qui se passe et de ce qui se prépare dans l'ancien Céleste Empire. En dépit du manque d'informations puisées à la source, chacun y va de ses commentaires et dresse de ce pays colossal un portrait aussi déformé que péjoratif. La Chine passe pour un Etat **maudit qui** n'hési sacrifier des générations entières de travailleurs pour rattraper son retard économique ; les gardes rouges sont assimilées à la Gestapo aux SS.

Pour corriger cette erreur d'optique et pour permettre au public du Val-de-Travers de se faire une idée plus juste du régime maoïste, la Société d'émulation, à l'occasion de sa récente assemblée générale, avait invité à Couvet deux membres du groupe chaux-de-fonnier « Connaissance de la Chine », MM. François Jaquet et Eric Vuilleumier, tous deux enseignants et bons connaisseurs de la Chine où ils ont séjourné et travaillé plusieurs années. Car, comme l'énonce très justement un proverbe chinois, « il vaut mieux allumer une petite lanterne que de maudire les ténèbres. » C'est ce qu'ont fait MM. Jaquet et Vuilleumier, sans arrière-pensée catéchisante, le premier en commentant un film tourné sur place en été 1971, le second en présentant une approche des retombées de la révolution culturelle des années 1965 à 1968, à laquelle il a assisté en témoin direct.

D'aucuns, ont pu estimer que la nouvelle image de la Chine qui leur a été proposée l'autre soir péchait par excès de complaisance, de couleur et d'enthousiasme. C'est possible, mais encore faudrait-il s'être rendu soi-même sur place pour démentir les propos des deux orateurs...

LE POURQUOI DE LA RÉVOLUTION CULTURELLE

M. Vuilleumier s'est d'abord attaché à expliquer pourquoi une révolution culturelle a eu lieu en Chine seize ans après la révolution politique, sociale et économique de 1949. D'une part parce que le fond culturel de l'ancienne Chine avait survécu à l'avènement de Mao, d'autre part parceque les Chinois ne voulaient pas chez eux d'une domination de la bureaucratie et d'un retour à l'individualisme tels qu'ils se manifestaient dans les autres pays socialistes, notamment en URSS. Aussi ont-ils décidé d'opérer une révolution culturelle (l'adjectif chinois devrait plutôt être traduit par morale ou idéologique) ; en fait, il s'agissait de changer l'homme, de façonner un homme nouveau.

Et M. Vuilleumier d'évoquer les trois secteurs démographiques qui furent touchés par cette révolution : le milieu ouvrier, le milieu rural et le milieu scolaire. A titre d'exemple citons le succès remporté dans les usines dont la production s'est accrue de 25 à 30 % à la suite de l'élimination de toute hiérarchie au sein du personnel, de la reconnaissance en tant que valeurs identiques des cadres et des ouvriers, de l'assouplissement du climat dans les ateliers où il est permis de boire du thé, de fumer, de lire son journal et de discuter avec ses camarades, de l'établissement de nouveaux règlements établis collectivement, de la suppression des primes en argent et de leur remplacement par des stimulants moraux (citation publique de telle découverte faite dans tel atelier par tel groupe de travailleurs), du nivellement progressif des salaires, etc. Si bien que M. Vuilleumier n'hésite pas à déclarer : « A l'usine les ouvriers ont l'air d'être chez eux. On les sent heureux de travailler, car ils savent pourquoi et pour qui ils travaillent. »

Une mutation semblable, toute en profondeur pour changer la philosophie de l'individu mais non sa personnalité, à affecté la campagne et les écoles. C'est pourquoi, les Chinois sont en train de renverser complètement le système des valeurs que nous connaissons en Occident ; ils créent un homme dévoué à la collectivité, en bonne santé, culturellement développé et psychologiquement équilibré. Où cela les conduira-t-il ? Seul un énorme point d'interrogation s'impose en guise de réponse. La Chine, plus que tout autre, est un pays en devenir.

LES VERRIERES

Rencontre de jeunes

(sp) Des jeunes se retrouveront les 19 et 20 février à l'institut Sully Lambelet, aux Verrières. Au cours de cette réunion, placée sous le signe du Synode 72, on parlera des problèmes de la sexualité, du mariage et de la famille.

L'eau à Buttes : tout est rentré dans l'ordre

De notre correspondant régional :

Le 11 décembre, on constatait une fuite sur le réseau de distribution d'eau à Buttes. Les contrôles du réservoir situé au-dessus des Combes permirent de constater que les débits de la source étaient passé de 1700 à 90 litres minute.

Le 22 janvier, la situation s'aggravait soudainement et le niveau du réservoir avait baissé dans des proportions alarmantes.

M. Gilbert Dubois, chef de la section des travaux publics, décida alors des mesures de fortune. Le dépannage provisoire fut réalisé au moyen de bornes d'hydrants car si, contrairement à une information parlant d'une conduite qui avait sauté, on savait qu'il s'agissait d'une fuite se trouvant sous une carrière, l'endroit exact n'avait pas pu être détecté d'une façon certaine.

Du reste, au premier abord, on pensait pouvoir « tenir » jusqu'au printemps et entreprendre alors les transformations nécessaires.

Depuis le 22 janvier, donc, tous les habitants du quartier du faubourg ont été privés d'eau à l'évier. Ils ont manifesté une compréhension unanime et allaient se ravitailler aux fontaines publiques.

COUPURE TOTALE

Pour remédier à la baisse acrrue du réservoir, il a été nécessaire d'entreprendre hier des travaux d'une plus grande envergure. Aussi tout le village a-t-il été privé d'eau à partir de 13 h 30.

Du réservoir, deux conduites descendent au village, l'une de 250 millimètres qui est restée en parfait état et l'autre, parallèle, de 150 millimètres sur laquelle se trouvait la fuite.

Cette dernière a été obturée en aval de la fuite et elle a été alimentée plus bas par la conduite de 250 millimètres. Le raccordement définitif a été effectué hier en trois heures et maintenant tout est rentré dans l'ordre.

Au moment où le réservoir avait atteint son niveau le plus bas et quand des mesures ont été prises, il a fallu près de trois jours pour le remplir de nouveau.

AU PRINTEMPS

Au printemps, nous dit M. Gilbert Dubois, les conduites de 150 et de 200 millimètres seront abandonnées et l'entreprise propriétaire de la carrière sous laquelle se trouve la fuite construira à ses frais une nouvelle conduite de 200 millimètres qui aboutira au village en faisant le détour par la Gravette.

Pour l'autorité communale, il n'en résultera aucune charge comme elle n'en supportera pas en ce qui concerne les réparations qui viennent d'être faites.

G. D.

Les Unions chrétiennes féminines aux Lisières

(sp) Depuis dimanche après-midi, le chalet des Lisières appartenant au Ski-club de Fleurier, abrite un camp des Unions chrétiennes féminines. Ces dames, au nombre de seize, redescendront samedi matin. Un second camp (12 femmes), débutera dimanche après-midi et durera toute la semaine.

Ce séjour aux Lisières est réservé au repos, à la détente et... au ski ! Cette semaine, ces dames ont eu de la chance ; les conditions d'enneigement se sont notablement améliorées et les installations du TBRC ont pu ainsi fonctionner. Deux courses à Chasseron ont été organisées. Les moments passés au chalet sont l'occasion de discussions animées.

Du soleil et de la neige poudreuse.

(Avipress - Fyj)

Le Giron jurassien maintenu

(c) Prévus les 15 et 16 janvier, les concours alpins du Giron jurassien ont été renvoyés aux 12 et 13 février en raison du manque de neige. Les épreuves inscrites au programme (slalom géant et slalom spécial) auront lieu sur les pentes de la Robella.

Actuellement, toutes les installations du TVRC fonctionnent sauf le téléski « Mignon-Robella ». Mercredi après-midi, l'affluence a été grande et les cours ont eu lieu comme prévu.

Un rallye auto-ski renvoyé

(c) En raison des délais trop courts, nécessités par son organisation, le rallye auto-ski de l'ACS et de l'Ecurie neuchâteloise qui aurait dû avoir lieu le 26 février prochain, a été renvoyé à l'année prochaine.

VAUD - VAUD - VAUD

A propos d'une initiative
Le P.A.I. prend position

(c) Le Conseil exécutif du parti vaudois des paysans, artisans et indépendants (PAI), s'est réuni à Vernand-sur-Lausanne, afin d'examiner l'initiative pour l'aménagement équitable du sol vaudois qui vient d'être lancée. Après une étude approfondie, suivie d'un débat, il a estimé que cette question d'une importance exceptionnelle devait être soumise au vote populaire. C'est pourquoi il a décidé par 35 voix contre 7, de recommander de signer l'initiative.

On apprend d'autre part que la récolte des signatures, (il en faut 12.000), va bon train et que le comité d'initiative a déjà reçu l'appui de personnalités importantes du canton.

VUITEBŒUF

Nouveau municipal

(c) M. Jean-Claude Wagnières, nouveau municipal a été assermenté par M. Jacques Martinet, président du Conseil général de Vuitebœuf. A cette occasion, les différents dicastères ont été répartis.

A YVERDON
Notre
ÉDITION SPÉCIALE
SAPPORO
sera en vente chaque jour entre 11 heures et midi

LES PARTISANS DE LA N1 LE 11 FÉVRIER À ORBE

(c) Des délégations des villes de Bienne, Neuchâtel, Morat, le Locle, Lausanne, la Chaux-de-Fonds et Yverdon, et les représentants de 125 communes bernoises, fribourgeoises, vaudoises et neuchâteloises, touchées par le préavis de la commission Hurlimann sur le programme de construction des routes nationales en Suisse romande, se réunirent le 11 février à Orbe. Les représentants des organisations économiques et touristiques intéressées et tous ceux qui ont soutenu la première campagne de l'Office du tourisme du Nord vaudois en faveur de la N 1, participeront également à cette rencontre.

AVENCHES

«Où va notre civilisation ?»

(c) Les paroisses réformées et catholiques d'avenches, Faoug et Cotterd ont organisé en commun, à Avenches, une semaine du cinéma sur le thème : « Où va notre civilisation ? ». Trois films ont été présentés : « La vieille dame indigne », « Les cœurs verts », et « Fahrenheit 451 ». Il seront suivis d'un grand débat, à la salle du nouveau collège, auquel participeront Messieurs Charly Carrel, assistant social, Samuel Dubuis, pasteur à Pully, et Roger Guidoux, maître secondaire à Lausanne.

Piéton tué par une auto à Prilly

(c) Hier, vers 17 h 10, au chemin du Passiaux, à Prilly, M. René Diserens, 26 ans, de Cery, s'est jeté contre une automobile. Grièvement blessé, M. Diserens est décédé peu après son arrivée à l'hôpital de Lausanne.

PAYERNE

Le service d'ambulance en 1971

(c) Au cours de l'année dernière, le service officiel d'ambulance est intervenu 264 fois, contre 212 fois en 1970. Il y a eu 21 accidents de travail, 93 accidents de la circulation et 150 transports de malades. En tout, ce sont 298 personnes qui ont été secourues, contre 227 l'année précédente.

On parle de l'abbatiale à l'étranger

(c) Le rapport annuel de l'Ecole polytechnique de Darmstadt publie un intéressant article de M. Walter Naumann, consacré à l'église abbatiale de Payerne, illustré de magnifiques photographies.

LUCENS

Démission

(c) M. Edgar Thonney, municipal des écoles depuis 1970, a donné sa démission de membre de la Municipalité, ses obligations professionnelles ne lui permettant plus d'assumer cette tâche.

critique

UN PETIT BONHEUR

Un court métrage qui en vaut bien de plus longs nous fut présenté jeudi dans la série « L'âme du pays ». Il évoquait la vie d'un vieux, très vieux boulanger, 88 ans, toujours à la tâche, en compagnie de sa femme, de 77 ans. Cinquante ans devant un four à bois, avec tout ce que cela suppose de travaux pénibles, de réveils avant l'aube dans le petit matin frisquet. Un vieux boulanger, qui comme le relevait Pierre Verdan est un symbole vivant, un peu l'âme de ce pays de travailleurs, de ces gens d'autrefois qui allaient à l'ouvrage tant que duraient leurs forces, et que Dieu leur prêtait vie. Sans avoir cet esprit de lucre, ce goût de l'argent pour l'argent, on travaillait parce que c'était beau de travailler et que le métier qu'on exerçait on l'aimait et parce qu'on aimait son travail, parce qu'on avait le sentiment d'être utile à une communauté, on ne cherchait pas plus loin, on était heureux. Heureux d'un petit bonheur tout simple et sans complications. Heureux d'un petit bonheur qui se concrétisait dans le plaisir d'offrir ce petiti rien, ce bonbon, ce petit pain à l'enfant qui entrait dans la boutique, de partager entre les chats du voisinage quelques miettes, quelques brisures, un petit bonheur qu'accompagnait doucement grinçant le grillon du foyer.

Mais sur France 2, mercredi, le grincement avait une toute autre sonorité. Le problème de l'emprisonnement était évoqué au cours de l'émission « Les Dissiers de l'écran ». Le film de Maurice Cloche « Prisons de femmes avec Danièle Delorme dans le rôle principal, servait de prétexte au débat. Après les scandales qui ont éclaté ces derniers mois dans les prisons françaises, le choix était on ne peut plus judicieux et bien fait pour calmer les esprits. Une technique maintes fois employées à la télévision. Le débat réunissant un directeur de prison, d'anciennes et d'anciens détenus, des représentants de la magistrature et des avocats était assez ronronnant. On y constatait que somme toute tout n'allait pas si mal que ça dans les meilleures des prisons possibles. A y regarder de près, il faut être riche pour aller dans ces prisons-là, car le moindre morceau de sucre doit être acheté à la cantine et pas moyen de vivre de la charité des co-détenus, puisqu'il est interdit de se passer ne fût-ce qu'un sucre précisément. Enfin, l'on gagne en prison un pécule fort suffisant pour subvenir à ses premiers besoins en sortant. Pensez, 35 fr. par mois, quel Pérou, d'autant qu'on ne se brosse plus les dents, qu'on ne se lave plus, parce que de petits articles tels que brosses à dents, dentifrice, savon de toilette, grèvent dangereusement le budget.

Lorsqu'on sait que les deux tiers des détenus n'ont plus de famille, que les trois quarts sont issus d'un milieu social déficient, on se demande si vraiment on enfermera encore longtemps les gens pour leur apprendre à vivre.

Les deux bons vieux du jeudi étaient comme l'antithèse involontaire certes et c'est l'un des merveilleux paradoxes de la TV de ces prisonniers. D'un côté des gens qui avaient pris goût au travail, à l'ouvrage bien fait, au contact de parents eux-mêmes travailleurs, eux-mêmes heureux. De l'autre, des gens à qui le milieu n'a rien enseigné, si ce n'est le goût de la crasse, du vice, de la brutalité et de l'ivrognerie. Des tentatives nombreuses sont faites en Suisse, comme en France pour changer le côté répressif des prisons en une véritable mais trop tardive rééducation. Les résultats sont certes encourageants, mais hélas le mal n'est pas pris à sa racine. C'est dès avant l'école primaire qu'il faudrait prévenir la cause des détentions par des mesures sociales appropriées. Or, trop souvent, on est mieux armé pour réprimer que pour socialiser.

G.-A. M.

Informations suisses

Mauvaise soirée pour le malfaiteur

BULACH (ATS). — Deux tentatives de vol à main armée ont été perpétrées mardi soir après 21 heures à Bulach (ZH). La police cantonale zuricoise suppose qu'il s'agit dans les deux cas du même malfaiteur. Son identité n'est pas encore connue.

Vers 21 heures, un jeune agriculteur de 17 ans a été arrêté dans la rue par un inconu qui, sous la menace d'une arme, lui a ordonné de lui remettre son argent. Le jeune homme lui remit son portemonnaie en lui faisant remarquer qu'il ne contenait que trois francs. Le malfaiteur rendit alors le porte-monnaie à son propriétaire et s'enfuit.

Une demi-heure plus tard, une employée de cuisine de 34 ans a également été arrêtée par un inconnu qui, après l'avoir contrainte de s'arêter, lui demanda de l'argent en la menaçant de son arme. La jeune femme fit alors un geste de la main et réussit à repousser l'arme, ce qui fit partir un coup de feu. Après une brève bagarre, le malfaiteur prit la fuite. La victime n'a pas été blessée. Un chien policier découvrit plus tard dans la neige la douille, calibre 8 mm d'un pistolet d'alarme.

Patrimoine aborigène menacé en Australie : appel au gouvernement suisse

LAUSANNE ((ATS-SPP). — La Nabalco, trust industriel australien dont le financement a été assuré à près de 70 % par Alusuisse, après avoir construit dans la réserve aborigène de Arnhem, au nord de l'Australie, et contre la volonté des indigènes, un centre industriel d'extraction et de traitement de la bauxite, est en tractations avec le gouvernement australien pour étendre son programme.

La compagnie désire jouir de l'usage d'environ 8000 km 2 pour y développer une industrie forestière. Le Conseil des Eglises d'Australie, en liaison avec les organismes défendant les intérêts des aborigènes, demande que les habitants de ces régions aient le droit de participer aux décisions concernant la transformation fondamentale de leur patrimoine et que, avant que le gouvernement australien signe un accord avec la Nabalco, la question des droits fonciers des aborigènes soit réglée.

Le Conseil des Eglises d'Australie s'est adressée à l'ambassade de Suisse afin de l'inviter à informer le gouvernement suisse des graves implications humaines d'un projet largement financé par Alusuisse.

Il y a trente ans, avec espoir en un avenir meilleur, la ligne du « Franco-Suisse » était électrifiée

De notre correspondant régional :

Pénurie de combustible noir, trains-limaces, voie ferrée coupée aux Verrières-de-Joux par les Allemands, perspective de doter, après la guerre, la principale ligne du Val-de-Travers d'un équipement moderne et de lui donner une nouvelle jeunesse : le Franco-Suisse » était électrifié il y aura trente ans le 22 novembre prochain.

Ce fut en ces sombres jours d'un conflit mondial où les pires cruautés se déchaînaient, un heureux événement pour le canton même si, en raison du manque de matériel de qualité, il fallut se rabattre sur des solutions de fortune. Ainsi dut-on se contenter de fil de contact bimétallique en cuivre et en acier et, sur des socles en béton, de poteaux en bois fournis par l'ensemble des communes du Vallon.

Mais enfin, au moment même où les armées hitlériennes éprouvaient leurs premiers graves revers, le changement de traction sur le « Franco-Suisse » devenait la voie de l'espoir.

AVEC PONTARLIER

Il fallut attendre encore deux ans, néanmoins, avant de voir les convois ferroviaires franchir la frontière et renouer la liaison avec Pontarlier. De façon à éviter aux CFF de maintenir en service des locomotives à vapeur entre les Verrières et la sous-préfecture du Doubs, la SNCF fut chargée d'exploiter ce tronçon au moyen d'un autorail allant jusqu'à Dijon, rétablissant ainsi les communications entre Berne et Paris, le plus court chemin d'une capitale à l'autre.

On sait comment les espoirs en l'électrification-miracle ont été déçus souvent par une politique trop facile d'abandon. De la part des Neuchâtelois même — malgré la sonnette d'alarme si souvent tirée par notre directeur de façon à tenter de redresser la situation — mais aussi en raison de la politique des CFF. Et surtout de celle de Paris peu soucieux de voir notre ligne se développer.

PLUS DE COHÉRENCE

Le récent rapport de la Commission spéciale présidée par M. Max Ikle, directeur général de la Banque nationale suisse, rapport établi à l'intention du Conseil fédéral, fournit des éléments nouveaux et semble vouloir mettre un peu d'ordre et de cohérence du point de vue des transports dans notre pays par la mise en action de tous les services publics.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des grandes lignes de ce projet. Inutile donc d'y revenir. Sauf pour souligner la recommandation faite à la Confédération de ne pas racheter le R.V.T. Comme cela avait été prévu auparavant. L'assurance donnée de voir le « Franco-Suisse » et la ligne de Delle demeurer les compléments indispensables aux grandes voies de pénétration Ouest-Est est chose rassurante.

UNE LÉGENDE

Lors de la récente polémique rail-route survenue au Vallon, on a de nouveau évoquer, en certains milieux, l'absurdité d'avoir fait passer le « Franco-Suisse » à l'écart des principales localités. Et conséquemment, d'avoir contraint les villages du fond de la Vallée à se raccorder à la ligne principale en construisant le R.V.T.

Et l'on en revient encore à une soi-disant influence des Verrisans en cette histoire. En réalité il ne s'agit pas de cela. Quand, il y a 120 ans, le projet de construction fut présenté au Grand conseil par Fritz Lambelet, celui-ci avait pour objectif de réaliser la liaison la plus directe entre Paris et Olten, centre ferroviaire de premier plan. Si l'une des variante prévoyait de faire entrer la ligne en Suisse par la Côte-aux-Fées, Buttes et Fleurier, si l'autre s'écartait du tracé actuel en amont de Boveresse et passait près du pont de la Roche en lançant un viaduc, puis se développait en spirale dans le bassin de Saint-Sulpice, des difficultés à peu près insurmontables se présentaient alors et les frais supplémentaires étaient considérables.

C'est pourquoi, en définitive, on a préféré le parcours ensoleillé à flanc de montagne où il y avait moins d'obstacles à vaincre. Il n'est pas inutile de le rappeler et de faire ainsi pièce d'une affabulation tenace.

G. D.

FLEURIER - FLEURIER

Nomination

(c) M. Michel Besson, enfant de Fleurier — ses parents y habitent toujours — a été récemment nommé chef de la section des relations économiques internationales de la division fédérale de l'agriculture.

L' « Areusia » à la radio

(c) Dimanche, à 15 h, le septett « Areusia » de Fleurier interprétera à l'accordéon une suite en quatre partie de J. Steffaro, « Rocky mountains » sur le deuxième programme de la radio romande.

L'organiste Piccand, de Fribourg, à Fleurier

Directeur du conservatoire de musique de Fribourg et titulaire des orgues de la cathédrale Saint-Nicolas, M.J. Piccand, soliste de nombreux concerts à travers toute l'Europe, donnera dimanche soir au temple de Fleurier un récital d'orgue. Il jouera des œuvres de Frescobaldi, Taglietti, Bach, Marchand, Corette, Reichel et Müller.

Etat civil de Fleurier (Janvier)

NAISSANCES. — 12. Isabelle-Danielle Péquignot, fille de Daniel-Emile-Roger, et de Claudette née Grandjean ; 24. Isabelle Roth, fille de Jean-Fritz et de Verena née Fehr ; 30. Steve Parrod, fils de Gaston-Edouard, et d'Elisabeth née Duhoux, à Buttes.

MARIAGE. — 20. Henri-SMarc Fornallaz, Fribourgeois, et Colette-Raymonde Schneider, Vaudoise.

DÉCÈS. — 3. Louis-Albert Luthy, né en 1888 ; 5. Marie-Marguerite Humbert-Hiltbrand, née en 1895 ; 7. Georges-Ernest Gonthier-Gonnez, né en 1900 ; 7. Alfred Wenger, né en 1911 ; 10. Ruth-Alice Zurcher-Frieden, née en 1896 ; 13. Johann-Christian Mathys, né en 1887 ; 15. Alice-Julia Mermod, née en 1879 ; 28. Fernand-Simon Rebetez, né en 1906 ; 29. Marcelle-Alice Gertsch, née en 1889.

Cours de sauvetage

(sp) La section fleurisane de l'Alliance suisse des samaritains organisera dès le 9 mars, en collaboration avec le Dr Antonio Moralès, un cours de sauveteurs dans son local de la rue du Sapin.

COMMUNIQUÉ

Pour les handicapés physiques du Vallon

Une soirée aura lieu samedi soir à la salle de spectacles de Couvet, organisée en faveur des handicapés physiques du Val-de-Travers. Les sociétés covassonnes suivantes prêteront leur concours au comité d'organisatino présidé par M. Frédy Guder : fanfare « L'Avenir », Union chorale, Société féminine de gymnastique, accordéonistes de l'« Aurore ». Ces groupements se produiront avant et après l'entracte, des morceaux d'accordéon joués par M. Louis Rosselet et un sketch devant compléter le programme.

Vers 22 h 30, débutera une soirée familière dont la danse sera conduite par l'orchestre vallonnier des « Rythm Melody's ». Le bénéfice de cette soirée sera intégralement remis aux responsables du comité du groupement des handicapés physiques du Val-de-Travers ; une raison majeure de se déplacer !

Début du championnat scolaire de hockey

(sp) Le championnat scolaire 1972 de hockey sur glace a débuté mercredi après-midi sur la patinoire de Fleurier par deux matches de la catégorie A (garçons de 1re et 2me secondaires). LTC Prague (Fleurier) a battu Slovan Bratislava (Fleurier) par 6 à 0 et Boston (Fleurier) a disposé des Boston « mini Bruins », par 17 à 0.

En faisant du ski...

(c) En faisant du ski à la Robella, Françéois Sutter, 15 ans, de Fleurier, s'est brisé la cheville droite. Il a été hospitalisé à Couvet.

Soirée des gymnastes fleurisans

Les quatre sections et sous-sections de la Société fédérale de gymnastique de Fleurier donneront, demain soir, à la salle Fleurisia, leur soirée annuelle sous la direction des monitrices et moniteurs. Le spectacle sera composé de seize numéros dont plusieurs ballets costumés. On pourra y applaudir les actifs, les dames, les pupilles et les pupillettes. Les productions débuteront à 20 h 15. Le bal qui suivra sera conduit par l'orchestre « Albertys » (quatre musiciens).

COUVET

Synode 72

(sp) Les responsables régionaux des 13 groupes de dialogue chargés de la préparation du Synode 72 se sont réunis à Couvet pour discuter de « la foi et son annonce au monde d'aujourd'hui ». Le deuxième thème prévu est « Mariage et famille ».

Skieur blessé

(sp) Hier après-midi, en skiant, Claude-Alain Juvet, 14 ans, s'est fracturé une épaule. Il a été hospitalisé.

TRAVERS

Chute à ski

(sp) En skiant aux environs du village, André Jornod, de Travers, 15 ans, a fait une chute et s'est fracturé la cheville gauche. Il est soigné à l'hôpital de Couvet.

A l'église catholique

(sp) Des installations acoustiques provisoires ont été montées à l'église catholique de Travers.

A TRAVERS (kiosque de la gare et aux dépôts de COUVET ET FLEURIER
Notre
ÉDITION SPÉCIALE
SAPPORO
sera en vente chaque jour de midi à midi 15

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, L'Ouest en feu (16 ans).

Môtiers, musée Rousseau . ouvert.

Fleurier, patinoire ouverte.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00, **de nuit** tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, **de Fleurier,** tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie, tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR
radio - enregistreur - disques
R. MONNIER
Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08
Concessionnaires des PTT
Dépannage après-vente garanti

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ø 63 23 42
FLEURIER ø 61 11 47
non-réponse ø 61 15 47

Création Langel Publicité Neuchâtel

l'obligation de caisse...

...un moyen sûr de faire fructifier ses économies

5 1/4% 5 ans et +

5% 3 et 4 ans

En effet, puisque cet argent est ensuite placé sur des immeubles construits dans le canton.

Si donc vous pensez n'avoir pas besoin de votre argent avant 3, 4, 5 ans ou plus, acquérez nos obligations de caisse. Vous fructifierez vos économies sans risque et à un taux intéressant.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

NEUCHATEL, rue du Môle 6 et rue de l'Hôpital 5
LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 72 — LE LOCLE, Grande rue 16
FONTAINEMELON, Centre 4 — + 24 correspondants dans le canton

REMORQUES

Semi-remorques tous genres Käessbohrer. Livraison rapide. Prix discount. Aaraucar S.A., tél. (064) 22 44 77. E. LOBA, Renens, tél. (021) 34 14 90 jusqu'à 7 h 30 et le soir dès 20 heures.

Transports et déménagements dans toute la Suisse

S'adresser à J.-C. Fehlbaum
SAUGES-SAINT-AUBIN
Tél. 55 15 55 (automat)

L'annonce reflet vivant du marché

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

OFFRES D'EMPLOIS

Laubscher

Nous cherchons

trempeur

pour notre département de trempe, installé de façon moderne (fours automatiques).

Candidats compétents peuvent être mis au courant. Date d'entrée à convenir. Vous trouverez chez nous un emploi intéressant et des conditions d'engagement correspondant aux exigences actuelles.

Veuillez nous adresser votre offre de service, avec indications de l'activité antérieure.

Gebr. Laubscher & Cie AG
Präzisionsschrauben-und Drehteile
2575 Täuffelen Tel. 032 861771

NOVOTEL INTERNATIONAL

cherche pour l'ouverture à fin avril du

NOVOTEL Neuchâtel-Est :

- **Aide-comptable,** libre tout de suite
- **Chef de cuisine**
- **Commis de cuisine**
- **Réceptionnistes**
- **Gouvernante**
- **Femmes de chambre**
- **Serveurs**
- **Plongeurs**
- **Homme toutes mains**

Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions à :
NOVOTEL INTERNATIONAL
Case postale 138 1215 Genève 15
TOTALE DISCRÉTION ASSURÉE

DS snacks OR restaurants

On cherche, pour entrée immédiate,

une jeune fille et un garçon de cuisine

Semaine de 5 jours.
Faire offres : tél. (039) 31 18 43, le Locle.

SECRÉTAIRE - GOUVERNANTE

Nous cherchons secrétaire privée, de langue française, connaissant l'anglais et l'allemand (40 heures par semaine), pouvant également exercer les fonctions de gouvernante en l'absence de la maîtresse de maison. (2 enfants de 10 et 12 ans, demi-pensionnaires).
Vie de famille (logée ou non), dans villa de Saint-Sulpice.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo récente et prétentions de salaire sous chiffres PV 20923 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

handy
(avec lanoline)

votre meilleure aide pour la vaisselle —

dissout rapidement et entièrement les graisses, protège vos mains en les soignant!

Flacon 470 g -.90

MIGROS Multipack

Maintenant en Multipack

2 flacons 1.50 (au lieu de 1.80)

3 flacons 2.25 (au lieu de 2.70)
etc.

MIGROS

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU CANTON DE BERNE

TECHNICUM CANTONAL SAINT - IMIER

Par suite de démission honorable pour raison d'âge, le poste de

DIRECTEUR

du Technicum cantonal de Saint-Imier est mis au concours pour le 1er mai 1972.

Exigences : Formation universitaire. Connaissance parfaite de la langue française avec de bonnes notions de la langue allemande. Vu qu'il s'agit d'une école technique supérieure avec trois écoles de métiers affiliées, une forte personnalité avec des qualités d'administrateur et le sens des responsabilités est désirée.

Entrée en fonction : 1er mai 1972 ou date à convenir.

Délai d'inscription : fin février 1972.

Le cahier des charges peut être obtenu par demande écrite adressée à la Direction de l'économie publique du canton de Berne.

Adresser postulation écrite, accompagnée d'un curriculum vitae et des pièces à l'appui, à la Direction de l'économie publique du canton de Berne, Münsterplatz 3a, 3011 Berne. Présentation personnelle seulement sur demande.

Direction de l'économie publique du canton de Berne

FRIBOURG - FRIBOURG

SESSION DU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

Fin des lacets rouges et début des écoles !

Le parlement fribourgeois a voté hier un crédit de 4 millions pour la construction d'écoles primaires et de classes d'orientation. Cahin-caha, il a poursuivi la toilette des articles de la loi sur le domaine public. Il a procédé à sept nominations dont l'une est particulièrement importante, marquant la fin de l'ère de l'élection des conseillers aux Etats par le Grand conseil. Enfin, M. Arnold Waeber, président du gouvernement, a répondu de cinglante manière à la question écrite de M. Gérard Glasson (rad), ayant trait à la tenue vestimentaire des conseillers d'état...

LES LACETS ROUGE-SANG...

Inspiré par le fait qu'un conseiller d'Etat socialiste, M. Denis Clerc, avait « arboré » des lacets rouge-sang » à ses chaussures lors d'une cérémonie officielle, M. Glasson avait demandé s'il n'était pas opportun, dorénavant, de permettre aux membres du gouvernement de se vêtir à leur guise. L'abandon des bonnes vieilles traditions vestimentaires aurait été de nature, selon M. Glasson, « empêcher la presse de Carnaval de ridiculiser les magistrats...

La plaisanterie, reflet de la mauvaise humeur de certains radicaux, a fait des gorges chaudes. Un député paysan s'apprêtait même à poursuivre la gaudriole en protestant contre le fait que M. Glasson ait osé accoler le costume des hippies à celui des nobles armaillis ! Il n'en eut pas le temps, M. Arnold Waeber, président du gouvernement, ayant répondu (oralement) à la question écrite, en ces termes :

— A l'heure où il s'efforce de trouver des solutions aux problèmes importants qui se posent au canton de Fribourg, le Conseil d'Etat estime inopportun de se préoccuper de la couleur des lacets de souliers de l'un de ses membres dont la tenue vestimentaire, par ailleurs, ne prête pas à commentaire.

PROJETS D'ÉCOLES

Le crédit de 4 millions accordé hier doit permettre le subventionnement de onze projets de nouvelles écoles et sept projets de salles de gymnastique ou de piscines couvertes, pour 1972 et 73, indépendamment des transformations. Sur le montant total, 1 million représente des subventions déjà promises.

RÉELECTION

Le Grand conseil a réélu l'un des deux conseillers aux Etats fribourgeois, M. Gustave Roulin, par 74 voix (il y eut 43 bulletins blancs). Le législatif exerçait cette prérogative pour la dernière fois. Dorénavant le peuple élira les représentants du canton, s'il approuve, le 5 mars, comme c'est très vraisemblable, la modification ad hoc de la constitution cantonale. Pratiquement, les députés n'ont donc fait que rallonger le mandat de M. Roulin, jusqu'à l'automne prochain. A ce moment, le peuple choisira. Les partis radical et socialiste ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils envisageaient de présenter des candidats qui affronteront ceux (ou celui) du parti démocrate-chrétien.

D'autre part, ont été élus deux juges suppléants près le tribunal cantonal : MM. Claude Dumas, à Romont et Jacques Curty, à Corminbœuf, un membre du conseil d'administration de la banque de l'Etat : M. Raymond Rime, de Charmey, un censeur suppléant de la banque de l'Etat : M. Maurice Colliard, à Châtel-Saint-Denis, un membre du conseil d'administration des entreprises électriques fribourgeoises : M. Roger Pittet, un censeur de la banque de l'Etat : M. Charles Droux.

M.G.

Estavayer-le-Lac : vers l'aménagement des rives et d'une route touristique

Désireux de décongestionner le centre de la ville durant l'été, le Conseil communal d'Estavayer a estimé que le seul moyen d'y parvenir était de créer une nouvelle route, dite touristique, entre le secteur du pont de Font, sur la route d'Yverdon, et le port. Ainsi, une importante partie du trafic à destination des rives du lac ne serait plus obligée de traverser la localité, permettant à celle-ci de respirer un peu plus librement au cours de la belle saison. Le coût de cette réalisation, pour laquelle les terrains sont déjà réservés, atteindra quelque deux millions de francs.

Ces renseignements ont été donnés lors de la dernière séance d'information du Conseil communal. On apprit également que la question des nouveaux abattoirs allait prochainement se résoudre avec la fixation définitive de l'emplacement. Les travaux pourront alors débuter. Même constatation pour la station d'épuration qui ne devrait plus tarder maintenant à sortir de terre. Côté plan d'aménagement, les études menées par une entreprise spécialisée vont bon train et le Conseil communal va prendre d'importantes décisions dans un bref avenir.

RIVES DU LAC

Autre sujet de préoccupation pour l'autorité communale : l'aménagement des rives du lac dont une première étape sera réalisée cette année avec la création de pelouses sur la place du port. La construction d'une piscine par la bourgeoisie fut également évoquée. Des études sont du reste en cours mais le gros point d'interrogation consiste à savoir comment l'on assumera les charges du compte d'exploitation. L'usine d'incinération pour sa part est maintenant en voie de réalisation ; une vingtaine de communes broyardes viendront brûler à Estavayer leurs déchets ménagers dès la mise en exploitation des installations prévues à la fin de cette année.

Dernier objet commenté par le syndic d'Estavayer, M. Jacques Bullet, les travaux de consolidation de la porte du Camus qui vont débuter dès ce printemps. Bien mal en point, ce témoin du passé belliqueux d'Estavayer penche dangereusement sur sa base. Il s'agira de lui donner de solides assises avant de percer le rempart pour permettre le passage d'un trottoir.

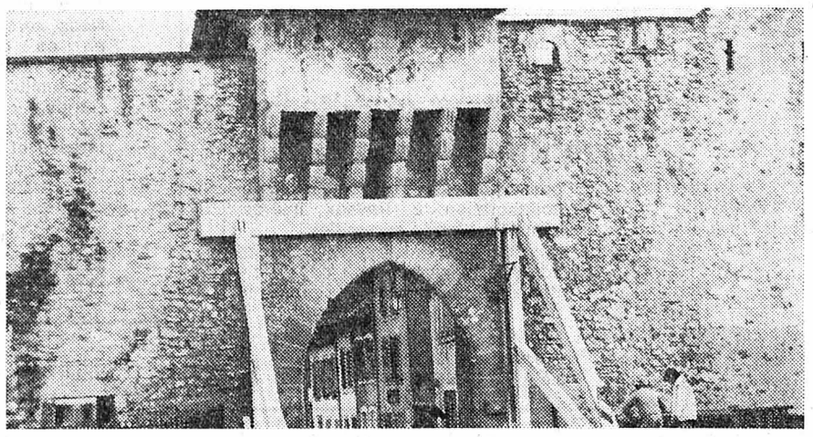

Chancelante, la porte du Camus va être consolidée.
(Avipress - Périsset)

BIENNE - BIENNE

Au menu de la séance du Grand conseil bernois

NATURALISATIONS ET CRÉDITS

Au cours de la session du Grand conseil qui s'ouvre lundi les députés auront à accorder 61 naturalisations, soit : 5 Suisses ; 16 Italiens ; 5 Autrichiens ; 21 Allemands ; 13 Hongrois ; 1 Russe.

Le Grand conseil devra se prononcer sur un crédit d'engagement pour le remembrement parcellaire du plateau de Diesse, partant sur une somme de 1.528.000 francs. A ce sujet le Conseil exécutif arrête : a La 5me étape comprend l'ensemble des chemins du réseau routier de la commune de Lamboing non encore réalisés jusqu'à ce jour (3265 m de chemins pourvus d'un revêtement et 2540 m de chemins couverts de gravier) ainsi que 1300 m de conduites de drainage (routes et places de décharge publique). Le devis des travaux s'élève à 700.000 francs.

b) La 6me étape comprend la construction d'autres chemins dans la commune de Nods (3160 m de chemins pourvus d'un revêtement et 5800 m de chemins couverts de gravier) et 210 m de drainage de routes. Le devis des travaux s'élève à 828.000 francs.

Il sera alloué pour ces réalisations, un montant de 611.200 fr., soit 280.000 fr. pour Lamboing et 331.200 fr. pour Nods.

Le Grand conseil devra accorder un crédit d'engagement se montant à 768.000 fr. en vue de l'alimentation en eau du Mont-Crosin.

A ce sujet le Conseil exécutif arrête : Le projet d'adduction d'eau du Mont-Crosin comprend les travaux de creusage, la pose de tuyaux de fonte sur 6135 m, une conduite en matière synthétique de 3000 m, une installation de pompage et 13 fontaines de pâturage.

Pour les frais subventionnables s'élevant à 768.000 fr., il est alloué une subvention de 37 %, soit au maximum 284.160 fr.

La subvention sera versée après vérification du décompte. Des acomptes pourront être payés selon instructions du Service cantonal des améliorations foncières. La subvention est accordée sous réserve que les conditions générales sur l'octroi des subventions promulguées en mai 1971 par la direction de l'agriculture soient observées. Pour les bâtiments non agricoles raccordés à la conduite d'eau subventionnée, le bénéficiaire de la subvention devra rembourser 1000 fr. par logement. Cette restitution pourra être mise à la charge des nouveaux abonnés. Délai pour l'exécution des travaux et la présentation du décompte : mi-1973.

Ce crédit d'engagement sera probablement amorti par les crédits de paiement suivants : 1972, 200.000 fr. ; 1973, 84.160 francs.

L'installation d'alimentation en eau de Bellelay nécessite une remise en état depuis fort longtemps. L'approvisionnement en eau est assuré pour l'eau potable par le syndicat des Franches-Montagnes et pour l'eau non potable par le vieille source située à l'est de Bellelay. A de nombreuses occasions, on a dû avoir recours à la vieille source. Afin de remédier à ces inconvénients, toute une série de travaux sont en cours. Les frais sont devisés à 375.000 fr., crédit qui devra être accordé par les députés.

PRÉ-D'ORVIN

Jambe cassée

(c) Hier à 14 h 15, l'ambulance municipale s'est rendue aux Prés-d'Orvin où Maurice Nussbaum, 12 ans, domicilié à Bienne, s'était fracturé une jambe en skiant. Il a été hospitalisé à Wildermeth.

Grâce au sport...

(c) Afin d'améliorer les rapports qui ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être entre le directeur des travaux publics, les chefs de service et les employés, il vient de se fonder un club sportif qui portera le nom de « S.C. Baudirektion-Werkhof. Plus de 100 personnes, du directeur à l'apprenti, ont déjà adhéré à ce club.

Du mimosa pour la vingt-troisième fois

(c) Pour la 23me fois, la vente du mimosa en faveur de la Chaîne du Bonheur et de la Croix-Rouge, dont le bénéfice permettra à des enfants chétifs de se rendre au bord de la mer ou en montagne, sera organisée samedi.

Restrictions au théâtre alémanique de Bienne

M. Alex Freihart, directeur du Théâtre alémanique de Bienne, a présenté le programme des manifestations 1972-1973. Celui-ci se présente de l amanière suivante : 1. Le Théâtre municipal commence son activité avec un crédit accordé par la Ville s'élevant à 300.000 fr. (il demandait 800.000 francs) ; 2. La période d'essai demandée était de 8 à 9 semaines. Elle durera de 4 à 5 semaines ; 3. Les seuls contrats valables pour une année sont ceux du directeur et de ses proches collaborateurs. Les acteurs devront se contenter d'engagements de 10 mois ; 4. Au lieu du « théâtre engagé », qui devrait aborder des problèmes actuels, le programme prévoit maintenant, dans sa grande majorité, des pièces que l'on peut ranger dans la catégorie des divertissements pour chacun.

Au cours de la conférence de presse présidée par M. J.-R. Graf, le directeur du théâtre, M. Freihart, a présenté M. Manfred Schwarz, son conseiller artistique, qui est auteur dramatique et publiciste. Ce dernier, originaire de Gerlafingen, est actuellement un collaborateur de la Télévision alémanique.

L'affaire Pfuertner : nouvelles retombées

La mise en congé du R.P. Pfuertner n'a pas fini de provoquer des remous et on assiste, pour l'instant, à une bataille de communiqués.

Mgr Mamie a été violemment pris à partie pour avoir pris l'initiative d'en appeler à la Congrégation de la foi, à Rome, à qui il a soumis le texte d'une conférence du R.P. Pfuertner. Certains affirment que l'évêque n'avait pas à intervenir dans une affaire qui était du ressort de l'université. D'autres sont d'avis que Mgr Mamie avait le devoir de se saisir du cas.

On souligne, d'autre part, qu'à la suite du refus du R.P. Pfuertner de retirer publiquement certaines des thèses et des idées émises dans sa conférence, c'est son supérieur, le général des Dominicains, qui a suggéré le « congé sabbatique » accepté par le R.P. Pfuertner.

Mgr Mamie, qui devait rentrer hier soir de Rome où il s'était rendu pour une raison qui n'a rien à voir avec « l'affaire Pfuertner », n'a donc pu encore répondre — à supposer qu'il le veuille — aux attaques lancées contre lui et dont certaines émanent de ses détracteurs de la première heure.

M.G.

Ecoles libres publiques : Protestation de l'Eglise réformée fribourgeoise

Le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg a adressé le télégramme suivant au président du Grand conseil fribourgeois : « le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg, siègeant à Guin le 1er février 1972, informé du fait que le projet de loi concernant les écoles libres publiques ne figure plus à l'ordre du jour de la présente session du Grand conseil, vous fait part de sa profonde indignation face à ce nouveau renvoi ».

Dans le canton de Fribourg, l'école publique est catholique, sauf dans le district du lac, à majorité protestante. L'Eglise réformée, qui doit entretenir un coûteux réseau d'écoles dites « libres publiques », partiellement subventionnées par les communes, a sollicité l'appui de l'Etat, d'où le projet de loi en question.

A BIENNE
Notre
ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO
sera en vente chaque jour entre 11 heures et midi

L'annonce reflet vivant du marché

JURA - JURA - JURA

Les Grottes de Réclère, vendues aux enchères, ont fini par trouver un acquéreur jurassien

Tout se vend et tout s'achète... Mais il est rare cependant de voir une grotte mise aux enchères. C'est pourtant ce qui s'est passé dernièrement pour celle de Réclère, dont on sait qu'elle n'est pas une vague cavité souterraine, mais une véritable caverne ouvragée de stalactites et de stalagmites très belles.

Les grottes de Réclère sont fort connues dans le Jura depuis leur découverte à la fin du siècle dernier. Découverte fortuite et que l'on ne doit pas à un groupe de spéléologues, mais à... un chiffonier de Montbéliard ! Depuis longtemps, les agriculteurs de la région, à une époque où l'on ne parlait pas encore de pollution, jetaient les animaux morts dans un orifice naturel situé aux abords de la forêt, près de Réclère, à la frontière française. Vint le jour où le chiffonier français, entrevoyant une bonne affaire, descendit dans l'autre souterrain inexploré pour y reculérer les ossements qu'il y savait accumulés. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver dans une vaste salle striée de stalagmites et de stlactites. Il ne se gêne pas au cours de plusieurs visites de faire ample provision de ces chefs-d'œuvre naturels dont il faisait ensuite le commerce. Par chance, la plupart des concrétions étaient si grandes qu'elles n'étaient ni transportables, ni négociables. Elles subsistèrent donc et se dressent aujourd'hui encore pour le plus grand plaisir des visiteurs qui affluèrent dès qu'un tunnel d'accès eut été creusé.

LUMIÈRE

Des guides imaginatifs s'efforcèrent de voir des ressemblances entre ces « monuments » de calcaire et des silhouettes familières. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore on vous montrera le « manteau de Napoléon », le « grand dôme », la « chaire », le « chou-fleur », la « belle-mère » ou le « grand lustre » et nous en passon.

Un éclairage à l'acétylène, puis à l'électricité années, a permis de tirer des effets saisissants de tous ces chef-d'œuvre d'orfèvrerie accumulés au cours des siècles. Une quarantaine de réflecteurs puissants, diffusant dans la grotte quelque 6000 watts d'une lumière convenablement dosée et judicieusement dirigée, sont actuellement en place. Certains réflecteurs, mobiles, permettent d'orienter le faisceau lumineux de tous côtés et de scruter ainsi la voûte et tout l'édifice dans ses recoins les plus secrets et les plus merveilleux.

EXPLOITATION

Mais la beauté d'une grotte est une chose et son exploitation commerciale en est une autre. Bientôt un restaurant, puis deux kiosques à souvenirs furent construits aux abords du tunnel d'accès. Par la suite, on aménagea encore un terrain de camping.

C'est cet ensemble, ainsi que quelque 56.000 mètres carrés de terrain que vient d'acquérir un citoyen des Genevez.

Si la grotte jouit déjà d'une réputation qui dépasse les fontières du Jura, il s'agira pour le nouveau propriétaire d'étendre encore sa renommée et de développer l'attrait du « joyau » qu'il vient d'acheter après que la commune de Réclère elle-même intéressée par l'achat eut finalement renoncé à en devenir propriétaire.

Bévi

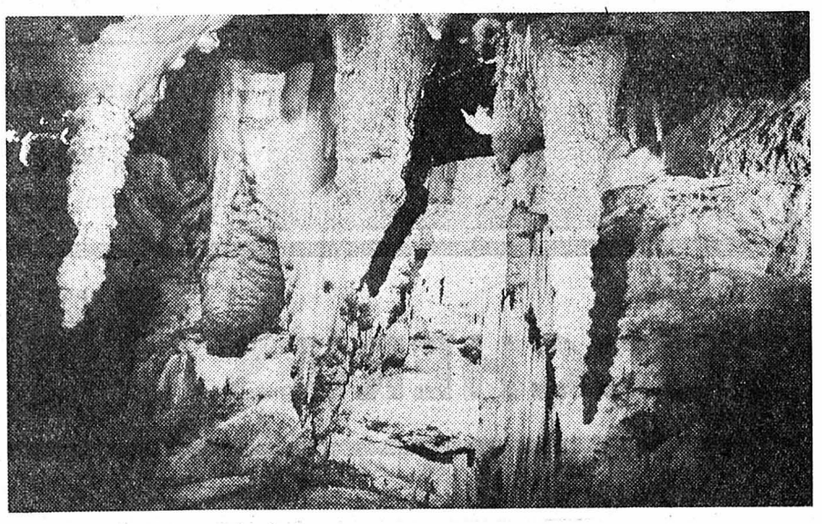

Le nouveau central téléphonique de Malleray sera mis en service lundi

Depuis les années d'après-guerre jusqu'à ce jour, le téléphone a connu un essor sans pareil. Ce développement s'est manifesté particulièrement dans les communes de Malleray et Bévilard qui sont très industrialisées et dont le chiffre total de population a pratiquement doublé ces dernières 30 années.

Le nombre des raccordements téléphoniques s'est naturellement accru en proportion. La statistique suivante en donne une idée : 1900, 14 ; 1920, 48 ; 1940, 113 ; 1950, 252 ; 1960, 612 ; 1971, 1170.

Les possibilités de raccordement dans le central actuel, mis en service en 1937, sont pratiquement épuisées. L'agrandissement des installations n'étant plus possible dans les anciens locaux situés derrière le bureau de poste, l'entreprise des téléphones a installé un nouveau central dans le nouveau bâtiment PTT, immédiatement au sud des anciens locaux. Le nouvel office est déjà ouvert depuis le 20 février 1971.

Par contre le nouveau central téléphonique sera mis en service lundi. A partir de 6 heures, tous les raccordements seront interrompus et remis en service au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La commutation sera terminée après une heure pour les raccordements de Malleray, Bévilard, Champoz et Pontenet. Cette courte interruption est possible grâce aux travaux préliminaires entrepris en 1971, les raccordements des abonnés ayant été successivement introduits au nouveau central.

Pour des raisons techniques, seuls les raccordements de Sorvilier resteront hors service jusqu'à 15 h environ. Vu cette interruption relativement longue, le raccordement téléphonique de la cabine placée dans le bâtiment de la poste de Sorvilier sera en permanence à disposition du public.

Après la mise en service du nouveau central de Malleray, les abonnés auront la possibilité de composer eux-mêmes les numéros des abonnés de plusieurs pays européens, des Etats-Unis, du Canada et du Japon. Quelques travaux intérieurs n'étant pas encore terminés, l'inauguration officielle de l'ensemble du complexe PTT aura lieu ultérieurement.

LA HEUTTE

Collision frontale : trois blessés

Une collision frontale s'est produite peu après 20 heures, mercredi, entre Reuchenette et la Heutte. Des trois voitures impliquées, deux sont hors d'usage. Trois perso..s ont été blessées. Il s'agit de Mlle . Delaplace, de Bévilard, qui a été transportée à Saint-Imier souffrant d'une commotion, de Mlle C. Vuilleumier, de Cortébert, qui a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins, et de M. M. Baumann, de Cortébert, qui souffre de contusions diverses. Les dégâts s'élèvent à environ 15.000 francs.

MOUTIER

Condamnation

(c) Le tribunal de Moutier a condamné un Fribourgeois, R.B., accusé de vols et escroqueries par métier, à trois mois de prison fermes. Le condamné est détenu depuis le 4 janvier.

Un Prévôtois aux championnats d'Europe de tir

(c) Le tireur Emile Kohler s'est qualifié en vue des championnats d'Europe de tir à air comprimé qui se disputeront du 15 au 20 février.

A MOUTIER ET DELÉMONT
Notre
ÉDITION SPÉCIALE SAPPORO
sera en vente chaque jour entre 11 heures et midi

DELÉMONT

Chauffard en fuite

(c) Une automobile qui entrait à Delémont, hier à 18 heures, a accroché deux voitures au carrefour du Stand, dont l'une a eu sa plaque arrachée. Le conducteur fautif a poursuivi sa route sans s'arrêter. La police le recherche.

SAINT-IMIER

Avec les personnes âgées

(c) Le groupement des personnes âgées de Saint-Imier, qui compte près de 600 membres a tenu son assemblée générale annuelle. Celle-ci a réuni près de 250 de participants qui ont approuvé les comptes et les rapports.

L'assemblée a renouvelé le comité et a désigné comme présidente Mme Boillat-Breguet. Le programme d'activité pour 1972 a été sanctionné comme la proposition du comité de donner un nouveau nom au groupement, vu ses diverses activités. A l'avenir ce sera « Bel Automne ».

A l'orientation professionnelle du Jura

(c) Il ressort du rapport d'activité de l'Office d'orientation professionnelle et scolaire du Jura sud que, pendant l'année 1971, les conseillers ont procédé à 411 études d'orientation (136 filles et 275 garçons). Les séances d'information dans les secteurs économiques et les voies de formations scolaires et professionnelles ont été suivies par 181 élèves. Cent trente-cinq jeunes ont pris part durant les vacances d'été et d'automne à des stages dans les industries métallurgiques, horlogères et du bâtiment. Cent demandes de bourses ont été accordées à 36 filles et 64 garçons. La région du Jura sud ne disposant pas d'un service de placement, on s'est adressé à l'office de Tavannes pour résoudre les problèmes.

PORRENTRUY

L'Emulation reprend son activité

(c) La section bruntrutaine de la société d'émulation jurassienne s'est donné, la semaine dernière, un nouveau comité, ainsi qu'un programme d'activité. Le nouveau comité est présidé par M. Romain Leschot. Le programme prévoit l'affichage public régulier de toutes les manifestations culturelles de la région, y compris celles de Bâle et de Sochaux, la mise sur pied d'un débat public consacré à la culture et l'organisation d'un concert de « Free jazz ». En outre la société essaiera de dresser un programme de toutes les activités culturelles de la ville, de manière à éviter la concurrence en matière de spectacles et de manifestations culturelles.

MONTMELON

L'art à la campagne

(c) Après la tenancière d'un restaurant de Fahy, c'est le propriétaire d'un hôtel de Montmelon qui vient de créer une galerie de peinture. L'intention de l'un et de l'autre est de faire connaître l'expression artistique et de susciter un intérêt pour la peinture et la sculpture jusqu'à la campagne. L'initiative n'est certes pas dépourvue d'un petit côté publicitaire. Pour l'ouverture de la nouvelle galerie de Montmelon, l'artiste jurassien très connu Gérard Bregnard, peintre et sculpteur, présentera une rétrospective de ses œuvres.

Pour le passage Saint-Germain

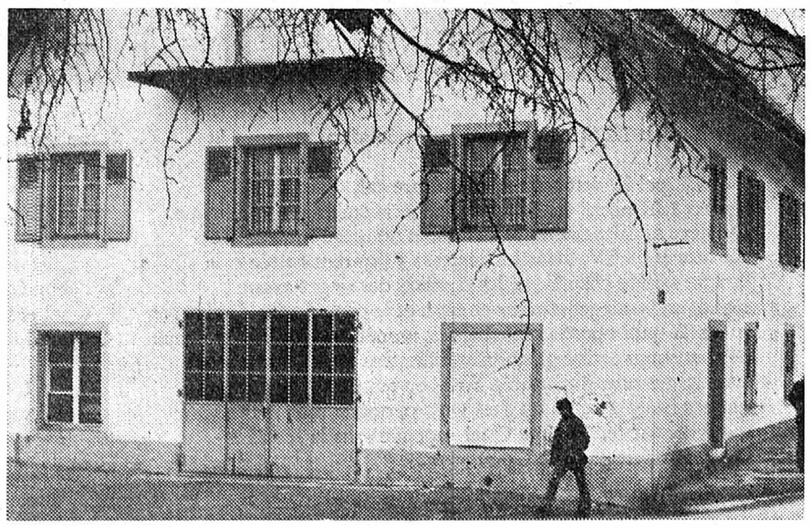

Parmi les objets inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée communale de vendredi, figurait un crédit de 194.000 fr., indemnité compensatoire pour la démolition d'une maison — aile d'un garage — qui permettra l'aménagement des voies d'accès au passage sur voies Saint-Germain. Ce crédit a été accordé de telle manière que la maison que montre notre photo, après plusieurs autres, disparaîtra, ce qui contribuera à modifier encore plus profondément ce vieux quartier de Porrentruy.

(Photo Avipress - Bévy)

Informations horlogères

La Convention de l'industrie horlogère s'applique aussi au secteur des pierres

L'Association suisse des fabricants de pierres d'horlogerie, (A.S.F.P.H.) et la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (F.O.M.H.) ont signé une convention aux termes de laquelle la Convention de l'industrie horlogère suisse et ses accords sur les conditions de travail sont également appliqués par les membres de l'association précitée.

La fondation capital-retraite a été remplacée, pour cette industrie, par une fondation paritaire. A titre de reconnaissance des prestations syndicales, les travailleurs syndiqués à la fédération précitée recevront annuellement une somme de 200 fr. versée sur des carnets d'épargne individuels bloqués, comme complément du 2me pilier de l'assurance-vieillesse.

La convention avec l'« A.S.F.P.H. » viendra à échéance en même temps que la Convention suisse, soit le 30 septembre 1975.

PONTENET

Nouveau règlement municipal

(c) Aucune opposition n'étant parvenue au Conseil municipal dans les 30 jours après son acceptation par l'assemblée municipale, le règlement municipal a été transmis par l'intermédiaire de la préfecture à la direction des affaires communales bernoises pour y être sanctionné.

COURT

Conférence sur la drogue

(c) Répondant à un appel lancé par les femmes protestantes de Court, le Dr J.-P. Fehr, directeur de la clinique psychiatrique de Bellelay, a donné mercredi soir une conférence sur la drogue.

Votre convalescence ira plus vite...

...si vous l'accompagnez d'un bon remontant. Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra. Il est à base de quinquina, extrait viande et lactophosphate.

VIN DE VIAL

Qualité * M * Qualität * Qualità

BAISSE !

Langue de bœuf fraîche ou salée les 100 g **-.80**

Gigot d'agneau du pays avec os les 100 g **1.10**

Ragoût d'agneau du pays les 100 g **-.70**

Emincé de porc les 100 g **1.40**

Dans tous nos magasins

Civet de cerf, cuit portions de 400 - 450 g environ les 100 g **1.20**

BOUCHERIES MIGROS

La nouvelle Kadett 1.2 Special.

Pour le moteur puissant nous avons pensé à la conduite sportive.
Quant aux freins et à la suspension nous avons pensé à vous et à votre famille.

Kadett 1.2 Special – conçue spécialement pour la Suisse.

L'Opel Kadett reste **«la»** voiture car, désormais, la Kadett 1.2 Special est là! Conçue spécialement pour la Suisse. Derrière sa calandre noire s'abrite le nouveau moteur S de 1,2 litre et 68 CV. Tous les «extras» y figurent en série: la lunette arrière chauffante, les dossiers des sièges avant réglables, les sièges revêtus en tissu et le court levier de vitesses sport. A quoi vous la reconnaissez immédiatement? A sa tenue de route souveraine grâce au stabilisateur avant et arrière et à ses larges pneus ceinturés. Et à son tempérament brillant, que ses freins avant à disques vous permettent de maîtriser en toute confiance. Car une Opel sportive sans la sécurité Opel ne serait pas une Opel.

Beaucoup de nouveau aussi pour les autres Kadett.

Nouveaux moteurs plus puissants. 57 CV maintenant pour celui de 1,1 litre. Et la Kadett Deluxe a le nouveau moteur S de 1,2 litre et 68 CV, en plus: freins à disque AV, stabilisateur à l'avant et à l'arrière, tableau de bord façon bois, appuis-tête. La calandre noire confère son cachet sportif au nouveau visage de la Kadett comme pour la puissante version Rallye de 68 ou 103 CV.

Et voici ce qui a toujours distingué la Kadett:
Un vaste coffre à bagages; son prix d'achat modeste; sa haute valeur de revente; sa consommation d'essence modérée; l'abondance de place; sa sécurité légendaire; la fameuse qualité Opel et le confort Opel si apprécié.
Quand donc choisirez-vous **«la»** voiture?

L'Opel Kadett – **«la»** voiture – existe en de nombreuses variantes. Egalement avec boîte GM entièrement automatique à trois rapports.
En berline à 2 ou 4 portes, ou en coupé, ou bien en version Rallye. Ou encore en CarAVan.
De plus, toutes les Kadett sont en avance sur la législation sur l'épuration des gaz d'échappement.
Opel est dans la course.

Opel Kadett à partir de Fr. 7.485.–*
Opel Kadett 1.2 Special à partir de seulement Fr. 9.020.–*
(* Prix indicatifs. Crédits avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

McCann-Erickson KAN 528/72 Do

Opel Kadett. C'est "la" voiture.
(plus que jamais)

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A., 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A., 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A., 44 71 50, Extension Autos S.A., 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A., 24 04 44, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 2 54 60, **et nos distributeurs locaux à: Attalens** 56 41 10, **Aubonne** 76 53 04, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bremblens** 71 19 69, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **Courtepin** 34 12 14, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 68 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 22, rue Carteret 34 42 00; 2, rue Michel-Servet 46 08 17; 9, route des Jeunes 42 50 46; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, **Glovelier** 56 71 29, **Granges-Marnand** 64 10 57, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17; 7, route de Chavannes 24 26 10, **Mézières** 93 12 45, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Naters** 3 24 40, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Raron** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Imier** 41 36 44, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 13 35, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras,sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51, **Bex** 5 23 38.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

personnes dynamiques

région Neuchâtel et environs, pour la vente d'articles de première qualité.
Expérience de la vente souhaitée.

Ecrire sous chiffres P 28-130073, à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

CHAUFFEUR

avec permis poids lourd.
— semaine de 5 jours
— avantages sociaux
— entrée à convenir
— appartement à disposition

Faire offres à: HAMMEL S.A., Vins fins 1180 Rolle Tél. (021) 75 11 41.

Nous cherchons

ouvriers qualifiés

pour entrée immédiate ou à convenir.

Rossier, électricité, Peseux. Tél. (038) 31 12 16.

Bureau d'architecture jeune et dynamique cherche

dessinateur-architecte qualifié

pour poste à responsabilité et collaboration à travaux intéressants de grands ensembles.
Possibilité d'avancement - Salaire adapté aux qualités du candidat - Semaine de 5 jours - Horaire libre.

Faire offres à Marc von Allmen, architecte, Neuchâtel. Tél. (038) 25 87 45.

Par suite du brusque décès de son fidèle voyageur, organisation de vente cherche, pour Neuchâtel et environs,

représentant invalide ou handicapé

pour visiter les particuliers, commerces, entreprises et hôtels. Très bonne clientèle assurée.

Faire offres sous chiffres 67-2 à la Feuille d'avis, 1800 Vevey.

Le home Clair-Val, association pour

handicapés mentaux

cherche personne dévouée, diplômée ou non, capable de prendre des responsabilités pour travailler avec des adolescents. Logée, nourrie, bon salaire.
Clair-Val, 1066 Epalinges. Tél. (021) 33 15 13.

Entreprise d'agencements industriels, à proximité de **Neuchâtel,** cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

secrétaire

si possible avec notions de langue allemande.
— Travail intéressant, varié et indépendant.
— Semaine de 40 heures réparties sur 5 jours.
— Place stable et bien rémunérée

Adresser offres écrites à: ROCANO Agencements industriels 2013 COLOMBIER. Tél. (038) 41 10 95.

C. et J.-P. Loeffel - 2017 Boudry, cherchent pour entrée immédiate ou à convenir,

employée de bureau

Travail varié.

Salaire intéressant. Si désiré, nourrie et logée.

Tél. (038) 42 12 78.

Fiduciaire de la ville engagerait immédiatement ou pour date à convenir

employée de bureau

qualifiée et ayant des connaissances de comptabilité.
Semaine de 5 jours.
Travail à mi-temps pas exclu.

Adresser offres écrites à FZ 243 au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée en fonction immédiate

une secrétaire sténodactylo

ayant de l'initiative, capable et énergique, à laquelle sera confié un travail intéressant.

Prendre rendez-vous téléphoniquement aux Editions DELACHAUX ET NIESTLÉ, 4, rue de l'Hôpital. Tél. 25 46 76, interne 17.

En raison de l'extension de notre fabrique de meubles et ensembles de cuisine à Areuse-Cortaillod, nous engageons:

menuisiers et ébénistes

manœuvres

(seront formés dans l'entreprise)

poseurs spécialisés

Prestations sociales, caisse de retraite. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Moderna & Corta S.A. Cretegny & Cie, fbg du Lac 43, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche une

secrétaire aide-comptable

pour lui confier la **Comptabilité-Fournisseurs.**

Nous souhaitons voir occuper ce poste assez indépendant par une candidate ayant suivi un apprentissage de commerce, mais cette condition n'est cependant pas indispensable et peut être compensé par quelques années de pratique dans une fonction similaire.
Nous serons par contre intransigeants en ce qui concerne les qualités d'exactitude, d'honnêteté et de rapidité d'assimilation de notre future collaboratrice.
Les personnes que cette fonction intéresse et qui pensent remplir les conditions, sont priées de se mettre en rapport avec nous par écrit ou par téléphone.

Edouard DUBIED & Cie S.A., Service du personnel, rue du Musée 1, 2001 NEUCHATEL. Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHATEL

Nous cherchons

1 décolleteur

pour travaux variés d'horlogerie et d'appareillage sur TOURS TORNOS M-7 et R-10.

ADAX, décolletages, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 11 20.

Entreprise de la place cherche à engager

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

(bonne dactylographe, pratiquant si possible la sténographie, ayant de bonnes connaissances d'allemand et l'entregent nécessaire au contact avec la clientèle),

à laquelle pourrait être confié le poste de

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

avec quelques travaux de bureau.

Faire offres détaillées sous chiffres 87-231, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

Les chemins de fer AIGLE - LEYSIN AIGLE - SÉPEY - DIABLERETS cherchent

contrôleurs-conducteurs

Nous offrons:
— places stables;
— travail vivant et intéressant;
— avantages sociaux.

Domicile: Aigle.

Les personnes que cet emploi intéresse, sont priées de retourner le coupon ci-dessous à: **Direction AL/ASD, 1860 Aigle, ou de téléphoner au No (025) 2 16 35.**

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le nombre des accidents étant encore en augmentation

La route a fait 1771 victimes et 36,800 blessés l'année dernière

BERNE (ATS). — Au cours des 75.946 accidents de la circulation routière que les polices cantonales ont signalés l'année dernière, 36.800 personnes ont été blessées et 1771 tuées. Le nombre des accidents a donc augmenté une fois de plus mais dans une mesure moindre que les deux années précédentes. Par rapport à 1970, le total des accidents s'est accru de 1237 unités ou de 1,7 % et celui des blessés de 816 ou de 2,3 %. La progression (77 ou 4,5 %) est un peu plus nette en ce qui concerne les morts. On évalue à 250 millions de francs les dégâts provoqués en 1971 par les accidents de la circulation. Ces chiffres sont tirés d'un communiqué du bureau fédéral de statistique.

MESURES DE PRÉVENTIONS

Les multiples mesures de prévention routière paraissent quand même avoir certains effets à la longue. Au cours des dix dernières années, le total des accidents a certes augmenté de 36 %, celui des morts de 27 % et celui des blessés de 3 %, mais il faut tenir compte, d'autre part, que l'effectif des véhicules à moteur s'est agrandi dans le même temps de 79 %, passant ainsi de 988.000 à 1.765.000 unités. Cela ne diminue naturellement en rien la gravité du bilan actuel des accidents de la circulation.

Sur les 1771 personnes qui ont succombé à leurs blessures, il y a 912 conducteurs de véhicules, 324 passagers et 535 piétons, dont 117 enfants. Malgré la nouvelle expansion du parc de véhicules à moteur, le total des morts (734) est légèrement inférieur à celui de l'année précédente chez les automobilistes mais en augmentation pour les conducteurs et passagers de motocyclettes (111), de motocycles légers (60) ou de cyclomoteurs (185). Quant au nombre des cyclistes victimes d'accidents mortels, il n'a pour ainsi dire pas changé (117).

Les piétons adultes n'avaient encore jamais été frappés dans de telles proportions. Sur les 418 victimes de ce groupe, 85 (soit 25 % de plus qu'en 1970) ont été atteintes sur des passages de sécurité.

LES CAUSES LES PLUS FRÉQUENTES

Les causes les plus fréquentes d'accidents mortels imputables aux conducteurs sont : la vitesse inadaptée aux conditions de la route et du trafic ou à la visibilité, en particulier dans les virages et les tronçons droits à l'extérieur des localités, l'inobservation du droit de priorité, les dépassements téméraires, l'inattention, le fait de rouler à gauche ou de couper les virages. Dans la plupart des cas, les piétons adultes se sont engagés imprudemment sur la route ou l'ont traversée sans prendre toutes les précautions voulues, alors que les enfants ont débouché sur la route en courant. L'abus de boissons alcooliques a de nouveau joué un rôle des plus néfastes. En effet, 230 personnes ont perdu la vie lors d'accidents dans lesquels étaient impliqués des conducteurs ou des piétons en état d'ébriété.

Le total des morts s'est accru de 7 % et s'établit à 1050 à l'extérieur des localités, tandis que la progression reste minime à l'intérieur des localités.

Après s'être de nouveau allongé de 95 km, le réseau des routes nationales suisses mesurait 745 km en 1971. Les accidents de la circulation ont fait 44 morts sur les autoroutes, 43 sur les semi-autoroutes et 6 sur les voies d'accès, c'est-à-dire 93 en tout, contre 63 l'année précédente.

Prix du pain : les décisions de Migros et de Coop

ZURICH (ATS). — « Migros » n'a pas l'intention d'augmenter le prix du pain, a déclaré jeudi le conseiller aux Etats Albin Heimann, membre du directoire de la Fédération suisse des sociétés coopératives « Migros ». « Migros » devra rationaliser la fabrication pour arriver à maintenir ses prix, a ajouté le conseiller aux Etats.

Coop Suisse n'envisage aucune augmentation générale du prix du pain. Dans une première prise de position, M. Werner Gnaedinger, président de la direction de Coop Suisse, a déclaré qu'il est possible que quelques petites adaptations soient faites plus tard dans certaines régions, principalement pour des raisons de salaires. Les entreprises Coop comptent parmi les plus importants producteurs de pain de notre pays. Leurs prix sont en règle générale inférieurs à ceux des boulangers privés.

La Chambre suisse des employés en faveur des propositions du Conseil fédéral sur le logement

BERNE (ATS). — Lors de sa première séance de l'année qui a eu lieu au début de la semaine à Berne sous la présidence de M. Boesiger, la Chambre suisse des employés a pris position sur les propositions du Conseil fédéral et l'initiative « Denner » concernant la politique du logement qui seront soumises en votation populaire le 5 mars prochain.

Après avoir entendu un exposé de M. Otto Nauer, conseiller national, la Chambre suisse des employés qui est l'organe suprême de la fédération des Sociétés suisses d'employés, a décidé à l'unanimité de proposer à ses membres d'accepter les projets du Conseil fédéral et des Chambres fédérales proposant la création d'un nouvel article constitutionnel 34 sexies pour l'encouragement de la construction de logements et 34 septies prévoyant une législation protégeant les locataires.

ÉQUILIBRE DES FORCES

Dans un pays comme le nôtre régi par le droit et dans lequel la liberté contractuelle est admise comme principe ajoute la « FSE », il faut aussi un certain équilibre des forces entre les parties participant à un bail. Cet équilibre est actuellement rompu en raison de la demande plus forte que l'offre.

Pour rétablir l'équilibre sur le marché du logement, il est nécessaire de créer une base constitutionnelle donnant à la Confédération la compétence mais aussi le devoir de pratiquer une politique du logement courageuse.

Après un exposé d'information présenté par R. Maier-Neff, la Chambre s'est en outre exprimée sur les questions concernant la modification de l'article 34 quater de la constitution fédérale sur l'AVS et la 8me revision de cette dernière. Les employés appuient les projets du Conseil fédéral, qui reposent sur le principe des trois piliers et qui prévoient la couverture des besoins d'existence moyens par l'AVS, la prévoyance d'entreprise et l'épargne personnelle.

D'autre part, la « FSE » se prononce aussi pour le versement d'une treizième rente en 1972.

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

du jeudi 27 janvier

Stations	Temps °C	Hauteur de la neige Station cm	Hauteur de la neige Champ de ski cm	Etat de la neige du champ de ski	Etat des pistes
JURA					
Mont-Soleil	0	20	20	poudreuse	bonne
Prés-d'Orvin/Chasseral	— 2	30	60	poudreuse	bonne
Saint-Cergue	— 2	50	80	poudreuse	bonne
Sainte-Croix - Les Rasses	— 7	20	40	fraîche	bonne
Tête-de-Ran, Neuchâtel		Voire en page 3			
Tramelan	— 1	10	30	poudreuse	praticable
Vallée de Joux	5	40	60	poudreuse	bonne
Buttes-La Robella		Voire en page 3			
ALPES VAUDOISES					
Château-d'Œx/Rougemont	— 4	30	80	poudreuse	bonne
Les Diablerets	— 8	40	80	poudreuse	bonne
Les Pléiades/Orgevaux	0	35	35	poudreuse	bonne
Leysin/Col des Mosses		pas d'annonce			
Rochers-de-Naye	— 1	60	100	poudreuse	bonne
Villars	0	20	60	printemps	bonne
ALPES FRIBOURGEOISES					
Charmey	— 3	35	70	poudreuse	bonne
Lac-Noir/La Berra	— 5	20	45	poudreuse	bonne
Les Paccots	— 2	20	40	poudreuse	bonne
Moléson	— 4	15	40	poudreuse	bonne
OBERLAND BERNOIS					
Adelboden	— 5	20	50	poudreuse	bonne
Grindelwald	— 3	25	90	poudreuse	bonne
Gstaad	— 7	35	90	poudreuse	bonne
Kandersteg	— 1	30	60	poudreuse	bonne
La Lenk i./S.	— 11	20	50	poudreuse	bonne
Mürren		pas d'annonce			
Saanenmœser-Schœnried	— 4	35	70	poudreuse	bonne
Wengen/Petite-Scheidegg	0	20	70	dure	bonne
VALAIS					
Aminona	— 3	30	70	poudreuse	bonne
Bruson		pas d'annonce			
Champéry/Morgins	— 1	20	80	poudreuse	bonne
Champex		pas d'annonce			
Haute-Nendaz		pas d'annonce			
Les Marécottes	— 1	30	80	poudreuse	bonne
Loèche-les-Bains	— 4	50	80	poudreuse	bonne
Montana/Crans/Anzère	— 2	20	60	poudreuse	bonne
Saas-Fee	— 6	60	90	poudreuse	bonne
Super-Saint Bernard		pas d'annonce			
Torgon		40	80	poudreuse	bonne
Verbier	— 8	30	70	poudreuse	bonne
Zermatt	— 7	50	120	poudreuse	bonne
Zinal (Val d'Anniviers)	— 12	50	80	poudreuse	bonne
LES GRISONS					
Arosa	— 3	60	70	poudreuse	bonne
Davos	— 6	50	90	poudreuse	bonne
Saint-Moritz	— 6	40	80	poudreuse	bonne
SUISSE CENTRALE					
Andermatt	— 0	50	110	poudreuse	bonne
Engelberg	— 7	20	100	poudreuse	bonne

L'aide suisse au développement trop faible ?

Une appréciation d'un comité de l'OCDE : progrès, mais...

De notre correspondant de Berne :

Le comité de l'aide au développement de l'OCDE (CAD) s'est convaincu du fait que le Conseil fédéral avait pris de nouvelles initiatives importantes en matière d'aide au développement. A ses yeux, en effet, l'approbation du programme d'aide financière par les Chambres fédérales et la proposition d'un nouveau crédit de programme destiné à l'assistance technique constituent un progrès très substantiel.

Cependant, le comité de l'OCDE estime qu'une aide publique comme celle prévue par le programme à moyen terme et qui n'atteindrait apparemment que 0,3 % du produit national brut (PNB) lui paraît trop faible. Le président du CAD, M. Edwin M. Martin, reconnaît toutefois que les aspects qualitatifs de l'aide au développement fournis par la Suisse sont positifs à divers titres. Il recommande cependant de concentrer un peu plus notre assistance technique géographiquement dispersée.

Le comité de l'OCDE s'est aussi félicité de l'intention de la Suisse d'accroître ses prestations à des conditions favorables et de renoncer, en principe, à les lier à l'obligation d'acheter des biens en Suisse.

FACTEURS AGISSANT SUR LE VOLUME DE L'AIDE

Au sujet de ces appréciations du comité de l'OCDE on peut se demander quels sont les facteurs qui agissent sur le volume de l'aide au développement.

Rappelons, en premier lieu, que le Conseil fédéral a adressé, le 25 janvier 1971, aux Chambres un message concernant l'aide économique et financière aux pays en voie de développement, en particulier l'ouverture d'un crédit de programme pour l'aide financière.

Cette proposition contient deux points essentiels soit l'ouverture d'un crédit de 400 millions pour une durée de 3 ans au minimum et l'octroi au Conseil fédéral de la compétence pour l'utilisation de ce crédit, ce second point entraîne une modification de la procédure actuelle selon laquelle tout accord international, d'une durée supérieure à 15 ans, doit être soumis au référendum facultatif après avoir été approuvé par les Chambres. La durée totale de cette procédure est de 6 à 9 mois.

L'autorisation demandée par le Conseil fédéral pourrait être refusée par le Parlement pour des raisons constitutionnelles.

D'autres facteurs sont cependant encore susceptibles de créer un décalage entre les décisions prises par les autorités fédérales et les versements. Parmi ceux-ci, on peut en effet citer la faible activation du crédit accordé au Pakistan en 1969 ainsi que l'effort en cours pour réduire l'accroissement des dépenses budgétaires.

EFFORT D'INFORMATION

Outre l'aide de la Confédération, il faut noter que de leur côté les dons des pouvoirs publics cantonaux et communaux ont tendance à augmenter régulièrement.

Enfin, un effort d'information, également poursuivi par les institutions privées bénévoles, a certainement accru l'intérêt du public en général pour l'aide au développement du tiers monde.

Ajoutons qu'il est probable, en ce qui concerne le nouveau crédit-programme d'aide financière, que le Conseil fédéral ne bénéficiera pas d'une délégation générale de compétence pour sa mise en œuvre.

CAPITAUX PRIVÉS

Eu égard à l'effort du secteur public en faveur de l'aide au développement, il est bon de relever encore que le volume des dons des institutions privées bénévoles en faveur de la coopération technique et des projets de développement se montait à 5 millions 800.000 dollars en 1968 pour atteindre 10 millions 700.000 dollars en 1969 et 10 millions 900.000 dollars en 1970. L'aide humanitaire privée atteignait pour sa part 2 millions 800.000 dollars en 1969 et s'abaissa à 1 million 900.000 dollars en 1970. L'effort des institutions privées bénévoles est important puisqu'il représente pour 1970 8 % du volume total des flux nets publics et privés et atteint 43 % de l'effort net d'aide publique.

Quant au volume des flux nets de capitaux privés, il avait enregistré une chute de plus de 50 % en 1969 par rapport à 1968 mais affiche une légère reprise en 1970, passant de 95 millions 200.000 dollars à 101 millions de dollars. Le caractère favorable de cette évolution a toutefois marqué le pas par rapport à l'évolution du PNB et, de ce fait, le pourcentage des flux privés a encore légèrement baissé en 1970 se situant à 0,50 % contre 0,51 % l'année précédente.

J.P.G.

VAUD

Jugement au procès de la drogue à Lausanne : sévère mise en garde

LAUSANNE (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne, rendant jeudi son jugement dans l'affaire des fumeries de stupéfiants (plus de 120 cas) découverte il y a deux ans, a tenu à faire une déclaration importante. Il a souligné que le danger représenté par le haschisch était un danger réel, et non imaginaire comme d'aucuns le prétendent. L'un des inculpés, qui a pris du haschisch tous les jours pendant trois ans. est devenu fou et s'est donné la mort. Au cours du procès, plusieurs des accusés ont fait des confessions et déclaré qu'après avoir fumé du haschisch, ils avaient été en proie à des épouvantes au point qu'ils perdaient parfois la tête.

Le tribunal a estimé que les dispositions prises en Suisse pour combattre la drogue n'étaient pas excessives. En France on a doublé les peines depuis quelque temps et l'amende peut atteindre 50 millions de francs nouveaux. Le tribunal de Lausanne n'a pas voulu se montrer inhumain et il a tenu compte du repentir de plusieurs inculpés et du redressement de certains autres. Mais s'il a rendu cette fois un jugement de clémence, il prononcera des peines beaucoup plus sévères en cas de récidive.

Sur 37 inculpés, 22 étaient présents. Une peine ferme de deux ans de prison et quinze ans d'expulsion a été prononcé par défaut contre un Israélien, trafiquant notoire. Tous les autres prévenus bénéficient du sursis, mais pour cinq ans, le plus long qu'on puisse infliger.

Les deux principaux prévenus présents sont condamnés à dix-huit et dix-sept mois de prison avec sursis.

Mis en état d'arrestation en pleine audience pour éviter tout délit de fuite, ils ont été relaxés. La femme du premier se voit infliger quinze mois de prison, également avec sursis. Les autres peines tombent de six mois de prison à de simples amendes. A noter que le réquisitoire du ministère public demandait des peines allant d'un mois de prison avec sursis à trois ans de réclusion ferme.

Incendie suspect à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Le feu a éclaté jeudi matin, peu avant 9 heures, dans les combles d'un ancien immeuble locatif et commercial sis à l'angle de l'avenue d'Ouchy et de l'avenue de la Gare, à Lausanne, au pied de la tour abritant la « Feuille d'avis de Lausanne » et la « Tribune de Lausanne-le matin », et appartenant à la Société des imprimeries réunies. Le sinistre a été rapidement maîtrisé par les pompiers et les dommages ont été limités à environ 20.000 francs. Cependant, la cause de l'incendie n'est pas exactement établie et la police la juge suspecte.

Plus de huit millions pour une école

MORGES (ATS). — La Municipalité de Morges demande au Conseil communal un crédit de 8.300.000 francs pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, devant comprendre vingt salles de classes primaires, six salles spéciales, un local d'infirmerie et des abris de protection civile, ainsi qu'une salle de sports avec gradins pour 250 spectateurs, et un bassin d'enseignement de la natation de 270.000 litres.

GENÈVE

Pétition pour interdire la chasse dans le canton

GENÈVE (ATS). — La Société genevoise pour la protection des animaux a lancé une pétition demandant au Conseil d'Etat d'interdire la chasse sur le territoire du canton.

Selon le président de cette société, M. Louis Garin. l'un des motifs à l'origine de cette pétition est que le territoire cantonal est devenu trop exigu. compte tenu en particulier du développement des constructions, et que, par conséquent, « la chasse n'est plus un sport mais devient un massacre », les parties du territoire libres d'accès à cette pratique étant trop restreintes, La collecte de signatures à l'appui de cette pétition a déjà commencé.

Le gouvernement genevois interdit, depuis 2 ans déjà. la chasse le dimanche. Elle n'est autorisée que le jeudi et le samedi.

Par ailleurs, trois citoyens ont déposé à la chancellerie d'Etat, un projet d'initiative cantonale qui demande aussi l'interdiction de la chasse aux mammifères et aux oiseaux sous réserve d'exceptions éventuelles intéressant la sélection et l'état saitaire du gibier ou la destruction d'espèces nuisibles. Le texte de ce projet d'initiative est à l'étude à la chancellerie pour contrôler notamment si elle ne serait pas, en fait, contraire aux dispositions constitutionnelles fédérales en matière de chasse. Pour aboutir et être donc soumise au Grand conseil, une initiative doit recueillir 10.000 signatures.

TESSIN

Précisions en marge des licenciements de Losone

LUGANO (ATS). — Les congés donnés par la Société anonyme pour l'industrie électronique de Losone à 30 ouvriers et employés et l'annonce que ce nombre sera porté à 80 prochainement, a provoqué quelque inquiétude au Tessin.

Le bureau cantonal du travail a ouvert une enquête dont les résultats ne sont pas encore connus, mais la direction de la société et la Chambre cantonale du travail viennent de prendre position publiquement. La société justifie la réduction du personnel par la nécessité d'adapter la production (dont le 90 % est exporté) à la situation mondiale. La clientèle américaine vient de renoncer presque complètement aux prestations de cette industrie tessinoise et même l'horlogerie suisse a fortement réduit ses commandes.

« Trente congés, sur un total de 870 ouvriers et employés ne représentent pas, de l'avis de la direction, un fait extrêmement grave ». D'autre part, au début de l'année, la maison s'est retrouvée avec des stocks invendus de machines qu'une industrie jeune ne peut se permettre. L'AGIE est installée à Losone depuis 17 ans. Les congés ne sont pas la seule mesure de rationalisation adoptée par la direction qui a revisé tout son programme de travail pour 1972. Les raisons exposées par la direction de l'entreprise sont en partie contestées par la Chambre du travail cantonale qui s'appuie sur la convention nationale préconisant une entente préventive entre la la direction, la commission ouvrière et les syndicats avant chaque intervention concernant les ouvriers.

C'est sur ce point et sur la possibilité d'éviter la mise en congé d'autres personnes que se concentreront les pourparlers prévus pour le week-end.

Recours contre la saisie d'un film

ZURICH (ATS). — Une plainte a été déposée contre les saisies à Muttenz, Stein-am-Rhein et Zurich des copies du film « Blutjunge Verfuehrerinnen » (jeunes séductrices) ordonnées par le procureur de la Confédération, M. Walder. Ce recours a été déposé par la société distributrice et par les propriétaires des trois salles en question.

De l'avis de la société distributrice, la décision du procureur de la Confédération est « anachronique, exagérée et non conforme au droit ». Dans un communiqué publié jeudi, la société distributrice souligne que ce film a pu être projeté sans difficulté dans les cantons de Saint-Gall et de Berne. Le procureur du district de Zurich, pour sa part, avait écourté le film de quelques secondes seulement, après quoi il avait autorisé sa projection.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

La municipalité de Locarno réprimande le directeur des écoles de la ville

LOCARNO (ATS). — La municipalité de Locarno a sévèrement réprimandé le directeur des écoles communales, M. Elio Galli, pour avoir distribué à son corps enseignant du matériel d'information dont le caractère est jugé « nettement politique », dans le contexte des polémiques qui agitent actuellement l'école tessinoise.

Quatre institutrices de ces mêmes écoles communales ont été également réprimandées pour avoir à leur tour distribué le matériel reçu du directeur malgré une interdiction formelle de la Municipalité.

« La Chanson de mon amour » représentera la Suisse à Edimbourg

GENÈVE (ATS). — C'est avec « La Chanson de mon amour », de Catherine Desage, que la Télévision suisse participera au concours d'Eurovision de la chanson 1972 qui aura lieu, le 25 mars 1972, à Edimbourg. Véronique Muller, qui a composé la musique de la chanson, en sera l'interprète.

Subventions fédérales pour les bâtiments destinés à la formation professionnelle

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée de reviser la loi sur la formation professionnelle, revision qui a pour objet d'augmenter les subventions fédérales en faveur de la construction des bâtiments destinés à la formation professionnelle, a siégé à Bâle sous la présidence de M. Wenk, conseiller aux Etats. Le conseiller fédéral Brugger et M. Dellsperger, sous-directeur de l'OFIAMT, ont assisté à la séance. La commission a décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet dans la teneur adoptée par le Conseil national. Elle demande donc d'accorder une subvention de 45 % aux cantons à faible capacité financière, de 37,5 % à ceux à capacité financière moyenne et de 30 % aux cantons à iorte capacité financière.

VALAIS

Bécaud et Aznavour : presque voisins en terre valaisanne

(c) Imitant en cela Gilbert Bécaud, la grande vedette française de la chanson, Charles Aznavour a réalisé jeudi matin son rêve : avoir un pied-à-terre au cœur des Alpes, en Valais.

Il a signé en effet un acte le rendant possesseur d'un des plus beaux chalets de Montana-Crans. Celui-ci est situé d'ailleurs à 300 m seulement à vol d'oiseau du chalet de Bécaud. Aznavour l'achète en raison de sa situation magnifique dans une forêt de sapins et de mélèzes, mais plus encore pour son immense pièce de séjour qui lui permet de laisser libre cours à son exubérance.

— Je ferai du Valais l'un de mes centres de rayonnement, a déclaré Aznavour à un journaliste qui lui a rendu visite. Je passerai ici, comme Bécaud, plusieurs mois par année.

Charles Aznavour d'ailleurs a la ferme intention d'intensifier la pratique du ski.

Coopération technique et commission du Conseil des Etats

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du message concernant la continuation de la coopération technique de la Suisse avec les pays en voie de développement a siégé à Berne sous la présidence du conseiller aux Etats Hefti et en présence du conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique, et de l'ambassadeur Sigismond Marcuard, délégué du Conseil fédéral à la coopération technique.

La commission a discuté de différents problèmes relatifs à la coopération technique. Elle a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil des Etats l'approbation du projet du Conseil fédéral qui prévoit un crédit de programme de 275 millions de francs pour une période de deux ans et demi.

Le droit de participation et de consultation des employés

BERNE (ATS). — Le comité directeur de la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) réuni à Zurich sous la présidence de A. Bœsiger a étudié les problèmes de la participation, la formation de la propriété chez les employés et la refonte de l'assurance-chômage.

En matière de participation, la FSE considère que le premier but à atteindre, est la mise en pratique par étapes successives, des thèses qu'elle a émises à ce sujet. L'institutionnalisation de ce droit par la voie des contrats collectifs et des conventions-cadres devrait être préférée à son application par la loi ou des dispositions constitutionnelles.

D'autre part, la FSE convient qu'un droit de participation plus étendu signifie aussi une prise de responsabilités plus accentuée. Cela revient à dire que les employés doivent être préparés à ces nouvelles responsabilités qu'ils devront pouvoir endosser dans des commissions d'entreprises qui leur soient propres. De l'avis de la FSE, le droit de participation jusque dans les instances supérieures des entreprises comme les conseils d'administration ne semble pas approprié au but recherché. Toutefois, un meilleur droit à l'information et la consultation régulière des cadres d'entreprise donnerait à cette dernière une meilleure transparence.

Une délégation suisse au siège du Marché commun

BRUXELLES (ATS - AFP). — Une importante délégation de personnalités dirigeantes du monde économique et industriel suisse est arrivée jeudi à Bruxelles pour y rencontrer plusieurs hauts fonctionnaires de la commission de la CEE au cours de deux journées de contacts et d'information.

Organisé par la Chambre de commerce suisse pour la Belgique et le Grand duché de Luxembourg, ce voyage permettra notamment aux membres de la délégation suisse de rencontrer, par petits groupes, divers experts au siège de la CEE, après y avoir entendu un exposé sur la politique et l'évolution industrielle de la Communauté.

Ils auront également l'occasion de rencontrer M. Malfatti, président de la commission, et d'entendre un exposé sur l'élargissement de la Communauté et ses rapports avec les pays non-candidats à l'adhésion.

Nouvelles économiques et financières

Les coopératives Migros en 1971

ZURICH (ATS). — Le chiffre d'affaires de détail des 12 coopératives Migros a passé, durant l'exercice 1971, de 3333 à 3783 millions de francs marquant ainsi une progression de 13,5 %. La plus forte augmentation a été enregistrée par la coopérative Migros de Zurich avec 75 millions de francs suivie par celle de Saint-Gall avec 67 millions de francs.

Comme l'a déclaré un membre de la délégation de l'administration de la fédération des coopératives Migros au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée jeudi à Zurich, le chiffre d'affaires moyen de toutes les coopératives Migros a atteint 12,4 (1970 : 11,0) millions de francs par jour de vente.

La coopérative de Berne a enregistré une augmentation de 48 millions, celle de Genève de 45 millions de francs. La plus forte augmentation par rapport à l'année 1970 calculée en % a été enregistrée par la société coopérative de Saint-Gall (19,2 %) et par celle du Valais (19 %). Les chiffres d'affaires des différentes sociétés sont les suivants : Zurich 709,6 (1970 : 634,4 millions de francs) ou 11,9 %, Saint-Gall 413,7 (346,9) ou 19,2 %, Berne 400,5 (352,7) ou 13,6 %, Bâle 377,3 (340,1) ou 10,9 %, Genève 374,8 (329,1) ou 13,9 %, Argovie-Soleure 372,1 (322,9) ou 15,3 %, Lausanne 279,1 (246,9) ou 13 %, Lucerne 220,9 (196.6) ou 12,4 %, Winterthour-Schaffhouse 205.4 (185.6) ou 10,6 %, Neuchâtel 182,4 (164,8) ou 10,7 %, Tessin 153,2 (133,8) ou 14,5 %, Valais 94,2 (79,2) ou 19 %.

Dans les différentes catégories de magasins, les marchés-Migros prennent la première place avec un chiffre d'affaires de détail de 2021,9 (1970 : 1759,7) millions de francs ou 53,4 (52,8 %) suivis des magasins combinés avec 841,9 (742,8) millions de francs ou 22,3 % et des magasins libre-service qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 484 % (484,4) millions de francs ou 12,8 %. Dans les groupes de marchandises les produits alimentaires ont formé 76,25 % du chiffre d'affaires des livraisons des coopératives Migros tandis que le secteur « non food » (produits de lessive, cosmétiques, articles d'usage courant, etc.) a enregistré un chiffre d'affaires de près de 900 millions de francs, soit 23,75 % du chiffre d'affaires total des livraisons (1970 : food 76,88, non food 23,12 %).

L'effectif des collaborateurs de la Migros a passé de 29.153 personnes en 1970 à 30.535 en 1971 parmi lesquelles figurent 8091 étrangers. Le nombre de coopérateurs a augmenté de 4,3 % pour atteindre le total de 909.620 personnes.

A621B&T

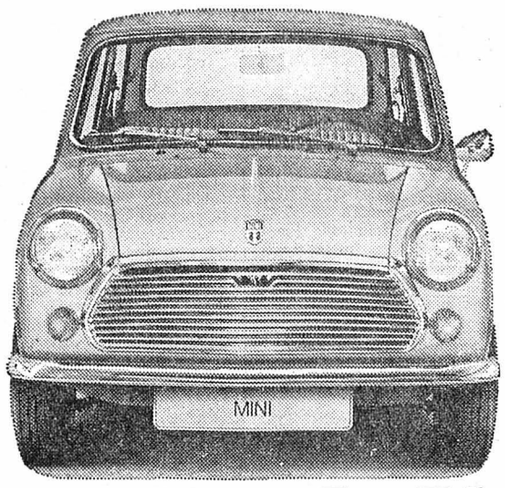

Restez fidèle à vos convictions,

Les conducteurs de Mini ne jurent que par la géniale conception d'Issigonis qui a fait la grandeur de leur petite voiture.

Soucieux de ne pas vous obliger à trahir vos convictions, le jour où vous aspirerez à plus de confort et de puissance sur la route, nous avons extrapolé cette même conception avec conséquence. C'est ainsi qu'est née la nouvelle Austin 1300. Plus agréable et dotée de plus de réserves encore, elle n'est pas plus exigeante pour autant.

Le moteur transversal, la traction avant et la suspension Hydrolastic à quatre roues indépendantes, la voie large et le grand empattement de la nouvelle Austin 1300 vous garantissent un maximum de sécurité primaire, dans toutes les situations. Cette sécurité est signée Austin. Qui plus est, ce modèle vous offre un habitacle spacieux, dont l'équipement ne laisse rien à désirer:

De nouveaux sièges confortables transforment tout déplacement en un moment de détente. Le nouveau tableau de bord est à l'image de l'agencement intérieur soigné. Un dispositif de ventilation avec orifices d'air frais parachève l'agréable atmosphère générale.

Les performances de la nouvelle Austin 1300 sont à l'avenant. Derrière la nouvelle calandre se trouve le moteur qui possède le meilleur couple de sa catégorie (9,7 mkg à 2500 t./min – GT: 10,25 mkg à 3250 t./min). Il développe sa puissance en souplesse. Quant à ses réserves, elles sont, elles aussi, un gage de haute sécurité.

Ne tâtonnez donc pas si l'envie vous prend de changer de voiture: Faites la connaissance de la nouvelle Austin 1300!
Vous serez alors plus convaincu que jamais qu'il fait bon rester fidèle à ses convictions. Surtout à ces prix-là!

Austin 1300 Mk III, 2 portes, 5 places, 6/52 ch DIN, ***Fr. 7990.–***
Austin 1300 Mk III, 4 portes, 5 places, 6/52 ch DIN, ***Fr. 8475.–***
Austin 1300 Break, 5 portes, 5 places, 6/52 ch DIN, ***Fr. 9525.–***
Austin 1300 GT, 4 portes, 5 places, 6/67 ch DIN, ***Fr. 9990.–***

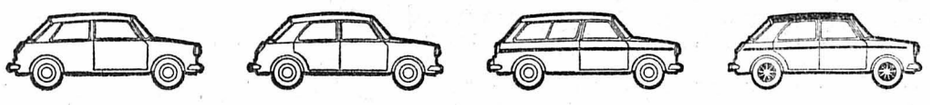

en optant pour la nouvelle Austin 1300!

BRITISH LEYLAND **AUSTIN**

Importation: British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. 01/54 56 00

BEVAIX: O. Szabo, tél.: 038/461247 – NEUCHÂTEL: H. Comtesse, tél.: 038/252877 – ST-BLAISE: H. Dall'Acqua, tél.: 038/333315 – ST-MARTIN: M. Javet, tél.: 038/71707 – PRAZ: P. Dubied, tél.: 037/712979

XIes Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

L'empereur Hiro Hito a prononcé la phrase rituelle

Les Jeux sont ouverts

Les 11mes Jeux olympiques d'hiver, les premiers qui se tiennent en Asie, ont été ouverts hier matin au cours d'une imposante cérémonie qui a eu pour cadre le magnifique stade de patinage de vitesse de Makomanai.

C'est l'empereur Hiro Hito, lequel a accordé son patronage d'honneur, qui a ouvert officiellement les Jeux en présence de plus de 54.000 spectateurs.

Le ciel était bleu, légèrement voilé, une bise glaciale balayait les gradins lorsque l'empereur, salué par une immense ovation, pénétra dans le stade. Au loin, la neige scintillait sur les sommets où, pendant quinze jours, les jeunes venus du monde entier vont se disputer les médailles olympiques.

Il ne restait plus une place de libre et les anoraks et les bonnets formaient un tapis multicolore sur les gradins.

Après la montée des couleurs des 35 nations participantes, aux sons martiaux de la musique de l'ouverture olympique, la première délégation, celle de la Grèce, comme le veut la tradition, pénétrait sur le stade, drapeau en tête claquant au vent. Les derniers nuages s'étaient alors dispersés et le soleil brillait de tous ses feux.

IL Y A HUIT ANS

Derrière, on notait que les Espagnols, coiffés de chapeaux sévillans, avaient revêtu la cape noire des hidalgos. La petite délégation des Philippines, pays tropical, semblait perdue à côté de celles des Etats-Unis et de l'URSS, les plus importantes. Enfin arrivait, toute vêtue de blanc et de rouge, l'équipe japonaise qui était saluée par les applaudissements frénétiques des spectateurs.

M. Kogoro Unemura, président du comité d'organisaation, prononçait l'allocution de bienvenue : **Il y a huit ans que la flamme sacrée a été allumée à Tokio pour la première fois en Asie et, maintenant, nous avons encore l'honneur de voir briller cette flamme.**

« JE PROCLAME »

Puis M. Avery Brundage, président du C.I.O., demandait en japonais à l'empereur d'ouvrir les Jeux. D'une voix ferme, Sa Majesté Hiro Hito prononçait la phrase traditionnelle : **Je proclame par la présente l'ouverture des 11mes Jeux olympiques d'hiver. Sapporo 1972.**

Le drapeau blanc frappé des cinq anneaux était alors amené sur le stade par huit soldàts de l'armée de terre, cependant que retentissait l'hymne olympique. Le drapeau était hissé au sommet de la hampe centrale. Devant les athlètes rangés dans un ordre impeccable, le drapeau commémoratif des Jeux de Grenoble, apporté par Ingrid Lafforgue qui, blessée, ne peut concourir, était transmis par M. Hubert Dubedout, maire de la ville française, à son pair de Sapporo.

Une jeune et frêle patineuse, toute vêtue de blanc, pénétrait alors dans le stade, tenant, au-dessus de ses cheveux bruns flottant au vent, la flamme allumée à Olympie.

D'un pas gracieux, mais visiblement soucieuse de ne pas tomber, elle parcourait l'anneau de vitesse, transmettait le flambeau à son camarade Hideki Takada, qui gravissait rapidement les 103 marches drapées de rouge menant à la grande vasque de bronze. Un geste large et la vasque s'embrasait d'une haute flamme claire qui brûlera jusqu'à la fin des Jeux.

Les porte-drapeau des délégations (et parmi eux Edmund Bruggmann) formaient alors un demi-cercle autour du podium et le patineur de vitesse Keiichi Suzuki, spécialiste du 500 mètres, prononçait le serment olympique : **Au nom de tous les concurrents, je promets que nous nous présentons aux Jeux olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes.**

FEUX D'ARTIFICE

L'hymne japonais était entonné en chœur par l'assistance, tandis que montaient dans le ciel des salves de feux d'artifice et une multitude de ballons aux cinq couleurs olympiques.

L'empereur quittait le stade. Les délégations partaient à leur tour aux accents des marches des « Jeux de Sapporo » et de « L'Arc-en-ciel et la Neige ». Des salves d'artillerie et un feu d'artifice marquaient la fin de la cérémonie. Il était 12 h 15 (heure locale).

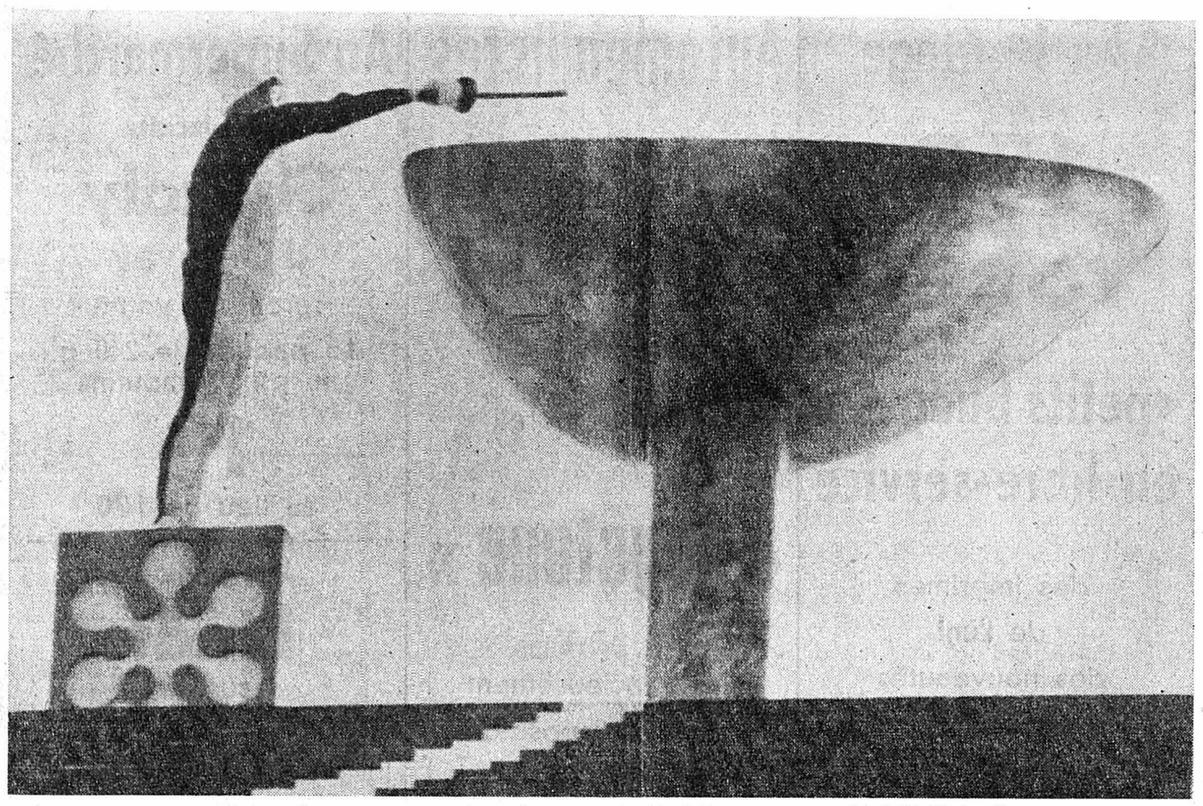

SOLENNITÉ.— Il y en a dans le geste de l'athlète japonais Hideki Takada. (Téléphoto AP)

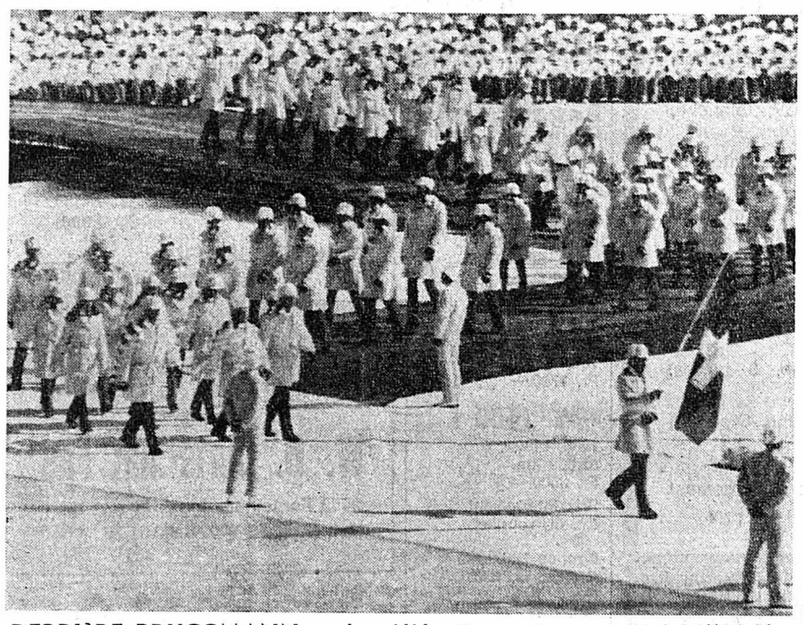

DERRIÈRE BRUGGMANN.— La délégation suisse se rend à l'emplacement qui lui est destiné pour la cérémonie. (Téléphoto AP)

La logique domine d'entrée de cause en hockey sur glace

Première désillusion pour les Japonais

A peine ouverts, les Jeux de Sapporo ont apporté leur première désillusion au Japonais. A la patinoire de Makomanai, devant 8000 spectateurs, la Tchécoslovaquie a facilement remporté le premier des cinq matches de qualification pour le tournoi de hockey sur glace qui l'opposait au Japon. Les champions d'Europe et vice-champions olympiques de Grenoble (derrière l'URSS) se sont imposés par 8-2 (1-0, 4-1, 3-1), obtenant ainsi le droit d'évoluer dans le groupe A après l'URSS, qualifiée d'office.

DÉBUT LENT

Après un départ assez lent qui permit aux Nippons de n'être menés que par 1-0 à l'issue du premier tiers, les Tchécoslovaques augmentaient leur rythme dans la deuxième période. Dès lors, leur succès ne fit pas l'ombre d'un doute.

Comme à leur habitude, les Japonais entamèrent cette rencontre « sur les chapeaux de roue ». Portés par leur public, ils bousculaient quelque peu leurs adversaires durant la première période.. Contractés, rendus particulièrement nerveux par l'enjeu du match, ils rataient ainsi trois excellentes occasion d'ouvrir la marque. Par la suite, les Tchécoslovaques prirent normalement l'ascendant sur une formation nippone dont le gardien Misawa a été l'un des meilleurs éléments.

Patinoire de Makomanai. — 8000 spectateurs. *Arbitres :* MM. Haraldsen-Janecic (Nor-You). *Buts :* 6. Nedomansky 0-1. 21. Nedomansky 0-2. 25. Hlinka 0-3. 27. Kochta 0-4. 28. Iwamoto 1-4. 29. Hlinka 1-5. 44. Hlinka 1-6. 48. Novak 1-7. 49. Martinec 1-8. 59. Tanaka 2-8. *Pénalités :* 3 x 2 minutes contre le Japon, 2 x 2 minutes contre la Tchécoslovaquie.

JAPON : Misawa ; Hori, Nakayama ; Akiba, Yamazaki ; Tsuburai, Ito, Tanaka, Kurokawa ; Hikigi, Iwamoto, Takihara ; Okajima, Hoshino, Wakabayashi

TCHÉCOSLOVAQUIE : Dzurilla ; Pospisil, Vohralik ; Horesovsky, Macac ; Tajcnar ; Cerny, Jiri, Holik, Stastny ; Farda, Hlinka, Nedomansky ; Kochta, Martinec, Novak.

Programme de la poule finale

5 février : Suède - Etats-Unis (ou Suisse), Tchécoslovaquie - Allemagne de l'Ouest (ou Pologne), URSS - Finlande (ou Norvège).

7 février : URSS - Suède, Tchécoslovaquie - Etats-Unis (ou Suisse), Finlande (ou Norvège) - Allemagne de l'Ouest (ou Pologne).

8 février : Finlande (ou Norvège) - Tchécoslovaquie.

9 février : Suède - Allemagne de l'Ouest (ou Pologne), URSS - Etats-Unis (ou Suisse).

10 février : URSS - Allemagne de l'Ouest (ou Pologne), Tchécoslovaquie - Suède, Finlande (ou Norvège) - Etats-Unis (ou Suisse).

12 février : Allemagne de l'Ouest (ou Pologne) - Etats-Unis (ou Suisse).

13 février : Suède - Finlande (ou Norvège), URSS - Tchécoslovaquie.

Ondrej Nepela et Beatrix Schuba surprendraient en n'enlevant pas le titre du patinage artistique

Déjà champions d'Europe et du monde, le Tchécoslovaque Ondrej Nepela et l'Autrichienne Beatrix Schuba devraient obtenir, à Sapporo, la consécration suprême en s'adjugeant chacun le titre olympique de patinage artistique.

EN PRINCIPE

Ces deux champions sont. en effet, les grands favoris de l'épreuve olympique qui se déroule à partir d'aujourd'hui sur la glace bleue de Mikaho (figures imposées) et à la patinoire de Makomanai (programme libre). Tous les regards seront braqués sur eux car ils doivent, en principe, succéder au palmarès à l'Autrichien Wolfgang Schwarz et à l'Américaine Peggy Fleming, malgré une coalition internationale de tout premier ordre. Une défaite de leur part constituerait une grosse surprise.

Meilleur Européen depuis 1969, Nepela (21 ans), étudiant en droit dans sa ville natale de Bratislava, s'octroya en 1971, à Lyon, le titre mondial. Au début de l'année 1972, il démontra, à l'occasion des championnats d'Europe à Gœteborg, une forme toujours aussi parfaite en l'emportant avec aisance. Grâce à sa précision, sa pondération dans les figures d'école, dont l'importance sera ramenée l'an prochain de 50 à 30 % du total général, grâce à un classicisme sûr et sans faille en libre, Nepela, « l'homme qui ne tombe jamais », doit parvenir à gagner.

PERA MENAÇANT

Le Tchécoslovaque devra, toutefois, se méfier de nombreux concurrents dont les progrès sont certains et qui viseront une place sur le podium. Il s'agit du Français Patrick Pera, seul des trois médaillés (bronze) de Grenoble présent à Sapporo, deuxième des championnats du monde de 1971, du Soviétique Sergei Tcheveroukine, troisième à Lyon, des Américains John Petkevich, sixième à Grenoble devant Nepela (8me) et Kenneth Shelley, nouveau champion des Etats-Unis, de l'Allemand de l'Est Jan Hoffman, quatrième des championnats du monde de 1971. A un degré moindre, les Britanniques Haig Oundjian et John Curry, le Canadien Toller Cranston, l'Américain Gordon Mc Kellen, le Soviétique Youri Ovtchinnikov seront en mesure d'obtenir des places d'honneur.

SI JANET...

C'est également grâce aux figures imposées que Beatrix Schuba devrait s'adjuger la médaille d'or et succéder, ainsi, à l'inoubliable Américaine Peggy Fleming. L'athlétique Viennoise (20 ans) prendra certainement une telle avance après six figures qu'il sera pratiquement impossible à ses concurrentes de la battre à l'issue du programme libre où elle est relativement faible.

Toutefois, si l'Américaine Janet Lynn (17 ans), révélation des Jeux de Grenoble, a fait quelques progrès dans les figures d'école, elle pourrait menacer sa rivale autrichienne grâce à une merveilleux programme libre. L'an passé, à Lyon, elle enchanta le public en prenant la première place en libres, se classant quatrième des championnats du monde.

ET CHARLOTTE ?

Les autres postulantes à une médaille seront l'Allemande de l'Est Sonia Morgenstern, a Canadienne Karen Magsussen, l'Américaine Julie Holmes et l'Italienne Rita Trapanèse. L'Allemande de l'Est Christine Errath et la Hongroise Zsuzsa Almassy viseront aussi les places d'honneur, ainsi que la Suissesse Charlotte Walter, si elle est plus heureuse qu'à Gœteborg dans son programme libre.

Par couples, les Soviétiques Irana Rodnina et Sergei Oulanov devraient, logiquement, marcher sur les traces de leurs compatriotes Ludmilla Beloussova et Oleg Protopopov. Vainqueurs à Grenoble, champions du monde en 1971 et d'Europe cette année à Gœteborg, Rodnina-Oulanov seront les grands favoris devant leurs compatriotes Ludmilla Smirnova-Andrei Suraikine et les Allemands de l'Est Manuela Gross-Uwe Kagelmann.

Gérald Rigolet malade

Molina jouera contre les Américains

Le gardien chaux-de-fonnier Gérald Rigolet n'a pas participé à la cérémonie d'ouverture des Jeux et son forfait pour le match de qualification de vendredi contre les Etats-Unis est certain. Souffrant d'une forte fièvre, Rigolet a dû garder le lit et demander la visite du médecin.

Il sera remplacé par le Tessinois Alfio Molina. Le deuxième gardien chaux-de-fonnier, Simon, qui a fait le déplacement de Sapporo en tant qu'officiel. a été inclus dans les cadres de l'équipe suisse.

Le médecin suisse a dû intervenir, en outre, auprès de la skieuse Marianne Hefti, qui, victime d'une chute lors de l'entraînement de la descente, souffre d'une cheville. Il lui a imposé un repos supplémentaire de 24 heures. Parmi les patients du docteur Imhof se trouvent deux « bobeurs » canadiens qui ont eu un accident à l'entraînement (l'un d'eux, le pilote Storey, a été transféré à l'hôpital sur les conseils du médecin suisse). C'est le Grison Gion Caviezel, entraîneur de l'équipe canadienne de bob, qui a demandé au docteur Imhof de bien vouloir s'occuper de ses « poulains ».

Les Soviétiques vers leur troisième titre

Champions olympiques en 1964 et 1968, les hockeyeurs soviétiques tenteront, à Sapporo, de conquérir un troisième titre olympique consécutif, malgré la concurrence de la Tchécoslovaquie et de la Suède mais aussi en l'absence des Canadiens.

Il y a maintenant trois ans que le Canada s'est retiré de toutes les grandes confrontations internationales pour protester contre les règlements qui lui interdisaient d'utiliser ses meilleurs joueurs, les professionnels. Mais ce sera la première fois que les Canadiens seront absents des Jeux olympqieus.

HÉSITATIONS

Les Soviétiques, pourtant, ne sont pas assurés du titre à Sapporo. Ils ont fait de multiples matches d'entraînement mais en modifiant sans cesse leurs lignes, en essayant de nouvelles combinaisons. On les vit ainsi, au tournoi de Moscou, se faire battre (2-4) pour la première fois de leur histoire dans leur capitale, par les Finlandais. Mais le lendemain, ils dominaient la Tchécoslovaquie avant de réussir, ensuite, une brillante tournée aux Etats-Unis. Leur maîtrise technique leur organisation, seront encore leurs principaux atouts à Sapporo où ils pourront aussi compter avec la classe de leur vedette, Anatoli Firsov, dont les tirs, d'une puissance incroyable, dépassent parfois, dit-on, les 140 km/heure. Pourtant, il leur manquera, dans le but, le célèbre Victor Konovalenko. qui a connu, cette saison, une nette baisse de forme.

En revanche, les Soviétiques, parce qu'ils sont tenants du titre, ont un avantage sur leurs rivaux, celui de n'avoir pas participé au tournoi préliminaire. Les dix autres équipes (les deux Corée et la France ont déclaré forfait) durent en effet, jouer des matches de barrage dont les vainqueurs seuls opèrent dans le groupe A et peuvent donc disputer le titre olympique au champion.

Mais seuls les Tchécoslovaques et les Suédois paraissent suffisamment armés pour tenter de barrer la route aux Soviétiques. Bien que handicapés par la « méforme » de leur gardien Dzurilla et par l'absence de Jiri Suchy en défense, les Tchécoslovaques sont capables de tous les exploits. Leur manque de régularité risque, cependant, de leur être fatal sur l'ensemble du tournoi. Après une mauvaise période, les Suédois ont semblé s'être amélioré ces derniers mois. Ils peuvent, eux aussi, profiter d'une éventuelle défaillance des Soviétiques.

Descente féminine

M.-T. Nadig portera le dossard no 13!

Quatre Françaises, quatre Autrichiennes. trois Américaines, une Canadienne, une Allemande de l'Ouest, une Anglaise, ainsi que la Suissesse Marie-Thérèse Nadig ont été désignées par le tirage au sort pour partir dans le premier groupe de concurrentes de la descente féminine. La jeune Saint-Galloise, qui sera la seule représentante suisse à partir dans le 1er groupe, a tiré le dossard numéro 13. Ce coup de chance sera-t-il un heureux presage ?

L'ordre des départs

1. Monika Kaserer (Aut). 2. Berni Rauter (Aut). 3. Judy Crawford (Can). 4. Michèle Jacot (Fr). 5. Florence Steurer (Fr). 6. Marilyn Cochran (EU). 7. Brigitte Totschnig (Aut). 8. Isabelle Mir (Fr). 9. Annie Famose (Fr). 10. Susan Corrock (EU). 11. Rosi Mittermaier (All-O). 12. Karen Budge (EU). 13. Marie-Thérèse Nadig (S). 14. Divina Galica (GB). 15. Annemarie Proell (Aut).

Dans la suite du tirage au sort on relève : 20. Marianne Hefti (Suisse). — 21. B. Zurbriggen (Suisse). - 24. Silvia Stump (Suisse). — 33. Danièle Debernard (France). — 34. Rita Good (Suisse).

Voir autres informations olympiques en page 17

Le programme de la TV est modifié

Certaines modifications sont intervenues dans le programme de retransmission télévisée des Jeux de la Télévision suisse romande. Elles concernent les émissions suivantes :

Vendredi 4 : 14 h - 16 h, Suisse - Etats-Unis (20 minutes), Allemagne de l'Ouest - Pologne (20 minutes), Finlande - Norvège (20 minutes). Bob à deux (1re et 2me manches, 15 minutes). Luge solo (15 minutes).

Dimanche 6 : 15 h - 16 h, le hockey sur glace est remplacé par du patinage artistique (figures imposées couple).

Lundi 7 : 7 h - 8 h, URSS - Suède.

Mardi 8 : 6 h 15 - 8 h 15, Tchécoslovaquie - Finlande (ou Norvège).

La Yougoslavie résiste 26 minutes avant de s'effacer devant la Suède

Après l'URSS et la Tchécoslovaquie, la Suède est la troisième équipe à s'être qualifiée pour le groupe A du tournoi de hockey sur glace. Dans la patinoire de Makomanai, elle a confirmé logiquement les pronostics en battant la Yougoslavie par 8-1 (0-0, 4-0, 4-1).

L'équipe aux trois couronnes a pourtant connu quelques problèmes avant de venir à bout de la formation de l'Est. En début de partie, particulièrement, les hockeyeurs balkaniques opposèrent une farouche résistance. Leur gardien Gale, remarquable, retint tous les essais adverses jusqu'à la 26me minute avant de capituler sur un tir de l'arrière Kœstling. Deux minutes plus tard, la Suède doublait son avantage par Wickberg et brisait, du même coup, l'allant des Yougoslaves.

FELC SAUVE L'HONNEUR

Dans le dernier tiers-temps les Scandinaves semblèrent vouloir obtenir une victoire-fleuve, lorsque, entre la 45me et la 47me minute, le résultat passa de quatre à sept à zéro. Mais les Suédois ralentirent leur rythme et ils permirent même aux Yougoslaves de sauver l'honneur à onze secondes de la fin par Albin Felc, le joueur licencié au HC Olten. Il est vrai qu'à cette minute, la Suède était en infériorité numérique.

Patinoire de Makomanai. — 1800 spectateurs. — Arbitres : M. Mitakagi-Karandin (Jap-Su). — Marqueurs : Oestling (26me 1-0), Wickberg (28me 2-0), Palmqvist (36me 3-0), Pettersson (37me 4-0), Wickberg (45me 5-0), Sjœberg (46me 6-0) Alberg (47 me 7-0), Lindberg (59me 8-0), Felc (60me 8-1). — Penalités : Suède 6x2 minutes, Yougoslavie 3x2 minutes.

L'horaire d'aujourd'hui

23 h 30 : luge mono ; **00 h 30 :** bob à deux (2 manches) ; **01 h 00 :** fond 30 km ; **01 h 00 :** patinage de vitesse (5000 messieurs) ; **02 h 00 :** saut combiné nordique ; **02 h 00 :** patinage artistique (imposés dames) ; **06 h 00 :** hockey sur glace (Suisses - Etats-Unis) ; **11 h 00 :** hockey sur glace (Allemagne de l'Ouest - Pologne).

Demain

00 h 30 : bob à deux (3me et 4me manches) ; **01 h 00 :** combiné nordique (fond) ; **02 h 00 :** patinage de vitesse (500 m messieurs) ; **02 h 00 :** hockey sur glace ; **02 h 00 :** patinage artistique (imposés dames) ; **05 h 30 :** ski (descente dames) ; **06 h 00 :** hockey sur glace ; **10 h 00 :** luge monoplace ; **11 h 00 :** hockey sur glace.

L'histoire des 10 Jeux olympiques d'hiver (3)

1948: Dick Button le précurseur

Vingt ans après Saint-Moritz accueillait à nouveau les Jeux olympiques. Mais ceux-ci étaient bien différents de ceux de 1928. D'abord, ils ne se déroulaient plus dans le même pays que les Jeux d'été (Londres). Ensuite, ils allaient consacrer l'essor du ski alpin qui, peu à peu, s'affirmait comme le sport d'hiver le plus populaire. Enfin, le tournoi de hockey sur glace allait être marqué par de multiples contestations venues surtout de la présence de deux équipes américaines dont l'une, pourtant hors concours, fut même disqualifiée.

La grande vedette de ces Jeux fut un patineur américain, Richard Button, plus connu sous le nom de Dick Button. Il fit sensation par la qualité de son patinage et jamais on n'avait vu réussir des figures et des sauts pareils. C'était le début du patinage moderne.

Mais personne n'a oublié, non plus, ce fantastique skieur Français Henri Oreiller, acrobate de la neige, surnommé « le Fou descendant », qui se permit de reléguer à plus de quatre secondes son suivant dans la descente, enlevant aussi le combiné.

Dans les épreuves traditionnelles, la Norvège enlevait trois des quatre courses de patinage de vitesse, la Suède trois des cinq médailles d'or de ski nordique, mais l'Italie remportait son premier succès grâce au « skeleton » dont c'était la deuxième et dernière apparition aux Jeux.

1952: pour toute la Norvège

Ces Jeux d'hiver, la Norvège les attendait depuis longtemps et, malgré l'absence de neige quelques jours avant l'ouverture, elle en fit une grande fête. Jamais les Jeux n'avaient connu un tel succès, d'autant plus que chaque athlète norvégien se surpassa. Surtout, d'ailleurs, pour battre ces voisins qu'alors à Oslo on n'aimait pas beaucoup les Suédois.

Mais le sommet de ces Jeux fut encore l'épreuve de saut, à Holmenkollen. Devant 150.000 spectateurs qui entouraient le tremplin, Arnfinn Bergmann, grâce à un second saut à 68 mètres. enlevait une merveilleuse médaille d'or et déclenchait une formidable ovation qui dura des dizaines de minutes.

Les Norvégiens eurent encore bien d'autres joies dans ces Jeux avec leurs skieurs de fond et avec Sten Eriksen, vainqueur de la nouvelle épreuve alpine (le slalom géant) et aussi 2me du spécial et 4me de la descente, mais surtout avec leur extraordinaire patineur de vitesse, Hjalmar Andersen, médaille d'or des 1500 m, 5000 m. et 10.000 mètres. Les autres vainqueurs, qui n'étaient pas Norvégiens, passèrent un peu inaperçus. Et pourtant, figuraient notamment, parmi eux, le skieur italien Zeno Colo et le patineur américain Dick Button.

(A suivre)

* Voir FAN des 28 et 29 janvier 1972.

SAMEDI AUX ARMOURINS

Au 1er étage

150 robes

«petits budgets» en libre-service

des imprimés
de l'uni
des nouveautés
« avant-printemps »
en coton
en jersey
dès

20.-

25.- 29.- 49.- 69.- et 79.-

Automobilistes

Venez faire le test de

votre acuité visuelle

avec l'appareil

« Keystone »

mis gracieusement
à notre disposition
par l'

AUTOMOBILE-CLUB
DE SUISSE
Section de Neuchâtel

Test gratuit
au rez-de-chaussée

Au Supermarché

Les biscuits

Chocoly d'Oulevay

seront en vente

Le paquet de 240 g
au prix Armourins

1.45

au lieu de **1.70**

Les pralinés

Lindt

surfins

La boîte de 1 kg
au prix Armourins

15.-

au lieu de **22.85**

Les vins

Rosé d'Anjou

A.C.

La bouteille

2.95

armourins neuchâtel

OCCASIONS

OPEL Kadett

1969 - 42.000 km.
2 portes - Blanche.
Expertisée.
Etat impeccable. Reprise.
Facilités de paiement
avec crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

VOLVO 144 1968, rouge, 42.000 km.
BUICK SPÉCIALE, blanche, 75.000 km, intérieur rouge, radio, pneus à neige, boîte automatique.
LANCIA FULVIA, blanche, moteur révisé.
VW 1302, 1971, orange, 12.000 km.
FIAT 850, 1966, beige, pneus à clous.
AUSTIN MINI 1000, 1969, bordeaux.
BMW 1800 TI, 1966, grise.
CITROEN DW 21, 1966, gris clair, intérieur tissu vert.
CORTINA 1600 GT, 1968, blanche, 42.000 km.
CITROEN DYANE 6, 1971, beige, 17.000 km.
OPEL CAPITAINE, 1965, blanche.
FORD ESCORT 1300 GT, 1968, blanche, 55.000 km.
CITROEN PALLAS, 1969, gris métallisé, intérieur cuir naturel.
KADETT RALLYE, 1970, gris métallisé, 37.000 km.
CITROEN DYANE 6, 1968, rouge.
BMW 1800, 1967, grise.
CITROEN D SPÉCIAL, 1970, grise, intérieur skai noir.
PEUGEOT 404, 1968, blanche, radio.

GARAGES APOLLO S.A. 19, fbg du Lac, NEUCHÂTEL Tél. 24 12 12

A vendre
Autobianchi A 112
rouge, 1500 km,
4 pneus clous,
état de neuf.
Garage de la Station
2042 Valangin

FORD Escort
1969
expertisée, excellent état mécanique et d'entretien
Fr. 3800.—
Tél. 25 78 82,
heures des repas

A vendre
FORD
Zodiac
très soignée.
Expertisée
jusqu'au
10 février 1972.
URGENT.
Bas prix.
Tél. (038) 25 89 89.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 404 1964, 9 CV, beige, intérieur drap, accessoires.
PEUGEOT 404 GT 1968, 9 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur drap.
VW 1500 SCARABÉE 1967, 8 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 2 N, 36.000 km.
VW 1500 AUTOMATIQUE 1970, 8 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 25.000 km.
DAF 33 1966, 4 CV, blanche, 56.000 km, intérieur simili.
FORD 12 M 1967, 7 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili, 42.000 km.
FORD 17 M 1967, 9 CV, bleue, 2 portes, intérieur drap.
VAUXHALL CBI 1968, 6 CV, blanche, 3 portes, intérieur simili.
AUSTIN 1300 CBI 1970, 7 CV, rouge, 3 portes, intérieur simili, 19.000 km.
CITROEN AMI 8 BREAK 1970, 4 CV, jaune, 5 portes, intérieur simili, 42.000 km.

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

OCCASIONS EXPERTISÉES ETAT IMPECCABLE

Fiat 1500
1965, gris foncé, 85.000 km, Fr. 2600.—

Ford Cortina
1965, blanche, 77.000 km, Fr. 2400.—

Ford Taunus 12 M
1965, blanche, 102.000 km, Fr. 2100.—

Renault R 10
1966, rouge, 86.000 km, Fr. 2800.—

Renault R 16
1966, blanche, 99.000 km, Fr. 3200.—

Sunbeam
chamois, 1966, verte, 60.000 km, Fr. 2200.—

VW 1200
1964, bleue, 100.000 km, Fr. 1700.—

VW 1600 L
1965, bleue, 65.000 km, Fr. 3500.—
Prix intéressant.
Crédit, reprise.

Agence Datsun
Garage M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.
Ouvert le samedi toute la journée et le dimanche sur rendez-vous.

OCCASIONS

PEUGEOT 204
toit ouvrant
1967, 85.000 km, **Fr. 3700.—**

PEUGEOT 204 BREAK GL
1969, 90.000 km **Fr. 4500.—**

PEUGEOT 404
1967, 70.000 km, **Fr. 4500.—**

PEUGEOT 404
1968, 90.000 km, **Fr. 4800.—**

CITROEN DS 21
1967, 68.000 km, **Fr. 4500.—**

CITROEN ID 19
1967, 70.000 km, **Fr. 4200.—**

CITROEN AMI 6 BREAK
1968, 39.000 km, **Fr. 3600.—**

FORD TAUNUS 17 M
1965, 63.000 km, **Fr. 2500.—**

AUTOBIANCHI
1969, 50.000 km, **Fr. 3800.—**

VW 1300
équipement hiver
1968, 70.000 km, **Fr. 3900.—**

TRIUMPH SPITFIRE
1970, 20.000 km, **Fr. 6200.—**

SIMCA 1501
1969, 50.000 km, **Fr. 5200.—**

BUICK-STATION
1965, 8 places, **Fr. 9500.—**

W.-O. Christinat Fils
2052 Fontainemelon
Tél. (038) 53 34 77 - 53 31 75

A vendre
Cortina
1600 E,
modèle 1969,
expertisée.
Tél. 25 01 16,
dès 19 heures.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Fiat 124
Modèle 1967.
Expertisée.
Avec garantie
Fr. 4500.—

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

OCCASIONS EXPERTISÉES

Datsun 1600
1969, blanche, 27.000 km.

Fiat 124 S
1970, blanche, 73.000 km.

Opel Commodore GS
1968, beige-noire, 81.000 km.

Citroën Ami 8
1970, rouge, 23.000 km.

Simca 1000 GLS
1969, blanche, 57.000 km.

Datsun 1600
1968, grise, 60.000 km.

Renault R 8
1969, rouge, 45.000 km.

Vauxhall Victor
1968, bleue, excellent état.
Etat impeccable.
Prix intéressant.
Crédit, reprise.
Agence Datsun
Garage M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.
Ouvert le samedi toute la journée et le dimanche sur rendez-vous.

---

vitasec NETTOYAGE A SEC
bon marché
mais bien fait !
Flandres 1 / Battieux 3

Profitez des mois d'hiver pour

refaire vos peintures et tapisseries

à des prix intéressants ; rabais durant l'hiver ; travail soigné.

Christian Blaser, peinture en bâtiments, 2114 Fleurier (Neuchâtel). Tél. (038) 61 27 85.

WIMPY
SNACK-BAR NEUCHATEL
Av. 1er-Mars 22
Ø 24 65 82

vous propose :
ses wimpys variés
ses assiettes chaudes et froides
son assortiment de coupes, etc.
Restauration de 11 h à 23 h
Ouvert tous les jours

Au 1er étage de notre garage

de voitures d'occasion

La saison calme de l'hiver nous a permis de porter une attention toute spéciale à notre parc de voitures d'occasion...

Un aperçu de notre choix

AMI 8 Confort	1969	15.000 km	jaune, 4 portes
TAUNUS 1600 L Combi	1971	25.000 km	gris
ALFA ROMEO 1750 Berline	1970	30.000 km	bleu foncé
FORD 17 M	1969	48.000 km	grise, 4 portes
MINI 850	1965	10.000 km	depuis révision rouge, toit noir
FORD 17 M	1971	19.000 km	grise
CORTINA 1300	1968	52.000 km	verte, 4 portes
AUSTIN 850	1966		verte. Fr. 2400.—
ESCORT 1100	1968	26.000 km	rouge
VW 1200	1965		blanche. Fr. 2900.—
LANCIA FULVIA GTE	1969	39.000 km	blanche
MUSTANG Boss	1970	19.000 km	jaune
RENAULT 4 L	1971	6.500 km	blanche
PEUGEOT 204	1969	28.000 km	vert foncé
CORTINA 1300	1969	34.000 km	rouge, 4 portes
CAPRI 1600 GT XLR	1970	37.000 km	bleu métallisé
LANCIA FULVIA Coupé	1967	44.000 km	blanche
SIMCA 1501 S	1969	56.000 km	vert foncé

Encore des prix d'hiver...
Toutes nos voitures sont expertisées et livrables dans les 24 heures

REPRISES AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR
ESSAIS SANS ENGAGEMENT **CRÉDIT IMMÉDIAT**

GARAGE GRATUIT JUSQU'A LA LIVRAISON

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHATEL
(038) 25 83 01

LA CHAUX-DE-FONDS
(039) 26 81 81

LE LOCLE
(039) 31 24 31

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél. : 25 17 80

Peindre soi-même est un plaisir

Super-Kem-Tone - la tapisserie liquide

Peinture au latex, par ex. sur papier tapisserie à fibres. Mais aussi directement sur le crépi bien poncé : particulièrement résistant, lavable et réalisable dans les plus beaux coloris. Se laisse appliquer avec une étonnante facilité.

Kem - Glo

pour boiseries, au brillant soyeux et satiné, dans les mêmes coloris.

Offre spéciale : pour bricolage vernis en spray **3 pour 2 13.-**

COULEURS · PAPIERS PEINTS · BOITES A PULVERISATION DE VERNIS

---

dettes= ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Alfa Romeo 1600
spider duetto,
année 1967,
50.000 km.
Tél. 25 17 95,
dès 14 heures.

A vendre
Audi 60 L
4 portes, 12.000 km,
prix très intéressant.
Tél. 41 26 72.

A vendre
R 4
expertisée,
parfait état.
Tél. 47 15 94.

MAZDA 1600, 1971
SAAB 95 Combi, 1968
BMW 2500, 1969
BMW 2002, 1971-1972
SUNBEAM SUPER 1500, 1970
MG 1300, 1969
AUSTIN 1800, 1965
PEUGEOT 404, 1966

Toutes nos voitures sont expertisées. Pendant l'hiver, elles sont livrées avec vitre arrière chauffante et châssis traité contre la rouille.

24 44 24
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHATEL · 1 PIERRE A MAZEL ·

L'EXPRESS FAN SPORTS

hockey sur glace

Berne-Langnau et Genève Servette-Fribourg tête d'affiche du second tour

Coupe de Suisse : un premier tour sans surprise

Le premier tour de la coupe de Suisse (matches aller et retour) a rendu son verdict : pas de surprise ! Ont donc, logiquement, quitté la scène : Zurich, Bienne, Fleurier, Lucerne, Kusnacht, Forward, Sion et Coire. A noter qu'en fonction des classements finals du championnat suisse de ligue B (tour de promotion et contre la relégation), toutes ces équipes se sont classées derrière leur vainqueur respectif !

ZURICH ÉLIMINÉ !

Parmi les huit équipes éliminées, seule celle de Zurich surprend, non pas par l'élimination à proprement parler, mais bien par l'ampleur du résultat. Au Hallenstadion, Berne s'imposait avec un petit but d'écart (3-2). Or, au match retour, à en croire la presse zuricoise, les protégés de Robertson s'apprêtaient à en faire voir de toutes les couleurs à « l'ours » ! Et ce fut vite réglé... à l'avantage des Bernois ! Au terme de la première période de jeu, Dellsperger, Holzer et Iseli posaient les jalons d'un succès relativement facile en fin de compte (7-3). Il est vrai que l'absence de Keller (au Japon), la blessure de Krupika (au début du second tilrs-temps) et les bévues du gardien Meier ne facilitèrent pas la tâche des Zuricois. Berne a donc réglé définitivement, à son avantage, la lutte de prestige qui l'opposait au club des bords de la Limmat.

LAUSANNE SANS COMPLEXE

Parmi les qualifiés, relevons le nom de Lausanne. Sérieusement accroché à Montchoisi, il s'est débarrassé en grand seigneur de Sion (8-0) ! Mais que se passe-t-il dans les rangs des Valaisans ? On parle de grave crise au sein des joueurs. Neuchâtel, pour sa part, n'a pas laissé échapper une qualification préparée au Vallon. Mais, Fleurier ne s'est pas laissé bouter de la compétition du k.o. sans réagir vivement. Avec un peu de chance, Leuenberger et ses protégés auraient pu contraindre les gars de Renaud aux prolongations.

Le deuxième tour débutera ce week-end — matches retour mardi. A cette occasion, les clubs de ligue A feront leur entrée. Or, le tirage au sort s'est opéré une fois encore au sein des quatre groupes respectifs, évitant aux seize équipes encore dans la course de trop longs (et coûteux) voyages. De plus, ce tirage au sort a été dirigé, les équipes de ligue B affrontant toutes une de ligue A.

DANS UN BON SOIR

Sans être relevé, le menu sera agréable. A priori, deux rencontres paraissent intéressantes. La première aura lieu en Suisse romande où Fribourg affrontera Genève Servette. Ce match étant fixé aux Vernets, les « pingouins de la glace » chercheront à limiter les dégâts pour assurer la recette du match retour. Mais, dans un bon soir, les Piller, les frères Schmidt, Soravia, le Canadien Bourgeois, Boschung, peuvent créer une petite surprise et préserver toutes leurs chances pour la suite de la compétition.

BERNE CONTRE UN « GRAND »

La seconde confrontation « équilibrée » mettra aux prises Berne et Langnau. Pour les hommes de Cadieux, l'occasion est belle de prendre contact avec ses pairs de ligue A. A l'Allmend, avec l'appui de son public (12.000 spectateurs pour le match retour contre Zurich), Berne peut fort bien prendre une option pour les quarts de finale. Quarts de finale où devraient accéder, à coup sûr, Neuchâtel (il affrontera l'équipe de promotion de La Chaux-de-Fonds, Kloten (il reçoit Uzwil), Ambri (il se déplace à Olten, d'autant plus que Felc est à Sapporo) et Lugano (malgré son voyage à Davos). Quant à Villars Champéry et Lausanne, leur destin sera divers. Pour les joueurs des Hauts d'Ollon, le fait d'affronter Viège devrait leur permettre d'envisager une qualification alors qu'à Sierre, Lausanne se méfiera de Brière et de ses camarades.

P.-H. B.

L'ordre des rencontres

Groupe 1 : Davos-Lugano, Kloten-Uzwil. - **Groupe 2 :** Berne-Langnau, Olten-Ambri. - **Groupe 3 :** Genève Servette-Fribourg, Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. - **Groupe 4 :** Villars-Viège, Sierre-Lausanne.

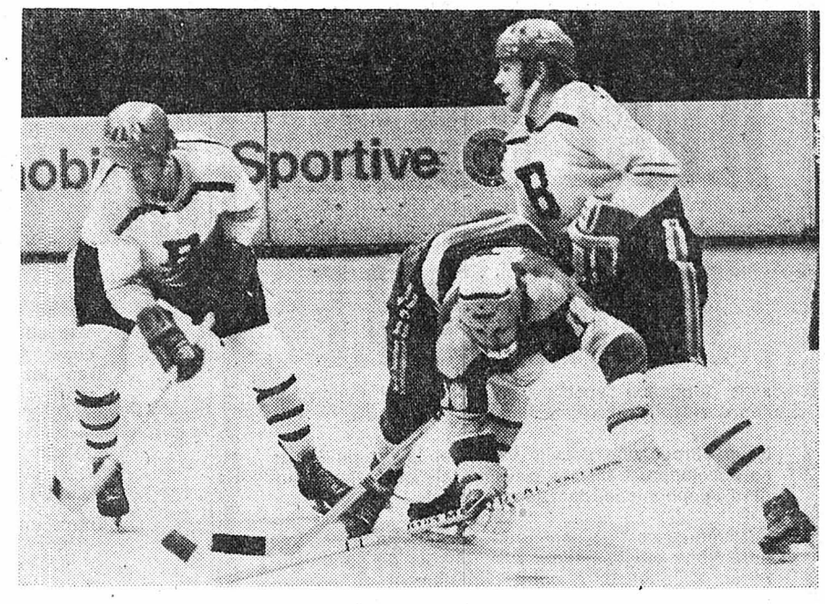

QUE CHERCHENT-ILS ? — Alors que Krupika (à l'image de Zurich) s'encouble, Baumgartner et Wyss regardent vers l'avenir... (A.S.L.)

automobilisme

PRÉVU EN JUIN

Le GP de Belgique à Nivelles

Le Royal automobile club de Belgique a fait savoir que le Grand prix de Belgique de formule un 1972 sera organisé le 4 juin prochain sur le nouveau circuit de Nivelles.

Ces dernières années, l'organisation du Grand prix de Belgique s'était heurtée à des impératifs de sécurité qui restent parmi les principales conditions de l'homologation des circuits par la commission sportive internationale.

Ces impératifs ont été une des raisons de l'impossibilité technique d'organiser le Grand prix en 1969 et 1971 à Francorchamps. sur le circuit national qui est généralement reconnu comme l'un des plus rapides d'Europe.

Le Royal automobile club de Belgique, conscient qu'une nouvelle annulation risquait de faire perdre définitivement à la Belgique sa date au calendrier international, a pris contact dès le mois de septembre tant avec Francorchamps qu'avec la direction des circuits de Nivelles et de Zolder, afin de s'enquérir de la possibilité de réaliser en temps utile les travaux exigés par la C.S.I. Le R.A.C.B. vient d'être informé que le circuit de Nivelles est hofologué définitivement pour les courses de formule un. Il a donc pris la décision d'y organiser le Grand prix de Belgique 1972. Cette décision ne préjuge cependant pas du lieu où seront organisés les Grands prix ultérieurs.

● L'Ecossais Jackie Stewart, champion du monde des conducteurs 1971, le Français François Cevert et le Néo-Zélandais Chris Amon sont arrivés à Johannesbourg afin de commencer leurs séries d'essais en vue du Grand prix d'Afrique du Sud comptant pour le championnat du monde des conducteurs, qui se déroulera le 4 mars prochain sur le circuit de Kyalami.

cyclisme

Ouverture de saison sur la Côte d'Azur

Le Grand prix de Saint Raphaël ouvrira officiellement, samedi, la saison cycliste sur la Côte-d'Azur. Longue de 140 kilomètres, la classique azuréenne est demeurée conforme à sa tradition, avec un itinéraire extrêmement valloné dans l'arrière pays Varois, hérissé de deux cols, la Garde Freinet et le Vignon, ainsi qu'une côte extrêmement sévère, le Rastel d'Agay, placé en fin de parcours.

Le Grand prix de Saint Raphaël est aux coureurs à l'entraînement une excellente mise en jambes pour la compétition. Les organisateurs de l'épreuve annoncent une participation de 130 coureurs environ dont les Français Poulidor, Aimar, Guimar, Campaner, Mourioux, Van Lancker, Ducreux, Grosskost, Vasseur, Botherel, Catieau, Guyot, Riotte ainsi que l'Espagnol Luis Ocana.

Deuxième volet de ce week-end : le Grand prix des gentlemen, qui se courra dimanche matin sur le circuit Paul Ricard et le Grand prix de Montauroux, couru l'après-midi et dans lequel se retrouveront vraisemblablement tous les coureurs ayant participé au Grand prix de Saint-Raphaël. Il s'agit également d'une épreuve assez accidentée, sur un circuit de 11 km 500 à couvrir sept fois.

Les courses se succèderont ensuite à une cadence accélérée puisque le calendrier du mois de février n'en prévoit pas moins de dix.

motocyclisme

Démission à la FMS

Le Bernois Rudolf Riesenmey a renoncé au poste qu'il occupait au comité directeur de la Fédération motocycliste suisse, et ce pour raisons de santé et parce qu'il s'estime trop âgé. Vice-président de la F.M.S., il présidait également plusieurs commissions. Il avait été en son temps chef de presse des Grands prix motocyclistes et automobiles de Bremgarten à Berne.

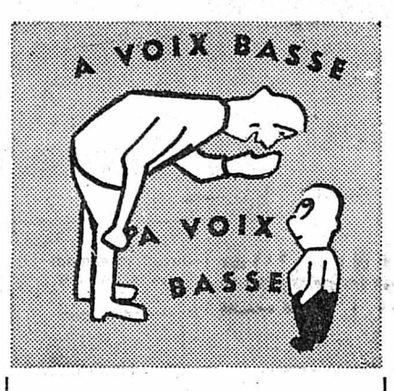

A chacun sa stratégie. Elles sont innombrables pour faire bouillir la marmite. Lausanne-Sports, le malaimé, l'abandonné de ses proches, s'est penché sur le problème : pourquoi cette désaffection du public ? Le club des « supporters » récemment créé se donne beaucoup de peine à resserrer les liens distendus entre spectateurs et club.

La presse a fait chorus et soulevé maints détails aux effets négatifs. On a dit, par exemple, que le stade étant grand, le contact entre joueurs et public trop difficile. L'explication en vaut une autre.

Je pense, quant à moi, que la raison véritable, sinon primordiale, est ailleurs. Elle est dans les couleurs. Quelles sont celles du club ? Paraît-il : bleu et blanc. Pourquoi donc l'équipe joue-t-elle en rouge, en jaune, sauf dans les siennes ? S'il est demandé au public de s'identifier à l'équipe, du moins faudrait-il qu'il la reconnaisse. Qu'on le veuille ou pas, il s'attache d'abord aux couleurs. Au championnat caméléon, Lausanne est en tête !

DEDEL

football

R. Vonlanthen libéré avec effet immédiat

Le comité du Lausanne-Sports communique que Roger Vonlanthen, sur sa demande, a été libéré, avec effet immédiat, de ses engagements auprès du club vaudois.

ski

Région occidentale : Championnats suisses nordiques des O.J. ce week-end à Vaulion

Le Ski-club Vaulion, organise samedi et dimanche, les premiers championnats suisses O.J., épreuves nordiques, de la région occidentale qui comprend les associations suivantes : Neuchâtel, Jura Berne, Valais, Fribourg, Genève, Tessin et Vaud (282 clubs).

Ces épreuves se dérouleront au village même de Vaulion.

Quant au concours de saut, il aura lieu sur le tremplin des Gaudines. Nul doute que l'on va vers un grand concours avec les deux Wirth, du Locle, Leuba, de Sainte-Croix, et Dépraz, du Brassus.

LE CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE PRÈS DU BUT

Groupe 4 : période décisive pour Montana

Le classement du groupe 4 n'a subi aucune évolution notable la semaine dernière. Les favoris se sont tous logiquement imposés, même si Montana Crans a dû attendre les dernières secondes du match pour venir à bout de Zermatt, une de ses « bêtes noires ».

Ainsi, Martigny reste-t-il toujours théoriquement le mieux placé avec un point d'avance sur Saint-Imier et deux sur Montana Crans, qu'il ira, d'ailleurs, affronter au milieu de la semaine prochaine. Notons, à ce propos, que Taillens et ses coéquipiers vont au-devant d'une période décisive pour eux, sinon pour les autres. Jugez-en plutôt : dimanche, ils se rendent à Saint-Imier ; mercredi, ils recevront Martigny ; le samedi 12, ils auront la visite d'Yverdon. Joli pensum en vue ! Nous serions étonnés que Montana gagne tout... et qu'il perde tout. Autrement dit, il devrait y avoir du nouveau à la tête du classement, dans une dizaine de jours.

Au bas de l'échelle, Château-d'Œx commence à trembler. A trois journées de la fin, il n'a toujours que 3 points d'avance sur un Zermatt qui paraît en reprise. Là aussi, la lutte reste ardente. Il semble, cependant, que Bernasconi et ses « poulains » devraient pouvoir se tirer d'affaire.

R.N.

CLASSEMENT

1. Saint-Imier	15	12	—	3	85	38	24
2. Montana Crans	14	9	3	2	79	49	21
3. Martigny	12	9	1	2	70	29	19
4. Yverdon	14	9	1	4	89	39	19
5. Le Locle	15	7	2	6	64	56	16
6. Vallée de Joux	14	6	1	7	43	72	13
7. Charrat	16	6	1	7	54	69	13
8. Saas Grund	16	5	2	9	54	80	12
9. Château-d'Œx	15	3	—	12	36	88	6
10. Zermatt	15	1	1	13	45	99	3

Ce soir. — Yverdon - Château-d'Oex. **Demain.** — Charrat - Vallée de Joux ; Martigny - Zermatt. **Dimanche.** — Saint-Imier - Montana Crans. **Mercredi.** — Montana Crans - Martigny ; Vallée de Joux - Le Locle.

Groupe 3: Thoune, un beau champion

A trois journées de la fin du championnat, le champion du groupe 3 est connu. Comme on pouvait, s'y attendre, Thoune n'aura pas commis de faux pas à Tramelan et c'est sur le résultat très flatteur pour Thoune 15 à 1) que les Jurassiens ont subi leur plus sévère défaite de la saison. Wiki a disposé assez facilement d'Etoile-Thoune qui, de son côté, espère toujours un faux pas de Signau afin de lui céder la dernière place. Berthoud a éprouvé quelques difficultés en affrontant Signau, qui ne présente pas un jeu des plus faciles pour son adversaire.

Malgré sa victoire sur Lyss, Steffisbourg n'a pu réduire l'écart avec Thoune. C'est donc maintenant chose faite : personne ne délogera le « leader ». La deuxième place se jouera donc entre Wiki et Steffisbourg, mais les prévôtois auront eu une bonne fin de championnat.

Après quinze tours de championnat, la situation est ce qu'elle était au début de la saison. La prochaine journée ne devrait pas modifier beaucoup le classement, car Thoune glanera deux nouveaux points face à Rotblau et Steffisbourg devrait également disposer de Moutier. On verra peut-être Lyss rejoindre les Prévôtois, car Signau n'est pas prêt à récolter le moindre point face aux Seelandais. Tramelan, en déplacement à Thoune, a la chance de rencontrer mais les Prévôtois auront eu une bonne fin devra se battre avec plus de conviction qu'il la fait contre Thoune s'il n'entend pas sauver les Bernois de la relégation. Si Thoune est certain de jouer les matches de promotion, on est encore loin de connaître le nom du relégué.

J.-C. V.

CLASSEMENT

1. Thoune	15	15	0	0	131	19	30
2. Steffisbourg	15	12	0	3	90	37	24
3. Wiki	15	11	1	3	88	29	23
4. Moutier	15	8	2	5	64	57	18
5. Lyss	15	8	2	7	71	76	16
6. Tramelan	15	6	2	7	54	68	14
7. Rotblau	15	4	2	9	47	66	10
8. Berthoud	15	5	2	8	55	76	10
9. Signau	15	1	1	13	29	135	3
10. Etoile-Thoune	15	0	2	13	30	96	2

Ce soir. — Lyss - Signau. **Demain.** — Thoune - Rotblau ; Moutier - Steffisbourg ; Berthoud - Wiki. **Dimanche.** — Etoile Thoune - Tramelan.

XIes Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

Le vent : un adversaire supplémentaire pour les Alpins

C'est le vent qu'il faudra redouter sur le mont Eniwa où les filles engagent aujourd'hui la grande bataille olympique avec la descente, première épreuve inscrite au programme de ces XIes Jeux d'hiver.

Le mont Eniwa ? Plus de trente kilomètres le séparent de Sapporo, 30 kilomètres qui se traduisent par plus d'une heure de route car les chauffeurs de bus se montrent toujours d'une extrême prudence.

Les montagnes, à Sapporo, sont d'aimables collines qui évoquent davantage les Alpilles chères à Alphonse Daudet que les champs de neige auxquels nous sommes habitués, à cette différence près qu'au moulin de Fontvielle, il fait plus chaud qu'ici et que l'on ne s'y pose point de problèmes de déneigement.

DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL D'« ASSOCIATED PRESS »

ENNEIGEMENT SURABONDANT

Le mont Eniwa tire tout son prestige d'une altitude voisine de 1300 mètres ! De la broutille à côté de la Grande-Motte, des Grands-Montets ou de la côte 2000 de l'alpe d'Huez. Mais, il faut bien tirer parti de ce que l'on a sous la main. L'enneigement en revanche y est sans modestie, il serait même surabondant. Nous sommes ici à la hauteur de Vladivostock. à peine séparé des immensités glaciales de la Sibérie par un détroit de quelques dizaines de kilomètres. Que le vent souffle de là-bas, et c'est la neige à coup sûr. Depuis notre arrivée, le vent n'a guère changé de direction, et l'armada des chasse-neige qui nous réveillent chaque matin ne connaît pas de répit.

LE VENT CET ADVERSAIRE

Mais abondance ne signifie pas toujours qualité et c'est bien le cas au mont Eniwa où la neige est assez déconcertante. Farineuse et humide, elle a surpris toutes les délégations. En revanche, plus redoutable à leur avis pour la régularité de la course seront les conditions atmosphériques. Le vent, en particulier, qui souffle en tourbillon avec une rare violence, peut fort bien jouer de mauvais tours et pousser vers le podium une concurrente que l'on n'attendait pas.

VARIATIONS BAROMÈTRIQUES

On a constaté à l'entraînement, des écarts de plusieurs secondes sur la seule portion de faux plat, c'est-à-dire sur 45 à 50 secondes de course, ceci seulement en fonction du vent. Une concurrente peut l'avoir de dos et sa suivante une minute plus tard l'affronter de face. C'est alors la catastrophe.

Les brusques variations de température sont aussi à redouter. Il n'est pas rare de voir le thermomètre passer de moins cinq à plus cinq en l'espace de dix minutes. Tout cela est assez surprenant. Ajoutons encore à ce tableau peu rassurant les chutes de neige intempestives. Mercredi, sur le mont Eniwa, il est tombé quinze centimètres de neige en l'espace d'une petite demi-heure alors que le soleil quelques instants auparavant, semblait promettre le grand beau temps.

Albert EYSSERIC

Déception surmontée pour la « Fouese »...

Françoise Macchi a passé une bonne nuit au village olympique de Sapporo. Plâtrée du milieu de la cuisse jusqu'au-dessus de la cheville gauche, elle a pu faire jeudi matin quelques pas dans sa chambre. La « Fouese » a maintenant surmonté sa terrible déception de mercredi, où elle a vu s'envoler en un instant tous ses espoirs olympiques. C'est elle qui encourage désormais ses camarades et leur forge un moral de gagnantes.

W. Drexel : forfait pour la descente ?

L'Autrichienne Wiltrud Drexel devra probablement déclarer forfait dans la descente féminine du Mont Eniwa. La championne de Feldkirch (21 ans), deuxième à Badgastein, ne s'est toujours pas remise de la grippe intestinale dont elle souffre depuis Grindelwald.

Pour la descente d'entraînement « non-stop » qui aura lieu aujourd'hui, le professeur Franz Hoppichler, directeur de l'équipe d'Autriche, a désigné Berni Rauter à sa place. Wiltrud Drexel n'a été sélectionnée qu'à titre de remplaçante comme Danielle Debernard chez les Françaises.

Cinq skieuses par nation peuvent prendre le départ de la « non-stop ». La remplaçante, cinquième désignée, a le droit de prendre la place d'une des quatre inscrites si celle-ci se blesse dans la descente d'entraînement.

boxe

UNE EXPLICATION ENTRE POIDS COQ

L'Espagnol Senin conserve son titre européen

L'Espagnol Agustin Senin (53 kg 200) a conservé son titre de champion d'Europe des poids coq en battant aux points en quinze reprises son challenger officiel, le Français Guy Caudron. 5000 spectateurs ont assisté à Barcelone, à cette rencontre qui fut acharnée. Agustin Senin mettait pour la première fois en jeu le titre qu'il avait conquis le 10 août dernier face au Britannique Alan Rudkin.

Après un premier round d'observation, Senin prit l'initiative dans le deuxième et par ses « une-deux » au corps, il distança quelque peu son adversaire. Dans les reprises suivantes, le combat, violent, fut assez égal. Mais à partir du 7me round, l'Espagnol dut laisser à son tour l'initiative au Français qui, grâce à son allonge supérieure, domina légèrement jusqu'au 12me round. Au 13me, il fut cependant expédié au tapis par un puissant crochet du gauche de Senin. Compté huit, Guy Caudron connut alors une fin de combat difficile. Touché à plusieurs reprises, il parvint pourtant à éviter le k.o.

● George Foreman sera peut-être le prochain adversaire de Joé Frazier pour le titre mondial des poids lourds. En effet, Dick Sadler, manager du jeune espoir (22 ans) poids lourd noir américain a révélé que son boxeur était désormais prêt à affronter l'actuel champion du monde. « Tout laisse penser que Frazier nous cherche et il défie presque George », a ajouté Dick Sadler, faisant peut-être allusion à la réflexion que Frazier lança à Foreman en descendant du ring après sa facile victoire sur Terry Daniels, il y a deux semaines : « Ce sera bientôt ton tour, mon grand garçon ». « Et s'il est intéressé par ce championnat, nous le sommes aussi », a expliqué Dick Sadler.

Drame en Angleterre : il meurt sur le ring

Un boxeur professionnel anglais est décédé au cours d'un combat à Bradford. Mick Pinckeny, originaire de Leeds, âgé de 22 ans, s'est effondré à la cinquième reprise d'une rencontre prévue en six. Il était déjà décédé lorsque le médecin l'a examiné. Mick Pinckeny disputait son troisième combat comme professionnel. Il avait quitté les rangs des amateurs l'automne dernier et il avait gagné ses deux précédentes rencontres. Envoyé à terre à trois reprises au premier round par Jim Moore (Bradford), Pinckeny avait semblé avoir récupéré avant de s'écrouler quatre reprises plus tard.

Togal
dans 46 pays
Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Goutte - Sciatique
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80
Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

● En Nouvelle-Zélande, au stade Mount Smart, à Auckland, une équipe formée par les Néo-Zélandais Kevin Ross, Tony Polhill, Dick Tayler et Dick Quaz a établi un nouveau record du monde sur 4 fois 1 mile avec le temps de 16'02"8. L'ancien record était détenu depuis 1962 par l'équipe universitaire d'Oregon (Etats-Unis) avec 16'09".

Accord FIS-CIO pour l'harmonie de leurs règles de qualification

« Les commissions d'éligibilité du Comité international olympique et de la Fédération internationale de ski sont pratiquement parvenues à harmoniser leurs règles de qualification » a annoncé M. Marc Hodler, président de la F.I.S.

M. Hodler a révélé que les commissions d'éligibilité des deux organismes étaient parvenues à un accord total. Seuls quelques changements mineurs concernant avant tout la terminologie devant être apportés ultérieurement aux règles et spécifications de la F.I.S.

« Nous sommes sur le point de mettre nos règlements harmonisés en application. Il n'y aura plus aucun différend entre la F.I.S. et le C.I.O. d'ici aux Jeux olympiques d'hiver de 1976 », a déclaré M. Hodler.

Le président de la F.I.S. a précisé que sa Fédération avait accepté la demande du C.I.O. concernant la réduction de 35 à 20 millimètres de la hauteur des lettres formant le nom des marques sur les skis. **« Nous préviendrons les fabricants qu'ils auront à faire cette réduction à partir de la saison 1973-1974 »**, a ajouté M. Hodler.

Au sujet des Jeux olympiques d'hiver qui doivent avoir lieu à Denver en 1976, et des difficultés qu'avait rencontrées le comité d'organisation en ce qui concerne les lieux des compétitions tout d'abord choisis en raison de l'opposition de la population pour des raisons d'écologie, de pollution et de protection de la nature, M. Marc Hodler a déclaré que les commissions techniques compétentes de la F.I.S. avaient accepté les lieux de remplacement proposés, c'est-à-dire Vail pour le ski alpin et Steamboat Springs pour le ski nordique malgré l'éloignement — quelque 200 kilomètres de Denver — de cette dernière station. **« Les organisateurs de Denver ont été placés, pour les raisons que je vous ai indiquées, dans une situation difficile et il a fallu qu'ils opèrent ces changements de site essentiels. La commission technique des courses de fond a insisté pour que les épreuves aient lieu à la même altitude que celle de Denver et c'est la raison pour laquelle Steamboat Springs a été choisi malgré son éloignement. A Vail seront courues toutes les épreuves alpines et à Steamboat Springs les courses de fond et de combiné nordique, tandis que les épreuves de saut spécial auront lieu à Denver. »**

Equipe suisse de hockey sur glace

Une regrettable erreur — dont nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser — s'est glissée dans l'ordonnance des noms concernant la légende de la photo de l'équipe suisse de hockey parue hier matin en première page. En effet, Guy Dubois se trouvait premier (à gauche) du rang du milieu alors que Jacques Pousaz se trouvait au troisième rang entre Keller et Aeschlimann ; quant au prénom de Simon ce n'est pas Jacques mais Jean-François.

Voyages et digestion

En voyage vous avez peur que votre estomac ne soit soumis à rude épreuve. La solution ? Emportez des pastilles Digestif Rennie et suce-en une ou deux, dès que vous êtes incommodé. Vous ferez ainsi échec aux brûlures, aux lourdeurs, aux aigreurs. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac. Leur action est efficace et durable.

Toutes pharmacies et drogueries.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHATEL

Nous cherchons

JEUNE HOMME

ou

JEUNE FILLE

sans formation spéciale, pour la distribution du courrier et différentes tâches administratives.

Nous offrons une activité variée et la possibilité de se développer dans les travaux, tels que télex, standard téléphonique, dactylographie, etc.

Les intéressés (es) sont priés de nous adresser une offre écrite ou demander une formule de candidature en téléphonant à notre département du personnel.

Tél. (038) 47 15 21 interne 251.

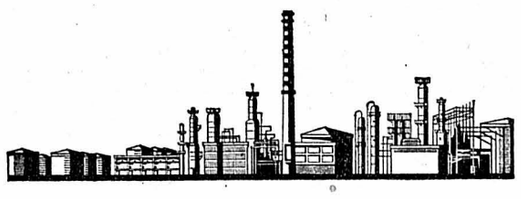

Bureau d'architecture cherche

dessinateurs-architectes

ayant quelques années de pratique, ainsi qu'un apprenti-dessinateur.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres au bureau M. Vogelsang, 2108 Couvet, tél. (038) 63 23 33.

Importante entreprise de revêtements de sols cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

parqueteur-poseur de revêtements de sols

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Salaire intéressant à personne capable.

La préférence sera donnée à personne pouvant travailler de façon indépendante.

Faire offres sous chiffres 87-172 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Enseignement spécialisé

Le CEP-Centre éducatif et pédagogique d'Estavayer-le-Lac, se prépare à accueillir les enfants de la Ville et des environs, il cherche

un instituteur

pour sa 4me classe de 12 élèves débiles-légers. Ce poste conviendrait à un pédagogue ayant de l'expérience, aimant le travail en équipe (collaboration avec les collègues et les spécialistes) et ayant l'esprit de service indispensable à ce genre d'enseignement.

Il s'agit d'un poste à l'externat, les conditions de travail et de salaire correspondent aux normes officielles.

Entrée en fonction : Avril ou septembre 1972.

Adresser offres ou demandes de renseignements à la direction du CEP-Centre éducatif et pédagogique, Estavayer-le-Lac, tél. (037) 63 10 43.

MAISON de renommée **INTERNATIONALE** cherche pour son département de publicité de prestige

10 JEUNES FEMMES
10 JEUNES HOMMES

Places stables

— Revenus élevés
— De 20 à 30 ans.
— Suisses ou permis C.
— Libres tout de suite.

Téléphoner au 24 35 31, entre 17 h et 20 h, le vendredi 4 février.

Un dépôt avec charcuterie

Voilà quelque chose pour vous. Un très joli travail agréable consistant en visites et livraisons chez les bouchers, détaillants et grossistes (pas d'industrie hôtelière). En plus de fixe, frais et voiture d'entreprise, commission intéressante sur chiffre d'affaires.

Région : Yverdon - Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds.
Si vous possédez de bonnes connaissances de la branche et l'expérience de la vente comme représentant, veuillez vous annoncer à :

GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A.
3294 Büren-sur-Aar
Tél. (032) 81 23 45.

SALAIRE AU-DESSUS DE LA MOYENNE

Nous cherchons pour toute la Suisse **personnel** pour la **construction** et la **branche métallique**
Prière de téléphoner au (061) 34 41 41, ou (061) 34 00 50.

Pour notre service de secrétariat et principalement pour des travaux de correspondance, nous désirons nous assurer la collaboration d'une

secrétaire

de langue maternelle française.

Notre Compagnie peut vous offrir des relations de travail agréables, des prestations sociales et des conditions d'engagement intéressantes. Possibilité de travailler à mi-temps.

Notre service du personnel vous renseignera volontiers

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Bassin 16 — 2001 **Neuchâtel**
Tél. (038) 21 11 71 - interne 315

Fabriques de Balanciers Réunies S.A.
à 2024 Saint-Aubin (Neuchâtel)

cherchent pour leur

bureau

DAME ou DEMOISELLE

parlant couramment le français et tapant à la machine, pour travail à **plein temps** : téléphone, tenue de fichiers, expédition-emballage et divers travaux administratifs.

L'intéressée sera mise au courant.

Entrée : Immédiate ou à convenir.

Se présenter, écrire (avec prétentions de salaire) ou téléphoner au (038) 55 24 33.

Nous cherchons

1 aide de bureau

pour tous les travaux courants et le service au téléphone.

Garage R. WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28.

Garage moderne de Neuchâtel cherche

un serviceman

pour développer son service d'essence de grande marque.
Préférence sera donnée à personne ayant de la pratique dans la branche — permis de conduire indispensable.
Horaire fixe - salaire intéressant.
Entrée à convenir.
Faire offres au
Garage Hubert PATTHEY,
1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 24 44 24.

Hôtel des Alpes,
2036 Cormondrèche,
cherche pour entrée immédiate ou pour le 15 février

sommelière

Débutante acceptée.
Nourrie, logée, chambre indépendante, 2 jours de congé par semaine.

Tél. (038) 31 13 17.

On cherche

sommelière

pour entrée immédiate.
Hôtel Dauphin,
Serrières,
tél. 25 12 83.

Boulanger

capable, d'urgence.
Bon salaire,
chambre à disposition.
FAORO
23, rue Voltaire
Genève.
Tél. (022) 44 75 44.

AU LOUVRE La nouveauté SA

cherche:

CAISSIÈRE
expérimentée

pour la caisse principale de confection dames, de toute honnêteté, discrète, ayant déjà occupé un poste analogue. Date d'entrée à convenir.

Nous offrons : salaire intéressant, + 13me mois, semaine de 5 jours, prestations sociales maximales.

Faire offres avec curriculum vitae, ou se présenter au bureau du personnel. Tél. 25 30 13.

GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros

cherche

UNE AIDE DE BUREAU

ou éventuellement jeune fille pour formation.
Travaux divers, variés et intéressants.
Place stable et avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Semaine de 5 jours.

Faire offres à Galenica S.A., case postale 229, ou tél. (038) 21 11 25.

FAN

Nous cherchons pour le mois de mars

TÉLÉPHONISTE

Ce poste conviendrait à une personne ayant déjà travaillé dans un bureau, une réception ou dans la vente.

Nous demandons aux candidates une bonne maîtrise du français, une voix agréable et une nature sociable. Connaissances de la dactylographie souhaitées.

Emploi stable, ambiance agréable.

Faire offres, avec curriculum vitae et photo, au secrétaire général de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ **jusqu'à fin mars 1972**	**pour Fr. 10.50**
★ **jusqu'à fin juin 1972**	**pour Fr. 26.—**
★ **jusqu'à fin décembre 1972**	**pour Fr. 56.50**

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN — L'EXPRESS

Service des abonnements - 2001 NEUCHATEL

Atelier de mécanique de précision cherche

tourneur

qualifié, ayant plusieurs années de pratique.
Bon salaire.
Discrétion assurée.

Tél. (038) 31 72 35.

LES GRANDS MAGASINS

Gonset

Neuchâtel

engagent

1 EMPLOYÉ

pour l'entretien de leurs locaux.

Personne active et consciencieuse trouverait place stable avec de bonnes conditions d'engagement. Congé le samedi après-midi.

Seules les offres écrites seront prises en considération.

Gonset

NEUCHATEL

Institution d'assurance sociale cherche, pour son siège central à LUCERNE, une

COLLABORATRICE

de langue française et de nationalité suisse (ou titulaire du permis C), pour le contrôle et le décompte des prestations d'assurance.

Nous offrons un travail intéressant dans un petit bureau. Vous pourrez choisir vous-même votre horaire de travail du lundi au vendredi.

Si vous avez du goût pour les chiffres et que vous vous intéressez aussi aux questions sociales, adressez vos offres de service sous chiffres OFA 9789 Lz à Orell Füssli Publicité S. A., case postale 1122, 6002 Lucerne.

Importante entreprise cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

monteur d'antennes

connaissant à fond son métier, pour antennes collectives et individuelles.
Travail très intéressant et indépendant. Avantages sociaux d'une grande entreprise, salaire en rapport avec capacités. Personne de toute confiance.

Adresser offres écrites détaillées sous chiffres 01 252 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GARAGE DU BAS DU CANTON

engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

mécaniciens qualifiés
chef magasinier
ou
magasinier

désirant améliorer sa situation.

Semaine de cinq jours. Salaires intéressants. Avantages sociaux.

Ecrire sous chiffres 87-204 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Importante entreprise industrielle du Jura neuchâtelois met au concours un poste

d'EMPLOYÉ COMMERCIAL SUPÉRIEUR

pour assumer la responsabilité du service de vente : relations avec la clientèle et les services de fabrication, ordonnancement des commandes et des lancements.

Exigences : bonne formation commerciale avec diplôme ou titre équivalent et quelques années d'expérience dans le secteur horloger de préférence.

Date et conditions d'engagement : à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres HI 304 au bureau du journal.

FEF FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER
TEL. 038 61 26 26

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A. cherche un

responsable de l'ordonnancement

Ce collaborateur devra assumer la responsabilité de l'ordonnancement pour l'ensemble de l'entreprise.

Sur la base des renseignements donnés par les différents services, il aura pour mission de déterminer les lancements, de gérer les stocks et de contrôler les plannings en fonction des impératifs commerciaux.

Une formation de base technique et une certaine expérience dans un emploi similaire sont nécessaires.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres ou leurs demandes de renseignements au service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 61 26 26.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CENTRE RÉCEPTEUR DE RIEDERN
CENTRE ÉMETTEUR DE MUENCHENBUCHSEE

Nous cherchons pour nos centres de Riedern et de Muenchenbuchsee (près de Berne) des

radio-électriciens
monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication
mécaniciens sur appareils électroniques

pour le service d'exploitation radiotélégraphique ainsi que pour l'entretien, le dépannage et l'aménagement des installations de télécommunication.

Nous offrons :

— fomation complète comme spécialistes des télécommunications
— situation stable avec bonnes possibilités d'avancement
— activité intéressante et variée
— prestations sociales étendues
— indemnités pour horaire de travail irrégulier

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, sont priées de demander la formule d'inscription ou d'adresser leur offre à :

RADIO-SUISSE

Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil
Division technique, boîte postale, 3000 Berne 25
Tél. (031) 41 33 31, demander M. A. Scheidegger.

Pour notre département finances et comptabilité, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

qui sera chargée de la correspondance financière avec les clients étrangers et les banques, et de divers travaux de secrétariat. Des notions de comptabilité faciliteraient ce travail, de même que la connaissance des langues.

Nous souhaitons une candidate ayant une formation commericale ou des connaissances équivalentes acquises par la pratique.

Pour notre département des ventes en Suisse, nous offrons poste

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

à personne de confiance, bilingue (français - schwytzerdütsch), ayant quelques années de pratique, désireuse de s'intégrer dans un cadre stimulant et aimant travailler en équipe.

Il lui sera confié les contacts téléphoniques avec la clientèle ainsi que la **responsabilité** d'un stock de pièces de valeur.

Nous offrons un horaire de travail variable et des conditions de travail à la fois souples et précises.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de prendre contact avec la direction du personnel de la Fabrique d'Horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A.
2400 LE LOCLE. Tél. (039) 31 36 34.

Garage Hirondelle

Neuchâtel, cherche

employée de bureau

pour réception, téléphone et facturation. Semaine de 5 jours.

Prière de s'adresser à
M. Pierre Senn, tél. 24 72 72.

Bureau à caractère social cherche

réceptionniste-téléphoniste

au courant des travaux de bureau.
Prière de faire offres, avec références, sous chiffres EF 301 au bureau du journal.

Tea-room-confiserie Agazzi, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sommelière

Débutante acceptée.

Faire offres ou se présenter au tea-room-confiserie AGAZZI, 2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24.

Je cherche, pour le 13 et le 15 février, au soir :

orchestre de 1 ou 2 musiciens

Musique populaire
S'adresser à :
Jean-Marc Michel
Hôtel du Cerf
1470 Estavayer-le-Lac

MARGOT

Nous cherchons :

reviseurs de citernes
Mécaniciens-électriciens
Mécaniciens
Peintres

(peinture au pistolet)

Nous offrons : bons salaires - avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Faire offres à MAZOUT MARGOT
Paquette & Cie
2014 BOLE
Tél. (038) 41 22 54 (4 lignes).

On cherche

femme de ménage

tous les matins, pour 3 heures, du lundi au samedi, quartier Vauseyon.
Tél. 24 61 62.

On cherche

radio-électricien

avec ou sans concession.

Entrée immédiate ou à convenir. Travail varié, ambiance agréable. Bon salaire à personne capable. Avantages sociaux d'une entreprise moderne en plein développement.

Faire offres à la Direction de : ELECTROCLEE S.A., Yverdon, ou prendre contact par tél. (024) 2 22 22.

Jeune demoiselle travaillant avec des **handicapés mentaux**, région Lausanne, serait heureuse de trouver

compagne

avec même idéal pour faire équipe dans une ambiance de travail agréable.
Ecrire sous chiffres PQ 900405 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Association professionnelle cherche, pour son service social à la Chaux-de-Fonds :

une

SECRÉTAIRE

— apte à prendre des responsabilités dans le domaine des allocations familiales, après mise au courant
— habile sténodactylographe
— connaissant parfaitement la langue française et ayant des notions de la langue allemande
— dynamique et très consciencieuse

Nous offrons :
— situation stable
— horaire flexible possible
— bureaux rénovés, dans quartier tranquille
— bon salaire.

Date d'entrée : à convenir.

Adresser offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, sous chiffres P-28 130079, à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Télévision Suisse Romande

cherche

UN RESPONSABLE DE LA FORMATION

Les tâches principales que nous désirons confier à ce collaborateur sont les suivantes :

— participer à l'élaboration d'une politique de formation à long terme,
— organisation des stages de formation des nouveaux collaborateurs (réalisateurs, journalistes, cameramen, scripts, monteurs film, etc.),
— organisation de séminaires et de conférences dans le cadre d'une formation continue.

Nous demandons :
— talents d'organisateur et d'animateur
— connaissance de la langue allemande indispensable.

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à l'Office du personnel de la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE; case postale, 1211 Genève 8.

FAVAG cherche

EMPLOYÉE

pour son service de facturation.

Préférence sera donnée à personne sachant dactylographier et ayant le sens des chiffres.

Faire offres, avec curriculum vitae, photo et prétentions, à :

FAVAG S.A., 2000 NEUCHATEL

FAVAG SA NEUCHATEL

On cherche

technicien sanitaire

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Ernest Käslin,
ferblanterie-appareillage, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 11 46.

DEMANDES D'EMPLOIS

Mécanicien de précision

jeune, dynamique, Suisse, ayant quelques années de pratique, désirant se rendre en Afrique du Sud, cherche emploi pour maison suisse.
Faire offres sous chiffres EA 270 au bureau du journal.

Chef de fabrication en mécanique

Expérience en outillage — étampes, moules, gabarits — et fabrication de série — étampage, fraisage, rectifiage, tournage — des industries appareils électriques horlogère et outillage. Préparation du travail. Sens pratique et de l'organisation. Engagement du personnel. Sérieux et de confiance

cherche poste intéressant et stable

Faire offres sous chiffres 22-470.348, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Deux jeunes droguistes

de Suisse allemande cherchent place à Neuchâtel pour le printemps 1972.

Adresser offres sous chiffres 300458, à Publicitas, 3001 Berne.

Mécanicien, faiseur d'étampes

spécialités : boîtes de montres, verres et moules pour matières plastiques, 20 ans de pratique, cherche changement de situation.

Adresser offres écrites à AB 297 au bureau du journal.

Secrétaire

ayant plusieurs années de pratique, cherche place en ville, si possible dans Etude d'avocat.

Adresser offres écrites à LM 308 au bureau du journal.

Jeune fille

cherche place chez

dentiste ou docteur

Faire offres sous chiffres IJ 305 au bureau du journal.

Vendeuse diplomée

parlant 2 langues, cherche place avec responsabilités, pour le 1er avril.

Adresser offres écrites à CD 299 au bureau du journal.

Jeune fille

ayant 2 ans de pratique dans une crèche et diplôme cherche emploi dans famille pour s'occuper des enfants.
Entrée : 1er mai 1972 ou date à convenir.
Faire offres sous chiffres I 350476 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne

---

Jeune homme

cherche place à la

demi-journée

dans le bâtiment.

Faire offres sous chiffres JK 306 au bureau du journal.

Jeune fille, 22 ans, ayant notions de secrétariat et autres

cherche emploi

à temps partiel.

Adresser offres écrites à BC 298 au bureau du journal.

Dem. à acheter

LOUP
2203 Rochefort
(038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

Collectionneur
cherche
toutes armes, anciennes militaires: fusils, pistolets, revolvers, sabres, képis.
Tél. (024) 5 21 68.

AVIS DIVERS

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

SUPERBES BOUILLI ET RÔTI DE BŒUF
extra-tendres
Poulets FIN-BEC et poules fraîches à bouillir
Belles tripes bien cuites du pays
Rue Fleury 20 NEUCHATEL
max Hofmann BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Tél. 25 10 50

Opel est plus que jamais dans la course

41me Rallye de Monte-Carlo

1re place voitures de tourisme de série :

Ragnotti / Thimonier sur OPEL Ascona

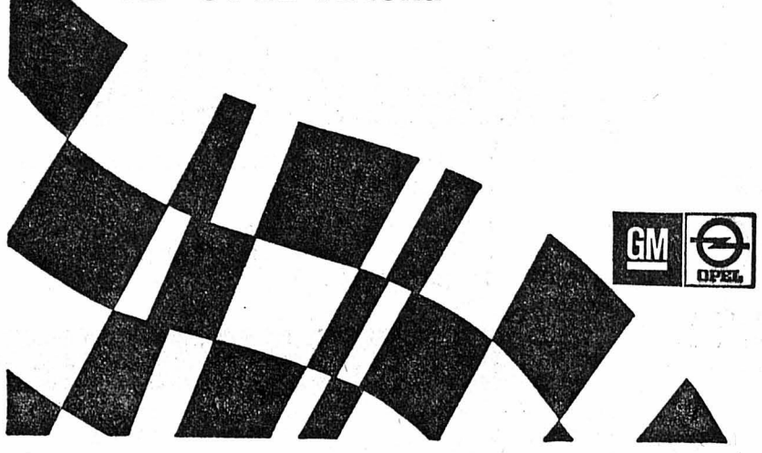

McCann-Erickson OP 125/FM

APPRENTISSAGES

Pour avril ou septembre 1972, nous cherchons

APPRENTIE VENDEUSE EN CONFECTION DAMES

Il s'agit d'un travail intéressant dans un magasin spécialisé et une ambiance agréable.

mt MODE

Se présenter ou faire offres à
Mme Meier, gérante,
La Maison du Tricot S.A.
20, rue de l'Hôpital - Tél. 25 35 25.

la maison du tricot sa

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

cherche, pour la fin de la scolarité 1972 (mi-août), un

apprenti de banque

Préférence sera donnée aux candidats ayant suivi le programme secondaire. Contrat 3 ans. Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, accompagnées des bulletins scolaires, à la Direction, rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel.

Delachaux & Niestlé S.A., à Neuchâtel engage, pour ses magasins et bureaux :

apprenti (e) de commerce

(3 ans), possibilité de se familiariser avec machines comptables et petites ordinatrices de bureau.

apprenti (e) en librairie

(3 ans)
candidats ayant suivi l'école secondaire

apprentie en papeterie

Se présenter au chef du personnel,
4, passage Max-Meuron, Neuchâtel.
tél. (038) 25 18 75.

LOOPING

Nous cherchons, pour fin août - début septembre 1972,

apprenti (e) de commerce

Nous garantissons une excellente formation commerciale à jeune homme ou jeune fille ayant fréquenté l'école secondaire.

Adresser offres à LOOPING S. A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 77 33.

Pour notre service des gares, intéressant et varié, nous cherchons de nombreux

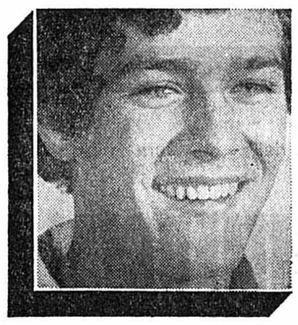

Apprentis

ayant terminé le cycle d'études d'une école primaire supérieure, d'un établissement secondaire ou d'un collège moderne. Le diplôme d'une école de commerce ou d'administration serait aussi très utile.
Nous offrons à nos futurs **commis d'exploitation** une solide formation, qu'ils acquièrent en deux ou trois ans, selon le niveau de leurs études.

Avantage exceptionnel de cette préparation:

le choix de la carrière définitive peut être différé jusqu'à la fin de l'apprentissage. Demandez, sans engagement de votre part, de plus amples renseignements (salaire, activité, formation) au moyen du coupon figurant ci-dessous ou simplement par téléphone. Nous vous conseillerons volontiers.

La carrière de commis d'exploitation m'intéresse. 380172
Veuillez m'envoyer de la documentation.

Nom et prénom _____
Rue _____
No postal et localité _____
No de tél. _____ Date de naissance _____

Division de l'exploitation CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne
Tél. 021 421111, interne 450 (Monsieur Merle)
Division de l'exploitation CFF, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 213111, interne 3973 (Monsieur Barmettler)
Division de l'exploitation CFF, case postale, 8021 Zurich
Tél. 01 393939, interne 2419 (Monsieur Naegeli)

CFF

école jurassienne et conservatoire de musique

INSTITUT D'ÉDUCATION MUSICALE

EDGAR WILLEMS DELÉMONT

Promenade 6
Tél. (066) 22 11 35
Direction : Jacques Chapuis

Avril 1972
Nouveau cours pour l'obtention du
certificat professionnel d'éducation musicale
Méthode Edgar Willems
Reconnu par l'Etat de Berne et la Société suisse de pédagogie musicale
Durée des études : 3 ans
Horaire : 1 jour par semaine

Automne 1972
Nouveau cours pour l'obtention du
diplôme pédagogique et didactique d'éducation musicale
Condition : être titulaire du Certificat professionnel E. Willems

---

Nous cherchons pour 1972

1 apprenti de commerce

Formation complète dans tous les services commerciaux. Travail très varié.
GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 16 28.

---

3 bonnes spécialités
PINTADE — CANETONS
CUISSES DE GRENOUILLES
LEHNHERR frères
le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ✆ 25 66 77
domicile ✆ 41 33 51

RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos **articles de sport**
Ski - hockey - football
Aiguisage de patins minute
Chavannes 7 et 15 Tél. 25 44 52

Pour tous les sports
bien servi
bien conseillé
chez

BIENNE
14, rue de la Gare
(Hôtel Elite)
Tél. (032) 2 06 71

R. MARGOT
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
NEUCHATEL
✆ 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, etc.
G. ZÜRCHER
Débarras en tous genres
Tél. 41 26 72 Tél. 25 99 36

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

La Confiserie Paul Estoppey,
2034 Peseux, cherche

un (e) apprenti (e)

pâtissier-confiseur pour le printemps 1972.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes à louer

DAME VEUVE, SEULE, fonctionnaire de l'Etat, désire appartement 3 pièces, tout confort, pour époque à convenir. Téléphoner après 18 heures au 25 37 49.

NOUS CHERCHONS, POUR NOS DEUX FILLES étudiantes et une camarade, logement de 3 pièces avec possibilité de cuisiner. Wagner, Faucon 24, 2502 Bienne. Tél. (032) 41 11 55.

2 JEUNES GENS CHERCHENT APPARTEMENT meublé au centre ou dans les environs. Immédiatement ou pour date à convenir. Tél. (038) 33 14 55, poste, Saint-Blaise.

URGENT ! dame veuve avec fils de 20 ans cherche appartement, 2 ou 3 pièces, avec ou sans confort, à Neuchâtel. Tél. 33 50 17.

RETRAITEE cherche logement de 2 ½ pièces, avec confort, région d'Auvernier à Saint-Aubin. Tél. (038) 31 55 35, de 11 à 14 h et de 19 h 30 à 20 h 30.

COUPLE SANS ENFANTS cherche appartement 3 pièces, confort, prix modéré, région Corcelles, Peseux ou environs. Tél (061) 43 60 07.

PETIT WEEK-END au mois ou à l'année, altitude 1000 m. Tél. 25 53 93.

JEUNE ARCHITECTE cherche studio tranquille, avec coin cuisine et douche. Téléphone heures de bureau 24 47 24.

100 DE RECOMPENSE à qui me procure appartement 4-5 pièces immédiatement ou pour date à convenir, si possible avec jardin. Tél. 31 50 96. Même adresse : appartement 3 grandes pièces.

Perdus - Trouvés

PERDU JEUNE CHAT noir avec tache blanche sous le cou. Tél. 25 67 78, après 20 heures.

Demandes d'emplois

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, travail rapide et soigné, prix modiques. Téléphone (038) 33 23 62.

EMPLOYEE DE BUREAU, dactylo, cherche travail varié, Adresser offres écrites à CA 279 au bureau du journal.

COUPLE DE RESTAURATEURS (chef de cuisine) désire reprendre une activité comme gérants ou employés d'une cantine d'usine ou analogue. Eventuellement à la demi-journée, 5 jours par semaine. Littoral neuchâtelois. Faire offres sous chiffres GE 283 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL, si possible dans bureau, à temps partiel ou à plein temps. Adresser offres écrites à DE 300 au bureau du journal.

Demandes à acheter

UNE CAGE A OISEAUX, assez grande. Tél 31 42 01.

COLLECTIONNEUR CHERCHE PISTOLET parabellum, revolver et fusil de l'armée suisse ancienne et moderne. Tél. (038) 25 29 85.

TRES BONS SKIS 210 cm, avec fixations. Tél. 25 18 63.

Divers

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, nous devons nous séparer de nos 2 gentilles chattes, mère et fille. Qui les adopterait ? Tél. 24 13 30.

BACS DE RETENTION pour citernes à mazout, et bidons. Tél. (038) 25 51 30.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 18 heures.

JEUNE HOMME CHERCHE COMPAGNON de voyage sérieux. Destination : pays en voie de développement. Adresser offres écrites à GF 290 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, capable de travailler seule, est cherchée à Hauterive, 3 heures par semaine. Bon salaire. Tél. 33 48 51 le soir.

DAME RETRAITEE ET QUI S'ENNUIE est cherchée par maîtresse de pension, du 14 février au 18 mars ; travail facile, seulement le matin. Tél. (038) 24 14 17.

ON CHERCHE femme de ménage recommandée, 4 heures par semaine. Tél. 24 32 58.

A vendre

UNE CHIENNE CANICHE, pure race, noire, pour cause de cessation d'élevage. Téléphone (037) 65 13 05.

SALLE A MANGER, en parfait état Téléphone 31 64 22.

1 SALLE A MANGER et 1 vieux secrétaire. Tél. 31 35 96.

CHAMBRE A COUCHER complète ou séparément, en bois clair ; conviendrait pour chambre d'enfant ou chalet. Téléphoner au 24 62 45.

CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, 2 fauteuils, parfait état, prix intéressant. Tél. 31 50 25.

BERGER ALLEMAND, chienne, de 8 mois. Pure race. Tél. 31 18 63.

TRES BELLE CAISSE ENREGISTREUSE National, ancienne, pour boutique ou autre, 2000 fr. Tél. 24 76 22.

VETEMENTS MODERNES, hiver, printemps pour jeune fille, taille 38 Tél. 24 76 22.

SOULIERS DE SKI No 38 ½ - 39, 20 fr. ; 2 petites tables. Tél. 24 76 22.

MIEL DU PAYS, le bidon 2 kg net, 22 fr. franco. Bruno Rœthlisberger, 2075 Wavre. Tél. (032) 83 15 35.

CHAMBRE A COUCHER, salon, table de cuisine avec 4 chaises, lampadaires, télévision Mediator. Tél. 25 17 95, dès 14 heures.

POUR CAUSE DE DECES, accordéon marque Ranco Guglielmo, chromatique, 5 registres automatiques, doigtier plat, couleur blanc nacre. Valeur 1200 fr., cédé à 700 fr. Tél. 61 23 32

SALLE A MANGER, style rustique, comprenant : une table, six chaises, un buffet de service, le tout en bon état. Prix à discuter. Adresser offres écrites à 52 - 214 au bureau du journal.

POUSSETTE ROYAL Eka garnie ; état de neuf. Prix 180 fr. Tél. (038) 31 59 42, dès 11 heures.

MAGNIFIQUE LOT D'HABITS pour fillette de 2 à 3 ans, 50 fr. ; 1 ensemble 2 pièces, rouge, imperméable, doublé chaud, 30 fr. Tél. 31 27 55.

ORCHESTRE-BATTERIE valeur neuve, en bon état. Ecrire sous chiffres MH 265 au bureau du journal.

CUISINIERE A GAZ 4 feux, 1 frigo Sibir en parfait état. Ecrire à M. Procureur, 2014 Bôle, Sources 5.

A ENLEVER AU PLUS TOT : 2 portes, 2 chaises, 1 petit buffet, bureau, 1 petit meuble, anciens ; 1 commode, 1 petite table ronde et divers bibelots, le tout à bas prix. Tél. (031) 81 24 92.

ENREGISTREUR PHILIPS 2 pistes, 350 fr. Tél. 41 33 33.

CHAUSSURES DE SKI HENKE, No 38, double laçage ; poncho, laine et fourrure lama. Tél. 24 19 13.

CHAUSSURES DE SKI à boucles, No 37, 70 francs. Tél. 25 99 19.

GRANDE ARMOIRE en noyer massif, 3 portes, 2200 fr. Tél. 42 16 52, pendant les heures de bureau. 41 33 50, hors des heures de bureau.

A louer

CHAMBRE en ville, à monsieur. Téléphone 25 00 60.

HAUTERIVE, près trolleybus, jolie chambre, vue, part à la salle de bains, dans maison privée, à personne soigneuse. Tél. 33 23 18, le matin.

VERBIER, semaine de sport, 5-12 février, 4 et 8 lits. Tél. (038) 33 56 50.

MEUBLE, appartement confort, une chambre, cuisine, bains. Tél. 25 98 52.

CHAMBRES MEUBLEES, bains, à demoiselles, près du centre. Tél. 24 34 40

CHAMBRE MEUBLEE, à Corcelles, entrée indépendante, lisière forêt, balcon sud. Tél. 31 20 25.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille sérieuse, quartier université. Tél. 25 06 16, dès 9 heures.

CHAMBRE, Beaux-Arts 18, dès le 15 février. Tél. 25 23 12.

APPARTEMENT 2 ½ PIECES, tout confort, 4me étage, 270 fr. + charges, Cortaillod. Tél. 25 61 29. Libre immédiatement.

CHAMBRE INDEPENDANTE, haut de la ville. Tél. 24 27 80.

A JEUNE FILLE, CHAMBRE avec cuisine, salle de bains. Libre immédiatement. Téléphone 25 96 79, dès 16 h 30.

JOLIE CHAMBRE non meublée, à monsieur, rue de l'Hôpital 20, 3me étage. Téléphone 25 26 79.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune homme sérieux, libre immédiatement. Tél 25 98 57.

IMMEDIATEMENT, chambre meublée, eau chaude, chauffage central. 110 fr. par mois, à proximité de la gare. Tél. 25 15 90, dès 8 heures.

CHAMBRES MEUBLEES à Saint-Blaise. Téléphone (038) 25 75 22, interne 81.

A 3 MINUTES de l'université, chambre, tout confort. Téléphoner entre 12 et 14 heures au 25 78 61.

COSTA DEL SOL, région Malaga (Espagne), appartement meublé 3 pièces, prix à discuter. Tél. (038) 24 47 67.

STUDIO, cuisine séparée, 200 fr., Pré-Gaillard 12, à Cortaillod. Tél. 42 16 52, pendant les heures de bureau. 41 33 50, hors des heures de bureau.

GRANDE CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille, part à la cuisine et salle de bains. Libre immédiatement. Tél. 31 12 23.

2 CHAMBRES MEUBLEES à Cressier, avec douche, à partir de 175 fr., libres tout de suite. Tél. (038) 33 35 25.

HLM APPARTEMENT DE 3 ½ PIECES, confort, 204 fr., charges comprises. Libre pour fin février ; région Serrières. Adresser offres écrites à FG 302 au bureau du journal.

La technique est notre passion:

C'est AUDI NSU qui a lancé une révolution feutrée avec le moteur Wankel – une formule, que tous les principaux constructeurs automobiles du monde ont repris en licence. AUDI NSU, cela veut dire: sécurité optimum avec la traction avant, habitacle «cellule de sécurité doublée par des zones froissables», direction-sécurité, un système moderne de suspension et de freins.

Encore et toujours en avance grâce à une recherche constante de nouvelles techniques. AUDI NSU construit des modèles présentant un degré maximum de finition. Des automobiles de haute qualité, d'un usinage solide et minutieux, économiques à l'entretien, d'une technique d'avant-garde.

La recette du succès des modèles AUDI NSU!

1 AUDI 100 GL: le modèle de pointe de la classe Sport-Confort. Confort total, équipement complet. 129 CV-SAE, 179 km/h. De 0 à 100 en 10,8 s.

2 AUDI 100 COUPÉ S: une ligne de carrosserie parfaitement belle. Il faut l'avoir vu et essayé. 129 CV-SAE, 183 km/h. De 0 à 100 en 10,2 s. Ces deux modèles sont également livrables en version «Automatic».

1

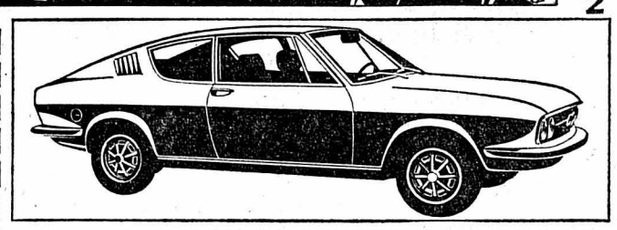

2

Seul un essai de l'un des modèles AUDI NSU, vous permettra de connaître tout ce que vous offre cette marque.

A découper et envoyer à:

AUDI NSU
Distribution SA
5116 Schinznach-Bad

Coupon-Informations

Si vous désirez en savoir davantage sur le ou les modèles AUDI NSU, veuillez nous renvoyer le coupon présenté ci-après en désignant d'une croix le modèle qui vous intéresse et pour lequel nous vous enverrons, gratuitement et sans engagement, une documentation complète.

☐ AUDI 100 L (97 CV-SAE)
☐ AUDI 100 LS (129 CV-SAE)
☐ AUDI 100 LS Automatic (129 CV-SAE)
☐ AUDI 100 GL (129 CV-SAE)
☐ AUDI 100 COUPÉ S (129 CV-SAE) 20

Nom: Prénom:
Rue:
No postal/Lieu:

La nouvelle gamme AUDI 100
L, LS, GL, Coupé S, Automatic
La nouvelle classe Sport-Confort

NEUCHATEL: **AUTO-SENN, (038) 25 94 12 - 24 72 72; Couvet-Fleurier:** L. Duthé; **Diesse:** W. Bourquin, (032) 85 12 44; **Fleurier:** W. Gattolliat, (038) 61 11 86; **Neuchâtel:** J.-F. Bühler, (038) 24 28 24; **Saint-Aubin:** Garage Alfter, (038) 55 11 87; **Valangin:** M. Lautenbacher, (038) 36 11 30.

à votre service R jour et nuit

du simple colis au déménagement et transport complet.

Prix discount

"R" Transport, 1026 Denges
Tél. (021) 71 75 05

Cinéastes amateurs son unique en Suisse!!!

Nous pouvons vous remplacer vos pistes magnétiques usées ou abîmées sur vos films 8 mm ou super 8 avec des pistes professionnelles neuves, collées très résistantes à l'usure. Pistages normaux des deux formats. Travail garanti. Consultez-nous. Prix spéciaux pour grandes quantités.
Tél. (021) 34 45 39.

Dans la quarantaine, sympathique, grande, mince, réservée, aisée, aimerait rencontrer

monsieur

libre, loisirs, sportif, études supérieures, bonnes situation et présentation, aimant nature, théâtre, voyages, pour relations durables. Discrétion d'honneur.
Ecrire à IH 292 au bureau du journal.

PHOTOGRAPHIES

Exposition Revafix

du 5 au 20 février, Evole 13.
Chaque soir: 20 h - 22 h
Week-end: 14 h - 18 h, 19 h - 22 h.

SKIEURS!

Profitez des bonnes pistes de ski sous le beau soleil du Valais et pour bien passer votre week-end.

HÔTEL DE LA GARE - SEMBRANCHER
à proximité de Verbier et du Super Saint-Bernard, Ferret

Prix à forfait 160 fr. la semaine et 25 fr. le week-end.
Réservez pour Pâques! Tout compris: service, chauffage, bains. **Tél. (026) 8 81 14.**

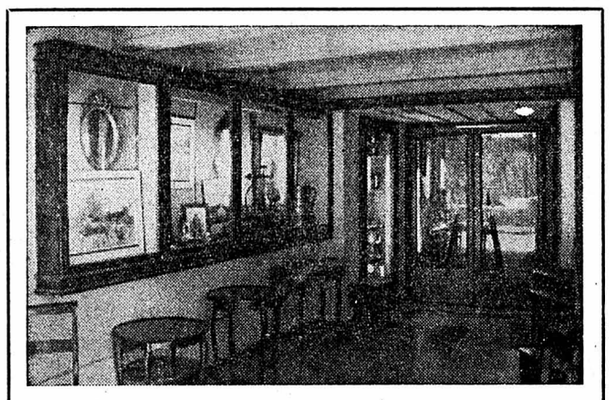

Sièges et meubles de style
bibelots anciens, étains, bougeoirs, cuivres
J. Notter, **tapissier-décorateur**
INSTALLATIONS DE RIDEAUX
Moulins 13 NEUCHATEL Tél. 25 17 48

SOB Société d'orchestre Bienne

CONCERT SYMPHONIQUE (hors abonnement)

Palais des congrès, Bienne jeudi 10 février 1972, 20 h 15

FERNAND RACINE violon — **JEAN-PIERRE MŒCKLI** direction

Beethoven, ouverture de Prométhée - Bruch, concerto pour violon et orchestre - Satie, Gymnopédies - Ravel, Ma mère l'Oye.

Location au Théâtre municipal, Bienne, Bourg 19, tél. (032) 2 31 30.
Mardi à samedi: 10-12 h 30 - 17-19 heures.

CAFÉ DU COMMERCE * GRANDSON
Lieu de rendez-vous et de détente PLACE DU CHÂTEAU

Les nouveaux tenanciers vous proposent:

Février: Mois des Poissons

Nos spécialités:
Poissons de mer,
Gratin de fruits de mer
Daurade au fenouil
Crevettes à la nage
Baudroie à l'armoricaine, etc.
et toujours nos moules à discrétion

M. et Mme SEGELBACHER TÉLÉPHONE (024) 2 33 57
14 891

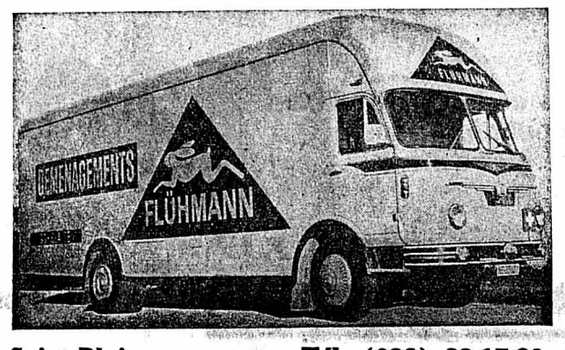

Saint-Blaise **Tél. (038) 33 17 20**

Écriteaux en vente au bureau du journal

Eugenio Beffa couleurs et vernis
Av. du 1er-Mars 6 Neuchâtel tél. (038) 24 36 52
Parc 17 La Chaux-de-Fonds tél. (039) 22 54 70

POUR LES ARTISTES ET AMATEURS...

20% de rabais

SUR TOUS LES PRODUITS BEAUX-ARTS

Tectyl VALVOLINE
protège votre voiture de la rouille pour longtemps.
Faites confiance au spécialiste
CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

Un saucisson...

Goûtez ceux de la
BOUCHERIE CHARCUTERIE
F. GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

DISCOUNT DE LA CÔTE

P **PH. BERTHOUD & Cie rue de la Gare 7 Corcelles** **P**

	Prix de vente habituel	Notre prix
GOLGATE Gardol	3.95	2.-
ATRIX	3.30	2.10
APPENZELLER 30°		15.50
SUZE 20°		12.80
PASTIS 51 45°		20.50

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA

par 12

MICHELLE CAMBARDS

Norton était descendu et l'attendait devant la portière ouverte. Elle prit la main qu'il lui tendait.

— C'est la piqûre, Richard, lui dit-elle en s'effondrant contre sa poitrine.

Elle réussit, néanmoins, à se maintenir debout.

— Ça ira? interrogea-t-il.

— Oui. Le trottoir n'est pas large, répondit-elle. En quatre pas nous l'aurons franchi. Quatre pas dans les nuages...

Norton tourna la tête vers moi:

— Je vous envoie quelqu'un pour prendre les bagages. Attendez-moi ici, ce ne sera pas long.

Juliana n'avait pas menti: la tête haute, elle fit remarquablement bien ces quatre pas. Je vis à l'air surpris et inquiet du médecin qu'elle réalisait là une véritable performance.

Cette jeune femme n'était rien pour moi. Je ne la connaissais pas, mais j'eus quand même le cœur serré quand la porte de la maison de santé se referma sur elle.

Une fois de plus, j'essayai de faire le point. De comprendre logiquement et objectivement d'abord l'état de Juliana Bellanger. Elle devait être malade puisqu'elle-même le reconnaissait. La mort de son mari, puis un excès de travail avaient très probablement usé sa résistance nerveuse. Des tas de gens souffrent de dépression pour des raisons semblables et même souvent moins graves.

Cela étant posé, restait à comprendre le comportement des trois hommes et leur rôle dans la vie de Juliana. Pourquoi Norton et Jean-Claude Bellanger se donnaient-ils tant de mal, employant ruses et mensonges, pour empêcher toute rencontre ou conversation entre la jeune femme et Olivier Bellec? Que redoutaient-ils? Un projet de mariage sans doute.

Tout en restant très attachée au souvenir de son mari, Mme Bellanger éprouvait peut-être le désir d'avoir un compagnon dans l'existence. Si Bellec me paraissait être très épris d'elle, de son côté Juliana semblait également beaucoup tenir à lui. En quoi cela pouvait-il gêner Norton et Bellanger?

Je songeais, avec mélancolie et une pointe d'amertume, qu'un garçon comme Olivier Bellec était capable de rendre une femme infiniment heureuse quand, par association d'idées, j'entrevis une explication: et si Norton était, lui aussi, amoureux de Juliana?

Cette hypothèse méritait réflexion, mais je n'eus pas le loisir de m'y livrer: la porte de la maison de santé venait de s'ouvrir. Le psychiatre s'arrêta sur le seuil pour allumer une cigarette, puis se dirigea vers la voiture.

Sans me consulter cette fois, il monta à côté de moi et Octave s'installa sur ses genoux.

Je réprimai un mouvement d'humeur. Cette désinvolture m'agaçait, mais si je voulais être à même de vérifier mes suppositions je devais déployer charme et amabilité.

— Vous avez fait la paix avec mon petit chien, dis-je en souriant. Il n'est pas méchant, mais il a horreur de voir quelqu'un lever la main sur une autre personne. Je vous dois néanmoins des excuses.

Puis, en tournant la clé de contact, je demandai:

— Et maintenant, où faut-il vous conduire?

— Vous n'avez pas d'excuses à me faire, assura-t-il en caressant Octave. Je suis fautif. Que voulez-vous, il n'y avait pas d'autre moyen de réveiller Mme Bellanger.

— La pauvre! C'est terrible quand même...

Norton m'interrompit en posant sa main sur mon bras:

— Tout cela doit vous paraître bien étrange. Mais quelques explications de ma part vous éclaireront. Nous pourrions prendre une tasse de thé dans un endroit tranquille. A la Cascade, par exemple. Qu'en pensez-vous?

— C'est une bonne idée. En même temps, je vous ferai signer mon livre d'or.

Dix minutes plus tard, le chasseur de la Cascade, qui me connaissait bien, demeura médusé en me voyant arriver avec un client assis près de moi. Son étonnement se changea en muette désapprobation quand, s'étant précipité pour ouvrir la portière du côté de Norton, il s'aperçut que je descendais, moi aussi, de voiture.

— Bonjour, Paul! lui lançai-je. Je viens prendre le thé. Il faut bien profiter du soleil et du printemps.

Si j'avais eu mon drapeau noir, cela aurait signifié que je ne travaillais pas et que j'étais, sans doute, en compagnie d'un ami. Mais mon drapeau était baissé, donc j'effectuais forcément une course. Dans ce cas, je n'avais pas à laisser un inconnu s'installer à côté de moi et encore moins accepter de prendre le thé avec lui.

Intérieurement, j'étais ennuyée. J'aurais dû songer que Paul me verrait et penserait immédiatement que j'étais en train d'exercer, ou plutôt d'agrémenter mon métier de chauffeur de taxi d'une façon peu orthodoxe.

Pour tout arranger, Norton avait familièrement passé son bras sous le mien et m'entraînait vers le jardin à la recherche d'une table un peu à l'écart.

Pourvu que Paul ne s'avisât pas de raconter à quelques-uns de ses collègues que Catherine Sicard faisait des « extra ». Ma réputation en souffrirait dans le réseau hôtelier et mes parents seraient certainement avertis; je savais que papa me faisait discrètement surveiller sur ce plan-là.

Mais, très vite, Paul passa au dernier rang de mes préoccupations. Norton me demanda ce que je désirais consommer. Je commandai un citron pressé et lui un thé. Dès que le serveur s'éloigna, le psychiatre me dit d'un ton grave et très professionnel:

— Tout d'abord, je dois vous remercier, mademoiselle Sicard: vous avez été parfaite. Cependant, vous devez vous poser des questions, n'est-ce pas? Je suis certain que vous aimeriez comprendre pourquoi Bellanger et moi-même prenons tant de soins à écarter Olivier Bellec de la malade. Le hasard a voulu que, revenant aux Marnières plus tôt que prévu, vous ayez croisé une voiture dans la cour de la ferme. Je vous ferais remarquer que, pas une seconde, nous n'avons cherché à vous dissimuler l'identité du conducteur de cette voiture. Vous savez donc qu'il n'est pas à Rouen et je vous félicite d'être demeurée imperturbable lorsque j'ai affirmé le contraire à Mme Bellanger.

Prenant mon air bonne fille prête à avaler n'importe quelle couleuvre, je répondis:

— Bien sûr, je suis curieuse. Seulement, vous m'aviez prévenue de ne faire attention ni aux propos de votre malade, ni aux vôtres. J'ai bien constaté que Mme Bellanger n'était pas tout à fait normale. Mais je ne comprends pas pourquoi vous empêcher ce M. Bellec de la voir. Quel mal pouvait-il lui faire?

— Un mal énorme, assura Norton en soupirant. Depuis la mort de Pierre Bellanger, Olivier a pris un ascendant terrible sur Juliana. Sous prétexte de la réconforter, il allait trop souvent aux Marnières. En réalité, il a insensiblement conduit cette jeune femme au bord de la folie. Tout en faisant semblant de l'obliger à réagir, il l'enfonçait davantage dans le chagrin et la solitude. Ce n'était pas difficile, surtout après un choc comme celui qu'elle a subi. Il suffisait de quelques petites phrases, d'insinuations habilement placées et souvent répétées. En outre, il l'a poussée à travailler jusqu'à épuisement de ses forces...

— C'est horrible! m'exclamai-je, mais pourquoi?

— Pour l'amener à l'épouser et faire ainsi main basse sur sa fortune.

Notre conversation fut interrompue un instant par l'arrivée du serveur avec le thé et la citronnade. Dès que nous fûmes de nouveau seuls, je repris:

— Mme Bellanger est donc très riche?

(A suivre)

TALLANDIER

actions coop

Coop Hit

Beldam Hairspray
c'est une coiffure impeccable du matin au soir. Notre offre:

normal
boîte de 420 g **3.–** au lieu de 4.30

spécial
boîte de 420 g **3.–** au lieu de 4.60

Coop Hit

Nouveau:
Ovomaltine en boîte familiale.
Ovomaltine pour être encore plus efficace. Notre offre:
Boîte de 900 g **7.30**
au lieu de 9.80

Coop Hit

Midi tomates pelées
gorgées de soleil méridional, aromatiques.
Notre offre:
2 boîtes de 420 g net **1.20**
au lieu de 1.50

Coop Hit

Huile d'arachides Coop
L'huile qui rend meilleur le meilleur des plats. Notre offre:
1 bouteille d'un litre 3.70
2 bouteilles d'un litre
5.90 au lieu de 7.40

Coop Hit

Avec Comfort,
votre linge aura une douceur digne de votre peau.
Notre offre:
bouteille de 2 litres
4.95
au lieu de 7.30

Confitures Midi
Notre offre: Fraises
verre de 450 g au lieu de 2.35 **1.60**

Mûres
verre de 450 g au lieu de 2.20 **1.50**

Suso
Produit de nettoyage universel
bouteille de 2 litres
au lieu de 4.50 **3.50**

Nouveautés!

ARNI Festival
Chocolat double crème
Beaucoup plus qu'un chocolat...
un chocolat de festival
Notre offre: tablette de 100 g **1.10**

OSS 117 MOCHE COUP A MOSCOU

D'après les roman de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath a conduit Rose Faridson à la maison de santé du Dr Loretto.

Une carte professionnelle

« Ainsi, Miss Florence, dit le Dr Loretto, vous vous sentez très fatiguée. Soyez sans inquiétude, nous allons remédier à cela. » Rose mit quelques secondes à comprendre que le médecin s'adressait à elle. Stupéfaite, elle tourna la tête vers Hubert : « Qu'est-ce qu'il dit ? demanda-t-elle. Qu'est-ce que c'est que ce type-là ? » — « C'est le Dr Loretto dont vos parents et moi vous avons parlé, » dit doucement Hubert. Rose le dévisagea, puis prit le parti d'éclater de rire : « C'est une blague, non ? » — « Vous serez très bien ici, Florence, répondit gravement Hubert. C'est une affaire de quinze jours. » — « Mais qu'est-ce que ça veut dire ? » balbutia-t-elle, soudain angoissée.

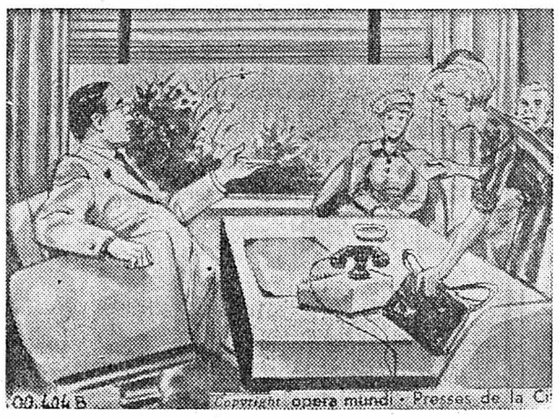

« Allons, darling, intervint l'homme aux cheveux blancs, il faut être raisonnable. Tu sais bien que... » Rose bondit sur ses pieds. « Vous êtes fou ! Je ne vous connais pas ! Qui êtes-vous ? Et cette vieille ? » — « Florence, reprocha la vieille dame, comment oses-tu parler de la sorte ? » — « Je ne vous connais pas ! répéta Rose Faridson. Je veux rentrer chez moi. » — « Tu as donc déjà tout oublié, Florence ? » — « Je ne m'appelle pas Florence. Je suis Rose Faridson, et je veux qu'on me ramène tout de suite chez moi ! Où est le téléphone ? » La vieille dame renifla, et porta un mouchoir à ses yeux.

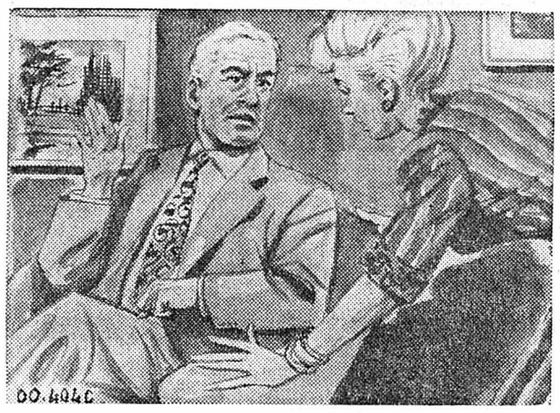

« Ecoutez, docteur ! dit Rose en fouillant fébrilement son sac. Voilà mes papiers. Téléphonez tout de suite chez moi, et vous verrez que... » Le Dr Loretto prit le porte-cartes en lézard qui lui était tendu. « Nous allons téléphoner à Baltimore si vous le voulez ! » dit-il après avoir examiné les papiers que contenait le porte-cartes. « A Baltimore ? Pourquoi, Baltimore ? » — « Parce que, Miss Florence, je vois que vous habitez le 1265 de la 24e rue... » — « Vous êtes fou ! » Elle s'emparait du porte-cartes, lisait à son tour, et blêmissait devant le document qui portait sa photo. « Mais... mais... » bredouilla-t-elle.

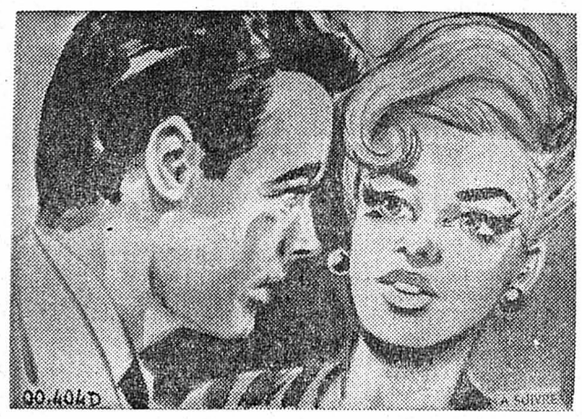

« Vous êtes très fatiguée, Miss Florence, dit le Dr Loretto d'un ton paternel. Votre médecin a dû vous dire que vous vous étiez surmenée. » — « Oui, confirma Hubert. Vous avez beaucoup trop travaillé tous ces derniers temps. » Stupéfaite, elle le dévisagea : « Vous n'allez pas me dire que vous êtes médecin, Bob ? » Hubert haussa les épaules d'un air résigné. « Voulez-vous voir ma carte professionnelle ? » proposa-t-il « Ça m'amuserait, oui ! » Hubert sourit au Dr Loretto et lui présenta sa carte : « Donnez votre avis là-dessus à Miss Florence, mon cher confrère, » proposa-t-il

(Copyright Opera Mundi)

Demain: La datcha

L'annonce
reflet vivant du marché

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux lentilles
Gratin de pommes de terre
Saucisses à rôtir
Tarte aux fruits

LE PLAT DU JOUR :

Potage aux lentilles

Triez, lavez et égouttez 100 g de lentilles. Faites-les cuire ainsi que deux grosses pommes de terre coupées en morceaux dans de l'eau bouillante salée et maintenir à feu doux. Passez à la moulinette, poivrez et liez dans la soupière avec deux cuillerées de crème fraîche et 35 g de beurre. Ajoutez quelques croûtons frits au beurre et servez chaud.

Les lentilles

Les lentilles sont nourrissantes : 100 g donnent 330 calories, 100 g cuites au bouillon environ 560 calories.
Les lentilles, qui sont riches en matières azotées, peuvent, dans une certaine mesure, remplacer la viande.
Elles sont nourrissantes, car elles contiennent plus de 60 % de féculents ; de plus, elles renferment des quantités appréciables de fer et de phosphore.
Malheureusement, les lentilles sont assez difficiles a digérer et, comme tous les légumes secs, elles occasionnent souvent des troubles gastriques et intestinaux.

Cou

Lorsque le cou a vieilli, ce qu'il fait souvent, hélas ! plus vite que le visage, entourez-le d'une écharpe. Il en existe pour toutes les circonstances, toutes les heures, dans toutes les couleurs.

Masque

Si l'on veut qu'un masque soit efficace, il faut tenir compte de quelques règles. Tout d'abord, le visage doit être nettoyé soigneusement avec un démaquillant, puis il est tonifié à l'aide d'un tonique léger. Une fumigation faite avant le nettoyage prépare mieux encore le visage à recevoir le masque. Elle consiste à tenir le visage pendant un quart d'heure au-dessus d'une casserole remplie d'eau bouillante dans laquelle on a fait infuser une poignée de tilleul qui détend les traits. Cette fumigation, indispensable dans les soins courants d'une peau grasse, a pour effet de bien ouvrir les pores.
On peut simplement ensuite appliquer le masque par petites touches de plus en plus épaisses ou à l'aide d'une spatule, de façon qu'il couvre tout le visage et même le cou. Evitez de l'appliquer sur les paupières et autour des yeux, la peau est trop fragile à ces endroits.

Brosses

Si les soies de vos brosses à cheveux ont ramolli, à condition qu'elles ne soient pas en nylon, vous pouvez les raffermir en les trempant dans de l'eau citronnée froide. Il faut une part de citron pour neuf parts d'eau. Ne pas rincer.

Serrure

Si votre serrure grince, nettoyez-la avec de l'essence. Graissez les orifices à l'aide d'une burette à huile.

A méditer

Il existe un mensonge délicieux : c'est de feindre de croire un menteur.

Maurice TEYNAC

HOROSCOPE

La journée sera placée sous des influences stimulant l'intuition et l'invention dans tous les domaines.

Naissances : Les enfants de ce jour seront dynamiques, entreprenants, hardis, bienveillants et généreux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Surveillez votre cœur. **Amour :** Evitez les discussions orageuses. **Affaires :** Cultivez vos relations.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Soins à donner aux oreilles. **Amour :** Accordez plus d'attention à l'être cher. **Affaires :** Soyez très méticuleux et ordonné.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6
Santé : Evitez les endroits humides. **Amour:** Vos sentiments seront mis à l'épreuve. **Affaires :** Méfiez-vous de la concurrence.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Evitez les boissons gazeuses. **Amour:** Faites preuve de compréhension. **Affaires :** Ne vous découragez pas.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ne vous écartez pas de votre régime. **Amour :** N'ayez pas peur de demander des conseils. **Affaires :** On vous aidera dans votre travail.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Faites des exercices de décontraction. **Amour :** Evitez de faire des reproches. **Affaires :** Ne brusquez pas les événements.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Purifiez votre organisme. **Amour :** N'écoutez pas les commérages. **Affaires :** Vos affaires sont en bonne voie.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Soyez très prudent. **Amour :** Tenez-vous à l'écart des personnes irritantes. **Affaires :** Vous réaliserez un très bon travail.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Consommez plus de jus de fruit. **Amour :** Montrez de la bonne volonté et de sagesse. **Affaires :** Sachez dominer les événements.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Attention au froid et à l'humidité. **Amour :** Ne soyez pas trop sûr de vous. **Affaires :** Quelques complications interviendront.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Excellente. **Amour :** Revisez vos plans. **Affaires :** Evitez toute manœuvre irrégulière.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Attention aux blessures de toutes sortes. **Amour :** Ne ruinez pas les positions acquises. **Affaires :** Ennuis financiers à craindre.

MOTS CROISES

Problème No 625

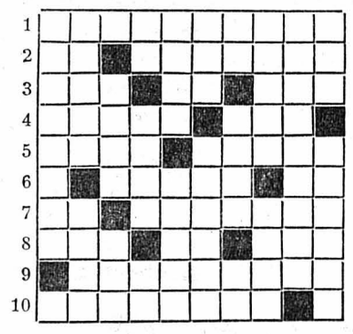

HORIZONTALEMENT

1. Adoucissement d'une expression fâcheuse. 2. Note. — Réparties dans le temps. 3. Mets délicat. — Participe. — Pour faire des joints hermétiques. 4. Compagnon de Marius. — Se fit entendre à Roncevaux. 5. Met en balance. — Comment renouer quand on les a coupés ? 6. Relatif à des peuples de la Méditerranée orientale. — Participe. 7. Ville biblique. — Elle n'est plus française depuis 1962. 8. Poussés. — Il donne le ton. — Accord britannique. 9. Fondateur des caisses d'épargne. 10. Repoussées.

VERTICALEMENT

1. Corps simple présent dans les terres rares. 2. Bon pour le service. — Sculpteur français. 3. Qui se trouve. — Pour tout potage. 4. Interjection. — Etoile de première grandeur. — Déchiffré. 5. Personne. — Pronom. 6. Il nous ramène le muguet. — Cheval ailé. 7. Pronom. — Un fruit ou un coquillage. — Autre pronom. 8. Suivant. — Canton du Calvados. 9. Caïn fut le premier. 10. Orient. — Ce qu'est la méridienne.

Solution du No 624

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	O	R	M	A	L	I	S	T	E
2	E	C	H	E	L	O	N	■	E	P
3	U	T	I	■	O	U	■	C	R	I
4	T	■	N	A	S	I	T	O	R	T
5	R	E	■	B	E	S	I	■	I	H
6	E	C	L	O	S	■	T	A	L	E
7	S	A	U	T	■	T	A	N	■	T
8	■	R	E	■	L	O	N	G	U	E
9	E	T	U	V	E	U	S	E	S	■
10	S	E	R	A	I	L	■	S	A	M

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université : 20 h 15, Conférence : Les Vallées vaudoises du Piémont.
Salle des conférences : 20 h 30, Fernand Raynaud.
EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.
TOURISME : **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — **Arcades :** 20 h 30, Jo. 12 ans.
Rex : 20 h 45, Filles pour mercenaires. 18 ans.
Studio : 20 h 30, Le Petit Matin. 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 23 h, Ma nuit chez Maud. 16 ans. 20 h 45, La Décade prodigieuse. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Casse. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Les Bidasses en folie. 7 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 912 (privé 24 23 34).

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les choses de la vie.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30. Irma la Douce.

MARIN

Au Cafignon : Exposition de photographies de Jean-Rémy Berthoud et Jean-Pierre Carrel.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

5.30 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972
12.15 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972
14.00 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse
18.30 (C) Images préhistoriques
18.50 Avant-première sportive
19.00 (C) Courrier romand
19.10 Affaires publiques
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
SPECTACLE D'UN SOIR :
20.25 Le Fou
21.55 Concert
22.25 Téléjournal
(C) Portrait en 7 images
22.35 (C) Jeux olympiques d'hiver Sapporo 1972

SUISSE ALÉMANIQUE

5.30 (C) Jeux olympiques
9.10 Télévision scolaire
10.30 Introduction à la musique électronique
12.30 (C) Jeux olympiques
14.00 (C) Jeux olympiques
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Julia
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Etres humains sur mesure
21.05 (C) Mexico
21.35 (C) Jeux olympiques
22.05 Téléjournal
22.15 (C) Mayence reste Mayence

FRANCE I

10.25 Télévision scolaire
12.30 Télé-midi 72
14.05 Télévision scolaire
15.30 R.T.S. Promotion
16.30 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 François Gaillard ou la vie des autres
20.30 Jeux olympiques d'hiver
20.45 La mort d'un champion
22.15 En toutes lettres
23.00 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Camp Runamuck
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 Programme non annoncé
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Entrez sans frapper
21.30 (C) L'heure de vérité
22.30 (C) Musique
23.00 (C) 24 heures dernière
23.10 (C) On en parle

SVIZZERA ITALIANA

13.00 Da Sapporo Sci 30 km fondo
14.00 (C) Disco su ghiaccio e bob a due
18.10 Per i ragazzi
19.05 Telegiornale
19.15 La droga
19.50 Il prisma
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Molly
21.50 Situazione e testimonianze Da Sapporo
22.45 (C) Sci 30 km fondo
23.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

5.25, 13 h, 14 h, jeux olympiques. 15.35, la fièvre du pétrole dans la mer du Nord. 16 h, téléjournal. 16.05, l'école en jouant. 16.35, Jœrn Drescher, 19 ans. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, jeux olympiques. 21 h, nouvelles de Bonn. 21.30, Mannix. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, l'énigme de Piskov. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, Jeannie l'enchanteresse. 16.55, connaissance de la peinture. 17.30, informations, météo. 17.35, télésports. 18.05, plaque tournante. 18.40, un film de Laurel et Hardy. 19.10, nouvelles du monde. 19.45, informations, météo. 20.15, Mayence reste Mayence. 23.15, informations, météo.

CHAQUE MERCREDI dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur et de l'auditeur de la radio, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. Entre 6.15 et 6.45, Jeux olympiques à Sapporo. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 7.50, le ski, aujourd'hui. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, lettres ouvertes. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Sapporo. 13.05, la tartine. 14.05, nos patois. 14.15, radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. 16.05, feuilleton : Tom Jones. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dix mille carats. 20.30, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les chemins de la vie. 22.40, club de nuit. 23.30, au pays du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, American short stories in special English. 11 h, voix universitaires suisses. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, Rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, l'actualité universitaire. 20.30, la foi et la vie. 21 h, écrivains des vies perdues. 21.50, soupirs et triples croches. 22 h, l'âme et la danse. 22.30, finale. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 5.55, Jeux olympiques. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.05, Jeux olympiques. 7.25, autoradio. 8.30, succès d'autrefois à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame Musique. 11.05, Schweiz-Suisse-Svizzera. 12.20, Jeux olympiques. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, tribune féminine internationale. 14.30, radioscolaire. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades. 16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, Alsatische Kochkunst. 21 h, orchestre A. Flor et ensemble R. Schneebiegel. 21.30, portrait de la Souabe. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

SUBITO

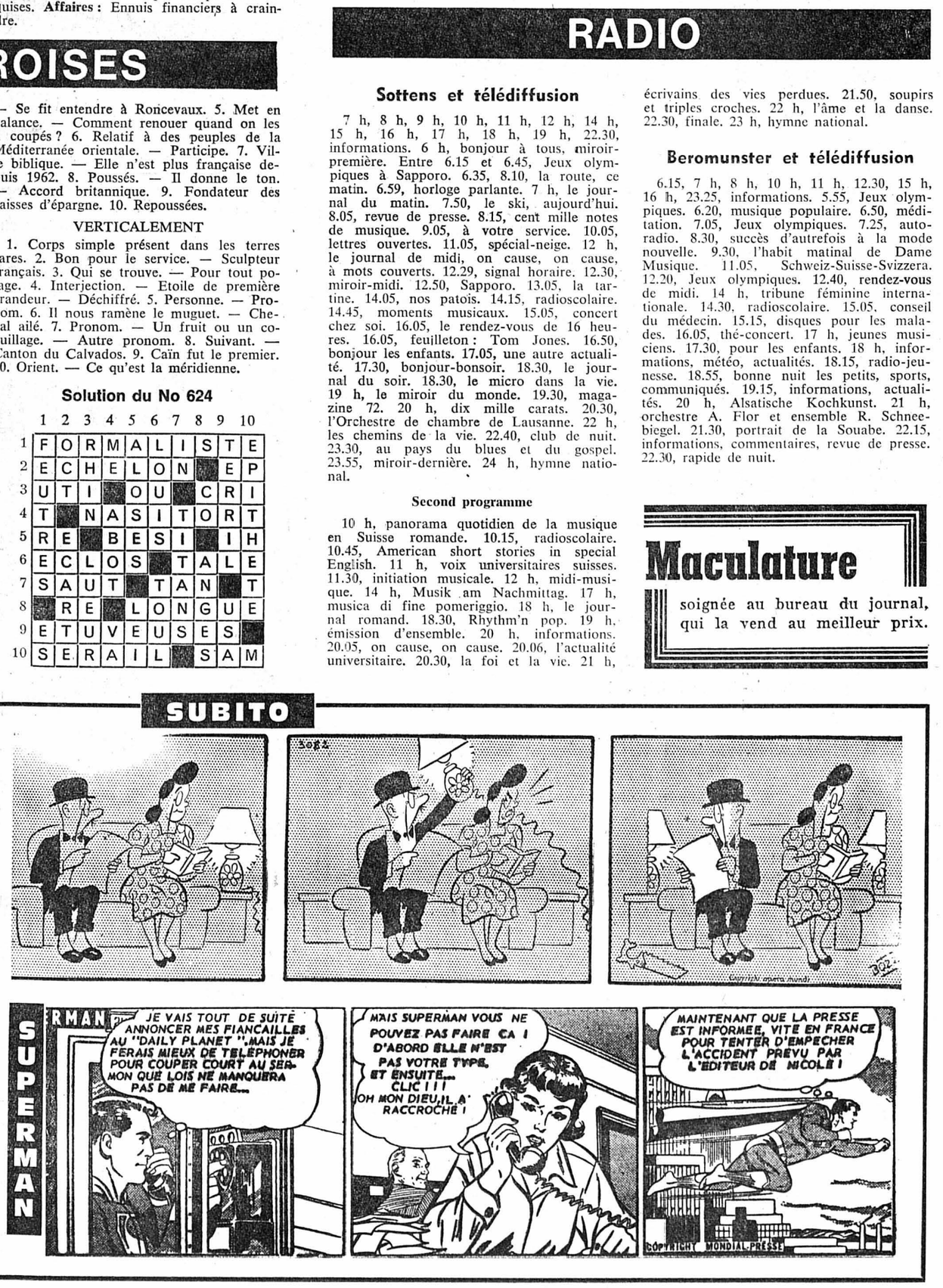

L'ensemble veston-pantalon, le complet idéal.

Le traditionnel «ensemble blazer» pour la journée et le soir: **Blazer** en serge bleu marine (laine avec synthétique) à

98.-

avec un **pantalon** classique gris à

59.-

Un veston sport avec dessin à carreaux beige/brun, accompagné d'un pantalon mode en serge uni brun foncé.

Veston (laine avec synthétique)

98.-

Pantalon (laine avec TREVIRA)

59.-

Frey

Vêtements Frey
Neuchâtel,
2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

DOM 6 11

Voyages et Transports organise des vacances pour chaque saison

En février et mars, voyages très variés en **car Marti.**

NICE - CÔTE-D'AZUR
15-21 février 1972
20-26 mars 1972 **7 jours 415.—**

PARIS RESTE PARIS
20-26 février 1972
19-25 mars 1972 **7 jours 385.—**

LA ROME ÉTERNELLE
4-12 mars 1972 **9 jours 590.—**

CORFOU l'île verte
11-25 mars 1972 **15 jours 875.—**

Venez avec nous !

Actuellement les voyages sont relativement meilleur marché, plus agréables et les hôtels ne sont pas bondés.

Renseignements, programmes et inscriptions auprès de

VOYAGES Neuchâtel
VT TRANSPORTS S.A.
Votre bureau Marti sur place
5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
samedi soir
SOUPER TRIPES
Il est prudent de réserver sa table
Tél. 25 23 83

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre ou à louer petits
pianos
Tél. (031) 44 10 81.
G. Heutschi Berne

Cuisinières

Plus de 20 modèles au choix.
Exemple :
3 plaques four vitré-couvercle, etc.
Dès
358.—

Indésit - Le Rêve - Siemens - Sarina - Therma - Rochat - Sauter, etc.
Reprise au plus haut prix.
Facilités de paiement.
Nous livrons partout.

Des prix
AF
Discount du Vignoble, Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

PRÊTS et ESCOMPTES SA
1510 MOUDON
rue du Poyet
Sans caution de Fr. 500.- à 3000.-
Mod. remb. variés.
Tél. (021) 95 24 24.

Soldes extraordinaires à des prix fracassants !!!

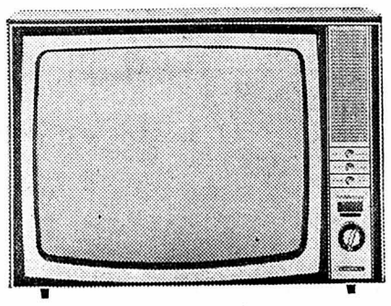

GRÜNDIG ELITE

Splendide TV multinormes, sélecteur automatique pour 8 programmes, ébénisterie de luxe, noyer.

Valeur Fr. 1298.-

SOLDÉ 995.-

Enorme choix de transistors soldés à des prix exceptionnels

Hi-Fi sacrifiés
Saba - Kenwood - Mediator - Philips

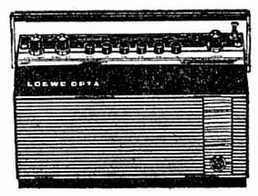

Radio de luxe
LOEWE OPTA T 46

OUC, OC, OM, OL. Noyer naturel mat.

Valeur Fr. 250.—

SOLDÉ 159.-

(Vente autorisée)

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Perce-neige, primevère ou crocus ?
Une pâquerette ne fait pas le printemps...

... mais

LA 3me QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 24 mai au 4 juin 1972

fera éclater la bonne humeur printanière à Neuchâtel

CE SOIR et DEMAIN, à 20 h 30 - Salle des Conférences, NEUCHATEL
LE SPECTACLE LE PLUS GAI DE L'ANNÉE, **LE RÉCITAL 72**

FERNAND RAYNAUD

150 MINUTES DE RIRE et des HISTOIRES NOUVELLES

Location chez Jeanneret & Cie, Seyon 26. Tél. (038) 24 57 77.
Encore quelques places.

AUTOMOBILISTES . . .

Chaque jour après avoir parqué votre voiture sur les Jeunes-Rives

votre CAFÉ

au **FLASH-BAR** Rue J.-J.-Lallemand 1

SPÉCIALITÉ : Croque-dame

ÉVASION PASCALE

2 jours **COLOMBEY-LES-2-ÉGLISES - RONCHAMP** 31 mars - 3 avril Fr. 160.—
2 jours **BEAUJOLAIS ET BOURGOGNE** 2-3 avril Fr. 150.—
4 jours **COTE-D'AZUR - RIVIERA ITALIENNE (Inauguration de deux cars neufs)** 31 mars - 3 avril Fr. 350.—
4 jours **LYON - DIJON PAR LES GRANDS VIGNOBLES FRANÇAIS** 31 mars - 3 avril Fr. 290.—
4 jours **LA CAMARGUE - MARSEILLE** 31 mars - 3 avril Fr. 320.—
4 jours **PARIS - VILLE LUMIÈRE** 31 mars - 3 avril Fr. 320.—

LA HOLLANDE... SES MOULINS... SES FLEURS... VOUS ATTENDENT

chaque année notre grand succès !

7 jours aller et retour par car, petite croisière sur le Rhin 22-28 avril - 1-7 mai Fr. 680.—
6 jours aller par car, petite croisière sur le Rhin et retour par avion 24-29 avril - 30 avril-5 mai Fr. 735.—
5 ½ jours aller par avion, retour par car et petite croisière sur le Rhin 29 avril-4 mai - 5-10 mai Fr. 710.—

et nombreux autres départs.

N'hésitez pas à demander le programme détaillé gratuit de ces itinéraires à votre agence habituelle ou à :

1188 GIMEL ✆ 021 / 74 30 36-35

VOYAGES

LE COULTRE

1004 LAUSANNE
15, rue Marterey
✆ 021 / 22 14 43

---

coop
Avantageux
POULES du pays
surgelées
le kg **2.30**
RIZ Meteor
le kg **1.85**
AVEC TIMBRES COOP

---

une sélection Vacances ABC

Iles Canaries
L'Eldorado de vacances sur l'Atlantique
8 jours de Genève dès Fr. 495.—
15 jours de Genève dès Fr. 595.—

Costa del Sol
Dolce farniente sur les belles plages ensoleillées de l'Espagne
8 jours de Genève dès Fr. 462.—
15 jours de Genève dès Fr. 551.—

Madère
Séjour sauvage et romantique au bord de l'Océan
8 jours de Genève dès Fr. 890.—
15 jours de Genève dès Fr. 1011.—

Majorque dès Fr. 370.—
Ibiza dès Fr. 370.—
Costa Dorada dès Fr. 396.—
Maroc dès Fr. 649.—
Tunisie dès Fr. 498.—
Algérie dès Fr. 607.—
Yougoslavie dès Fr. 345.—
Grèce dès Fr. 495.—
Rhodes dès Fr. 627.—

et 20 autres buts de vacances.
Demandez à votre agence de voyages airtour suisse notre nouveau grand programme de vacances illustré.

airtour suisse

NEUCHATEL : Voyages et Transports S.A., faubourg de l'Hôpital 5, ✆ 25 80 44 ; **Wagons-Lits/Cook,** place Pury 1, ✆ 24 41 51 ; **Natural S. A.,** rue Saint-Honoré 2, ✆ 24 28 28 ; **TCS-Voyages,** Promenade-Noire 1, ✆ 24 15 31 ; **Popularis Tours,** rue de la Treille 4, ✆ 24 02 02 ; **AVY-Voyages,** rue des Moulins 9, ✆ 24 46 86.

LA COUDRE Samedi 5 février, 20 heures
SALLE DE SPECTACLE
Dimanche 6 février, 17 heures

JEAN DES PANIERS

(d'après le roman de L. Favre)

A l'occasion des soirées paroissiales :
Chœur mixte La Coudre-Monruz
Entrée : Fr. 3.— et 4.—
Réservation : tél. 33 33 37 de 17 à 19 heures

---

par le chemin le plus court au plus avantageux

Prêt personnel

– Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses

Bulletin de commande pour argent comptant

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.—) 391
remboursable en mensualités (max. 60 mois)
Nom Profession
Prénom Employeur
Rue A cette place depuis le
NP/Lieu Salaire mensuel frs.
No. de tél. Revenus supplémentaires frs.
Habitant ici depuis (salaire de l'épouse etc.)
Ancien domicile êtes-vous propriétaire d'immeubles
Rue Loyer mensuel frs.
Date de naissance Prêt destiné à
Etat civil Date
Nombre d'enfants Signature
Nationalité

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

STICKS DE POISSON!

Un repas léger et vite prêt. Des filets de cabillaud frais et savoureux. Panés, précuits. Sans arêtes.

FINDUS ®

Votre poisson préféré dans le congélateur

72.1.184.7 f

COLOMBIER

DIMANCHE 6 FÉVRIER 1972, DÈS 14 H 45
Hôtel du Cheval - Blanc

Avant-dernier

! match au loto

de la saison.

NON-STOP

Organisation : F.-C. COLOMBIER VÉTÉRANS

Porte ouverte à Saint-Loup

Afin de faire mieux connaître aux jeunes filles que cela intéresse les deux types de formation d'infirmières qu'offre l'Ecole de Saint-Loup, deux journées « porte ouverte » seront organisées en février 1972. Des informations directes sur la Croix-Rouge, les infirmières en soins généraux et les infirmières-assistantes seront données, et les monitrices de l'Ecole comme les élèves répondront aux questions des visiteurs. Si vous voulez mieux connaître la formation et le rôle des infirmières dans notre pays, venez à Saint-Loup et faites venir vos amies ! Rendez-vous donc les **12** ou **13 février** 1972, dès 14 h 30 à l'Ecole d'infirmières, Saint-Loup, Pompaples.

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

THÉÂTRE

Vendredi 11 et samedi 12 février, à 20 h 30, les Galas Karsenty-Herbert présenteront :

LE CONTRAT

de **Francis VEBER**
avec **Roger HANIN** et **Henri TISOT**
7me spectacle des abonnements A et B.
Location des places hors-abonnement :
agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66

Lave-vaisselle AEG

FAVORIT BIO

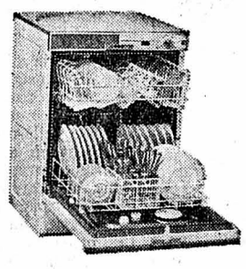

Le premier lave-vaisselle qui a obtenu le maximum de points.

Prix de catalogue Fr. 2290.—

Notre prix au comptant **Fr. 1990.-**

Autre modèle AEG Fr. 1890.–

Notre prix au comptant **Fr. 1590.-**

Garantie d'usine : 1 an.

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL 25 69 21

Vous pouvez encore obtenir une Volvo sortant d'usine à l'ancien prix !

Si cela vous tente, alors réservez-la vite

VOLVO

Volvo, la voiture pour la Suisse

Garages Schenker Hauterive

Tél. (038) 33 13 45

Dimanche 6 février 1972, dès 14 h 15
Salle de spectacles - BOUDRY

Dernier grand match au loto

de la saison

organisé au profit de l'Œuvre de la sœur visitante

Quines magnifiques : **TÉLÉVISION**
RADIO PORTATIF, PENDULETTE
montre, meubles, jambons, bons d'achat, vin, paniers et filets garnis, etc.

Abonnements à Fr. 18.— Cartes à Fr. 1.—
2 abonnements ou 2 cartons donnent droit à un troisième gratuit

BUFFET GRAND PARC A AUTOS

OCN

Salle des conférences

dimanche 13 février, à 20 h 30
2me concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel :
œuvres de :

ROSSINI, MOZART, BEETHOVEN

avec le célèbre violoniste
RUGGIERO RICCI
Direction : **Ettore BRERO**
Location : **agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66**

Merveilles... Cuisses-dames... Boules de Berlin...

spécialités appréciées par tous, préparées par votre

BOULANGER-PATISSIER

Société des patrons boulangers

Hôtel de Ville - Môtiers

Samedi 5 février 1972

MATCH AU LOTO

organisé par la Société de tir

Quines sensationnels ! **Jambons, sacs de voyages, seilles garnies, fondues, filets garnis, assortiments de fromages, sacs de sucre, lapins, estagnons d'huile fumés, rôtis, salamis, etc.**

Abonnements Fr. 12.—
Abonnements partiels Fr. 5.—
Match apéritif dès 17 h - Soirée à partir de 20 heures.

Se recommandent : la société et le tenancier.

LOTERIE ROMANDE

demain...

à Collombey (VS)

055

HALLE DE GYMNASTIQUE

CORCELLES Terminus du tram

MONTRES - BATTEUR PHILIPS - RASOIR ÉLECTRIQUE - FER A REPASSER - CORBEILLES GARNIES - JAMBONS - ESTAGNONS D'HUILE - BONS D'ACHAT

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le F.-C. Corcelles

Aucun quine au-dessous de Fr. 8.—

SAMEDI 5 FÉVRIER 1972
à 20 heures précises

ABONNEMENTS pour toute la soirée, y compris les tours supplémentaires, à **Fr. 25.—**

PARC
CANTINE

Se recommande : le comité

la vie économique

Difficultés américaines

Les Etats-Unis, première puissance mondiale, connaissent une série de revers et d'échecs significatifs. Il ne suffit pas d'avoir la force et les « gros bataillons » chers à Bismarck, il faut encore s'en servir judicieusement et efficacement. Or, tant sur le plan militaire (guerre du Viet-nam) que sur le plan économique, les Américains n'ont pas fait un usage particulièrement heureux de leur incontestable puissance initiale.

Pour nous en tenir ici aux problèmes économiques et monétaires, on voit en effet maintenant les Etats-Unis, après avoir imposé la suprématie du dollar dans le monde libre entier pendant un quart de siècle, signer un véritable procès-verbal de carence par le truchement du rapport annuel établi par les conseillers économiques de la Maison-Blanche, lequel demande que les Etats-Unis se déchargent de la plupart de leurs responsabilités monétaires en proposant que :

1) le rôle de l'or diminue,

2) l'on ne revienne pas à la convertibilité du dollar,

3) la marge de fluctuation des monnaies autour de leurs nouveaux taux de change soit élargie au-delà de 2,25 % au-dessus et au-dessous de la parité fixée par le réalignement monétaire du 18 décembre 1971.

En effet, commentent les conseillers de M. Nixon, « quels que soient ses mérites, l'assomption (sic) fondamentale d'un système basé sur le dollar n'est pas valable, car en termes monétaires, l'état des réserves des Etats-Unis est devenu incompatible avec une présomption de convertibilité du dollar en instrument de réserve. »

En d'autres termes, les Etats-Unis ayant jeté leurs dollars et leur or aux quatre coins du monde sous les motifs les plus divers, qui vont du placement rémunérateur aux dépenses improductives de la guerre d'Indochine, en passant par l'aide aux sous-développés et cent autres canaux de distribution d'un pactole maintenant tari, estiment que le moment est venu de fermer les vannes et de se concentrer aur eux-mêmss pour résoudre leurs problèmes intérieurs.

Une nouvelle prospérité

C'est probablement dans ce sens qu'il faut interpréter le message de M. Nixon au Congrès du 27 janvier, dans lequel le président annonce que la politique amorcée le 15 août 1971 va apporter aux Américains « une nouvelle prospérité sans la saignée de l'inflation et sans le stimulant de la guerre » — ce qui n'est pas désagréable à entendre à l'aube d'une année électorale. Mais pour atteindre ce but, il faut que l'Etat fasse un effort considérable, exprimé par un budget record de 246 milliards de dollars et déficitaire de 25 milliards de dollars.

Prenant ainsi de nouvelles dispositions pour relancer l'économie et donner en 1972 un taux de progression de 6 % (2,7 % en 1971) au produit national brut, M. Nixon espère ainsi réduire de 6 à 5 % le taux de chômage en fin d'année et limiter à 3,25 % contre 4,6 % en 1971 la hausse des prix. Quant à l'économie privée, elle devra s'accommoder pour un temps indéterminé du blocage des prix et des salaires (susceptible d'ailleurs de certains accommodements avec le ciel de l'administration) mais, dit M. Nixon, « nous persévérerons jusqu'à ce que l'objectif ait été atteint, mais nous ne garderons pas les contrôles un jour de plus que nécessaire. »

Une fois encore, il se révèle qu'il est difficile de diriger l'économie dans un système politique et social fondé sur les libertés individuelles. Plus difficile que dans les dictatures marxistes où, sous le règne de la contrainte, un ou deux principes simples sont appliqués : priorité à l'industrie lourde, rationnement des biens de consommation, notamment. Mais quoi qu'il en soit des pronostics et des suppositions innombrables que provoquent les initiatives du président Nixon pour rétablir la situation économique et financière des Etats-Unis, la tournure que prendra cette évolution au cours de l'année devra être suivie avec attention, car beaucoup de choses, bonnes ou mauvaises, en dépendront dans le monde occidental.

Philippe VOISIER

L'Helvète et la sécurité sociale

Le citoyen de ce pays est, par la force des choses et des institutions qu'il s'est lui-même données, un animal politique. Il doit donner son avis, obligatoirement s'il s'agit d'une modification de la constitution, facultativement pour une loi ou une décision soumises à référendum. C'est dire qu'il est tenu de s'informer, de se former une opinion, de prendre en définitive ses responsabilités. Dans la plupart des cas, sur le plan politique et civique, il ne peut être mangé qu'à la sauce qu'il aura lui-même choisie.

Cela implique un réel effort d'information, tant de la part de ceux qui doivent la donner — les autorités, le gouvernement les partis politiques, les associations professionnelles et les syndicats de tous bords et de tous genres — que de ceux qui la reçoivent. Cela implique également que la marge de manœuvre est large pour les fournisseurs de cette information, y compris les démagogues et les faux prophètes.

Car il y a beaucoup d'objets soumis à vote populaire qui se prêtent à exégèse abusive et à développements téméraires, surtout si l'on traite d'affaires de caractère éminemment technique — de celles qui sont tellement compliquées qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits — ou alors qui offrent matière à considérations sentimentales. N'en va-t-il pas ainsi du logement, à propos duquel on votera le 5 mars ? N'en sera-t-il pas de même en septembre ou en décembre quand il faudra prendre une décision de modification de la base constitutionnelle sur laquelle repose l'AVS-AI ?

Sur ce dernier point, l'affaire n'est pas encore mûre du point de vue de la consultation populaire. On se trouve en présence d'un message du Conseil fédéral adressé aux Chambres et sur lequel celles-ci doivent se prononcer, le Conseil national lors de la session parlementaire de mars, le Conseil des Etats en juin. Il y aura sans doute divergences sur l'un ou l'autre point de détail. Ose-t-on espérer qu'il n'y aura pas désaccord sur les principes ? Le citoyen du rang ne tolèrerait pas que certains accords de base soient remis en question.

Le chapitre AVS-AI est à la fois simple et compliqué. Simple quant à ses principes et à ses lignes générales ; compliqué quant à sa technique et ses modalités d'application. Ce pas en avant actuel vers une amélioration de la sécurité sociale a fait l'objet de pas moins de trois initiatives. La première émanait des communistes, promettait la lune sociale à tout un chacun, sans se soucier le moins du monde du financement des prestations promises.

Une seconde initiative est sortie des milieux syndicalistes et socialistes. Une troisième enfin est née des efforts d'un comité interpartis, disons du centre, qui a présenté un projet à la fois logique et généreux, supportable financièrement, équitable aussi bien pour ceux qui sont astreints à cotisation — employeurs et employés — que pour les bénéficiaires de rentes.

Le Conseil fédéral propose le rejet de l'initiative démagogue des communistes, mais avance un contre-projet qui prévoit essentiellement l'insertion explicite dans la Constitution du principe des trois piliers de la prévoyance sociale et l'institution de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les salariés. Cela permettra dans l'immédiat d'améliorer considérablement les rentes actuelles de l'AVS-Ai (pratiquement de les doubler) ainsi que les autres prestations matérielles qui intéressent surtout les bénéficiaires de l'AI et, dans un temps relativement bref, d'assurer à tout un chacun, l'heure du retrait de la vie active ayant sonné, de pouvoir couler le reste de ses jours dans des conditions matérielles, sociales et psychologiques sensiblement égales à celles qu'il a connues pendant ses années d'activité.

Rien n'est donc bouleversé, et la couverture financière des prestations améliorées sera supportable pour tous, tout esprit bien fait ne pouvant qu'admettre qu'on n'obtient rien sans rien.

Un point me paraît capital, du point de vue helvétique et civique. L'AVS-AI est une manifestation de solidarité entre toutes les classes de la population, chacun payant selon ses moyens et ressources, les moins bien nantis recevant, l'âge venu, bien davantage que ce que leur conférerait la pure mathématique. La solidarité, c'est le principe moteur de la Confédération dès ses origines ; sans elle, la Suisse s'effondre.

Les textes actuellement soumis à examen, plus tard à votation, ne sont peut-être pas parfaits jusqu'à leur dernière virgule. Mais ils sont réalistes, mesurés, logiques. Il faudrait si possible n'y plus toucher, en tenant compte du fait qu'ils ont été élaborés avec autant de précaution que de compétence. L'opinion publique ne comprendra donc, ni les pourfendeurs de cheveux en quatre, ni les démagogues, ni les rénitents. Il y aurait là matière à explosion et à colère populaires...

René BOVEY

L'impact de l'Angleterre dans la CEE

Le 22 janvier 1972, la Communauté économique européenne s'est formellement élargie à Bruxelles en accueillant quatre nouveaux Etats. Par l'adjonction du Royaume-Uni et de ses trois satellites économiques voisins, cette institution internationale constitue un ensemble démographique, industriel, commercial et financier tenant la comparaison avec les deux superpuissances de l'après-guerre : les Etats-Unis et l'URSS. Il suffit des quelques indications chiffrées suivantes pour en apprécier la mesure.

L'EUROPE DES DIX, UNE TROISIÈME SUPERPUISSANCE ÉCONOMIQUE

Avec une population totale de 258 millions d'habitants, la Communauté nouvelle dépasse les Etats-Unis et l'URSS qui ne comptent respectivement que 206 et 242 millions d'êtres humains. Notons en passant que la population de la Chine de Pékin réunit à elle seule autant d'habitants que les trois entités précitées. Pour la production de l'acier, les Dix s'inscrivent aussi en tête, de même que pour la fabrication d'automobiles où l'Europe occidentale a sorti neuf millions de voitures en 1969, contre 8,2 millions aux Etats-Unis.

Les Dix sont par contre moins bien placés pour la production d'électricité et de pétrole ; cette carence énergétique est compensée par un effort accru dans la mise en valeur de l'énergie atomique où l'Angleterre a pris une position de pointe.

Il est évident que la diversité des industries nationales au sein de la Communauté présente un caractère trop fragmenté et trop disparate pour concurrencer en tout point les puissantes concentrations américaines. Un regroupement intra-européen est indispensable. Dans certains secteurs une collaboration fructueuse s'est déjà établie et dans d'autres les pourparlers sont engagés.

L'ÉQUILIBRE EST CHANGÉ

Cette extension a fait sauter le cadre initial du Marché commun qui groupait uniquement les six pays d'Europe occidentale producteurs de charbon et d'acier. Avec l'entrée du Royaume-Uni et de ses trois satellites commerciaux — le Danemark, la Norvège et l'Irlande — l'orientation géographique de la Communauté se déplace vers le nord-ouest de notre continent ; le poids de l'Europe maritime s'accentue en regard de l'Europe continentale. Les frictions vont en conséquence changer de secteurs économiques et de dimensions. Déjà les divergences se précisent au sujet de la pêche, des textiles et des produits agricoles, les accords obtenus à ce jour dans ces domaines n'étant pas exhaustifs.

Londres, métropole commerciale et financière à l'échelle mondiale, amputée de ses prérogatives de capitale du Commonwealth, à la recherche d'une nouvelle vocation internationale adaptée au monde actuel, est heureux de prendre place dans le groupement économique continental qui prend forme. Au sein de la Communauté, la capitale anglaise ne tardera pas à devenir le point central reliant les Dix à l'outre-mer. Des luttes de prestige attiseront la rivalité entre Londres et les principaux ports continentaux de la mer du Nord : Anvers, Rotterdam et Hambourg.

L'industrie britannique déploie un effort systématique dans l'étude des possibilités de diffusion des produits anglais parmi ses neufs partenaires.

Plus que cela le départ du Royaume-Uni de l'AELE a anéanti toute possibilité de survie pour l'Europe des Sept, le principal partenaire — représentant la moitié de la population et plus de la moitié de la production industrielle — ayant démissionné.

UNE COMMUNAUTÉ MOINS HOMOGÈNE

L'adjonction de quatre nouveaux membres de culture nordique et de destinée maritime va rendre l'unanimité plus malaisée à réaliser au sein des institutions communautaires. L'entente entre Bonn et Paris ne suffira désormais plus pour faire progresser en profondeur les organismes intra-européens. Les conditions politiques et financières particulières s'ajouteront aux disparités conjoncturelles et sociales pour constituer des entraves à l'édifice commun.

La crainte et la jalousie qu'inspirent les progrès de l'intégration de l'Europe occidentale aux Etats-Unis et plus encore à l'URSS doivent conduire les responsables de la Communauté à une extrême prudence. Des ponts vont être jetés entre Bruxelles et Washington, les prémices en sont favorables. Dans quelques jours nous en saurons davantage à leur sujet. Beaucoup plus périlleuses seront les voies d'une coexistence à créer entre Bruxelles et Moscou et les pourparlers qui en seront le prélude seront handicapés, du côté des Dix, par la relative faiblesse d'une doctrine commune et d'une défense militaire comparables au monolithe soviétique.

LA FUSION SERA LENTE

Il serait déplorable de vouloir brusquer les étapes de l'intégration entre les Dix pour construire un édifice bâtard et non viable. Si cette triste hypothèse se réalisait, mieux aurait-il valu s'en tenir aux Etats préexistants que l'histoire a solidement forgés au cours des siècles.

Optimiste, nous rejetons cette crainte en affirmant que le salut de l'Occident démocratique est possible par la voie de l'intégration raisonnable qui sera génératrice de lendemains meilleurs pour l'Europe.

Eric DU BOIS

LE « TESTAMENT » DE L'A.E.L.E.

Va-t-on vers la création d'une zone mondiale de libre-échange ?

Se référant à l'expérience acquise par l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) au cours des douze dernières années, M. Olivier Long, directeur général du GATT, vient de déclarer à Londres : « Ce que les pays européens ont fait, n'est-il pas à la portée des autres pays industrialisés de le faire ? Le libre-échange industriel entre pays développés réalisé au cours d'un certain nombre d'années est une idée qui mérite d'être sérieusement examinée. »

Voici, formulé officiellement pour la première fois, le projet d'une zone de libre-échange constituée entre tous les pays de l'OCDE, c'est-à-dire l'Europe occidentale, le Canada, les Etats-Unis, le Japon et l'Australie. « Libre-échange » veut dire suppression des entraves tarifaires et douanières, élimination des restrictions quantitatives, démantèlement des obstacles spécifiques, (standardisation par exemple), bref, l'échange sans obstacle des marchandises produites dans les pays adhérant au système.

L'IDÉE FAIT DU CHEMIN

L'idée n'est pas nouvelle en soi. Elle est lancée tantôt par des industriels isolés, tantôt par des chambres de commerce ou des organismes similaires. Mais désormais, elle semble devoir prendre corps effectivement. A Washington, on l'envisage très sérieusement et les premières esquisses de préparation sont déjà en cours. Les Japonais y font allusion depuis le printemps dernier. Les Australiens sont disposés à y participer à condition que cette fois le libre-échange industriel soit assorti d'un nouveau système agricole. Les Suédois et les Suisses y sont très favorables, mais hésitent à le dire publiquement, de peur que la Communauté économique européenne avec laquelle ils négocient en prennent prétexte pour douter de leur « esprit européen ».

Il est de bon ton de dire que l'A.E.L.E. est moribonde du moment que l'Angleterre a annoncé son retrait pour la fin de cette année, et que le Danemark et la Norvège vont en faire autant dès qu'ils entreront dans la Communauté. Il est vrai que la petite A.E.L.E. qui restera après ces retraits et qui comptera encore 36 millions d'habitants ne sera plus d'un grand poids dans les affaires économiques internationales. Pour la Suisse, pourtant, ce marché restera encore plus important, quantitativement, que celui des Etats-Unis. Il est donc loin d'être négligeable.

L'EXEMPLE

Mais l'essentiel n'est pas là. L'A.E.L.E., fondée à Stockholm en janvier 1960, était composée d'un groupe de pays économiquement et politiquement très hétéroclite : l'Autriche et la Finlande, jalousement surveillées dans leur neutralité par Moscou, pouvaient s'y associer avec la deuxième puissance de l'OTAN, le Royaume-Uni, les gouvernements sociaux-démocrates de Scandinavie y coexistaient pacifiquement avec celui de M. Salazar à Lisbonne, la Suisse avec la plus faible quote-part fiscale et sociale au monde (22 % du produit national) y commerçait librement avec la Suède qui a la quote-part la plus élevée (42 %).

Jamais, au cours de ces douze années, la clause échappatoire des statuts, permettant à un gouvernement de déroger au libre-échange si dans une branche celui-ci a provoqué des difficultés particulières (chômage par exemple) n'a dû être invoquée. Et l'objectif de la suppression des droits de douane a même pu être atteint bien avant le délai initialement prévu, en avance même sur le calendrier de la CEE. C'est assez dire que l'expérience vécue par l'A.E.L.E. est riche d'enseignement et que cet enseignement n'est peut-être pas inutile pour l'avenir. Il démontre en effet que le libre-échange n'est plus une hypothèse de séminaire, une théorie, mais une expérience qui a favorablement abouti entre un groupe de pays très différents et présentant chacun un autre échelon des ambitions politiques et économiques différents. N'est-ce pas exactement aussi le cas du grand groupe des pays de l'OCDE ?

Certes, dans ce cadre élargi à l'échelon du monde, les problèmes auront une autre dimension. Mais rien n'empêcherait une organisation libre-échangiste conçue à ce niveau de se pourvoir en conséquences M. Wiliam Eberlé, sous-secrétaire d'Etat US pour le commerce, a déjà avancé quelques idées à ce sujet. Il est membre — et avec M. Hans Schaffner — vice-président du « groupe de haut niveau de l'OCDE ». Selon lui, chaque pays participant à une telle zone de libre-échange devrait avoir la faculté d'invoquer une clause d'exemption pour cinq produits d'importation au maximum, le reste étant automatiquement régi par la franchise douanière. L'idée est encore un peu restrictive, mais elle est acceptable comme base de départ.

Le problème majeur est à Bruxelles : la Communauté acceptera-t-elle de démanteler son système de protection aux frontières au profit d'une libre compétition ? Jusqu'à présent, elle ne s'est pas prononcée et les réactions de ses états-majors de fonctionnaires témoignent d'une hostilité certaine. Mais il n'est pas certain que ce soit la réponse définitive.

Paul KELLER

La Suisse, important client de la CEE

En 1971, la valeur des marchandises importées par la Suisse des six pays de la Communauté économique européenne a dépassé de 8,6 mia. fr. la valeur des biens achetés en Suisse par ces pays. La plus grande partie de ce déficit dans les échanges de marchandises avec la CEE est imputable au commerce avec l'Allemagne fédérale ; celle-ci a livré en Suisse des marchandises pour 5,2 mia. fr. de plus qu'elle n'y a acheté. Notre balance commerciale accuse également un solde passif avec les autres Etats membres de la CEE. Près de trois cinquièmes des importations totales de marchandises de la Suisse (59 %) provenaient de la CEE alors que 38 % seulement de nos exportations y ont été écoulées.

En 1971, la Suisse a exporté dans l'ensemble, d'après la statistique officielle, quelque 78 ¼ % millions de montres. Par rapport à l'année précédente, cela représente une **diminution de 930.000 pièces** environ. Les exportations totales ont atteint l'année dernière une valeur de 2652 mio. fr. ; le résultat de 1970 a donc été dépassé de 23 mio. fr. en chiffres nominaux, alors qu'il n'a pas pu être égalé en chiffres réels. Les produits horlogers ont constitué en 1971 environ 11 % des exportations totales de marchandises de la Suisse. L'industrie horlogère reste ainsi la troisième de nos principales branches exportatrices, après l'industrie des machines et l'industrie chimique.

LE BOOM DES INVESTISSEMENTS A ÉTÉ INTERROMPU

La croissance des investissements s'est **ralentie en 1971.** D'après les estimations du groupe de travail pour la statistique conjoncturelle, le volume des investissements de l'économie suisse a dû s'accroître en chiffres réels de 5,3 % environ, alors que le record du cycle conjoncturel actuel avait été atteint en 1970 avec un taux d'accroissement de 9,9 %. Pour 1972, celui-ci devrait même tomber à 3,2 % seulement. Tandis que la croissance des investissements de construction ne s'est pas encore ralentie en 1971, la Commission de recherches économiques estime que la propension à investir a nettement diminué dans le secteur des équipements : « En raison d'une diminution du rendement et des perspectives de vente plus modestes, la **croissance a surtout ralenti** aux **investissements destinés à l'expansion,** alors que ceux effectués aux **fins de rationalisation** ont plutôt eu **tendance à s'intensifier,** reflétant ainsi le manque de main-d'œuvre persistant ».

Logements : les entreprises privées contribuent à résoudre la crise

L'industrie et le commerce, y compris les assurances, ont participé de plus en plus, ces dernières années, à la construction de logements à loyers modérés. Il n'existe, il est vrai, aucune statistique complète relative à l'activité déployée dans ce domaine par les firmes privées. Même la vaste enquête effectuée par le « Vorort » de l'Union suisse du commerce et de l'industrie auprès de ses sections n'a pu tenir compte de la totalité des prestations fournies par les entreprises en faveur du logement. Toutefois, ses résultats permettent déjà de conclure que l'activité des entreprises de l'industrie, du commerce et des assurances ainsi que de leurs fonds de prévoyance et caisses de pension, occupe une place considérable au sein de l'ensemble de la construction de logements en Suisse.

En 1969 et 1970, les entreprises considérées dans l'enquête et leurs institutions de prévoyance ont mis un total de 15.522 logements à disposition, soit environ 7750 logements en moyenne annuelle. Ce chiffre représente 13 % de la production annuelle totale de logements en Suisse. Les prestations se sont encore considérablement accrues en 1971 puisque 6825 logements étaient en construction et 7914 autres étaient prévus au début de l'année. On obtient donc un résultat global de plus de 30.000 logements pour la période 1969-71, soit en moyenne 10.000 logements par année ; cette prestation représente à peu près un sixième de la production annuelle totale de logements en Suisse.

Une constatation également très intéressante est que, dans leur grande majorité, les logements sont loués à des conditions avantageuses. Pendant les années 1969-70, on a ainsi construit 4392 logements dont le loyer est inférieur à 100 fr. par pièce et par mois ; 3386 autres logements prévus au plan de construction pour 1971 devaient être loués aux mêmes conditions. Un effort particulier est fourni par les entreprises en faveur des grands logements familiaux : 75 % des « 5 pièces » et 60 % des « 5 pièces ½ » construits en 1969-70 avaient un loyer inférieur à 500 fr. par mois ; de même parmi les logements en construction au début de 1971, 47 % des « 5 pièces » et 30 % des « 5 pièces ½ » devaient avoir un loyer inférieur à ce montant.

Il sied enfin de relever que de nombreuses entreprises ayant participé à l'enquête se sont déclarées prêtes à accroître encore leurs efforts dans ce domaine. Cette intention est tout à fait dans la ligne de la nouvelle conception de la Confédération en matière d'encouragement à la construction de logements qui sera soumise à la votation du peuple et des cantons le 5 mars prochain.

P.A.M.

Les Grands de l'industrie alimentaire

Une sorte d'ouragan secoue notre économie de consommation, bousculant dans ses remous les consommateurs, les distributeurs, les producteurs, l'organisation sociale, la jeunesse elle-même relève la revue « Le détaillant en alimentation ». Soucieuse, l'industrie alimentaire se tâte, réagit avec réalisme ou, rarement, laisse tomber les bras, dépassée par les événements, suivant le dynamisme ou l'atonie de ses dirigeants. Le problème le plus apparent pour le « Moniteur de l'alimentation » (Bruxelles) est celui de la dimension : la nécessité d'être puissant. Le branle a été donné par les échéances successives du Marché commun, dans lequel la multitude des petites entreprises nationales ont vu sinon une menace, du moins une avalanche de concurrents européens nouveaux. Plus d'une se refusant d'être conquise, a voulu devenir conquérante sur les marchés voisins.

LE DÉFI AMÉRICAIN

Deuxième nuage se profilant à l'horizon : le « défi américain ». Les géants d'outre-Atlantique commencent à se sentir à l'étroit dans leurs propres frontières, et le progrès économique de l'Europe occidentale leur semble un champ d'expansion souhaité.

Le critère à peu près géséral de la dimension est le chiffre d'affaires. Est-ce le meilleur ? Pourquoi pas le bénéfice net ? Ou la rentabilité des capitaux investis ? Ou le nombre de personnes employées ? Cela dépend bien sûr, de l'optique dans laquelle on juge les industries.

L'objectif des entreprises qui ont de l'ambition reste la rentabilité la plus élevée possible.

La politique la plus courante pour s'assurer la dimension, c'est l'absorption d'un certain nombre d'entreprises moyennes et petites ; les regroupements, généralement entre concurrents ou entre firmes qui ont certaines affinités, ou qui sont complémentaires : mais les « offres publiques d'achat » sont devenues les formes les plus spectaculaires ; elles ne réussissent pas toujours... La dimension donne la puissance financière, donc la puissance d'investissement pour acquérir l'équipement le plus perfectionné connu et améliorer la productivité. Dans le relevé des 500 plus grandes entreprises du monde, dont le chiffre d'affaires pour l'année 1969 varie de 24.295 millions de dollars pour la plus importante, la General Motors à 315 millions de dollars pour la 500me entreprise, on compte un nombre déjà plus important qu'on se l'imagine parfois de firmes alimentaires. C'est un groupe hollando-britannique qui vient en tête, à savoir Unilever (9me place), mais il faut tenir compte que ce groupe n'a pas qu'une étiquette alimentaire. Comme deuxième entreprise alimentaire européenne, nous trouvons Nestlé, qui parmi les 500 plus grandes entreprises mondiales, occupe la soixantième place.

La première entreprise alimentaire américaine, la Swift, vient en 28me place.

En fait, pour les sociétés alimentaires et de boissons, autres que celles des Etats-Unis, nous pouvons établir le classement suivant en ce qui concerne les 200 plus importantes entreprises « alimentaires », mais, dans certains cas, il faut tenir compte que les activités des entreprises citées ne concernent pas uniquement l'alimentation.

	En millions de dollars	Personnel
Unilever (Angleterre-Hollande)	6030	326.000
Nestlé (Suisse)	2143	91.090
Ass. British Foods (Angleterre)	1207	107.000
Taiyo Fishery (Japon)	884	20.300
Ranks Hovis Mc Dougall (Angl.)	862	69.000
Canada Packers (Canada)	813	13.000
Unigate (Angleterre)	722	38.000
Union International (Angl.)	695	18.700
Cadbury Schweppes (Angl.)	630	50.000
Distillers (Angleterre)	624	18.500
Distillers Corp.-Seagrams (C)	599	13.000
Allied Breweries (Angleterre)	592	46.800
Tate & Lyle (Angleterre)	547	45.000
Brooke Bond Liebig (Angl.)	501	75.000
Snow Brand Milk Products (J)	429	11.200
Kirin Brewery (Japon)	405	13.000
Beecham Group (Angleterre)	387	19.700
Reckitt & Colman (Angleterre)	376	26.000
J. Lyons (Angleterre)	372	35.000
Deltec Internat. (Canada)	360	31.500

D'une façon générale, le secteur alimentaire se caractérise dans la plupart des pays européens par la multiplicité des entreprises moyennes et petites. Certaines de ces entreprises ont d'ailleurs été fort prospères. Toutefois, dans de nombreux cas, il a été procédé déjà à des regroupements. Plusieurs concurrents ont compris qu'ils s'épuisaient en luttes stériles. Ils se sont groupés ou ont réalisé des accords commerciaux. (CPS)

LE LOCLE — LE LOCLE

AU TRIBUNAL DE POLICE

EMBROUILLÉS DANS LEURS AFFAIRES

Le tribunal de police a siégé, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danielle Pislor, commis au greffe.

M. C. n'a pas tenu ses engagements de verser 300 fr. par mois à l'Office des poursuites. Pour le tribunal, il s'agit de savoir si le salaire réalisé permettait de verser les sommes imposées. Or après de longues explications il est établi que le salaire de M. C., du Locle, (il a entrepris une affaire avec son frère) était inférieur au salaire de base établi, une partie de ce revenu étant comptabilisée dans l'affaire. Le juge libère C. mais punit sa négligence par le paiement de 20 fr. de frais.

Le cas de L. V. est identique. Il n'a pas tenu son engagement de verser 150 francs par mois à l'Office des poursuites sur plainte de la préfecture. V., criblé de dettes, en a payé une bonne partie. Il a remboursé ce qu'il devait à la préfecture, ainsi que ce qu'il devait à la caisse Cicicam. Ce qu'il n'a pas fait, c'est d'informer l'Office des poursuites de sa situation lorsqu'il était trop « serré » pour tenir ses engagements. Comme dans le cas précédent, le tribunal le libère mais met les 20 francs de frais à sa charge.

Le prévenu A. S., de la Chaux-de-Fonds, circulant au volant de sa voiture, sur la route du Crêt-Vaillant, en direction de la ville, n'a pas pris toutes les précautions nécessaires en roulant sur le centre de la chaussée. De ce fait, il a provoqué une collision avec une voiture circulant en sens inverse, également au centre. On lui reproche également d'avoir roulé à une vitesse inadaptée aux conditions de la chaussée. Pour sa défense, S. dit qu'au moment du choc son auto était arrêtée et que s'il ne circulait pas à l'extrême-droite de la route, c'est en raison de la neige amoncelée au bord. Il prétend que l'autre automobiliste (qui ne s'est pas opposé au mandat de répression) a commis une faute. Le jugement est renvoyé à huitaine.

PAS PLUS ROYALISTE QUE LE ROI ! !

Un jeune automobiliste loclois, B. B., est prévenu d'inobservation d'un disque « sens interdit », la veille de Noël, rue Sylvain-Mairet. Le prévenu s'explique. Il y avait là des travaux et la logique lui conseillait d'agir comme il l'a fait. Le juge tient compte de ce cas particulier et des circonstances du moment. Il libère B. et l'Etat prendra les frais à sa charge.

FRIBOURG

Flamatt : le feu dans un baraquement et dans une maison

Hier, vers 8 h 15, une défectuosité a provoqué l'explosion d'un fourneau à mazout dans une baraque de chantier, à Flamatt, baraque appartenant à un entrepreneur de la localité qui est aussi le commandant des pompiers. Le toit fut arraché par la déflagration et le feu se propagea rapidement dans le local où étaient entreposés machines et outils. Les dégâts sont estimés à 25.000 francs. A Flamatt encore, le feu a fortement endommagé la maison de M. Kurt Isenschmied, serrurier. Au rez-de-chaussée se trouvent des locaux où étaient entreposées un millier de plaques de « Grysotex » qui ont brûlé, ainsi qu'une quinzaine de tonnes de parafine, servant à la fabrication d'un produit inflammable. La paraffine a pu être protégée, les pompiers étant intervenus rapidement. Les dégâts sont estimés à quelque 100.000 francs.

LOTERIE SEVA

Le tirage de la 199me tranche de la Loterie de la Sèva a eu lieu à Wabern, et a donné les résultats suivants :

Le billet portant le numéro 164695 gagne 120.000 fr.

Le billet portant le numéro 171552 gagne 10.000 fr.

Les deux billets suivants gagnent 5000 francs : 152177 et 182019.

Les douze billets suivants gagnent 1000 francs :

134724	137802	174129	174909	188679
214293	222155	235125	240939	242651
244459	246163			

Les vingt billets suivants gagnent 500 francs :

132424	148251	150757	151771	164381
165183	165304	165425	171652	192390
198153	198786	201357	217876	223327
229089	229868	251545	255969	259115

Tous les billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 100 fr. :

0442	1279	2026	2317	3719	4310
4436	5450	5591	6404	6581	7248
7832	9199				

Tous les billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 20 fr. :

462 583 919

Tous les billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 10 fr. :

036 131 138 295 845

Tous les billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 5 fr. : 0 7

Seule la liste officielle du tirage fait foi.

Informations suisses

Pétition en faveur des licenciés de la TV romande

GENÈVE (ATS). — Une pétition présentée par les écrivains Friedrich Duerrenmatt et Kurt Marti et par l'ancien directeur de la Kunsthalle de Berne, Harald Szeemann, demandant la réintégration immédiate des six réalisateurs et journalistes licenciés en octobre dernier par la Télévision romande, a recueilli plus de 500 signatures dans toute la Suisse, dans les milieux d'intellectuels, d'artistes, d'hommes politiques et de télévision. Cette pétition, dont la liste de signatures vient d'être close quelques jours avant le procès en diffamation des licenciés contre deux membres de la direction de la TV romande (prévu le 9 février à Genève), proteste en outre contre les circonstances des licenciements, qualifié ceux-ci d'attaque contre la liberté d'opinion et demande des éclaircissements à la télévision.

Exemples à suivre...

ZOFINGUE (ATS). — Le bruit est également source de pollution : c'est ce qu'estime le Conseil municipal de Zofingue qui a interdit, avec effet immédiat, l'accès à la vieille ville aux motocyclistes et cyclomotoristes de 19 heures à six heures du matin.

De telles interdictions ont déjà été décidées dans les communes argoviennes d'Ennetbaden et Rheinfelden.

VAL-DE-TRAVERS

La pharmacie des Verrières : locaux terminés

Ces derniers mois, il fut question à plusieurs reprises de la pharmacie desservie par M. Robert Schupbach, contraint de fermer son officine pour des raisons d'âge et de santé. La présence d'une pharmacie étant indispensable, le Conseil communal ne resta nullement inactif pour la maintenir aux Verrières, appuyé en cela par l'autorité cantonale comme par les pharmaciens du Vallon. Saisie d'un rapport sollicitant le crédit nécessaire pour aménager des locaux au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif communal et fournir une garantie financière, l'autorité législative fit preuve de compréhension. Grâce à M. Gilbert Bourquin, pharmacien à Couvet et président de l'ordre neuchâtelois, le problème trouva rapidement une solution satisfaisante. Maintenant terminés et meublés de façon agréable, les nouveaux locaux abritent une pharmacie moderne qui s'ouvrira officiellement le 7 février.

Avec la fermeture de la pharmacie de M. Robert Schupbach, se tourne une page non négligeable de la vie locale. M. Schupbach qui assuma durant de nombreuses années ce service public avec dévouement et compétence, a droit à la reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Quinzaine culturelle sur un thème italo-suisse

Une petite conférence de presse a permis au responsable du service d'information du Jura neuchâtelois de présenter les grandes lignes de ce que sera la prochaine Quinzaine culturelle dans les Montagnes. Elle se déroulera sous le signe italo-suisse, avec force conférences, forums, concerts et expositions. En outre, une large part sera réservée à la projection de films. Nous reviendrons en détail sur cette future manifestation.

DANS LE CANTON

L'école dans le canton est maintenant une affaire de spécialistes, n'en déplaise à certains...

De notre correspondant :

— N'en déplaise au chef du département de l'instruction publique, l'école d'aujourd'hui est l'affaire des spécialistes...

Cette remarque, on l'a entendue mercredi à l'issue de la séance d'information de Cernier. Il y a une part de vérité dans cette affirmation. Certes, M. Jeanneret a insisté sur le fait que des rapports étroits doivent s'établir entre le département et les responsables de l'enseignement, disséminés dans le canton. Mais par ailleurs, comment aller à la rencontre des parents qui se posent encore des questions et surtout de ceux qui ne s'en posent plus. Il n'y en a pas eu beaucoup mercredi soir à Cernier. Faut-il en conclure que les autorités régionales ont saisi le problème dans son ensemble ou qu'elles sont dépassées par les événements ?

Depuis novembre 1969 (1re rencontre organisée par le département), l'école neuchâteloise s'est solidement structurée. Le nombre des écoles secondaires a quelque peu diminué et les écoliers, dès la 6me année de scolarité obligatoire, sont acceuillis dans des centres régionaux que l'on espère organiser partout sur le modèle du collège secondaire de Cernier (4 sections sous le même toit). Certes, dans les complexes scolaires multilatéraux, des problèmes au niveau des enseignants se posent. Il ne s'agit pas d'une absorption d'une section par une autre, mais d'une addition. Tous les enseignants, à quelque niveau qu'ils appartiennent, doivent s'efforcer de créer entre eux tous un véritable esprit de collaboration. Sur le plan romand, l'avenir de l'école secondaire est dans les mains d'une commission chargée d'étudier le problème de la coordination, comme cela s'est fait pour l'école primaire. La formation pédagogique des enseignants secondaires neuchâtelois sera davantage poussée. Une commission spécialisée se préoccupe de ce problème. L'Ecole normale peut servir d'exemple.

ALLÉGEMENT DES PROGRAMMES

Quant aux programmes secondaires, ils sont trop chargés. Il conviendra de les alléger pour permettre, entre autres, l'introduction de la semaine de cinq jours. Les méthodes d'enseignement ont évolué ; le français tend à devenir une langue véhiculaire et on se pose la question de savoir ce qu'il adviendra de l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe. Même problème pour les langues étrangères. Neuchâtel est à l'avant-garde dans le domaine des laboratoires de langues. Quant aux mathématiques dites modernes, qui pénètrent dans tous les milieux, elles ont pour but premier de développer la logique et le sens de l'observation globale des choses.

SECTEUR PRIMAIRE

L'année 1972-1973 sera la première d'un style nouveau. Des habitudes devront être prises, d'autres abandonnées. Cette « année 1 » doit être préparée avec soin. Elle sera découpée en trois tranches : le premier trimestre, interrompu en automne par deux semaines de vacances, débutera partout et dans toutes les écoles primaires et secondaires, le matin du lundi 21 août pour se terminer à la fin de novembre ; le deuxième trimestre (1er décembre à la fin de février) comprendra deux semaines de vacances à Noël ; enfin le troisième trimestre, coupé par les vacances de Pâques, commencera au début de mars et se terminera au début de juillet.

Ce nouveau découpage de l'année scolaire modifiera quelques données. C'est ainsi que les courses d'école ne pourront plus avoir lieu en juin à cause de l'échéance de certains examens et les camps de ski ne pourront être organisés n'importe quand en hiver. Le corps enseignant primaire, comme c'est le cas maintenant, devra à l'avenir suivre des cours imposés par degré et des cours de perfectionnement. Certains auront lieu pendant les heures d'école. Le département souhaite que les écoliers ne subissent aucun préjudice du fait de l'absence des maîtres.

Dans ce secteur, de nombreux problèmes ont déjà été résolus et d'autres se posent. On tiendra compte, lors de l'entrée à l'école, des facultés intellectuelles de certains enfants qui pourront commencer leur scolarité, après examen psychologique, plus tôt ou plus tard que les dates limites. Certains adolescents qui terminent actuellement leur scolarité, pourront être libérés, exceptionnellement au printemps prochain, s'ils ont en poche leur contrat d'apprentissage signé par un patron habitant un canton dans lequel on commencera encore l'école au printemps.

La réforme a prévu le passage en secondaire des élèves après la cinquième année. Or, il apparaît, après des années d'expérience, qu'il devrait se faire après la sixième année. Le problème est à l'étude. Le latin étant en perte de vitesse, le nombre des élèves de la section classique diminue. Il se pourrait donc que classiques et scientifiques soient « soudées ». En section moderne, d'importants changements devraient intervenir. Les meilleurs auraient la possibilité, grâce à des cours de rattrapage, de passer dans la section classique-scientifique et les plus faibles d'entre eux seraient orientés dans la section pré-professionnelle. La section moderne retrouverait ainsi sa véritable place dans tout l'édifice.

DE L'EAU A COULÉ...

Il y a quelques années, le peuple a refusé d'introduire le système généralisé des jardins d'enfants. Or, depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et les adversaires du projet ont changé d'avis. Les élèves de la quatrième année PP peuvent actuellement faire connaissance avec la profession qu'ils envisagent d'embrasser. Ils ont la possibilité de passer une semaine dans telle ou telle entreprise ; dès la fin de cette année, les élèves intéressés pourront passer une semaine comme internes au centre professionnel de Colombier. Les élèves présentant des troubles psychologiques, sont suivis par des pédagogues spécialisés. Les résultats obtenus sont positifs.

On parle beaucoup de l'apprentissage des langues étrangères ; des expériences sont tentées actuellement au Tessin et au Valais (dès la deuxième année). Sur le plan romand, on parle d'introduire l'enseignede l'allemand dès la quatrième année.

Enfin, la création de classes à niveaux (pour l'enseignement du français, de l'allemand et des mathématiques) telles qu'elles existent au collège du Mail à Neuchâtel, ne peut pas intervenir dans tous les centres. Il faut au moins trois classes parallèles dans chaque degré, pour mettre en place un tel système, qui s'avère excellent.

A.S.

A l'étranger

Obsèques de la dernière victime de Londonderry

LONDONDERRY (Reuter). — La dernière des treize victimes de la fusillade de dimanche à Londonderry a été inhumée jeudi en présence d'environ 4000 personnes.

Les obsèques de M. Willam Mackinney, 27 ans, avaient été retardées afin de permettre à un proche parent, demeurant à Portorico, de se rendre à Londonderry.

Pendant que se déroulait l'inhumation de la victime, des troupes britanniques faisaient usage de gaz lacrymogènes et de balles de caoutchouc pour contenir une manifestation de jeunes catholiques à 400 mètres à peine du cimetière.

S.N.C.F. : échec des négociations salariales

PARIS (AFP). —Les négociations menées entre la direction des Chemins de fer français (S.N.C.F.) et les organisations syndicales des cheminots se sont soldées jeudi par un échec. C'est la première fois, depuis qu'en automne 1970 le premier ministre, M. Chaban-Delmas, avait inauguré une politique contractuelle du travail, qu'une entreprise française du secteur nationalisé se trouve privée d'accord.

Les syndicats, qui posent comme condition au renouvellement du contrat le déblocage des crédits, le relèvement des salaires et retraites de 2 % rétroactivement à partir du 1er janvier 1972, et la garantie d'une progression minimum du pouvoir d'achat, ont unanimement repoussé les ultimes propositions de M. Guibert, directeur général de la S.N.C.F.

Séance à huis clos pour la Cour d'assises

La Cour d'assises de Neuchâtel aura à s'occuper, le 15 mars, d'une affaire d'attentat à la pudeur des enfants et inceste. Sur le banc des accusés : trois prévenus, D.Q., D.T., et G.T. La Cour siégera à huis clos.

ECONOMIE ET FINANCES

La situation économique de la Grande-Bretagne à la veille de son entrée dans le Marché commun

A un an de son entrée effective dans le Marché commun, selon une étude économique de l'O.C.D.E. pour 1971, le Royaume-Uni doit faire face à trois problèmes essentiels : la présence d'une marge importante de sous-emploi des ressources productrices, le rythme toujours rapide de l'inflation et la persistance d'un faible taux de croissance.

Mais, selon l'« Organisation de coopération et de développement économiques » ces problèmes, qui « ne sont pas nouveaux, se posent désormais dans un contexte économique qui devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats ».

MANQUE DE DYNAMISME

Pour le Royaume-Uni, qui a enregistré un taux de croissance à moyen terme figurant « parmi les plus faibles des pays membres de l'O.C.D.E. », la balance des paiements courants est restée fortement excédentaire par une accélération de la demande d'exportation, les importations plafonnant sous l'effet du manque de dynamisme de l'activité intérieure.

Ce n'est en effet que vers le milieu de l'année 1971 que l'on a enregistré une reprise de la demande intérieure, notamment celle des biens de consommation durables, en raison notamment de la réduction du taux de l'impôt sur le revenu — annoncée en octobre 1970 mais entrée en vigueur au deuxième trimestre 1971 — d'un assouplissement des conditions de crédit et de la faible augmentation des prix. Mais les effets de ces mesures s'estompant progressivement, le taux annuel d'accroissement du volume des dépenses des consommateurs devrait baisser dès le premier semestre 1972 et se poursuivre durant toute l'année, entraînant une marge toujours importante de sous-emploi des ressources productrices. En outre « il est peu probable que la très bonne tenue des exportations britanniques en 1971 » se prolonge en 1972 car la hausse des prix à l'exportation, « tout en étant nettement inférieure à la hausse exceptionnelle enregistrée en 1971, pourrait rester parmi les plus fortes de l'O.C.D.E. ».

L'inflation, qui n'avait cessé de s'accélérer en 1970, s'est ralentie en 1971. Mais, si l'on a constaté un certain ralentissement de la course des salaires et des prix, « les uns et les autres continuent d'augmenter à un rythme qui reste parmi les plus élevés pour les pays membres de l'O.C.D.E. ».

En ce qui concerne la hausse des prix, elle paraît « avoir culminé au premier semestre 1971. »

AMORCER UNE ESCALADE

Pour amorcer une désescalade des salaires et des prix, la « Confederation of British Industry » (C.B.I.) a en effet demandé aux entreprises affiliées de s'engager à ne pas augmenter leurs prix ou « à limiter les hausses inévitables à cinq pour cent au maximum » jusqu'au 31 juillet 1972. Les entreprises nationalisées ayant pris un engagement similaire, le « Trades Union Congress » a reconnu qu'il y aurait lieu de tenir compte de ces initiatives dans l'étude des revendications de salaires.

La production intérieure n'ayant progressé que modérément en 1971, le taux de croissance est resté faible et le chômage a fortement augmenté. Les efforts de la politique économique gouvernementale ont eu finalement peu d'effets sur les investissements intérieurs et, « malgré l'optimisme des chefs d'entreprises du fait de l'entrée du Royaume-Uni dans la C.E.E. il est peu probable que la tendance au fléchissement des investissements s'inverse avant le milieu de 1972 ». Pourtant, selon l'O.C.D.E. pour le Royaume-Uni, devant la concurrence accrue qu'implique son entrée dans la communauté européenne, il est « particulièrement important que la reprise s'accompagne d'une amélioration de la productivité ».

Sa conjoncture actuelle et son entrée effective dans le Marché commun — qui interviendra le 1er janvier 1973 sous réserve de l'approbation du Parlement — le placent cependant dans « des conditions particulièrement favorables à la transformation des méthodes de production et des attitudes en matière de gestion ».

Dans la conclusion de son étude, et dans la perspective des objectifs à moyen terme, l'O.C.D.E. estime que le Royaume-Uni devra réaliser un excédent courant satisfaisant durant plusieurs années. « Il faudra donc que la compétitivité de son industrie s'améliore, en particulier si sa croissance économique va en s'accélérant. » En effet, la position actuelle de la balance des paiements paraît solide « mais si l'on tient compte de l'élément conjoncturel entrant dans cette position, des effets des récents mouvements de prix et du coût de l'entrée dans la C.E.E., la position foncière est beaucoup moins forte ».

(AP)

Augmentation de la production industrielle en Pologne

L'industrie polonaise doit, au cours de l'année, dépasser de 20 milliards de zlotys (20,2 milliards de fr. suisses) le volume prévu dans le cadre du plan, affirme « Trybuna Ludu », organe du parti communiste polonais.

Se référant à une lettre adressée récemment par la direction du parti et du gouvernement à la conférence des commissions ouvrières, leur faisant part de la volonté d'augmenter la production industrielle, le journal estime que le taux de croissance de l'industrie polonaise passerait cette année de 7 à 8 % au minimum.

(ATS-PPA)

Accélération de la construction automobile en URSS

La construction de voitures en URSS va se développer à un rythme accéléré pour atteindre 2.100.000 unités vers 1975, indique un bulletin de l'ambassade d'Union soviétique à Berne. Ainsi, en 1975, l'URSS produira 1.260.000 voitures de plus qu'au cours du quinquennal précédent. De grands efforts seront également déployés dans le domaine de la construction de camions. Outre l'agrandissement de l'usine d'automobiles de Moscou, il est prévu de créer un complexe d'entreprises spécialisées dans la République autonome de Tartarie.

(ATS-APM)

BULLETIN BOURSIER

	2 fév.	3 fév.
NEUCHATEL		
Banque nationale	550.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	700.— d	700.— d
La Neuchâteloise as. g.	1700.— d	1700.— o
Gardy	125.— d	130.— d
Cortaillod	4500.— d	4400.— d
Cossonay	2250.— d	2250.— d
Chaux et ciments	625.—	620.— d
Dubied	1700.— d	1700.— d
Ciment Portland	3250.— d	3250 — d
Interfood port.	5825.— d	5900.— d
Interfood nom.	1200.— d	1175.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	600.— d	600.— d
Paillard port.	330.— d	325.— d
Paillard nom.	90.— d	90.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1110.—	1115.—
Crédit foncier vaudois	875.—	885.—
Innovation	375.—	380.—
Romande d'électricité	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	570.—	580.—
La Suisse-Vie ass.	2925.—	2875.—
Zyma	3175.—	3150.—
GENÈVE		
Grand Passage	539.—	540.—
Charmilles port.	860.—	870.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	445.— d	450.—
Physique nom.	315.—	320.—
AKZO	84.50	86.25
Philips	49.50	49.75
Royal Dutch	143.—	145.50
Monte-Edison	4.75	4.90
Olivetti priv.	10.55	10.55
Allumettes B	120.— d	122.—
S. K. F. B.	275.— d	272.—
BALE		
Pirelli internat.	220.— d	219.—
Bâloise-Holding	191.—	196.—
Ciba - Geigy port.	2740.—	2840.—
Ciba - Geigy nom.	1660.—	1655.—
Ciba - Geigy bon	2570.—	2665.—
Sandoz	4265.—	4275.—
Hoffmann-L. R. 110	18300.—	18450 —
ZURICH		
Swissair nom.	580.—	583.—
Swissair port.	685.—	697.—
Union banques suisses	3935.—	3950.—
Société banque suisse	3850.—	3880.—
Crédit suisse	3890.—	3895.—
Bque Hyp. com., port.	1350.— d	1360.—
Bque Hyp. com., nom.	1230.— d	1230.—
Banque pop. suisse	2295.—	2285.—
Bally	1300.—	1300.—
Electro Watt	2675.—	2690.—
Motor Colombus	1450.—	1450.—
Italo-Suisse	280.—	281.—
Réassurances Zurich	2200.—	2185.—
Winterthour ass. nom.	920.—	935.—
Zurich ass.	5275.—	5290.—
Alu. Suisse port.	2200.—	2200.—
Alu. Suisse nom.	1055.—	1050 —
Brown Boveri	1175.—	1180.—
Saurer	1670.—	1650.—
Fischer	1279.—	1270.—
Landis & Gyr	1600.—	1610.—
Lonza	2210.—	2190.—
Nestlé port.	3190.—	3200.—
Nestlé nom.	2160.—	2185.—
Sulzer	3475.—	3450.— d
Oursina port.	—.—	—.—
Oursina nom.	—.—	—.—
Alcan	75.25	76.—
Am. Tel & Tel.	175.50	176.—
Canadian Pacific	56.25	56.50
Du Pont	596.—	604.—
Eastman Kodak	395.—	403.—
Ford Motor	283.—	281.—
General Electric	242.50	239.50
General Motors	315.—	309.—
I.B.M.	1422.—	1433.—
International Nickel	122.50	120.—
Kennecott	95.25	93.75
Litton	98.50	97.25
Std Oil New-Jersey	291.50	291.50

	2 fév.	3 fév.
Union Carbide	170.—	169.50
U. S. Steel	125.—	124.50
Machines Bull	67.—	67.—
Italo-Argentina Cia	69.—	69.50
Sodec	114.50	114.—
A. E. G.	193.—	194.50
Farben. Bayer	169.—	170.—
Farbw Hœchst	196.50	197.—
Mannesmann	184.— d	185.—
Siemens	272.50	275.50
PARIS		
Air liquide	373.—	368.50
Aquitaine	570.—	563.—
Cim. Lafarge	197.50	194.50
Citroën	83.80	82.—
Fin. Paris Bas	223.10	223.50
Fr. des Pétr.	212.—	210.30
L'Oréal	1848.—	1840.—
Machines Bull	89.—	87.10
Michelin	1275.—	1278.—
Péchiney	143.90	143.—
Perrier	290.—	302.50
Peugeot	249.70	248.—
Rhône - Poulenc	160.60	157.—
Saint-Gobain	143.—	140.10
LONDRES		
Anglo American	290.50	288.—
Brit. & Am. Tobacco	364.50	359.50
Brit. Petroleum	535.50	533.50
De Beers	237.50	229.50
Electr. & Musical	206.—	202.—
Imp. Chemical	284.—	286.—
Imp. Tobacco	105.50	106.50
Rio Tinto	219.50	214.50
Roan C.M.	189.—	189.—
Shell Transp.	334.—	330.—
Western Hold.	862.50	855.—
Zam. Anglo-Am.	196.—	196.—
FRANCFORT		
A. E. G.	158.50	160.20
Audi NSU	226.—	226.—
Bad. Anilin	151.40	151.50
B. M. W.	170.10	173.50 o
Daimler	345.—	349.80
Deutsche Bank	327.50	325.80
Dresdner Bank	277.50	276.50
Farben. Bayer	139.30	139.20
Höchst. Farben	161.50	162.60
Karstadt	364.—	362.—
Kaufhof	257.—	260.50
Mannesmann	154.— o	154.10
Siemens	226.—	229.50
Volkswagen	138.50	141.20

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	32-1/8	32-1/8
Allumin. Americ.	40-1/4	39-1/8
Am. Smelting	21-1/4	21-3/8
Am. Tel. & Tel.	45-1/4	45-1/8
Anaconda	16-1/2	16-1/4
Bœing	24-5/8	24-3/4
Bristol & Myers	59-1/2	60-1/2
Burroughs	157-1/8	155-1/2
Canadian Pacific	15	15
Caterp. Tractor	49-7/8	49-1/2
Chrysler	31-3/4	31-1/2
Coca-Cola	123-1/4	125
Colgate Palmolive	60-5/8	63-1/4
Control Data	55-7/8	55-1/2
C.P.C. int.	32-3/8	32-1/4
Dow Cheminal	81-7/8	82-5/8
Du Pont	157-5/8	159-1/2
Eastmann Kodak	105-1/8	103-3/4
Ford Motors	72-3/4	72-7/8
General Electric	61-7/8	61-1/2
General Foods	31-1/8	31-1/2
General Motors	79-7/8	80
Gillette	41-7/8	40-5/8
Goodyear	30-5/8	30
Gulf Oil	25-7/8	25-7/8
I.B.M.	373-1/2	373-1/4
Int. Nickel	31-1/2	30-7/8
Int. Paper	34-5/8	34-7/8
Int. Tel. & Tel.	64-1/8	63-7/8
Kennecott	24-1/4	24
Litton	25-1/8	24-5/8
Merck	34	36-3/4
Minnesota Mining	138-1/4	138-3/4
Mobil Oil	52-1/4	51-7/8
Monsanto	50.—	49-5/8
National Cash	33-5/8	33
Panam	15-1/8	14-1/2
Penn Central	4-3/4	4-3/4
Philip Morris	72-1/2	73
Polaroïd	101-5/8	101-3/4
Procter Gamble	81-3/4	81-3/4
R.C.A.	39-3/4	39-1/2
Royal Dutch	37-1/2	37-1/2
Std Oil Calif	60-1/4	60-1/2
Std Oil New-Jersey	75-5/8	76-1/4
Texaco	33-3/4	33-1/2
T.W.A.	50	49-3/4
Union Carbide	43-7/8	44
United Aircraft	35-1/2	34-3/4
U.S. Steel	32-3/8	32-3/8
Westingh. Elec.	45.—	44-3/4
Woolworth	42-1/4	42
Xerox	127-3/4	128-1/4

Indice Dow Jones

industrielles	905.85	903.14
chemins de fer	255.36	254.71
services publics	115.58	115.19
volume	24.070.000	19.880.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — Malgré une hausse à l'ouverture, la Bourse a accusé un repli dû en grande partie aux prises de bénéfices, dans un marché actif.

Cours des billets de banque étrangers du 2 février 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.90	10.25
U.S.A. (1 $)	3.80	3.90
Canada (1 $ can.)	3.80	3.90
Allemagne (100 DM)	118.50	122.—
Autriche (100 sch.)	16.40	16.80
Belgique (100 fr.)	8.55	8.95
Espagne (100 ptas)	5.70	6.—
France (100 fr.)	74.—	77.—
Danemark (100 cr. d.)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	119.50	123.—
Italie (100 lit.)	—.64	—.67
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	79.—	82.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	49.50	53.50
françaises (20 fr.)	46.—	50.—
angl. (1 souv. anc.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. nouv.)	44.—	48.—
américaines (20 $)	265.—	285.—
Lingots (1 kg)	5900.—	6000.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CHRONIQUE DES MARCHÉS

BONNES PRESTATIONS

La stagnation boursière du début de la semaine a été salutaire car elle a ouvert la voie à une reprise de la plupart des places sur d'assez larges secteurs de titres. Il faut considérer cette attitude optimiste comme la conséquence normale mais tardive des contractions des taux de l'intérêt. Le rendement à peine plus faible des obligations incite déjà les épargnants à porter leurs regards vers les actions, surtout si ces dernières sont représentatives de sociétés qui auront à bénéficier de l'élargissement du Marché commun. Nous constatons que les valeurs les plus recherchées ne sont plus les grands ténors de la bourse, mais des papiers demeurés souvent dans l'ombre ou de titres présentant un caractère régional ou même local.

EN SUISSE, la séance d'hier a été particulièrement étoffée à Zurich où la clôture ne s'est faite qu'à midi vingt. Toutes les catégories de titres ont été abondamment travaillées et certaines valeurs se sont mises en vedette comme Naville ou Interfood qui se hisse à 6000, en avance de cent francs. De nouveaux gains de cours, en général modestes, profitent à toutes les actions usuelles. La Banque Leu et Cie vient de faire connaître son intension de maintenir son dividende inchangé pour 1971, malgré une augmentation de son bénéfice d'exercice qui passe de 8,9 à 9,7 millions de francs. Le chiffre d'affaire de cet institut de crédit est aussi en progrès de 10 % par rapport à 1970.

PARIS s'oriente aussi résolument vers la hausse sous la conduite des bancaires et des valeurs d'électricité.

MILAN fait cavalier seul sur la route des replis qui découlent plus du manque de demandes que d'intervention plus massive des vendeurs. Cette retenue des épargnants est bien compréhensible dans le marasme politique et social au milieu duquel l'Italie se débat présentement.

FRANCFORT est résolument engagé dans la reprise qui provient de nouveaux ordres d'achat provenant aussi bien du pays que de l'étranger. Cette faveur nouvelle des actions allemandes est accompagnées par une nette fermeté du DM. Siemens se distingue particulièrement dans le secteur par lui-même assez positif de l'électricité.

LONDRES termine aussi à la hausse après une journée qui avait débuté irrégulièrement. Les actions métropolitaines aussi bien que les minières réalisent des plus-values. Seules les obligations anglaises enregistrent des déchets fractionnaires.

NEW-YORK connaît de nouveau des séances fougueuses qui brassent plus de vingt millions de titres en modifiant constamment les positions. Mais dans l'ensemble le climat demeure favorable avec des poussées plus marquées pour Eastman Kodak, Du Pont, Monsanto et Polaroïd, parmi bien d'autres.

E.D.B.

Les catholiques irlandais manifesteront dimanche en dépit des appels de M. Heath!

BELFAST (AP). — Les efforts de dernière minute du premier ministre britannique Heath n'ont pas réussi à convaincre les catholiques d'Irlande du Nord de renoncer au défilé de protestation qu'ils comptent organiser dimanche à Newry, et qui risque d'être à l'origine de nouveaux incidents sanglants.

Les organisateurs de la manifestation ont officiellement annoncé jeudi que le défilé, auquel participeront au moins 30.000 personnes, aurait lieu comme prévu. Ils ont toutefois précisé qu'ils avaient pris cette décision après avoir acquis la conviction que les risques de violences étaient limités.

Les manifestations de protestation sont interdites en Irlande du Nord et le ministre britannique de la défense, lord Carrington, a averti que des mouvements de ce genre seraient arrêtés à tout prix.

Le ministère britannique de la défense a, d'autre part, fait naître de nouvelles protestations de la part des catholiques en annonçant qu'un deuxième bataillon de parachutistes sera affecté à l'Irlande du Nord dans le courant de ce mois.

En plus du défilé de Newry, l'association des droits civiques se propose d'organiser une série de manifestations à Londonderry à partir de mercredi prochain.

NE PAS ROMPRE...

Cependant, après l'incendie de l'ambassade de Grande-Bretagne, on recueille l'impression, dans les milieux irlandais bien informés, que le gouvernement de Dublin est désireux d'éviter que l'aggravation des relations anglo-irlandaises n'aboutisse à une rupture irréparable.

L'Irlande entend si possible maintenir le dialogue avec le gouvernement britannique, si difficile et infructueux qu'il ait été depuis un an et demi.

A cet égard, les rumeurs d'une prochaine rencontre entre le premier ministre irlandais, M. Lynch, et M. Heath, dont la presse irlandaise a continué de faire état jeudi matin en dépit du drame de Merrion-Square, sont significatives. Dans les milieux officiels irlandais, on indique cependant que ces rumeurs sont sans fondement. En fait, une rencontre semble impensable dans les circonstances actuelles mais le fait qu'on en parle reflète le désir de Dublin de ne pas couper les ponts.

DU SANG

Cependant, de nouveaux incidents ont eu lieu dans toute l'Irlande. Une personne a été tuée et sept autres blessées dont cinq grièvement par une bombe qui a fait explosion dans un pub à Stewartstown, dans le comté de Tyrone.

A Sion-Mills, près de Londonderry, quatre hommes armés et masqués ont déposé un engin explosif et des bidons d'essence dans un magasin, puis ont donné deux minutes au personnel pour évacuer les lieux. Peu après, l'immeuble entier sautait. Les dégâts matériels sont très importants.

En Angleterre, un centre de recrutement de l'armée situé à Huddersfield (Yorkshire) a été détruit par un incendie criminel.

Un témoin de l'attentat a affirmé avoir vu deux jeunes gens jeter un objet à travers une fenêtre du centre de recrutement. Il y a eu une explosion et l'immeuble a pris feu immédiatement, a-t-il dit. Les pompiers ont confirmé la thèse de l'attentat.

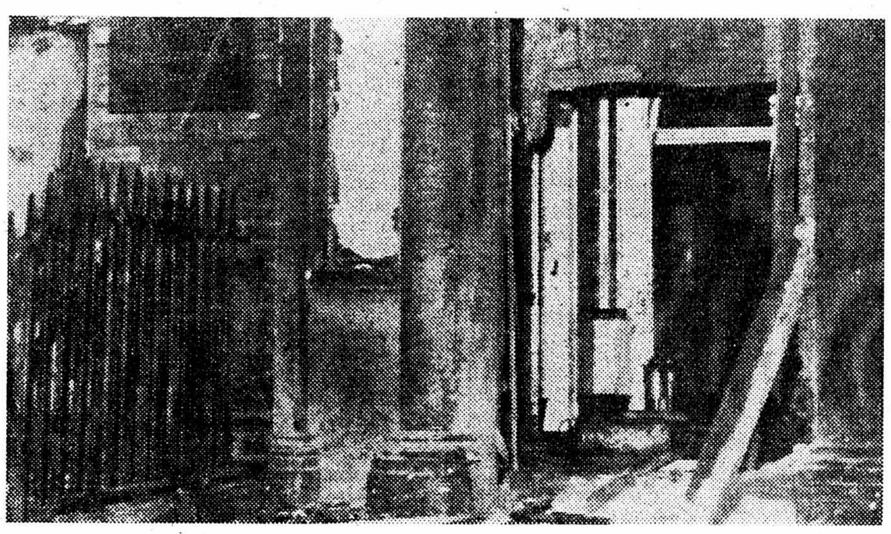

C'était l'ambassade de Grande-Bretagne à Dublin. (Téléphoto AP)

Voici une série de photos de l'Allemand réfugié en Bolivie prise récemment au cours d'une réunion de travail à la Paz. (Téléphoto AP)

ALTMANN EST-IL BARBIE?

LA PAZ (Bolivie) (AP). — Mme Beate Klarsfeld, l'une des dirigeantes de la Ligue internationale contre l'antisémitisme et le racisme, a quitté la Bolivie où elle était arrivée samedi dernier pour tenter de prouver que Klaus Altmann est en réalité le criminel de guerre nazi Klaus Barbie.

Elle a déclaré qu'elle n'était pas expulsée de Bolivie et qu'elle se rendait maintenant à Lima, conformément à des plans prévus à l'avance.

Mme Klarsfeld a ajouté qu'elle n'avait pas l'intention de revenir à la Paz.

LA MARÉE DES GRÈVES S'ÉTEND EN ITALIE

ROME (AFP). — La tension sociale s'étend à des secteurs de plus en plus nombreux en Italie au moment où la vie politique, et partant la réalisation des réformes économiques et sociales, sont paralysées par la crise ministérielle qui dure depuis près de trois semaines.

La grève générale à Rome et dans le Latium proclamée par les centrales de toutes les tendances politiques pour protester contre la crise et le chômage dans la région affecte plus d'un million de travailleurs de l'industrie, de l'agriculture, des transports, des services publics à l'exception des écoles où les syndicats autonomes, qui sont majoritaires, n'ont pas adhéré au mouvement, tandis qu'une petite partie seulement des commerçants ont fermé leurs magasins.

Quant aux journaux, seuls trois ont paru « L'Unita » (communiste), « Avanti » (socialiste) et « Il Secolo » (néo-fasciste). Les trains reliant le nord et le sud sont déviés pour éviter la gare de Rome. Ils s'arrêtent aux gares à la limite du Latium. Les trains locaux et à courte distance en revanche ne fonctionnent pas.

Dans l'industrie automobile et la métallurgie, les arrêts de travail accompagnés d'assemblées de travailleurs se poursuivent pour obtenir l'application des conventions passées au niveau des entreprises pour l'amélioration des conditions de travail. Ils affectent notamment les fabriques d'automobiles Fiat et Alfa-Romeo, ainsi que les établissements sidérurgiques.

DANS LES CAMPAGNES

Dans l'agriculture, le ministre du travail du cabinet démissionnaire, M. Donat-Cattin a entrepris une médiation entre les propriétaires terriens et les ouvriers agricoles, au nombre de 1.700.000. Ceux-ci réclament de meilleures conditions de travail et des réajustements de salaires en rapport avec la hausse du coût de la vie, ainsi que le même traitement que les ouvriers de l'industrie en ce qui concerne la sécurité sociale.

Circulation absolument chaotique à Rome en raison de la grève. (Téléphoto AP)

On règle ses comptes à Dacca

Des Biharis pleurent leurs morts. (Téléphoto AP)

DACCA (Reuter). — Le quartier Bihari de Mirpur dans les environs de Dacca, ébranlé jeudi par des explosions, a été isolé par l'armée et le couvre-feu décrété. Des informations font état d'accrochages entre soldats bengalis et habitants du quartier.

Environ 400 armes ont été découvertes depuis l'agitation qui a commencé samedi dernier à Mirpur et dans le faubourg voisin de Mohammedpur, après que des Bengalis eussent procédé à des fouilles dans des quartiers à la recherche d'armes et aussi pour y contrôler des rumeurs selon lesquelles des soldats pakistanais s'y seraient réfugiés.

Des camions de la Croix-Rouge pourvus de produits médicaux n'ont pas été autorisés à pénétrer dans le quartier des Biharis.

Le barrage a été ouvert une seule fois pour laisser passer un camion transportant des soldats armés de fusils et d'armes automatiques. Ces soldats sont d'anciens maquisards du Mukti-Bahini qui avaient déposé leurs armes à l'appel de Mujibur Rahman, premier ministre du Bangla Desh et qui ont de nouveau reçu officiellement des armes pour constituer une « milice nationale ».

La tension entre Bengalis et Biharis d'expression urdu n'a cessé de monter depuis la création du nouvel Etat du Bangla-Desh en décembre dernier.

Suisses (!)

NEW-YORK (AP). — La revue du spectacle « Variety » rapporte dans son dernier numéro que le réalisateur Marcel Ophuls, fils de Max Ophuls, a filmé secrètement au cours des neuf derniers mois un documentaire sur la guerre civile en Irlande du Nord avec une équipe qui s'était fait passer pour un groupe de reporters de la télévision suisse. Le film sera prochainement envoyé à New-York pour être monté.

Marcel Ophuls a déjà réalisé un long documentaire destiné à la télévision, « Le « Chagrin et la pitié », mais qui n'a été programmé que dans les salles de cinéma. Les critiques américains lui ont décerné un prix spécial la semaine dernière.

Les Viets se contenteraient dans un premier temps du limogeage de Thieu

PARIS (AFP). — Le représentant du GRP vietcong, M. Tien, a présenté à l'ouverture de la séance de jeudi matin de la conférence de Paris sur le Viet-nam les nouvelles propositions du GRP, qui n'exige plus la formation d'un nouveau gouvernement à Saigon, mais seulement la démission du président Thieu et l'adoption d'une nouvelle politique par son successeur, quel qu'il soit.

Ces négociations débuteraient aussitôt que le gouvernement de Saigon aura aboli son « appareil de pression et de coercition à l'encontre de la population, dissout les camps de concentration, libéré les prisonniers politiques et garanti les libertés démocratiques ».

Comme il était déjà prévu dans le plan de paix en sept points, les négociations auraient pour objet la formation d'un « gouvernement de concorde nationale » qui organiserait les élection à une Assemblée constituante. La nouveauté, qui a été soulignée jeudi matin par un porte-parole du GRP est que le GRP n'exige plus un changement de gouvernement à Saigon et accepte de négocier avec n'importe quelle personnalité qui succéderait au président Thieu.

LES AVIONS AUSSI

Sur le plan militaire, le GRP exige la cessation de la guerre aérienne au Vietnam, la fixation d'une date précise pour le retrait total des forces armées américaines et alliées, avec leurs armes et matériel de guerre et le démantèlement des bases.

Un porte-parole du GRP a souligné que si les Etats-Unis retirent effectivement une partie de leurs troupes, ils n'en continuent pas moins leurs bombardements. C'est pourquoi le GRP exige maintenant en premier lieu, la cessation de la guerre aéro-navale.

Le délégué américain, M. Porter, a déclaré qu'il faudra « quelque temps » pour examiner la nouvelle déclaration du gouvernement révolutionnaire provisoire.

Il a, d'autre part, affirmé que la menace d'une nouvelle offensive nord-vietnamienne au Viet-nam du Sud pèse sur la conférence de Paris dont elle ne facilite pas les travaux.

SUITE ▸ Vers la démission de Chaban-Delmas ?

La révélation de cet hebdomadaire, relayé aussitôt par son confrère « Minute », a eu des résultats dont l'importance politique s'amplifie étant donné la proximité d'élections générales (au printemps 1973 ou plus tôt si Pompidou le juge opportun).

Tout d'abord, le prestige du premier ministre a été entamé largement dans l'opinion publique qui avait envers lui un préjugé favorable en raison de son dynamisme sportif et de ses promesses d'une « nouvelle société ». Un sondage périodique d'opinion publique publié jeudi montre qu'entre les révélations du « Canard » et ce jour sa « cote » personnelle est tombée de neuf points (de 60 % de « satisfaits » en décembre à 51 % fin janvier).

UNE SANCTION

M. Chaban-Delmas veillait à ce que cette ristourne d'« avoir fiscal » lui soit bien appliquée. Le « Canard », toujours lui, a publié la photocopie d'une lettre dans ce sens adressée par le premier ministre, non pas à son contrôleur des impôts mais à un autre contrôleur qui vient de se faire inculper dans une affaire de fraude fiscale ainsi que son frère, établi « conseiller fiscal » après avoir été pendant de longues années au cabinet de M. Chaban-Delmas. Ce dernier coup, autrement grave parce qu'anormal, a déchaîné contre Chaban-Delmas ses propres amis de l'UDR qui vont en délégation demander sa tête au président Pompidou tant ils craignent que ce « scandale », s'il ne reçoit pas une sanction immédiate qui ne peut être que le remplacement dudit Chaban au poste de premier ministre, ne compromette irrémédiablement les chances des candidats UDR lors des prochaines élections législatives.

En attendant, certains élus UDR et gis-cardiens prennent leurs précautions. Par voie de presse, de tracts ou d'affiches, ils portent à la connaissance de leurs électeurs leurs déclarations d'impôts qui prouvent que, eux, en ont payé.

L'opposition fait de même et les 33 députés communistes ont publié les leurs, précédés ou suivis par nombre de maires ou élus socialistes et modérés.

PIÉGÉ

M. Chaban-Delmas, qui a été « piégé », « à titre d'exemple » très vraisemblablement par la volonté des fonctionnaires du fisc, qui se disent « écœurés » par les avantages accordés aux politiciens et leurs interventions aussi incessantes que pressantes en faveur de certains contribuables de leurs amis, devrait « logiquement « être » jeté par-dessus bord » par le président Pompidou.

Si l'on sacrifie le premier ministre, cela fera plus de bruit que l'exclusion tardive de l'UDR du député Rivis-Henrys compromis dans l'affaire de la « Garantie foncière » et qui vient de faire l'objet de nouvelles inculpations. Les électeurs auront-ils le temps d'« oublier » d'ici aux législatives du printemps prochain ?

CHIRAC

Il semble en tout cas que l'affaire Chaban-Delmas ou celle du ministre en exercice Chirac, qui réussit à acheter sans avoir déclaré une fortune personnelle susceptible de lui faire payer des impôts, un château historique puis à le faire restaurer aux frais de l'Etat, venant après les scandales des sociétés financières et immobilières où sont impliquées des personnalités de l'UDR ou des « environs » du pouvoir, devraient décourager, s'il en avait l'intention, M. Pompidou de procéder à des élections générales anticipées.

C'est plutôt un remaniement ministériel et une « purge » au sein des « sommets » de l'UDR du député Rives-Henrys compromis Delmas pourrait être invité à donner sa démission.

Jean DANÈS

UN FAIT PAR JOUR

En Italie...

C'est le 1er octobre 1966 que tout a commencé. Ce jour-là, Pietro Nenni qui était alors vice-président d'un gouvernement dirigé par Fanfani, parla pour la première fois de la question du divorce. Cela fait un peu plus de six ans. C'est peut-être à cause de cela que la République italienne va mourir. Certes non sans quelques hoquets et quelques soubresauts. Les républiques meurent rarement la conscience tranquille.

Si un jour l'édifice s'écroule, si la République italienne est portée en terre avant même d'avoir pu fêter son trentenaire, elle le devra pour une large part à un député parfaitement inconnu hors des frontières de son pays, le citoyen Loris Fortuna. C'est lui l'auteur de la loi. Ainsi le laïc Fortuna aura-t-il comme certains de ses prédécesseurs français, assassiné le régime qu'il prétendait défendre.

Les Français ont connu deux exemples de ce style. Ils l'ont à chaque fois payé très cher. Ainsi, de 1900 à 1913, les « laïcs » préférent donner le « feu vert » aux persécutions religieuses plutôt que de se préoccuper du danger allemand. Et la IIIe République n'oublia pas de piller les églises et les couvents, elle omit par contre de faire fabriquer des canons et le maréchal Joffre en sut quelque chose. La IVe aussi — francs-maçons toutes griffes dehors — s'intéressa beaucoup plus à priver les écoles libres des subsides nécessaires à l'éducation et à l'instruction des enfants dont elle avait la charge que des menaces qui pesaient sur l'Indochine. Il est vrai que le bel esprit que fit toujours M. Mitterand disait alors, si je ne m'abuse : « La France n'a rien à faire là-bas. La France n'est pas d'Asie. »

Quelqu'un à Rome, en cette journée du 1er octobre 1966, eut une phrase qui, aujourd'hui, est promise à l'histoire. Cette phrase, la voici, et elle fut dite par M. Fanfani : « Si vous nous contraignez à une épreuve de force, le centre-gauche n'y survivra pas. » Ainsi, outre-Jura vola en éclat le tripartisme et c'est ainsi que se succédèrent là-bas en 12 ans, 26 gouvernements auxquels il convient d'ajouter 12 entreprises malheureuses, leurs auteurs ayant été renversés avant même d'avoir régné. L'Italie a battu ce record. Comme jadis en France, on voit arriver des êtres trop connus ou inconnus et à l'avoir déjà condamné, des personnages qui occupent pour quelques semaines le devant d'une scène qui fait fuir tous les spectateurs et puis qui s'en vont aussi poliment d'ailleurs qu'ils étaient venus.

Eisenhower disait un jour à Foster Dulles : « Rappelez-moi donc le nom du chef du gouvernement français ! » Avant le grand saut, Nixon risque d'avoir à ce sujet les mêmes incertitudes.

Tout est faussé lorsque l'on marie le carpe et le lapin. Rien n'est possible lorsque l'on additionne des contraires. On va tout droit à la catastrophe politique, économique et sociale lorsque le gouvernement devient une barque prenant l'eau. Comment un régime peut-il durer alors que dans ce petit monde qui nous fait plus d'une fois regretter celui de don Camillo, un des chefs du P.C. italien, Berlinguer, peut affirmer que son parti est prêt à lutter « pour le droit de la famille ». Personne n'a protesté à Rome quand Berlinguer profitant de ses avantages a ajouté que le P.C. voulait collaborer avec la démocratie-chrétienne, « car la protection de la famille est une question fondamentale ». Voilà où ont abouti les tenants du centre-gauche. A faire du P.C. l'arbitre et le soutien du régime. A faire des néo-fascistes des alliés peut-être nécessaires.

La production a diminué de 4 %, les valeurs boursières de 20 %, les investissements de 9 %, la main-d'œuvre fuit les villes. Cela aussi, n'est-ce pas, c'est un divorce ?

L. GRANGER

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Nouvelle condamnation pour Gérard Nicoud

RENNES (AFP). — M. Gérard Nicoud dirigeant des commerçants « contestataires », a été condamné jeudi à six mois de prison ferme pour « incitation à violences » à la suite d'une manifestation — illégale — de commerçants le 13 mars 1971 à Dinan, dans l'ouest de la France. Toutefois, cette peine a été confondue avec les huit mois de prison déjà prononcés pour le même motif par le tribunal de Libourne, près de Bordeaux, le 29 octobre dernier.

Aimez-vous les
fruits de mer...
... langoustes des côtes d'Afrique, homards des eaux glaciales, huîtres de Belon pleines à craquer, moules bien fraîches, coquilles Saint-Jacques, langoustines ou crevettes du Groenland ?
Venez donc déguster et savourer ces bonnes choses. Nous vous réservons une jolie table et vous ne serez pas déçus.
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

Tchécoslovaquie : le général doit mourir !

Le général Vaclav Prchlik, ancien chef du département militaire du comité central du PC tchécoslovaque durant le « printemps » a été condamné à quatre ans de prison à fin 1971 par le tribunal militaire de Pribram. On lui reprochait d'avoir critiqué publiquement le Traité de Varsovie et condamné les manœuvres des troupes russes comme une ingérence dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie.

D'autre part, le général Prchlik, à la veille de l'invasion du 21 août 1968, avait soumis à Dubcek un plan de défense prévoyant une résistance armée à toute agression étrangère. Aux dernières nouvelles, la vie du général est menacée. On a installé dans sa geôle deux condamnés de droit commun auxquels la police secrète a promis une prompte libération à condition qu'ils liquident leur compagnon de détention en camouflant ce crime en accident. L'« opposition socialiste », informée de ce projet, a alerté l'opinion publique dans l'espoir d'arrêter à temps la main des bourreaux.

Cette information nous parvient au moment où une nouvelle vague de répression frappe les adversaires du régime d'occupation. Les autorités tchèques, pour éviter d'inquiéter l'opinion internationale ont décidé que les nouveaux procès politiques se dérouleront à huis clos.

André LAURENT

Le prix de Concorde

PARIS (AP). — Au cours d'un déjeuner réunissant la presse spécialisée, jeudi, au siège d'Air France, M. Pierre Cot, directeur général de la compagnie nationale, a déclaré que le problème concernant l'achat de Concorde serait définitivement résolu en 1972.

En ce qui concerne le prix de l'appareil, il a indiqué que les toutes dernières estimations le fixent à 300 millions de f.f. en juin 1974, date à laquelle on attend les premières livraisons. Ce prix, bien entendu, comprend les pièces de rechanges destinées au bon fonctionnement de l'appareil.

Minorités ethniques françaises

Dans une indifférence quasi générale notamment de la part de la presse parisienne, il vient de se passer quelque chose en province qui peut avoir d'importantes séquelles politiques.

Pour la première fois, des représentants des « minorités ethniques » françaises se sont réunis en conférence à Narbonne (Aude) une des capitales de la langue d'oc en voie de disparition.

Des représentants des « minorités ethniques » des pays voisins participaient à cette conférence venus de Belgique (Wallons), Suisse (Jurassiens), Espagne (Basques et Catalans).

Tour à tour, un délégué corse, un Occitan, un Catalan français, un Basque français et un Breton ont pris la parole pour dénoncer « la colonisation intérieure de certaines provinces françaises par le pouvoir central parisien » dans le domaine culturel, linguistique et économique. Ils ont fait le point des « luttes importantes menées depuis plusieurs années en pays basque pour la langue, en Bretagne pour l'enseignement du breton.

La conférence, qui se défend de tout soupçon de séparatisme politique a conclu à la nécessité d'une autonomie plus grande des régions et réclame la fin d'un ostracisme linguistique et culturel qui porte atteinte aux intérêts du pays et en général de la culture.

Les négociations CEE-Etats-Unis

BRUXELLES (AP). — M. Eberlé, négociateur spécial du président Nixon dans les négociations commerciales avec le Marché commun, a formulé une mise en garde contre toute augmentation des prix agricoles européens, à son arrivée au siège de la C.E.E.

« Toute augmentation, a-t-il déclaré aux journalistes présents, serait préjudiciable pour le commerce des Etats-Unis. Ce serait un nouveau signe non encourageant. »

M. Eberlé faisait allusion à la série de hausses proposées par la commission exécutive, dont une augmentation de 7,5 % du prix du maïs que les Etats-Unis voulaient voir bloqué.

PROCHE-ORIENT

Plan de paix russe au Proche-Orient ?

MOSCOU (AP). — Le président Sadate s'est entretenu en secret jeudi avec les dirigeants soviétiques de la situation au Proche-Orient.

Selon les observateurs, les conversations ont porté principalement sur les moyens d'éviter un conflit généralisé tout en essayant de ne pas perdre la face.

L'une des hypothèses envisagées serait une initiative de paix des Soviétiques en coordination avec M. Jarring.

Il est probable que, pour apaiser les Egyptiens, les Soviétiques réaffirmeront leur appui à l'Egypte et promettront de nouvelles livraisons d'armes afin d'équilibrer les envois de matériel de guerre et d'avions américains à Israël.

AMÉRIQUE

Washington et la crise irlandaise

WASHINGTON (AFP). — Le secrétaire d'Etat M. Rogers a déclaré jeudi à M. Patrick Hillery, ministre des affaires étrangères d'Irlande, que les Etats-Unis ne pouvaient intervenir directement dans le conflit de l'Ulster ni prendre parti pour l'un ou l'autre des deux gouvernements amis.

l'épargne
logement
$4\frac{1}{2}$%
une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison.
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS